Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021 -255

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

CONCOURS PASSERELLES 2022 – MODALITES ET ATTENDUS DU JURY

<u>Exposé des motifs</u> : Les modalités et les attendus du jury pour le concours passerelles 2022 régi par l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme sont les suivants :

Article 1 : Modalités

Le concours passerelle 2022 se décompose en deux temps :

Premier temps : phase d'admissibilité –
Le Jury examine les dossiers des candidatures ayant satisfait aux critères de recevabilité définis par les textes et établit la liste des candidats admissibles

Deuxième temps : phase d'admission –
Les candidats admissibles sont convoqués pour un entretien avec le jury.

Article 2 : Attendus du jury

Motivation et cohérence du parcours du candidat

Le jury attend du candidat que son dossier démontre sa motivation et fasse part des fondements de celle-ci. Il est également attendu du candidat qu'il connaisse l'organisation des études de la filière postulée et qu'il mesure la charge de travail correspondant à celles-ci.

Il est également souhaitable que la candidature s'inscrive dans une cohérence de parcours professionnel et personnel, et que le dossier et la prestation orale témoignent d'une démarche réfléchie et mûrie.

Il est attendu que le candidat démontre sa capacité à reprendre des études exigeantes nécessitant un investissement à temps plein et un haut niveau de capacité d'apprentissage.

Connaissances/expériences scientifiques et/ou médicales

Les connaissances scientifiques et médicales ne constituent pas un prérequis incontournable pour l'accès aux études de santé mais sont un atout. De la même façon, une expérience professionnelle et/ou un stage dans le domaine de la santé seront valorisés par le jury lors de l'évaluation du candidat.

Savoir-être

Il est attendu du candidat qu'il fasse preuve de maturité, qu'il soit capable de prendre du recul sur son parcours académique/professionnel et qu'il démontre des capacités à avoir un positionnement professionnel adapté. Les qualités indispensables à l'exercice des professions de santé telles que la bienveillance ou l'empathie font également partie des attentes du jury.

Compétence en communication écrite et orale

Le jury attend des candidats qu'ils témoignent de compétences en communication écrite (orthographe, niveau de langue adapté...) et en communication orale (clarté d'expression, aisance...). »

Article 3 : Publicité

Ces dispositions seront portées à la connaissance des candidats par voie d'affichage et sur le site internet de l'université.

Vu le Code de l'Education ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 7 décembre 2021

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les modalités et les attendus du jury du concours passerelles 2022.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président

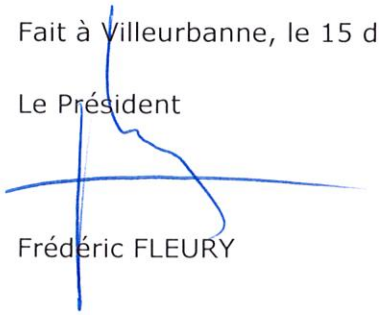

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-256

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

Modalités d'admission en première année d'études de formation conduisant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute à l'ISTR pour la rentrée universitaire 2022

Exposé des motifs :

L'article 1er de l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute (NOR : SSAH1934314A) prévoit que peuvent être admis en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute, dans la limite des places autorisées :

- Les étudiants ayant validé une première année universitaire d'une formation du premier cycle de l'enseignement supérieur telle que définie au 1° de l'article R.631-1 du code de l'éducation. Lorsque cette formation ne relève pas du domaine « sciences, technologies, santé » ou de la mention « sciences et techniques des activités physiques et sportives », les candidats doivent avoir obtenu les 10 crédits ECTS minimaux dans des unités d'enseignement relevant du domaine de la santé (« mineure santé ») définis au I de l'article R.631-1-1 du code de l'éducation (Licences avec accès santé L.AS) ;
- les étudiants ayant validé une année de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur spécialement proposée par les universités telle que définie au 2° de l'article R.631-1 du code de l'éducation (Parcours d'Accès Spécifique Santé - PASS).

L'article 5 prévoit, par dérogation aux dispositions de l'article 1er, que peuvent présenter leur candidature, auprès du directeur de l'institut, en vue de l'admission en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute pour la rentrée de septembre 2021 :

- les étudiants ayant la qualité de sportif de haut niveau définie à l'article R. 221-1 du code du sport et ayant validé une première année universitaire ou bénéficié d'une procédure de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels dans les conditions déterminées par les articles D. 613-38 et suivants du code de l'éducation en vue d'accéder à cette première année de formation en masso-kinésithérapie.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante du 18 octobre 2021 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les dispositions suivantes :

Article 1 : Peuvent être admis en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute, dans la limite des places disponibles, pour l'année 2022-2023, les étudiants :

- ✓ Inscrits et ayant validé le **PASS** de l'UCBL au titre de l'année 2021-2022 – filière médecine ;
- ✓ Inscrits et ayant validé la **LAS1 Sciences pour la santé** de l'UCBL au titre de l'année 2021-2022 ;

- ✓ Inscrits au titre de l'année 2021-2022 en **L1, L2 ou L3 de la licence STAPS** à l'UCBL et ayant validé la première année du portail STAPS ;
- ✓ Inscrits au titre de l'année 2021-2022 en **LAS1 du portail SVT, en LAS2 ou LAS3 mention SV ou en LAS2 ou LAS3 mention SVT (parcours LAS)** ;
- ✓ Inscrits au titre de l'année 2021-2022 en **L1 du portail SVT, en L2 ou L3 mention SV ou en L2 ou L3 mention SVT** à l'UCBL et ayant validé la première année du portail SVT **(parcours classique).**

Article 2 : Nombre de places ouvertes pour l'année universitaire 2022-2023 :

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 17 janvier 2020, le nombre de places ouvert à chaque parcours est le suivant :

- PASS filière médecine : **37** places ;
- LAS1 Sciences pour la santé : **8** places
- L1/L2/L3 STAPS : **6** places ;
- LAS1 portail SVT/LAS2-LAS3 mention SV/ LAS2-LAS3 mention SVT (parcours LAS) : **15** places ;
- L1 portail SVT/L2-L3 mention SV/L2-L3 mention SVT (parcours classique) : **9** places.

En complément, **1** place sera ouverte aux étudiants visés au I de l'article 1er ayant la qualité de sportif de haut niveau définie à l'article R.221-1 du code du sport.

Article 3 : Modalités et critères de sélection

Les modalités et critères de sélection retenus pour l'admission des étudiants en fonction de leur parcours de formation antérieur sont les suivants :*Pour les étudiants venant de PASS :* L'admission des étudiant(e)s à candidater pour l'entrée en 1ere année spécifique de la formation de masso-kinésithérapie est subordonnée à la validation du PASS en session 1.*Pour les étudiants venant de LAS :* L'admission des étudiant(e)s à candidater pour l'entrée en Masso-Kinésithérapie est subordonnée à la validation des 60 ECTS de l'année de licence en cours en première session et à la validation de l'UE mineure santé.*Pour les étudiants STAPS/STS :* Les candidats seront sélectionnés sur dossier de candidature à envoyer dans le délai de rigueur selon les conditions indiquées sur la plateforme « eCandidat » (https://ecandidat.univ-lyon1.fr/) et déposé dans les dates précisées pour la campagne annuelle.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président

Frédéric FLEURY

Pièce jointe : modalités d'admission psychomotricité 2022

Département de Psychomotricité, ISTR

MODALITES D'ADMISSION PSYCHOMOTRICITE 2022

L'admission en Première année de Psychomotricité se fait en 2022 via la plateforme ParcourSup.

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Études en France" et non par la plateforme ParcourSup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme ParcourSup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Attendus nationaux

Être intéressé par les questions de santé et les questions sociales :

- Avoir des connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social

- Avoir des connaissances sur le métier de psychomotricien

Disposer de qualités humaines et relationnelles

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

- Être capable d'échanger, et de communiquer avec autrui

- Être apte à gérer ses émotions et à développer la maitrise de soi

- Faire preuve de curiosité intellectuelle et de créativité

- Avoir un intérêt et des aptitudes pour les activités d'expression corporelle, physiques et artistiques

Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale

- Comprendre et maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral

- Maitriser les techniques d'argumentation et de synthèse

- Être capable de se documenter dans une langue étrangère

Être intéressé par la démarche scientifique et disposer de connaissances en sciences

- Être apte à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique

- Être capable de comprendre et de produire un raisonnement logique

- Être capable d'argumenter à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines

- Disposer de connaissances en Sciences du Vivant

- Être apte à la recherche documentaire numérique

Disposer de compétences organisationnelles et savoir-être

- Être apte à travailler de façon autonome

- Pouvoir collaborer et travailler en équipe, disponibilité

- Avoir des qualités de rigueur, de méthode et des capacités d'organisation

Épreuves de sélection

Les candidats seront sélectionnés après un examen attentif de leur dossier. L'institut de formation n'organisera pas d'entretien dans son processus de sélection.

Tarifs

Afin de valider son dossier, le candidat devra s'acquitter de la somme de 80€ sur la plateforme ParcourSup. Ces frais correspondent aux frais engendrés pour l'examen individualisé des dossiers.

Pour les candidats justifiant d'une bourse des lycées, ce montant sera de 0€.

INSTITUT TECHNIQUES DE LA READAPTATION

8 avenue Rockefeller 69373 LYON CEDEX 08

EXAMEN D'ENTRÉE EN 2ème ANNÉE D'ÉTUDES DE PSYCHOMOTRICITÉ

Fiche d'information

Les candidats, répondant aux conditions énoncées ci-dessous, peuvent prétendre à passer l'examen écrit d'entrée directe en deuxième année d'études de psychomotricité.

Rappel de la réglementation (arrêté du 7 avril 1998) :

Art. 25 – Sont dispensées de la première année d'études en vue du diplôme d'état de psychomotricien les personnes titulaires des diplômes suivants et ayant obtenu une moyenne générale de 10 sans note inférieure à 8 à un examen écrit portant sur le contenu des modules théoriques de première année :

- validation du premier cycle des études médicales ;
- Licence ou maîtrise de psychologie ;
- diplôme d'état d'ergothérapeute ;
- diplôme d'état d'infirmier ou d'infirmière ;
- diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique ;
- diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute ;
- diplôme d'état d'éducateur spécialisé ;
- certificat de capacité en orthophonie ;
- certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés ;
- licence des sciences et techniques des activités physiques et sportives ;
- diplômes mentionnés en annexe de l'article A. 212-2 du code des sports et mentionnée en annexe de l'article D. 212-35 du code des sports ;
- diplôme de maître d'éducation physique ;
- certificat de capacité d'orthoptiste.

L'inscription à cet examen ne devient effective qu'après dépôt et enregistrement auprès de l'institut des sciences et techniques de la réadaptation (ISTR), d'un dossier conforme, à faire parvenir au plus tard le **01/04/2022** (cachet de la poste faisant foi), à savoir :

- La fiche d'inscription (**voir annexe 2**)
- La photocopie de l'un des diplômes admis en dispense de scolarité, aux termes de l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un chèque de **98 €** libellé au nom de Monsieur l'agent comptable de l'université Claude Bernard LYON 1, pour les frais d'inscription à l'examen.

Aucune inscription ne sera remboursée.

Si votre candidature est acceptée, vous recevrez une convocation avant le début des épreuves. Le prochain examen d'entrée en 2ème année de psychomotricité aura lieu ***les 11 et 12 mai 2022*** à l'université Claude Bernard LYON 1. Il porte sur le contenu des modules théoriques de la première année, **voir annexe 1**

Annexe 1 : Enseignements de Première année de Psychomotricité

MODULE 1

SANTE PUBLIQUE

1. Les outils

2. Les institutions sanitaires et sociales

3. Les pratiques

4. Les grands problèmes de santé

5. Recherche clinique : Études épidémiologiques

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE PATHOLOGIE MÉDICALE ET CHIRURGICALE ET DE PHARMACOLOGIE CLINIQUE

Malade et maladie

Les principales affections et leurs thérapeutiques

Les processus dégénératifs

Les actions de prévention

Initiation à la pédiatrie

Maladies infectieuses du nouveau-né, du nourrisson, de l'enfant (prévention et vaccination)

Actualité médicale

Les psychotropes

Les antiépileptiques

Effets indésirables neurologiques et psychiatriques des médicaments d'autres classes

NOTIONS SUR LA PÉDAGOGIE ET SUR LE SYSTÈME SCOLAIRE ET ÉDUCATIF FRANÇAIS

Évolution des idées et pratiques

Objectifs et méthodologie de la Pédagogie moderne

Les structures d'accueil

- L'enseignement du second degré

- Les enseignements spécialisés

Aperçu de l'enseignement en Europe

MODULE 2 : ANATOMIE

Éléments d'anatomie générale de la face, du cou, de la nuque, du tronc, des membres supérieur et inférieur

Ostéologie

Arthrologie

Myologie

Anatomie topographique

Éléments de neuro-anatomie

Anatomie descriptive

Cours d'introduction

Enveloppes méningées

Moelle épinière.

Tronc cérébral

Système nerveux végétatif

Anatomie fonctionnelle

- Sensibilités

- Œil et vision

- Oreille - Audition - Equilibre

- Motricité

- Thalamus

- Hypothalamus

- Système Limbique

Eléments de sémiologie et de neurologie

Les grands syndromes neurologiques

MODULE 3 : PHYSIOLOGIE NEUROMUSCULAIRE ET NOTIONS DE NEUROPHYSIOPATHOLOGIE

Notions de base

Les structures responsables du mouvement

L'appareil neuromusculaire

Physiologie du muscle isolé : étude expérimentale du muscle isolé

Analyse fonctionnelle du mouvement

Mouvements oculaires et champs visuels

Apprentissage moteur

Les fonctions symboliques

La douleur

Notions de neurophysiopathologie

MODULE 4 : PSYCHOLOGIE

Grands courants et champs d'application de la psychologie contemporaine

Psychologie et éthologie

Le développement perceptivo-moteur

Les fonctions cognitives et intellectuelles

La vie affective

La personnalité et son évolution

Éthique

MODULE 5 : PSYCHIATRIE

Introduction à la psychiatrie

- Démarche clinique en psychiatrie, examen clinique, démarche diagnostique
- Bases de la sémiologie psychiatrique
- Présentation des différentes classifications
- Structuration de l'offre de soins en psychiatrie et modalités de recours aux soins
- Particularité de la psychiatrie en fonction de l'âge

Module troubles émotionnels

Module Troubles Anxieux

Module troubles psychotiques

Module troubles de l'humeur

MODULE 6 : PSYCHOMOTRICITE

- Définition et histoire du concept de psychomotricité et du soin psychomoteur (préventif et curatif)
- La profession de psychomotricien
- Domaines de compétence
- Les professionnels de la Santé, de l'éducation et de l'enseignement

Concepts et notions fondamentales en psychomotricité

- Tonus et fonction tonique
- L'axe corporel
- L'organisation spatiale
- L'organisation temporelle
- Le schéma corporel, la représentation du corps, l'image du corps. La latéralité
- Préhension, adresse, gnosies, praxies et graphomotricité

Développement psychomoteur et évolution psychomotrice aux différents âges de la vie

- Équipement et compétences du nouveau-né

-Maturation

- Evolution
- Désorganisation

Modalités d'observation et d'évaluation des fonctions psychomotrices aux différents âges de la vie

La relation en psychomotricité

Annexe 2 : FICHE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN ECRIT D'ENTRÉE EN 2ème ANNÉE D'ÉTUDES DE PSYCHOMOTRICITÉ

- Études préparatoires à l'obtention du diplôme d'état de Psychomotricien
- Référence : Arrêté du 7 avril 1998, article 25 relatif aux dispenses de scolarité
- Dates de l'examen : ***les 11 et 12/05/2022***
- Adresse : Institut de Formation en Psychomotricité de Lyon 1 (ISTR), 8 avenue Rockefeller - 69373 LYON CX 08.

NOM de NAISSANCE : .....

NOM MARITAL (éventuellement) : .....

PRENOM : .....

DATE et LIEU DE NAISSANCE :.....

ADRESSE : .....
.....

TELEPHONE : .....

MAIL : .....

NIVEAU DE FORMATION / TITRES OBTENUS ET ANNEE D'OBTENTION :

.....
.....
.....

Je soussigné(e) : .....

certifie vouloir m'inscrire à l'examen d'entrée en deuxième année d'études de psychomotricité, à l'Institut de Formation en Psychomotricité de Lyon qui aura lieu la semaine du 09/05/2022 *(lieux à définir)*

Fait à : ..... le ....

Signature impérative : .....

Rappel : Il est demandé de joindre à cette fiche d'inscription les pièces suivantes :

- La photocopie de l'un des diplômes admis en dispense de scolarité, aux termes de l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un chèque de 98 €, libellé au nom de l'agent comptable de l'université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2022
PARAMETRAGES POUR LES FORMATIONS SELECTIVES

Exposé des motifs :

1. **Sont concernées les formations sélectives suivantes :**
   - Double Licence Mathématiques et Physique
   - Cursus Préparatoire aux Concours des Grandes Ecoles (CUPGE)
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités aquatiques
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités de pleine nature
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Agent de développement de club sportif
   - DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Animation
   - DEUST Métiers de la forme
   - DE d'ergothérapeute
   - DE de psychomotricien
   - DE d'audioprothésiste
   - Certificat de capacité d'orthophoniste
   - Certificat de capacité d'orthoptiste

2. **Paramétrages :**
   Le paramétrage pour chaque formation sélective est décrit dans les annexes jointes.

3. **Capacités d'accueil**

Formations	Capacité d'accueil totale 2022	Nombre de places proposées via Parcoursup 2022
L1 double Licence Mathématiques et Physique	30	30
Cursus Préparatoire aux Concours des Grandes Ecoles (CUPGE)	30	30
DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Activités aquatiques	32	28
DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Activités de pleine nature	60	58

DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Agent de développement de club sportif	30	28
DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles - Animation	35	33
DEUST Métiers de la forme	40	38
DE de psychomotricien	66	66
DE d'audioprothésiste	54	52
DE d'Ergothérapeute	45	40
Certificat de capacité d'orthoptiste	42	40
Certificat de capacité d'orthophoniste	100	100

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable de la CFVU du 07 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2022 les capacités d'accueil Parcoursup des formations sélectives pour l'année universitaire 2022-2023.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 14 janvier 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
Fiches de paramétrages

Paramétrage Parcoursup 2022

Double Licence Mathématiques et physique

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau :https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ?Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :
https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros + 113 euros (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

joel.bellessa@univ-lyon1.fr, gentil@math.univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Attendus locaux (Facultatif)

La double licence mathématiques/physique est une formation qui cumule dès le L1 les enseignements des licences de mathématiques et de physique, il est donc nécessaire pour réussir d'avoir un intérêt prononcé pour les mathématiques et la physique. Il est important de bien maîtriser les connaissances théoriques et expérimentales du programme scientifique du baccalauréat.

Cette formation renforcée par rapport aux licences classiques requiert une motivation forte ainsi que de bonnes capacités de travail, d'autonomie et d'organisation.

Critères généraux d'examen des voeux

Résultats académiques *Importer les CGEV du rapport public*

- **Résultats dans les matières scientifiques, Niveau en mathématiques et en physique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
~~Très important~~
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Notes en sciences de la dernière année d'enseignement suivie. Notes en mathématiques et physique en première et terminale.

- **Niveau en LV1**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
~~Très important~~
Important
~~Complémentaire~~

Notes en LV1

- **Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat

- **Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Relevés de notes

- **Progression des moyennes**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Evolution des notes

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Acquisition de la démarche scientifique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
~~Très important~~
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Notes en mathématiques et physique en première et terminale. Notes en sciences de la dernière année d'enseignement suivie, Evolution des notes.

- **Compétences en mathématiques**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
~~Très important~~
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Notes en mathématiques en première et terminale

- **Compétences en Physique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
~~Très important~~
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Notes en physique en première et terminale

- **Niveau en LV1 -**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
~~Très important~~
Important
~~Complémentaire~~

Notes en LV1

- **Avis du conseil de classe**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Fiche avenir

Savoir-être

- **Autonomie**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Fiche avenir

- **Capacité à s'investir, implication**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Fiche avenir

- **Capacité à fournir des efforts**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Fiche avenir

- **Concentration en classe**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Fiche avenir

- **Capacité d'organisation**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Fiche avenir

- **Curiosité intellectuelle**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Projet de formation motivé

- **Capacité à réussir dans la formation**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Projet de formation motivé

- **Connaissance des débouchés de la formation**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Projet de formation motivé

- **Connaissance des exigences de la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
~~Très important~~
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Projet de formation motivé

- **Cohérence du projet**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Projet de formation motivé

- **Adéquation du projet aux débouchés de la formation**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
Très important
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Intérêt pour la démarche scientifique**

Degré d'importance CGEV
~~Essentiel~~
~~Très important~~
Important
~~Complémentaire~~

Projet de formation motivé, Fiche avenir

Langues

Langue vivante 1 Anglais recommandé

Langue vivante 2 Anglais recommandé si non suivi en LV1

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Cette double licence qui se base sur les enseignements universitaires des parcours de mathématiques et de physique, a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématiques et une licence de physique. Les étudiants suivront des cours magistraux en amphithéâtre et formeront un groupe spécifique pour les Travaux Dirigés et les Travaux Pratiques.
En plus des enseignements des licences de maths et physique, des enseignements spécifiques à fort suivi pédagogique compléteront la formation (devoirs sur table, accompagnement personnalisé des étudiants, démarche expérimentale autonome, nombreuses présentations orales). La licence est obtenue en 6 semestres comprenant entre 30 et 42 ECTS pour un total de 225 ECTS. La formation comprend tous les enseignements essentiels des licences de mathématiques et de physique.
En cas d'obtention partielle des crédits sur une année, les étudiants ont la possibilité d'intégrer les licences de mathématiques, physique, mécanique, EEA (site de la double licence Mathématiques/Physique). Le redoublement dans ce cursus se limite aux cas exceptionnels.
Attention :
-cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour avoir de bonnes chances de succès.
-En cas de non-acceptation dans cette formation (double licence), il n'y a pas de transfert automatique vers les licences de mathématiques ou de physique de l'Université. Pour intégrer une de ces deux licences, il faut avoir candidaté, en plus, à l'une de ces licences

.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Les étudiants à l'issue de la formation peuvent poursuivre en master de mathématiques ou de physique, débouchant soit directement sur le marché du travail soit sur la préparation d'un doctorat, ou en école d'ingénieur avec admission en fin de L3. Les masters visés sont fondamentaux ou appliqués, à Lyon et en France, ainsi que dans les universités européennes (EPFL, ETH...).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Eléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

Sélectivité de la formation : Sélective

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Non

Liste des pièces demandées
A relire et à completer le cas échéant:

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	1833	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	341	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	15	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	25	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

ℹ Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

ℹ Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43

ℹ Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	
Ligne d'adresse 1	
Ligne d'adresse 2	
Code postal	
Commune	
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43 43, bd du 11 novembre 1918 69622 Villeurbanne Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

DEUST Métiers de la forme

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : liza.bouet@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

deust.forme@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus - mention Métiers de la forme

Afficher/Masquer

Ce DEUST n'étant proposé que dans quelques universités, il n'y a pas d'éléments de cadrage national définis pour cette formation.

Attendus locaux (Facultatif)

Chaque diplômé doit être polyvalent (encadrement d'activités physiques cours collectifs de Fitness et musculation et participation au développement de projets dans la structure) et immédiatement opérationnel.
Dans le cadre d'une professionnalisation à court terme, les attendus locaux sont :
- Connaitre le secteur professionnel de la remise en forme pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation
- Connaitre les objectifs et contenus de la formation DEUST, et montrer sa motivation pour le cursus
- Avoir un projet professionnel en rapport avec le secteur de la remise en forme et la formation DEUST
- Avoir un bon niveau de pratique en cours collectifs Fitness (STEP, LIA, stretching) et en musculation ; avoir une bonne condition physique et une hygiène de vie
- Rechercher un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Être à l'aise dans les contacts humains, être sensible à la notion de service à la personne, être motivé pour acquérir les bases scientifiques concernant le corps humain en mouvement (anatomie, physiologie)
- S'adapter rapidement à la vie universitaire et au monde professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être « professionnel » du fait du contact direct avec une clientèle parfois très exigeante.

Les tests de sélection permettent de cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif et d'animateur, de leurs expériences personnelles et professionnelles, de la connaissance de la formation DEUST et son adéquation avec le projet professionnel, et de leurs motivations.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques Importer les CGEV du rapport public

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Savoir-être

- **Implication**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Epreuves d'admission (entretien oral, épreuves physiques)

- **Facilité de communication**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Epreuves d'admission (entretien oral, épreuves physiques)

- **Sportif, attirance pour une vie saine, prévention de la santé**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Epreuves d'admission (entretien oral, épreuves physiques)

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation et connaissance de la formation -**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Pièce complémentaire fiche synthèse candidature et entretien oral pour les candidats retenus après étude du dossier

- **Adéquation projet professionnel et cursus de formation** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Pièce complémentaire fiche synthèse candidature et entretien oral pour les candidats retenus après étude du dossier

- **Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Pièce complémentaire fiche synthèse candidature et entretien oral pour les candidats retenus après étude du dossier

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation (secteur du Sport et des loisirs sportifs)** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche synthèse candidature et entretien oral

- **Expériences (pratique sportive en fitness et musculation, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, diplômes : BAFA, Surveillant de baignade, BNSSA, diplôme fédéral, secourisme, ...)** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche synthèse candidature et entretien oral

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation DEUST MF se déroule sur 2 ans (BAC+2) et opère une sélection à l'entrée.

Chaque année représente environ 650 heures de cours, plus un stage à effectuer dans un club de remise en forme (300 heures minimum par année ou alternance complète au travers d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

La formation est organisée autour de **5 blocs de compétences** :

- **Expression et communication** : informatique, anglais.

- **Intégration en milieu professionnel** : projet professionnel de la structure, projet professionnel personnel, stage, développement du comportement Pro.

- **Encadrement des activités physiques et sportives tous publics** : sécurité des pratiquants et des sites, pédagogie générale.

- **Encadrement de séances d'activités de la forme** : anatomie, physiologie, évaluation du pratiquant, méthodes et techniques Fitness et musculation, neurosciences et apprentissages moteurs, biomécanique, sociologie des pratiques corporelles.

- **Gestion et développement d'une structure professionnelle** : marketing, gestion comptable, droit du travail et commercial, gestion des ressources humaines.

Fiche RNCP: https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35950/
Plaquette de formation: https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust

Dispositifs de réussite (facultatif) : possibilité de remises à niveau dans les enseignements scientifiques

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Poursuite d'études :
L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions:
- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Débouchés professionnels : Le DEUST Métiers de la Forme permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.
- dans le secteur privé : clubs de remise en forme ou de vacances, centres de thalassothérapie, coaching de particuliers à domicile, dans les entreprises ou dans les hôtels de haut standing
- le secteur associatif : associations sportives, MJC, centre de loisirs
- le secteur public : service des sports et de l'animation des collectivités locales
Le diplômé a les compétences d'un technicien supérieur des activités de mise en forme et peut exercer son activité sous statut de salarié et/ou d'auto-entrepreneur.
Métiers possibles : coach sportif, éducateur sportif, manager d'une équipe de conseillers sportifs, assistant d'exploitation d'une petite structure.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :
épreuves physiques + entretien oral

Description des épreuves ou des entretiens : Epreuves physiques :
Fitness : suivi de cours collectif
Musculation : développé/couché et squats

Entretien oral de motivation et de connaissance du secteur de la remise en forme

Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : Non

La formation a t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et les entretiens oraux)

Mode de convocation des candidats pour les entretiens épreuves orales : Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales : à partir du 02 MAI 2022 pour les candidats admissibles

Date ou période des entretiens / épreuves orales : le 14 mai 2022

Liste des pièces demandées
A relire et à completer le cas échéant:

Bulletins scolaires

Module paramétré : Modifier

.es bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française – Nature des pièces		Scolarité étrangère – Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☐	☑
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides — Modifier

Pièces demandées

Paramétrage du module incorrect :
La pièce complémentaire "FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS" doit être soumise à validation. Veuillez cliquer sur "Soumettre à validation".

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS		Soumettre à validation Modifier

Dossier

Module paramétré : Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	330	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	61	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS
Profil Terminale Etranger	1	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	DEUST Métiers de la Forme

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 DEUST Métiers de la Forme UFR STAPS 27-29, bd du 11 novembre 1918 69622 VILLEURBANNE Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

DEUST AGASPC – Activités Aquatiques

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : deust.aquatique@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :

https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux sebastien.joubert@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s)

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus - mention Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques

Il n'y a pas de cadre national des attendus.

Attendus locaux (Facultatif)

La formation DEUST est une formation professionnelle sur 2 ans, avec un important volume horaire entre cours à l'université et présence en entreprise.

Les attendus locaux sont :

- Connaitre le secteur professionnel pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation ; connaitre la formation et ses objectifs

- Être très à l'aise dans l'eau (pratique de la natation ou autre pratique aquatique régulière)

- Rechercher un lieu de stage ou un employeur (contrat en alternance) dans l'environnement des établissements aquatiques (piscine) Les épreuves de sélection permettent de cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif, de leurs expériences personnelles et professionnelles, de la connaissance de la formation DEUST et de l'adéquation avec le projet professionnel, et de leurs motivations.

Les candidats admis devront être titulaires du PSE1 avant le début de la formation (Premiers secours en équipe de niveau 1)

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques Importer les CGEV du rapport public

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Qualité du projet professionnel** en lien avec les activités aquatiques

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche synthèse candidature

Savoir-être

- **Implication / Réactivité**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, la pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature et entretien oral

- **Rigueur / Organisation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, la pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature et entretien oral

- **Sens des responsabilités (accueil d'enfants en milieu aquatique)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important

Complémentaire

Projet de formation motivé, la pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature et entretien oral

- **Profil sportif** (notamment pratiques d'activités aquatiques libres ou en club)

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, la pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature et entretien oral

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation et connaissance de la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, Pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature. Evaluation également lors d'un entretien oral en visio-conférence ou téléphonique.

- **Adéquation projet professionnel et cursus de formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, Pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature. Evaluation également lors d'un entretien oral en visio-conférence ou entretien téléphonique.

- **Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, Pièce complémentaire Fiche Synthèse candidature. Evaluation également lors d'un entretien oral en visio-conférence ou entretien téléphonique.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé et entretien oral

- **Expériences (pratique sportive, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, diplômes : BAFA, Surveillant de baignade, BNSSA, diplôme fédéral, formation secourisme PSC1, PSE1, ...)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé et entretien oral. Pour les candidats non compétiteurs en natation, une attestation de réalisation d'un 800 m NL en moins de 16 mn sera à fournir.

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Objectifs de la formation :

Former des professionnels immédiatement opérationnels et autonomes, capables :

- D'assurer et organiser la sécurité des personnes et des espaces (centres aquatiques et lieux de baignade)
- De concevoir, enseigner et animer des séances dans les activités aquatiques auprès de différents publics
- De proposer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation
- De participer au fonctionnement et au développement d'une structure publique ou privée

En 1ère année, compétences attendues : assurer la sécurité des lieux de pratiques et des personnes, faire

acquérir le savoir nager et animer des séances d'aqua-fitness

Plaquette de formation : https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust

Nouvelle fiche RNCP https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35955/

Dispositifs de réussite (facultatif) : remise à niveau dans certains enseignements

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés Poursuite d'études professionnels :

L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :

- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Débouchés professionnels

Le diplômé a le titre de maître-nageur et les prérogatives du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles (AGAPSC) lui permettant de travailler en milieu aquatique. Les outils et compétences acquises au sein de la formation lui permettent d'évoluer rapidement vers des fonctions d'assistant d'exploitation ou de chef de bassin, voire de développer sa propre activité dans les secteurs du sport et de l'animation. Les débouchés se situent dans le secteur public, le secteur privé commercial (centre de remise en forme ou de thalasso, camping ou centre de vacances) et le secteur associatif. Ce technicien est titulaire d'un diplôme d'état de niveau Bac+2.

Métiers possibles : éducateur sportif, maitre-nageur sauveteur, chef de bassin, assistant gestionnaire d'un établissement aquatique.

La validation du DEUST Activités Aquatiques permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.

~~Se reporter à la fiche RNCP~~

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : Examen du dossier Parcoursup. Attester de la réussite d'un 800 m NL en moins de 16 mn (résultats obtenus en compétition, ou attestation réalisée par un maitre-nageur sauveteur. Pour les candidats dont le dossier nécessite un complément d'information, un entretien oral sera organisé à distance.

Description des épreuves ou des entretiens : Des entretiens oraux sont prévus début mai pour mieux cerner le profil motivationnel du candidat et faire le point sur les conditions de stage ou d'alternance. Les candidats devront fournir un document attestant la réussite d'un 800 m nage libre réalisé en moins de 16 minutes. Cette performance peut être réalisée auprès d'un MNS ou d'une compétition FFN ou UNSS.

Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : NON

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les entretiens)

Entretiens / Epreuves orales

Mode de convocation des candidats pour les entretiens : Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales : à partir du 25 avril 2022

Date ou période des entretiens / épreuves orales : entre le 04 et le 10 mai 2022

Liste des pièces demandées

A relire et à compléter le cas échéant:

Il faut compléter l'adresse postale :

UFR STAPS

Secrétariat du DEUST Activités Aquatiques

27/29 bvd du 11 novembre 1918

69622 VILLEURBANNE cedex.

Bulletins scolaires

Module paramétré : Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☐	☑
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides Modifier

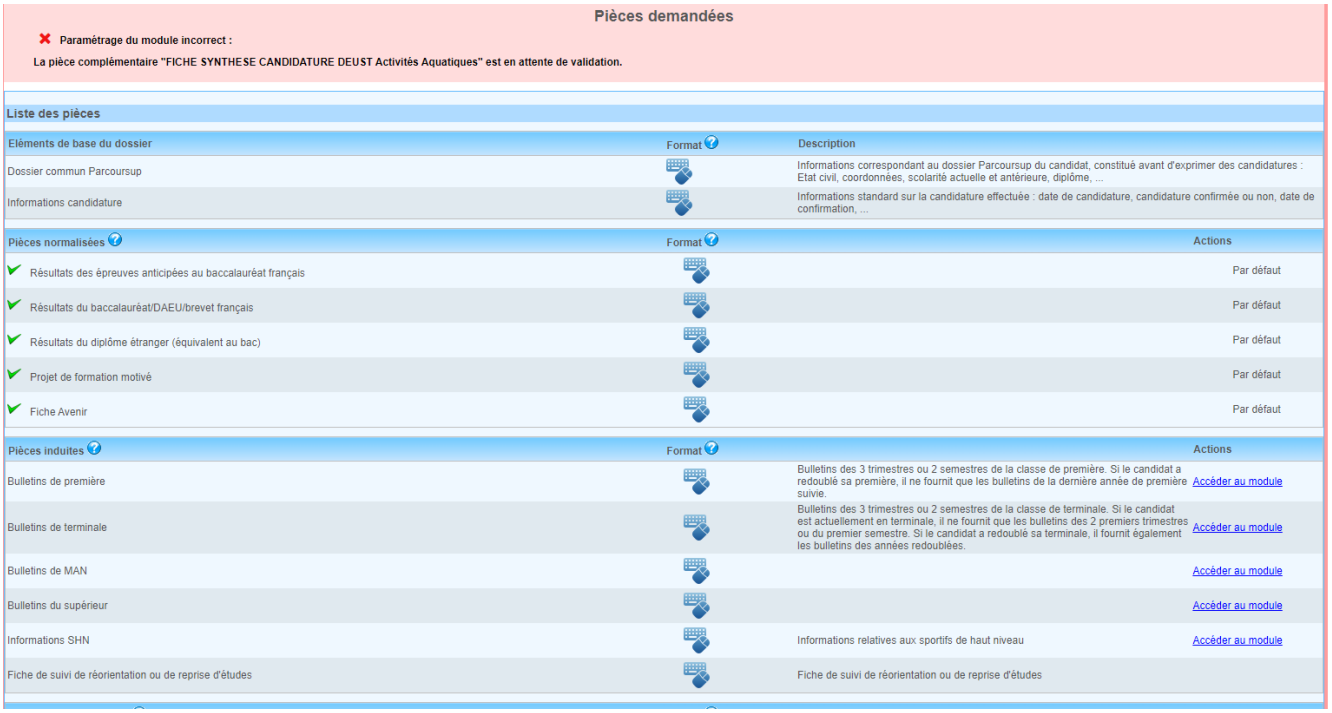

Pièces demandées

Paramétrage du module incorrect :

La pièce complémentaire "FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques" est en attente de validation.

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques		Votre piece est en attente de validation.

Ajouter une pièce justificative pour cette formation

Afficher/Masquer les aides

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	41	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	10	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques

Adresse de retour des dossiers

ℹ Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

ℹ Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers ? UFR STAPS - secrétariat DEUST Activités Aquatiques

ℹ Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet

Ligne d'adresse 1

Ligne d'adresse 2

Code postal

Commune

Cedex

Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers : Université Claude Bernard Lyon 1
UFR STAPS - secrétariat DEUST Activités Aquatiques

Paramétrage Parcoursup 2022

DEUST AGASPC Activités de Pleine Nature

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : deustapn@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet de la sportif de haute performance ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance :
https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :
bertrand.mottet@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Pas de cadrage national.

Attendus locaux (Facultatif)

Réussir les 3 axes requis (scolaire, sportif et professionnel) :
-Rencontrer le secteur professionnel de l'outdoor pour alimenter son projet professionnel et de formation (nécessaire pour l'admission et trouver une structure de stage ou un employeur).
- Bien connaitre les attendus de la formation DEUST APN.
- Avoir un bon niveau sportif dans au moins une activité physique de pleine nature
-Etre motivé, organisé pour répondre aux exigences.de la formation, à savoir :
Acquérir des connaissances scientifiques (anatomie, physiologie, ...) et des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, pédagogie, ...) pour construire un raisonnement, un argumentaire, un projet, une programmation ;
Travail personnel régulier, assiduité, utilisation des ressources pédagogiques, adaptabilité au monde universitaire et professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être professionnel ;
Acquérir des compétences sportives : progresser, développer une expertise dans les activités physiques et sportives de pleine nature ;

Développer des compétences en communication : rédaction de rapports ou mémoires de stage, participation à des réunions, des projets de communication ;
S'intéresser aux responsabilités collectives, associatives ou citoyennes : les métiers de l'éducation, de l'entrainement, de l'accompagnement des personnes engagent une responsabilité : sécurité des publics et transmission de l'éthique et de valeurs.

Les candidats admis en 1ère année de DEUST APN devront être titulaires du PSC1 (Prévention Secours Civiques niveau 1) en début de formation.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Expression écrite : rédaction d'un écrit**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Nouveau critère à saisir

Pour les candidats admissibles, épreuve d'admission : écrit de 45 mn

Savoir-être

- **Expérience d'animation, d'encadrement, de participation à la vie associative ou à des évènements sportifs**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral

- **Bénévolat**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral

- **Appétence pour la connaissance et la protection de l'environnement**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Existence d'un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral, démarches engagées pour trouver un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

- ~~**Expériences de pratique sportive ou d'animation dans le secteur sportif du plein air**~~

~~**Degré d'importance CGEV**~~
~~Essentiel~~
~~Très important~~
~~Important~~
~~Complémentaire~~

Critère à supprimer

~~Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral, démarches engagées pour trouver un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)~~

- **Motivation argumentée pour rejoindre le cursus de formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche de renseignements complémentaires, entretien oral, démarches engagées pour trouver un lieu de stage ou un employeur (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans une pratique sportive de plein air**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires, épreuves d'admission : épreuves physiques et entretien, pièces justificatives

- **Bon niveau attesté dans une pratique notamment en ski, escalade, voile, eaux vives**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires, épreuves d'admission : épreuves physiques et entretien, pièces justificatives

- **Connaissance du secteur de l'outdoor et échanges avec les professionnels du secteur ; recherche de stage ou d'alternance**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires, épreuves d'admission : épreuves physiques et entretien, pièces justificatives

- **Engagement citoyen (en milieu associatif ou scolaire)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

-

Fiche de renseignements complémentaires, épreuves d’admission : épreuves physiques et entretien, pièces justificatives

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : La formation organisée en alternance se déroule sur 2 ans : 1300 heures de formation (automne & printemps) plus des temps en entreprise (hiver & été). Stage obligatoire de minimum 400 h/an ou alternance complète (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

2 organisations possibles pour les spécialités sportives :
CHOIX 1 : option hivernale + option estivale
Une option hivernale : moniteur de ski, skiman, préparation à la formation de pisteur ou au test technique du D.E. ski alpin + une option estivale (eaux vives, métiers de cordes, voile). Les moniteurs de ski stagiaires (titulaire du Cycle Préparatoire du D.E. ski) et les étudiants salariés comme SKIMAN doivent être en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

CHOIX 2 : option unique en activité estivale (voile, métiers de cordes, eaux vives)
Seul statut possible : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Détails des enseignements:
La formation est organisée autour de 5 blocs de compétences :
- Expression et Communication
- Intégration en milieu professionnel
- Encadrement de séances collectives d'activités physiques et sportives
- Connaissance du pratiquant et gestion de projets
- Gestion et développement d'une structure professionnelle

Pour mieux connaitre le DEUST AGAPSC Parcours Activités de Pleine Nature :**https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust**
Fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35955/

Dispositifs de réussite (facultatif) : tutorat individualisé, possibilité de remise à niveau dans certains enseignements

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : DEBOUCHES PROFESSIONNELS :
- Technicien d'activités physiques de pleine nature (éducateur, animateur, formateur) ; délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif
- Gestionnaire et manager d'une structure de plein air.

POURSUITE D'ETUDES :
L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :
- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Attention, le calendrier de formation du DEUST AGAPSC APN peut gêner une inscription en septembre.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

. Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : examen du dossier Parcoursup puis pour les candidats dont le dossier est retenu : épreuve écrite + épreuves physiques + entretien oral

Description des épreuves ou des entretiens : Ecrit de culture générale : 45mn + Entretien avec professionnels et universitaires : 20mn (dont 2mn en anglais) reprenant le projet professionnel du candidat et ses diverses expériences.

Tests de condition physique et de pratique dans l'activité estivale principale choisie.

Epreuve de descente libre en ski ou parcours Slalom avec petits piquets selon conditions pour les candidats souhaitant préparer le test technique du DE ski ou du diplôme de pisteur-secouriste.

Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : Non

Merci d'indiquer à quelle adresse mail le candidat sera invité à joindre le document officiel de la CDAPH ou tout autre document en lien avec sa demande d'aménagements deustapn@univ-lyon1.fr

La formation a t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves d'admission)

Mode de convocation des candidats pour les épreuves : Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves : à partir du 19 avril 2022

Date ou période des épreuves : entre le 25 et le 30 avril 2022

Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales : à partir du 21 avril 2021

Date ou période des entretiens / épreuves orales : entre le 26 avril et le 16 mai 2021

Anticipation d'une situation de crise sanitaire

Anticipation de la crise sanitaire : Je prévois une modalité de sélection applicable en cas de situation sanitaire dégradée lors de la phase d'examen des vœux

Descriptif des épreuves de sélection en cas de situation sanitaire dégradée lors de la phase d'examen des vœux

En cas d'impossibilité constatée en avril d'organiser des épreuves de sélection en présentiel fin avril/début mai, nous procéderons par une pré-sélection sur dossier et entretien oral en visio-conférence.

Liste des pièces demandées
A relire et à completer le cas échéant:

Bulletins scolaires

✔ **Module paramétré :** Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Tous les bulletins scolaires sont demandés.
Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.
IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "bulletins scolaires et traitement informatique".

Afficher/Masquer les aides Modifier

Pièces demandées

✖ **Paramétrage du module incorrect :**

La pièce complémentaire "Fiche de renseignements complémentaires" doit être soumise à validation. Veuillez cliquer sur "Soumettre à validation".

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Fiche de renseignements complémentaires		Soumettre à validation Modifier

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	116	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	20	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires

Adresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers DEUST Activités de pleine nature

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS - DEUST parcours APN
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 DEUST Activités de pleine nature UFR STAPS - DEUST parcours APN 27-29, bd du 11 novembre 1918 69622 VILLEURBANNE Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage DEUST AGASPC
Parcours Agent de développement de Club sportif
Informations générales sur la formation

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : deust.adecs@univ-lyon1.fr

Responsable de formation *à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture) :* CARMINATI Fabien
Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr
Numéro de téléphone : +33472432877
Numéro de téléphone mobile : +33625240687
Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? OUI

Formation entièrement à distance : NON

Formation partiellement à distance : OUI, cours à distance avec 2 jours en présentiel par mois de septembre à juin.

Complément d'informations sur l'enseignement à distance : La formation DEUST ADECS se déroule sur 2 ans, principalement à distance (FOAD) avec toutefois 34 journées de regroupement en présentiel obligatoires au sein de l'Université, soit 238 heures en présentiel pour 1100 heures de formation au total.

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? OUI

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance : https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? NON

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? NON

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? OUI

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : deust.adecs@univ-lyon1.fr
Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) : x

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus - mention Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours agent de développement de club sportif : Pas de cadrage national

Attendus locaux (Facultatif) :
- **Projet professionnel défini et en correspondance avec les objectifs de la formation** : encadrer 2 disciplines sportives et assurer des activités d'administration et de développement d'un club sportif.
- **Engagement dans le secteur sportif** (membre du bureau, investissement bénévole, diplôme d'arbitrage, etc....)
- **Investissement dans l'animation / encadrement de groupes** (BAFA, aide entraîneur bénévole ou salarié, diplômes sportifs fédéraux, etc.)
- **Structure de stage ou employeur identifiés pour les 2 ans de formation** (tous les dossiers à réaliser s'appuient sur le cas concret de la structure d'appartenance de l'apprenant -- le stage annuel de 400h minimum implique une gratification obligatoire)
- **Un accès Internet régulier** (enseignement en grande partie à distance)
- **Autonomie, capacité d'organisation, rigueur**

Les candidats admis devront être titulaires du PSC1 en début de formation (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Critères généraux d'examen des vœux

- **Moyenne des notes obtenues en terminale, aux épreuves du Bac et études post-BAC – Bonus EPS ou matières scientifiques ou littéraires (notes entre 12 et 14 de moyenne générale + notes supérieures à 15 en EPS ou matières scientifiques ou littéraires) + Bonus pour les diplômés d'études supérieures**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Moyenne des Notes obtenues en terminale et au baccalauréat

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Savoir-être

- **Implication**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciations des enseignants, fiche Avenir et projet de formation motivé ; la pièce complémentaire « Fiche Candidature »

- **Autonomie (enseignement à distance)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciations des enseignants, fiche Avenir et projet de formation motivé ; la pièce complémentaire « Fiche Candidature »

- **Rigueur dans l'organisation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciations des enseignants, fiche Avenir et projet de formation motivé ; la pièce complémentaire « Fiche Candidature »

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation et connaissance de la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Pièce complémentaire fiche candidature (projet professionnel) et entretien

- **Adéquation projet professionnel et cursus de formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Pièce complémentaire fiche candidature (projet professionnel) et entretien

- **Anticipation sur la recherche d'un stage et/ou enquête sur le secteur professionnel visé par la formation (recherche Internet, rencontre de professionnels, immersion dans le secteur)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Pièce complémentaire fiche candidature (projet professionnel) et entretien

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans le secteur professionnel visé par la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche complémentaire candidature et entretien

- **Expériences (pratique sportive ou culturelle, encadrement sportif ou dans l'animation, stage, etc.)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche complémentaire candidature et entretien

- **Diplômes sportifs ou fédéraux, arbitrage, secourisme, etc.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche complémentaire candidature et entretien

Langues vivantes

Langue vivante 1 Anglais
Langue vivante 2 Pas de LV2
Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Le cœur de la formation s'articule autour de deux grands axes : l'encadrement et l'animation sportive et la gestion et le développement des organisations sportives.
Ces deux grands axes sont déclinés en 5 blocs de compétences :

* **Expression et communication** (informatique, communication écrite et oral, et anglais)
* **Intégration en milieu Professionnel** (projet professionnel, cadre juridique et réglementaire, et stage)
* **Encadrement de séances collectives d'Activités Physiques et Sportives** (pédagogie et apprentissage, méthodes et techniques, et sécurité des usagers)
* **Connaissance du pratiquant et gestion de projet** (anatomie, physiologie, sociologie, gestion projet événementiel)
* **Gestion et développement d'une structure** (stratégie de développement, marketing, gestion de projet, sécurité des équipements, gestion Comptable et financière, gestion des ressources humaines, qualité)

Le DEUST AGAPSC parcours ADECS se déroule sur 2 ans de septembre à juin pour un total de 1100 h de formation et 800h de stage minimum (ou alternance complète : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). C'est une formation dite « hybride » avec des modalités de formations à distance (cours en e-learning) prépondérantes, et des temps ponctuels de regroupements (cours et/ou évaluations) strictement obligatoires. Les journées de regroupement se déroulent sur Lyon (campus de la Doua).
En plus de la mise en situation professionnelle (stage), cette formation de niveau 5 (bac + 2) propose des enseignements théoriques toujours reliés à des applications pratiques (évaluations basées sur des dossiers d'études de cas et de mises en situation appliquées dans la structure de stage). Il y a également un important suivi personnalisé (tutorat).

Informations complémentaires :
https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust
http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Tutorat personnalisé et possibilité de remise à niveau dans certains enseignements

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Les DEUST sont des formations courtes, visant une insertion professionnelle immédiate à l'issue du cursus. La poursuite d'études, si elle n'est pas encouragée, est néanmoins envisageable au regard d'une part, du projet professionnel de l'étudiant et, d'autre part, de son profil et de ses expériences.

La validation du DEUST permet en effet l'obtention de 120 ECTS et offre donc la possibilité de rejoindre, au terme de quelques années d'expériences ou, plus exceptionnellement, à l'issue du diplôme, une 3ème année de Licence.
Cette poursuite est, dans tous les cas, conditionnée par :
- un avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- l'existence d'un projet professionnel cohérent avec le besoin de formation

Les débouchés de la formation sont inscrits au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles :

Fiche RNCP du DEUST AGAPSC : **https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35955/**

La formation permet d'accéder à des postes d'agents de développement de club sportif (c'est à dire les métiers regroupant des fonctions d'encadrement et d'animation sportive ainsi que des fonctions de gestion et de développement au sein d'une structure sportive : club, ligue, comité...).

L'obtention du DEUST ADECS permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif.

Conditions d'inscription

Epreuves de sélection :

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) : examen du dossier PARCOURSUP et éventuellement entretien oral en visioconférence si besoin.

Description des épreuves ou des entretiens : Entretien à distance si besoin pour mieux cerner le profil motivationnel du candidat et les démarches engagées auprès de la structure de stage.

Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : Non

La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Entretiens / Epreuves orales

Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales : **à partir du 02 mai 2022**

Date ou période des entretiens / épreuves orales : **entre le 09 et le 20 mai 2022**

Liste des pièces demandées

Anticipation d'une situation de crise sanitaire

Anticipation de la crise sanitaire : La modalité de sélection définie est adaptée à une situation sanitaire dégradée de type confinement ou couvre-feu, aucune opération n'est nécessaire.

Bulletins scolaires

✔ **Module paramétré :** Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française – Nature des pièces		Scolarité étrangère – Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☐	☑
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides — Modifier

Pièces demandées

✖ **Paramétrage du module incorrect :**

La pièce complémentaire "FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif" doit être soumise à validation.
Veuillez cliquer sur "Soumettre à validation".

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif		Soumettre à validation Modifier

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	75	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	18	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif
Profil Terminale Etranger	1	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers DEUST ADECS

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 DEUST ADECS UFR STAPS 27-29, bd du 11 novembre 1918 69622 VILLEURBANNE Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Capacités

Année universitaire 2021-2022 Session Parcoursup 2021		Session Parcoursup 2022	
		Capacité d'accueil totale :	32
Places proposées sur Parcoursup :	28	- Dont places proposées sur Parcoursup :	28
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Paramétrage Parcoursup 2022

DEUST AGASPC Animation

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question deust.anim@univ-lyon1.fr

d'ordre administratif :

Responsable de formation CARMINATI Fabien

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Complément d'informations sur l'enseignement à distance Le DEUST AGAPSC -- Parcours Animation comprend un temps de formation à distance qui concerne tous les apprenants de la promotion. Ce temps de « FOAD » a lieu le jeudi matin de 9h à 12h. Un rendu concernant ce temps de travail est généralement attendu le jour même à 12h ou quelques jours plus tard selon les attentes du professeur en charge de la séance.Il peut s'agir d'un exercice sur cas pratique, d'un travail de lecture, de recherche ou encore d'expression écrite. En revanche la plupart des cours se déroulent en présentiel (sans aménagement possible à distance) et sont obligatoires, ainsi que les examens.

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux deust.anim@univ-lyon1.fr / delphine.lacroix@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s)

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus : Il n'existe pas de cadrage national

Afficher/Masquer

Attendus locaux (Facultatif) :

Avoir une première expérience significative dans le secteur de l'animation physique sportive et/ou culturelle.

Avoir effectué des démarches auprès des structures d'animation socio-éducatives et sportives pour la mise en place d'un stage ou contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Avoir un projet professionnel en lien avec le secteur de l'animation ou de l'éducation populaire

Connaitre la formation DEUST et montrer la cohérence des objectifs de la formation avec son projet professionnel

Faire preuve de motivation ~~pour le~~ et d'investissement pour répondre aux exigences des études et du milieu professionnel

Les candidats admis devront être titulaires du PSC1 (Prévention et Premiers secours civiques niveau 1) en début de formation.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques Importer les CGEV du rapport public

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Qualité rédactionnelle**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé, fiche complémentaire et devoir écrit

Savoir-être

- **Première expérience dans un projet d'animation (bénévolat, volontariat, service civique, …)**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **La définition d'un projet professionnel en adéquation avec les objectifs de la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires, projet de formation motivé, épreuves d'admission : écrit et entretien oral

- **Des démarches personnelles engagées auprès d'au moins une structure d'animation afin de mettre en place un stage ou un contrat d'alternance dont les missions sont en cohérence avec les attendus de la formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires, projet de formation motivé, épreuves d'admission : écrit et entretien oral

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement dans une pratique sportive, artistique ou culturelle**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires. Pièces justificatives fournies (diplômes, licence ou abonnement, courriers émanant de structures professionnelles). Epreuves d'admission : écrit et entretien oral.

- **• Expériences d'animation ou d'encadrement sportif, participation à la vie d'une structure relevant des secteurs de l'Animation, du Sport ou des loisirs. Engagement citoyen dans l'associatif ou le milieu scolaire**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires. Pièces justificatives fournies (diplômes, licence ou abonnement, courriers émanant de structures professionnelles). Epreuves d'admission : écrit et entretien oral

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Le DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles - Parcours Animation est une formation professionnelle sélective qui vise à former des professionnels capables de gérer et développer un dispositif d'accueil proposant des activités socio-éducatives (accueils de loisirs, activités péri- et extrascolaires), culturelles (théâtre, arts plastiques) et sportives (jeux et sports collectifs). La formation se déroule sur deux ans. Le temps de formation est réparti entre les cours théoriques à l'Université (1200h : 2 jours par semaine + une demi-journée à distance) et une présence en milieu professionnel (300h minimum par année) Le temps de formation en structure professionnelle peut s'effectuer par le biais d'un contrat d'apprentissage, de professionnalisation, d'un stage ou autre contrat de travail. L'équipe pédagogique est constituée en grande partie de professionnels reconnus pour leur expérience. Des sorties extérieures peuvent être organisées. Deux semaines de séminaires sont organisées chaque année pendant lesquelles les apprenants répondent à des appels à projet réels suite à un travail collaboratif.

Organisation : la formation DEUST Animation est organisée autour de 5 blocs de compétences

- Expression et Communication
- Intégration en milieu professionnel
- Encadrement de séances collectives d'activités physiques, sportives et culturelles
- Connaissance du pratiquant et gestion de projets
- Gestion et développement d'une structure professionnelle

Informations complémentaires :

https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/deust

http://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/parcours-460/animation.html

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchésprofessionnels :

Poursuite d'études :

Il est rappelé que le DEUST vise une insertion professionnelle directe à l'issue de la formation.

La réussite du DEUST AGAPSC permet l'obtention de 120 ECTS (BAC+2). La poursuite d'études est possible à condition qu'elle se justifie par un besoin immédiat formalisé dans un projet professionnel, ou pour répondre à une demande spécifique d'un employeur. Toutefois la demande est soumise à l'accord des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.

Débouchés professionnels :

Inscrit au RNCP, ce diplôme permet d'exercer des fonctions d'animation dans le champ des activités sportives et

culturelles ainsi que des fonctions de gestion au sein de structures organisant ces pratiques.

Animateur professionnel : Conduire des animations auprès de tous publics par la découverte et l'initiation des activités physiques, sportives ou culturelles.

Le DEUST conduit également à des postes à responsabilité dans le domaine de l'animation tels que la direction ou direction adjointe d'accueil de loisirs et autres structures. Enfin, le DEUST Animation permet la délivrance de la carte professionnelle d'éducateur sportif.

Fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35955/

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Eléments préalables à l'admission

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :

Phase d'admissibilité **:** examen du dossier Parcoursup

Phase d'admission : entretien oral en visio-conférence pour les candidats dont le dossier nécessite un échange avec la commission de recrutement.

Description des épreuves ou des entretiens : Etude des pièces déposées sur Parcoursup – Entretien oral si besoin d'informations complémentaires pour évaluer la candidature

Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de Non

La formation a t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Mode de convocation des candidats pour les épreuves Courrier électronique

Date ou période d'envoi des convocations pour les épreuves : à partir du 02 mai 2022

Date ou période des épreuves : entre le 09 et le 20 mai 2022

~~**Mode de convocation des candidats pour les entretiens :** Courrier électronique~~

~~**Date ou période d'envoi des convocations pour les** à partir du 21 avril 2021~~
~~**entretiens / épreuves orales :**~~

~~**Date ou période des entretiens / épreuves orales :** entre le 26 avril et le 16 mai 2021~~

Liste des pièces demandées

A relire et à completer le cas échéant:

Bulletins scolaires

Module paramétré : Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française – Nature des pièces		Scolarité étrangère – Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☐	☑
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides — Modifier

Pièces demandées

Paramétrage du module incorrect :

La pièce complémentaire "Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION" doit être soumise à validation. Veuillez cliquer sur "Soumettre à validation".

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION		Soumettre à validation Modifier

Dossier

Module paramétré : Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	149	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	27	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	• Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers	DEUST AGAPSC Parcours Animation

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	UFR STAPS
Ligne d'adresse 2	27-29, bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE
Cedex	Cedex
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 DEUST AGAPSC Parcours Animation UFR STAPS 27-29, bd du 11 novembre 1918 69622 VILLEURBANNE Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

DE Ergothérapeute

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : parcoursup.ergotherapie@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 2352 € (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : 2352 € (Montant pour 2020-2022)

Frais pour les inscrits de la formation continue : 5900 €

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés :

secretariat-kep@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Attendus locaux (Facultatif)

Compléter le cas échéant (cf. note de cadrage sur les attendus locaux)

Résultats académiques

- **Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, géopolitique, sciences politiques** - Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes de première et terminale.

- **Notes d'Anglais.** – Complémentaire

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes de première et terminale

- **Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français.

- **Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Résultats dans l'enseignement supérieur.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Aptitude à suivre une démarche scientifique.** – Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciation des professeurs sur les bulletins.

- **Aptitude à s'organiser dans son travail.** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir.

Savoir-être

- **Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciation des professeurs sur les bulletins. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Projet de formation motivé.

- **Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.** - Essentiel

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».

Sélectivité de la formation

Sélectivité de la formation : Sélective

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Non

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation : Un ergothérapeute est un professionnel de santé qui intervient auprès de personnes de tous âges pour prévenir un problème dans la réalisation de ses activités ou d'en réduire les effets. Il agit auprès de la personne et/ou de son environnement pour lui permettre de retrouver ses occupations.

L'ergothérapeute est amené à travailler en cabinet libéral, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale ou sociale, en école, en collectivité territoriale, etc.

La formation en ergothérapie se déroule en trois ans (6 semestres de 20 semaines). L'organisation des études est construite en alternance avec :

- des temps de formation théorique ou pratique réalisés dans l'institut de formation : cours magistraux, travaux dirigés et travail personnel,
- des temps de formation clinique ou situationnelle sur les lieux d'intervention des ergothérapeutes : 36 semaines de stages à temps plein de 35h par semaine, réparties en 5 périodes sur les trois ans.

Le référentiel de formation comprend 6 domaines de formation : Sciences humaines, sociales et droit/ Sciences médicales / Fondements et processus de l'ergothérapie/ Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute/ Méthodes de travail/ Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel. La validation de chaque semestre permet l'acquisition de 30 ECTS (European Credits Transfert System).

Dispositifs de réussite (facultatif) : Tutorat proposé par les étudiants et l'encadrement pédagogique au sein de l'Institut des Sciences et Techniques et Réadaptation (voir site : http://istr.univ-lyon1.fr)

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la formation, les étudiants se voient délivrer un Diplôme d'État d'ergothérapeute et un grade licence conféré par l'université.

Il est possible à la suite de la formation d'intégrer :

- Un diplôme universitaire (D.U)
- Un cursus de Master en France ou à l'étranger (Master européen d'ergothérapie, Santé publique, Ergonomie, Rééducation-Réadaptation, Ergologie, Science de la Santé, etc.)
- Un diplôme d'État de cadre de santé
- Un diplôme de Directeur d'Établissement Sanitaire, Social et Médico-social
- Un diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
- Un Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

A l'issue d'un master, une poursuite en filière doctorale est possible.

Sources :

- www.anfe.fr
- www.caot.ca
- www.sifef.fr
- www.wfot.org

Statistiques nationales (2018)

Taux de passage en 2ème année : 93%

Taux de réussite au diplôme : 94.3%

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Non

Récapitulatif des paiements utilisés par la formation

Rechercher :

Code	Libellé	Montant non boursier (€)	Montant boursier (€)	Attestation de boursier	Modes de paiement	Type de paiement
991	Frais Ergothérapeute	80	0	Requise	Paybox	Paiement spécifique
Total		**80**	**0**			

Liste des pièces demandées
A relire et à completer le cas échéant:

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Attestation de bourse		Attestation du statut de boursier du second degré ou de l'enseignement supérieur	
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	**181**	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Copie de l'attestation de bourse pour l'année en cours • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	**274**	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	**1**	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	**Non défini**	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

ℹ Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

ℹ Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Département Ergothérapie

ℹ Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Ligne d'adresse 1	8 AVENUE ROCKEFELLER
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	08
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 Département Ergothérapie 8 AVENUE ROCKEFELLER 69373 LYON 08

Paramétrage Parcoursup 2022 - CUPGE

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : cupge@math.univ-lyon1.fr

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet **OUI**

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? **Oui**

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux cupge@math.univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Attendus locaux (Facultatif)

Une bonne maîtrise des notions mathématiques et physiques du programme du baccalauréat général. La capacité et la volonté de fournir un travail intensif et régulier.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

- **Notes dans les matières scientifiques**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes en mathématiques et en physique

- **Notes en français**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Note en français écrit et oral

- **Notes de première et terminale en langues vivantes**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes de première et terminale en langues vivantes

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Qualité rédactionnelle**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes de français écrit et oral, ainsi que le projet de formation

- **Méthode de travail**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche avenir

Savoir-être

- **Autonomie dans le travail**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche avenir

- **Implication**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Projet de formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé

- **Motivation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche Avenir

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Intérêt pour la démarche scientifique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Anglais (si ce n'est pas déjà la LV1)

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Attention : cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du **français** est indispensable pour suivre le cursus avec de bonnes chances de succès. L'enseignement est semestriel, chaque semestre est constitué de cinq unités d'enseignement, quatre disciplinaires (mathématiques, physique et mécanique) et une transversale (sciences humaines, anglais, français, projet professionnel, E.P.S.), valant chacune six crédits européens ECTS et représentant une soixantaine d'heures d'enseignement. La formation comporte sur les deux années de préparation 480 heures d'enseignement de mathématiques et de 420 heures de physique et mécanique. Elle intègre une préparation spécifique aux épreuves des concours : des enseignements de français et d'anglais, et un dispositif pédagogique particulier : devoirs sur table, khôlles, accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le redoublement dans ce cursus se limite aux cas exceptionnels.

Dispositifs de réussite (facultatif) : Entretiens individuels, soutien ou tutorat en cas de besoin

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Ce cursus constitue une préparation à certains concours universitaires réservés aux étudiants en licence scientifique (option mathématiques), tels que le concours commun INP (http://ccp.scei-concours.fr), le second concours de l'ENS Lyon et le concours des écoles d'actuariat et de statistiques accessibles en L2, ou les concours universitaires niveau L3 des écoles Centrales, des Mines, de Polytechnique (GEI), ou encore de nombreux concours sur titres (écoles sur dossiers : groupe INPG (ENSIMAG), SupElec, INSA, réseau Polytech, etc.). Les étudiants peuvent aussi tout simplement envisager une poursuite d'études en mathématiques, physique ou mécanique (L3, Master, Doctorat).

Sélectivité de la formation

Sélectivité de la formation : Sélective

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Non

Liste des pièces demandées

A relire et à compléter le cas échéant:

Bulletins scolaires

Module paramétré : Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Tous les bulletins scolaires sont demandés.
Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements, pour les scolarités françaises.
IMPORTANT : Le traitement informatique des bulletins scolaires qui sont saisis en ligne n'est pas toujours possible. Voir "bulletins scolaires et traitement informatique".

Afficher/Masquer les aides — Modifier

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
Projet de formation motivé		Par défaut
Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Ajouter une pièce justificative pour cette formation

Afficher/Masquer les aides

Dossier

Module paramétré : Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	688	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	131	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	1	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	21	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité cursus préparatoires - Delphine JOUVE

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	Dpt Maths - bât. J. Braconnier
Ligne d'adresse 2	43, Bd du 11 novembre 1918
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE Cedex
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité cursus préparatoires - Delphine JOUVE Dpt Maths - bât. J. Braconnier 43, Bd du 11 novembre 1918 69622 VILLEURBANNE Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

Certificat de capacité d'Orthophoniste

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : parcoursup.orthophonie@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

précédente 28710 - Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat de capa **suivante**

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet: Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?: Non

Aucune

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? : Oui

Lien https://www.uca.fr/campus/statuts-specifiques-detudiant/entrepreneur

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : suh@uca.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 539 euros (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les inscrits de la formation continue : 8300 euros
+ droit d'inscription 539 euros

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements

scola.candidature.orthophonie@uca.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : https://business.facebook.com/groups/749380245545231/

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s)

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?: Oui

Lien : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?: Non

Aucune

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? : Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univlyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 539 euros (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les inscrits de la formation continue : 539 euros

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements

parcoursup.orthophonie@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : https://business.facebook.com/groups/749380245545231/

Attendus locaux (Facultatif)

Compléter le cas échéant (cf. note de cadrage sur les attendus locaux)

Critères généraux d'examen des voeux

Résultats académiques

- **Notes de 1ère et terminale, résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat** - Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes de 1ère et terminale (en français, philosophie, et au moins une matière scientifique (SVT, physique chimie, mathématiques), SES, histoire-géographie ou langue étrangère), résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat (pour les candidats bacheliers)

- **Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral)** - Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral)

- **Pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies** - Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Résultats obtenus aux épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Maîtrise de la langue écrite et orale** – Essentiel

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé - Notes 1ère et terminale en français et philosophie, - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » - Entretiens

- **Raisonnement logique et capacité d'analyse** - Essentiel

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes de français, philosophie, SVT, physique chimie, mathématiques, histoire-géographie – Entretiens

- **Méthode de travail** – Complémentaire

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche Avenir

Savoir-être

- **Capacité de communication, qualités humaines et réflexivité** - Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche avenir - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » – Entretiens

- **Autonomie dans le travail et capacité à s'investir** – Complémentaire

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation** – Essentiel

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé – Entretiens

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Expériences pratiques en lien avec le métier d'orthophoniste ou autres (expériences professionnelles, stages, etc.)** - Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » - Entretiens

- **Intérêt pour le domaine de la santé** - Essentiel

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » -Entretiens

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation conduisant au Certificat de Capacité d'Orthophoniste est dispensée par les universités et confère le grade de master. Elle est organisée en cinq années et se compose d'un 1er cycle de 6 semestres (180 crédits européens ECTS) et d'un 2nd cycle de 4 semestres (120 crédits ECTS correspondant au niveau master). L'enseignement comprend des cours théoriques, une formation à la pratique clinique (stages), ainsi qu'une formation en recherche lors du second cycle.

La formation couvre 12 domaines répartis en sciences fondamentales (biomédicales et sciences humaines et sociales), pratiques orthophoniques et méthodologie (recherche et évaluation des pratiques professionnelles).

La formation a pour objectifs de permettre :

- L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste ;

- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;

- L'acquisition de connaissances concernant la pathologie et la physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthophonie. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de commencer à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Le métier d'orthophoniste est un métier de plein emploi : 100% des étudiants diplômés obtiennent un emploi **:** dès la fin de leur cursus.

L'offre d'emplois est actuellement supérieure à la demande.

Les métiers visés

Orthophoniste en exercice libéral

Orthophoniste en exercice salarié (hospitalier, IME, CMP, SESSAD, ...)

Orthophoniste en exercice mixte

Secteur(s) d'activités

En cabinet libéral ou à domicile

En exercice salarié ou mixte

Dans les structures pour personnes âgées

Dans les centres de rééducation médicalisés

Dans les services hospitaliers de neurologie, de psychiatrie ou de pédiatrie, ORL, etc...

Dans les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Instituts Médico-Educatifs (IME), Maison

d'Accueil Spécialisée (MAS), Centres pour Traumatisés Crâniens...Dans les structures pour personnes âgées

Dans les centres de rééducation médicalisés

Dans les services hospitaliers de neurologie, de psychiatrie ou de pédiatrie, ORL, etc...

Dans les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Instituts Médico-Educatifs (IME), Maison

d'Accueil Spécialisée (MAS), Centres pour Traumatisés Crâniens...

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Les études comportent dix semestres et se composent de deux cycles. Peuvent s'inscrire en deuxième cycle des études d'orthophonie les étudiants qui ont acquis les 180 crédits européens correspondant au premier cycle. Les études sont à temps plein (enseignements théoriques, enseignements pratiques et apprentissage en milieu clinique.

1. Le premier cycle (six semestres validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au niveau licence) a pour objectif:

-L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales

-L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;

-L'acquisition de connaissances de pathologie et de physiopathologie

2. Le deuxième cycle (quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master) dont les objectifs sont :

-L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire

-L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique

-Une formation à la démarche scientifique

-L'acquisition des compétences génériques (communication et coopération avec le patient, son entourage, les équipes soignantes pluri professionnelles ; réflexivité et respect des règles de l'éthique et de la déontologie).

https://istr.univ-lyon1.fr/formations/orthophonie/

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Dans un contexte d'évolution de carrière, l'orthophoniste peut s'investir dans le soin (formation de cadre) ou dans la recherche (doctorat). Le cursus qui permet de délivrer un diplôme de niveau grade master 2 favorise cette seconde possibilité. Ainsi, l'orthophoniste, s'il a fait le choix de réaliser un mémoire de recherche et validé des UE recherche, peut demander à poursuivre un cursus universitaire en soumettant un dossier aux universités préparant au diplôme national de doctorat. Le niveau grade master 2 obtenu par les étudiants diplômés leur permet une inscription en cursus doctoral (Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, article 11).

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Oui

La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :

Des entretiens et/ou des épreuves orales

Description des épreuves ou des entretiens : La phase d'admission permet d'apprécier les capacités du candidat à intégrer une formation universitaire et ses aptitudes futures à exercer une profession de soins dans le domaine de la phonation, de la déglutition, du langage (oral et/ou écrit) et de la communication. Les futurs étudiants en orthophonie doivent avoir une personnalité équilibrée, une bonne adaptation sociale, des aptitudes relationnelles et communicationnelles, une excellente maitrise de la langue française ainsi que de bonnes capacités d'abstraction, de réflexion et de raisonnement. Les entretiens ont pour but d'évaluer : - les compétences de communication et de langage, à l'oral et à l'écrit, dans ses dimensions linguistiques (articulatoires, phonologiques, prosodiques, lexico-sémantiques, morphosyntaxiques, discursives et pragmatiques) et dans ses dimensions cognitives - les compétences humaines et relationnelles (accueil, écoute, adaptation du discours et de la posture à la situation et aux interlocuteurs, ...), nécessaires au métier

Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : Non

La formation a t-elle besoin d'accéder aux coordonnées Oui (pour les épreuves et/ou les entretiens)

Récapitulatif des paiements utilisés par la formation

Rechercher :

Code	Libellé	Montant non boursier (€)	Montant boursier (€)	Attestation de boursier	Modes de paiement	Type de paiement
991	Frais Orthophoniste	80	0	Requise	Paybox	Paiement spécifique
Total		**80**	**0**			

Liste des pièces demandées

A relire et à completer le cas échéant:

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Attestation de bourse		Attestation du statut de boursier du second degré ou de l'enseignement supérieur	
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Ajouter une pièce justificative pour cette formation

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	917	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Copie de l'attestation de bourse pour l'année en cours • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1502	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	20	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	2	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Eléments du moteur de recherche

✔ **Module paramétré :** Modifier

Éléments liés à chaque formation d'accueil

← précédente | 28710 - Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat | suivante →

ℹ Ce module recense les éléments qui alimentent le moteur de recherche des formations

Eléments de l'Etablissement

Nom de l'établissement : Regroupement Auvergne Rhône Alpes / Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne

Libellé officiel de l'établissement : Unité de Formation et de Recherche de Médecine, Université Clermont Auvergne

Mots-clés géographiques : clermont ferrand puy de dôme auvergne rhône alpes

Eléments de la Formation

Libellé formation : Certificat de capacité d'Orthophoniste

Mots-clés type formation : etudes de santé

Mots-clés domaine : de sanitaire secteur

Mots-clés spécialité : certificat de capacité d'orthophoniste cco cpo orthophonie

Localisation

Latitude : 45.7597
Longitude : 3.08909

Paramétrage Parcoursup 2022

DE Psychomotricité

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : parcoursup.psychomotricite@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? Non

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 1316 euros (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les inscrits de la formation continue : 1316 euros

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ou d'un conseil régional ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements :

secretariat-kep@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) :

Attendus locaux (Facultatif)

Compléter le cas échéant (cf. note de cadrage sur les attendus locaux)

Résultats académiques Importer les CGEV du rapport public

- **1) Notes de 1ère et terminale ou, pour les étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle, résultats et diplômes dans l'enseignement supérieur –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Notes de 1ère et terminale en français, langues, mathématiques, éducation physique et, selon le parcours, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, philosophie, options artistiques et sciences et techniques sanitaires et sociales. - Résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reconversion professionnelle).

- **2) Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon le parcours, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) et, selon le parcours, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique

- **3) Niveau en langue française C1 minimum pour les candidats étrangers -**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Niveau en langue française (pour les candidats étrangers)

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **1) Méthode de travail –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir. - Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études)

- **2) Compétences d'expression écrite et orale –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir - Projet de formation motivé. - Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études)

Savoir-être

- **1) Qualités humaines et relationnelles –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir - Projet de formation motivé - Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études)

- **2) Compétences organisationnelles –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins et la fiche Avenir - Fiche de suivi (pour les candidats étudiants en réorientation ou en reprise d'études)

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé rubrique « Activités et centres d'intérêt »

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **1) Intérêt pour les questions sanitaires et sociales –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Projet de formation motivé. - Rubrique « Activités et centres d'intérêt »

- **2) Activités artistiques et sportives –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Projet de formation motivé. - Rubrique « Activités et centres d'intérêt »

- **3) Expériences professionnelles et engagements dans le domaine de la santé et du social –**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Appréciation des professeurs de lycées sur la fiche Avenir. - Projet de formation motivé. - Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis C1

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Le psychomotricien est un professionnel de santé intervenant dans les domaines de l'éducation, de la prévention et du soin. Il accompagne la personne dans son développement psychomoteur, et dans le maintien de son bon fonctionnement psychomoteur à tous les âges de la vie. Il l'aide à prendre conscience de ses potentiels et à les exploiter pour s'adapter à son environnement. L'exercice nécessite des aptitudes et compétences relationnelles et de créativité.

Dans un cadre pluridisciplinaire, il intervient, au sein d'établissements en secteur hospitalier, dans les institutions médico-sociales, dans les établissements d'accueil de la petite enfance, en libéral et dans les entreprises. La formation de 3 ans est structurée en modules théoriques, théorico-cliniques et pratiques permettant d'acquérir connaissances et compétences dans les sciences médicales, les sciences humaines et la psychomotricité. Elle est constituée de cours magistraux, de travaux dirigés, de travail personnel et de stages auprès de psychomotriciens diplômés.

La pédagogie vise une professionnalisation progressive de l'étudiant au travers d'un travail d'articulation constante entre le cadre théorique enseigné et les expériences acquises par la pratique et les stages. L'évaluation des connaissances et compétences est réalisée en contrôle continu et par examens semestriels. La formation, dispensée dans un Institut de Formation de Psychomotriciens de France, permet d'obtenir en 3 ans le Diplôme d'État de Psychomotricien.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Les promotions d'étudiants restent à taille humaine afin de favoriser la connaissance mutuelle et l'entraide, avec une répartition régulière en groupe de moins de 20 étudiants. Les dispositifs pédagogiques proposés favorisent l'intégration des savoirs, le travail en collaboration et l'autonomie de travail.

Un tutorat étudiant est proposé à tous ceux qui le souhaitent, avec ronéos, cours du soir et accompagnement individualisé.

L'équipe pédagogique assure un accompagnement de proximité auprès de l'ensemble des étudiants, et plus particulièrement pour tout étudiant à besoin spécifique.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Ce diplôme permet d'intégrer d'autres formations complémentaires :

- Un diplôme universitaire (D.U) ;
- Un cursus de Master en France ou à l'étranger (Psychologie, Sciences de l'Education, STAPS Santé Publique, Science de la Santé, rééducation, et en psychomotricité à l'international) ;
- Un diplôme d'État de cadre de santé ;
- Un diplôme de Directeur d'Établissement Sanitaire, Social et Médico-social ;
- Titre d'Expert en psychomotricité à référentiel européen Niveau 1. JO du 21/04/2017 ;
- Etc. ...

Les psychomotriciens titulaires d'un Master peuvent envisager une poursuite d'étude en filière doctorale et contribuer au développement de la recherche en psychomotricité.

Les titulaires du Diplôme d'Etat de psychomotricien peuvent prendre la direction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants – type crèche.

Statistiques nationales 2018

- Taux de passage en 2ème année : 97%
- Taux de réussite au diplôme : 98%
- Taux d'employabilité 6 mois après l'obtention du Diplôme : 95%

Sélectivité de la formation : Sélective

Epreuves de sélection

La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Non

Récapitulatif des paiements utilisés par la formation

Code	Libellé	Montant non boursier (€)	Montant boursier (€)	Attestation de boursier	Modes de paiement	Type de paiement
991	Frais Psychomotricien	80	0	Requise	Paybox	Paiement spécifique
Total		**80**	**0**			

Liste des pièces demandées

A relire et à compléter le cas échéant:

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Attestation de bourse		Attestation du statut de boursier du second degré ou de l'enseignement supérieur	
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	727	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Copie de l'attestation de bourse pour l'année en cours • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1031	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	6	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	1	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Département Psychomotricité

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1
Ligne d'adresse 1	8 AVENUE ROCKEFELLER
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	08
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 Département Psychomotricité 8 AVENUE ROCKEFELLER 69373 LYON 08

Paramétrage Parcoursup Rentrée 2022

Formation : Orthoptie

Centre coordinateur Aix-Marseille Université

Module « Informations générales »

➢ *Mentions utilisées dans le module de recherche de formations par les candidats*

Mention de référence: Santé Niveau Licence

➢ Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? ☐ Non Formation entièrement à distance ☐ Non Formation partiellement à distance ☐ Non

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? ☐ Non
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? ☐ Non
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? ☐ Non
- Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

➢ Référent handicap

- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Oui
- Frais pour les non boursiers : Année 2021/2022 330 €
- Frais pour les boursiers : 0 €

➢ Contacts

- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : parcoursup.orthoptie@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : aleo.lyon@gmail.com

- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Module « Caractéristiques et Attendus »

➢ Attendus locaux (facultatif) :

➢ Critères généraux d'examen des vœux *:*

La sélection comporte une phase d'admissibilité sur dossier suivi d'une épreuve d'orale d'admission qui consiste en un entretien oral avec le jury.

La phase d'admissibilité sera portée sur :

- la Maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physiques, Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Mathématiques
- La Maîtrise de la langue française (expressions écrite et orale)
- le profil du candidat à travers sa fiche Avenir (qualités humaines, motivation)

1 - Pour les candidats bacheliers ou en terminale :

- Notes obtenues en première et Terminale
- Notes des épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral),
- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins.
- Fiche avenir

2 - Pour les candidats en réorientation post-bac sans ou avec diplôme :

- Idem que pour les candidats bacheliers ou en terminal,
- Copie du Baccalauréat,
-Justificatifs des résultats obtenus dans l'enseignement supérieur

3 - Pour les candidats en réorientation professionnelle :

- Copie du Baccalauréat
- Notes et diplômes des enseignements supérieurs.

4 - Pour tous les candidats :

- Un CV détaillé et le "projet de formation motivé »
- Stage(s) réalisé(s) en milieu professionnel (attestation requise)

➢ Langues
- LV1 : Anglais
- LV2 (facultatif) : Pas de LV2
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) :

➢ Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements :

La formation d'Orthoptie est délivrée au sein de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation, composante de l'Université Lyon 1 . Les enseignements théoriques comportent 41 Unités d'enseignements réparties sur 6 semestres , donnant lieu à des valorisations en 180 ECTS soit l'obtention d'un diplôme de grade Licence. Ces enseignements sont basés sur l'acquisition des connaissance de physiologie, pathologies, physiopathologies de la fonction visuelle, Rééducation et Réadaptation des troubles visuels et cognitifs.
Des enseignements mutualisés au sein de l'ISTR permettent de fédérer les étudiants et les enseignants autour d'un même projet pédagogique (la Recherche clinique par exemple).
Les enseignements pratiques sont basés sur de l'observation clinique lors du semestre 1 puis sur un apprentissage et l'acquisition de raisonnement clinique lors des 5 semestres suivants au sein des 3 principaux Centres Hospitaliers Universitaires Lyonnais, Hôpital militaire Desgenettes, et de 5 établissements privés: tous ces lieux de stage sont obligatoires pour tous les étudiants et ne sont pas attribués par ordre de mérite .
Des cabinets libéraux d'Orthoptie accueillent des stagiaires lors du semestre 6, les professionnels sont choisis par l'étudiant dans la région de son choix.
Pour obtenir le certificat de capacité d'orthoptie, l'étudiant de 3ème Année doit valider les enseignements pratiques et théoriques ainsi que présenter avec succès un mémoire de fin d'études.

Possibilité de poursuite d'études :

Il existe un certain nombre de formations complémentaires universitaires, diplômantes :
- Diplômes universitaires
(Neuropsychopathologie des Apprentissages Scolaires à Lyon 1, Posturologie Clinique à Paris, Marseille….)
- Licences professionnelles d'Optique
(« Réfraction, analyse et prise en charge du déficit visuel »à Besançon)
- Les Masters spécialisés (Master Santé à Lyon…)

Module « Conditions d'inscription »

Non modifiable/les données dépendent de la nature de la formation

Sont autorisés à s'inscrire :
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Module « bassin de recrutement »

Cette page regroupe les règles relatives aux priorités d'affectation des candidats à cette formation
Seul votre SAIO est habilité à modifier les priorités d'affectation.

Module Eléments préalable à l'admission

➢ Epreuves de sélection :

- Sélectivité de la formation : - Sélective
-
- Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Non

Le nombre d'étudiants admis en première année d'études préparatoires au certificat de capacité d'Orthoptiste est fixé par arrêté.

➢ Epreuves de sélection
- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? : Oui

- La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :

Les candidats admissibles à l'issue de la sélection sur dossier passeront une épreuve orale d'admission.

- Description des épreuves orales/entretiens :

L'entretien consiste en un exposé discussion de motivation avec le Jury et permettra de connaitre la personnalité du candidat, d'évaluer ses qualités d'argumentation, son expression orale .Cet entretien a une durée de 20 minutes maximum (Arrêté du 20 octobre 2014 relatif aux études en vue du certificat de capacité d'orthoptiste)

- Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :non
- La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : oui

- Entretiens/épreuves orales :

  - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales: Prise de Rendez vous sur la plateforme directement par l'étudiant; puis convocation par mail téléchargé par l'étudiant
  - Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales: A partir du 28 AVRIL 2022
  - Date ou période des entretiens / épreuves orales: Du Lundi 2 MAI 2022 au Mercredi 11 MAI 2022 inclus

Module « Bulletins scolaires »

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements.:

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☐	☐
Terminale	☑	☐	☐	☐
Enseignement supérieur	☐	☐	☐	

Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)

- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire
- Curriculum vitae demandé
- Certificat de niveau en langue française non demandé

➢ Pièces complémentaires

Attestation de stages réalisés en milieu professionnel.

Attestation des notes obtenues dans l'enseignement supérieur

Attestation de Diplôme(s) obtenus

➢ Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.
-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il fournit les bulletins des deux premiers trimestres. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.
-Informations SHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau
-Informations AHN Informations relatives aux artistes de haut niveau

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2021	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française		Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2021-2022: Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche Avenir - Curriculum vitae
Profil Supérieur Français		Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2019-2020: Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2020-2021: Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - Curriculum vitae

Profil Supérieur Etranger		Aucune pièce papier	- Réponses aux questions spécifiques - Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - Certificat de niveau en langue française - Curriculum vitae
Profil Terminale Etranger		Aucune pièce papier	-Réponses aux questions spécifiques - Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation - Certificat de niveau en langue française - Curriculum vitae

➢ Adresse de retour des dossiers

- Complément d'adresse pour le retour des dossiers :
- Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :

Université Claude Bernard Lyon 1
ISTR 8 avenue Rockefeller
69373 Lyon Cedex 08

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

Service POLE UNIVERSITAIRE DE LA FORME

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2022 DEUST Métiers de la Forme

Université Claude Bernard Lyon 1

NOM : _ **PRENOM :** _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance : / /

ORIGINE GEOGRAPHIQUE *(préciser ville et département) :* _

- **SITUATION ACTUELLE** *(surlignez en rouge votre choix)* :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

- **Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus** (*secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel)* :

PSC1 ☐ **BAFA** ☐ **BPJEPS/diplômes fédéraux** ☐ **PILATES/ZUMBA** ☐

AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL ☐ Précisez : _

- **Expériences professionnelles et/ou de stages :**

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

- **CONNAISSANCE DU SECTEUR DE LA REMISE EN FORME**

- **Etes-vous en négociation avec un employeur dans la remise en forme pour un contrat en alternance ?** *(Apprentissage ou professionnalisation)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des Clubs prospectés :

_ _

_ _

➢ VOS PRATIQUES PHYSIQUES

- Vous pratiquez la **musculation en club** *(surlignez en rouge votre choix)* :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

Vous pratiquez la musculation **à domicile** ☐

- Vous suivez **des cours collectifs de fitness en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

➢ Rédactionnel : PARTIE 1

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) votre parcours, connaissances et expériences acquises et vos atouts pour réussir le DEUST Métiers de la FORME DE LYON :

➢ **Rédactionnel : PARTIE 2**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) la connaissance que vous avez du secteur de la remise en forme, ce que vous avez observé et vos échanges avec les professionnels du secteur :

➢ **Rédactionnel : PARTIE 3**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) vos projets professionnels en lien avec la remise en forme à court et moyen terme, et vos atouts pour réussir cette insertion professionnelle :

Attention : ce document doit être rédigé avec soin, car c'est une pièce essentielle pour la phase d'admissibilité.
Les candidats retenus après examen Du dossier Parcoursup seront convoqués pour les épreuves d'admission (fitness, musculation, entretien oral).

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2022 DEUST Activités Aquatiques

Université Claude Bernard Lyon 1

- **SITUATION ACTUELLE** :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

- **Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus** (*secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel)* :

PSC1 ☐ **PSE1** ☐ **BAFA** ☐ **Surveillant Baignade** ☐ **BNSSA** ☐

BPJEPS ☐ **diplômes fédéraux** ☐

AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL ☐ Précisez : _

- **Expériences professionnelles et/ou de stages :**

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Pompier volontaire : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Hygiène et sécurité : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

- **CONNAISSANCE DES ETABLISSEMENTS ET ACTIVITES AQUATIQUES**

- **Etes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance ?** *(Apprentissage ou Professionnalisation)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des établissements prospectés :

_ _

_ _

➢ VOS PRATIQUES PHYSIQUES

- Vous pratiquez la **natation ou nage en eau libre en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- Vous suivez **des cours collectifs de fitness ou aqua-fitness en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

➢ Rédactionnel : PARTIE 1

Exposez en 25 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) votre parcours, connaissances et expériences acquises et vos atouts pour réussir le DEUST AGAPSC Parcours Activités Aquatiques. Précisez également ce qui a principalement retenu votre attention dans la formation DEUST Activités Aquatiques :

- **Rédactionnel : PARTIE 2**

Exposez en 25 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) la connaissance que vous avez des établissements aquatiques, ce que vous avez observé et vos échanges avec les professionnels du secteur :

➢ **Rédactionnel : PARTIE 3**

Exposez en 25 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) vos projets professionnels à court et moyen terme une fois diplômé(e), et vos atouts pour réussir cette insertion professionnelle :

Attention : ce document FICHE SYNTHESE CANDIDATURE est une pièce importante pour l'étude du dossier par la commission d'admission.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

DEUST ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES ET CULTURELLES (AGAPSC) PARCOURS ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.
Cadre réservé à la Commission de Jury :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
(Notice explicative sur : http://deust.apn.univ-lyon1.fr/)

Activité sportive estivale choisie : Une seule activité au choix*

- ☐ Escalade:
- ◉ Voile
- ☐ Eaux vives

Précisez votre niveau dans l'activité choisie (1) : *

(1) Vous devez dans tous les cas atteindre les pré requis suivants dans l'activité choisie pour le mois de novembre de l'année en cours .
Voile : autonomie par force 3 avec support dériveur ou planche
Eaux vives : aisance aquatique, expérience minimale souhaitée de 5 jours dans 2 des 3 activités suivantes : Eaux vives, rafting ou kayak
Escalade : 5 C en tête

Activité sportive hivernale choisie :

Cas n° 1 Etes-vous engagé(e) dans la formation ? *

- ☐ Pisteur secouriste
- ◉ D.E. ski alpin
- ☐ D.E. ski nordique
- ☐ Aucune formation

Si oui, précisez à quel niveau ?

- ◉ Test Technique
- ☐ Cycle préparatoire
- ☐ Eurotest
- ☐ 1er cycle
- ☐ 2ème cycle
- ☐ Autre

Cas n° 2 Etes-vous intéressé(e) par un contrat de SKIMAN ?
(La formation de skiman est organisée dans le DEUST) *

- ☐ Oui
- ◉ Non

Cas n° 3 Si non, êtes-vous intéressé(e) par une préparation au test technique ?
Collaboration avec plusieurs centres de formation et les stations de Val-Thorens, les Arcs, Meribel, Avoriaz et les 2 Alpes

- D.E. de ski alpin en complément du DEUST

- ◉ Oui, je suis intéressé(e)
- ☐ Non, je ne suis pas intéressé(e)

- BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE :

- ( ) Oui, je suis intéressé(e)
- (•) Non, je ne suis pas intéressé(e)

Si oui, quel est votre niveau ?

Points FFS ou FIS =
Flèche de =
Chamois de =

Année d'obtention =

Cas n° 4 Pas d'activité hivernale, poursuite de votre activité estivale toute l'année *

- ( ) Oui
- (•) Non

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous ? *

- (•) Lycéen
- ( ) Etudiant
- ( ) Salarié
- ( ) Demandeur d'emploi
- ( ) Autre

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Etes-vous sportif de haut niveau ? *

- ( ) Oui
- (•) Non

Si oui, dans quelle spécialité ?

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1 (PSC1)

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.

Êtes-vous titulaire du certificat de compétences Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) *

- (•) Oui
- ( ) Non

PROJET PROFESSIONNEL

Vous nous présenterez vos connaissances et expériences en lien avec le secteur des activités de pleine nature (APPN) et vos projets professionnels de la façon suivante :

Rédactionnel : PARTIE 1 : Exposez en 20 à 30 lignes vos expériences diverses acquises dans le secteur APPN et vos atouts pour réussir le DEUST AGASPC parcours APN. **Rédigez ci-dessous 30 lignes maximum** *

Rédactionnel : PARTIE 2 : Exposez en 20 à 30 lignes les connaissances que vous avez acquises du secteur des APPN, ce que vous avez observé et retenu de vos échanges avec les professionnels du plein air. **Rédigez ci-dessous 30 lignes maximum** *

Rédactionnel : PARTIE 3 : Exposez en 20 à 30 lignes vos projets professionnels en lien avec les APPN à court, moyen ou long terme, et vos atouts pour réussir votre insertion professionnelle. **Rédigez ci-dessous 30 lignes maximum** *

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Important : vous devez fournir des informations relatives à toutes les rubriques suivantes.
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Situation actuelle :

Votre situation actuelle : êtes-vous :

- ○ Lycéen
- ○ Etudiant
- ○ Salarié
- ○ Demandeur d'emploi
- ○ Autre

Sous quel statut envisagez-vous de suivre le DEUST Animation ?

Formation initiale (étudiant en poursuite d'études) :

- ○ Oui
- ○ Non
- ○ Contrat d'apprentissage

Formation continue :

- ○ Contrat de professionnalisation
- ○ Service civique
- ○ Reprise d'études financée (pôle emploi ou autre organisme)
- ○ Salarié en formation (financement employeur ou autre organisme)
- ○ Non déterminé actuellement

Formations professionnelles / diplômes :

Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus (secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel) (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ PSC1
- ☐ BAFA
- ☐ BAFD
- ☐ BPJEPS
- ☐ Diplômes fédéraux
- ☐ Autre diplôme professionnel ou non

Projet professionnel : présentez votre projet professionnel

Première partie : Analyse de votre parcours professionnel

Présentation de votre parcours dans le champ de l'animation, du sport et des activités culturelles, ainsi que de votre engagement dans le domaine associatif. (Exemple : établir un bilan de vos connaissances et expériences professionnelles et/ou bénévoles, en précisant le public, missions, compétences...) (Exemple : établir une comparaison entre les Unités d'Enseignement de la formation et vos compétences actuelles). Rédigez ci-dessous (3000 caractères max/ 30 lignes) :

Caractères: 0/3000

Deuxième partie : Vos motivations

Les démarches entreprises pour entrer en DEUST AGASPC Animation, la préparation à cette formation, vos atouts... Pourquoi ce champ professionnel ? Avez-vous participé à des échanges et/ou des observations avec des professionnels du secteur ? Le point sur votre recherche d'un stage professionnel ou d'un contrat d'alternance en lien avec votre projet de formation. Rédigez ci-dessous :(3000 caractères max/ 30 lignes)

Caractères: 0/3000

Troisième partie : Vision argumentée de votre projet professionnel

Vision argumentée de votre situation professionnelle à échéance de 5 ans ? (Poste de coordination, de direction...)(3000 caractères max/ 30 lignes)

Caractères: 0/3000

Quatrième partie : Identification de votre structure de stage

Attention : le choix précoce de votre structure de stage constitue un élément clé de votre candidature et un élément favorable à la qualité de votre formation.

Si votre choix de structure de stage a été effectué, nous préciser : adresse, email, téléphone, nom du contact. (500 caractères max/ 5 lignes) :

Caractères: 0/500

Êtes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance (professionnalisation/apprentissage/service civique) :

- ○ Oui
- ○ Non

Démarches engagées pour la recherche d'un stage professionnel :

- ○ Oui
- ○ Non

Cinquième partie : "Bonus" de votre candidature :

Mentionnez tout autre élément original vous semblant pertinent pour votre candidature (expérience personnelle, argumentaire, exemple de projet, citation...)(1000 caractères max) :

Caractères: 0/1000

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

FICHE D'INFORMATION DEUST Agent de Développement de Club Sportif

1. Emploi du temps / disponibilités pour une formation à distance

Il s'agit **d'évaluer le temps** que vous allez pouvoir consacrer à la formation pour : la réalisation des travaux demandés et le stage (800 heures sur 2 ans).

- Avez-vous une activité professionnelle salariée ?*

- Oui
- Non

- Quel est le nombre d'heures que vous consacrez à cette activité par semaine ? *

Caractères: 0

- Avez-vous des activités annexes (activités culturelles, sportives, bénévolat...) ?*

- oui
- non

- Quel est le nombre d'heures consacré à ces activités par semaine ?*

Caractères: 0

La formation étant **principalement organisée à distance** via l'utilisation d'une plateforme pédagogique numérique, il est nécessaire d'avoir un accès régulier à Internet et un ordinateur en bon état.

- Disposez-vous d'un accès régulier à Internet : *

- oui
- non

- Disposez-vous d'un ordinateur en bon état : *

Oui
Non

BILAN :

Le temps nécessaire à consacrer à la formation est d'environ **8 à 10 heures de stage par semaine** *(sur 2 ans) auxquelles sont à ajouter les heures de travail personnel (sur chaque enseignement)* **de 10 à 15 heures par semaine**.

Vous estimez que :*

- Vos disponibilités sont suffisantes pour gérer convenablement la formation.
- Une réorganisation du temps est nécessaire.
- Vous êtes dans l'impossibilité de gérer toutes vos activités en parallèle.

Précisez ci-dessous l'organisation que vous pensez mettre en place pour mener correctement votre projet de formation à distance en cas d'admission :(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

---

2. Définition du projet professionnel / adéquation avec vos attentes / votre profil

Il s'agit ici d'identifier vos attentes en lien avec votre projet professionnel dans lequel s'inscrit la formation DEUST ADECS. Plusieurs cas de figure existent et peuvent coexister :

Cas n° 1 : Vous êtes étudiant et vous souhaitez :

- [ ] Vous professionnaliser dans le secteur sportif
- [ ] Autre

Cas n° 2 : Vous êtes bénévole dans une organisation sportive et vous souhaitez :

- [ ] Approfondir vos connaissances pour mieux remplir votre fonction
- [ ] Devenir professionnel au sein de la structure
- [ ] Autre

Cas n° 3 : Non intégré au milieu sportif, vous souhaitez/vous allez :

- [ ] Devenir un professionnel du milieu sportif (réorientation)
- [ ] Autre

Autres cas à préciser :

Caractères: 0/1000

BILAN :

En adéquation avec les réponses fournies ci-dessus, formaliser ci-dessous en quelques lignes **votre projet professionnel en lien avec la formation DEUST ADECS**. (1000 caractères max)*

Caractères: 0/1000

Les questions ci-dessous vous permettront d'expliciter votre profil et son adéquation avec le projet de formation.

Rédigez en quelques lignes ci-dessous ce qui constitue **votre engagement dans le secteur sportif** (membre du bureau, investissement bénévole, diplômes d'arbitrages, etc…)(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

Rédigez en quelques lignes ci-dessous ce qui constitue votre i**nvestissement dans l'animation / encadrement de groupes** (BAFA, aide entraîneur, diplômes sportifs fédéraux, etc…)(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

Pour les deux questions suivantes, pensez à consulter la liste des enseignements du DEUST ADECS disponible à l'adresse ci-après : http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/deust/

En lien avec les enseignements de la formation, précisez ci-dessous les compétences que vous possédez déjà selon vous. (1000 caractères max)*

Caractères: 0/1000

En lien avec les enseignements de la formation, identifiez ci-dessous **les compétences que vous avez besoin de développer :(1000 caractères max)***

Caractères: 0/1000

BILAN :

Dans quelle mesure la formation DEUST ADECS est-elle adaptée **à votre projet professionnel et quels sont vos atouts pour réussir cette formation et votre insertion professionnelle** ?(3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

---

3. Votre structure d'accueil

La structure d'accueil est le club, le comité, l'association dans laquelle vous allez effectuer **votre stage ou votre contrat en alternance** et sur laquelle vous allez travailler pour **réaliser les différents devoirs** (les dossiers professionnels).

Il s'agit ici pour nous d'évaluer la **pertinence de votre choix de structure d'accueil**. En effet, maintenant que vous avez identifié vos besoins l'objectif est de réaliser un stage dans une **structure capable de répondre à ces besoins**.

L'identification de la structure d'accueil et de son projet est donc une **étape essentielle** à ne pas négliger.

Les questions que vous devez vous poser sont les suivantes : la structure choisie correspond-elle à mes attentes, est-elle à même de proposer un stage intéressant ? A-t-elle un potentiel pour me proposer un emploi suite à ma formation ? …

Les éléments ci-dessous seront **à renseigner une fois que vous aurez identifié votre structure d'accueil**.

Nous vous conseillons de remplir les points suivants avec l'aide de votre structure de stage.

Identification de votre structure d'accueil

NOM DE LA STRUCTURE : *

Caractères: 0

ADRESSE : *

Caractères: 0

COORDONNÉES du responsable : NOM : *

Caractères: 0

TEL. :*

Caractères: 0

EMAIL :*

Caractères: 0

FONCTION du responsable : *

Caractères: 0

Quel est le statut juridique de la structure?*

- Association loi 1901
- Organisme public :
- Société commerciale
- Autre :

Quel est l'effectif salarié de la structure ? *

Caractères: 0

Si la structure est une association, quel est le nombre d'adhérents ?*

Caractères: 0

Quel est le budget annuel de la structure : *

Caractères: 0

Quelle est l'ancienneté de la structure ? *

Caractères: 0

Le stage ou l'emploi au sein de votre structure

Capacité d'accueil

Cette structure possède-t-elle un local et du matériel permettant de vous accueillir et de travailler dans de bonnes conditions ? *

- Oui
- Non

Capacité d'offre de stage

Cette structure est-elle à même de proposer des missions intéressantes, en relation avec vos attentes d'une part et en relation avec la formation DEUST ADECS d'autre part (adéquation entre les missions au sein de la structure et la formation DEUST ADECS) ? *

- Oui
- Non

Si oui, précisez ci-dessous les missions envisagées avec la structure en lien avec les deux axes suivants : animation/encadrement et gestion/développement. (3000 caractères max)

Caractères: 0/3000

Cette structure a-t-elle un projet de développement ? *

- Oui
- Non

Si oui, quel est-il ? (si le projet est formalisé par écrit au sein de la structure, merci de le joindre si possible à votre candidature) :(500 caractères max)

Caractères: 0/500

Si la structure a un projet de développement défini, votre stage en DEUST ADECS entre-t-il dans ce projet ?*

- ○ Oui
- ○ Non

Capacité d'encadrement

Quelle est la personne interne à la structure qui sera désignée comme **votre maître de stage** chargé de vous suivre et de vous guider dans votre formation et votre stage ?

Son nom :*

Caractères: 0

Sa fonction dans la structure : *

Caractères: 0

Ses coordonnées téléphoniques :*

Caractères: 0

Son Email :*

Caractères: 0

Selon vous, le maître de stage identifié pourra surtout vous encadrer pour les missions : *

- ○ en lien avec le management (gestion, développement)
- ○ en lien avec l'encadrement/ l'animation sportive
- ○ en lien avec les deux

Des entretiens réguliers avec cette personne sont-ils prévus dans le cadre de la formation ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Perspectives de professionnalisation

Cette structure propose-t-elle dès aujourd'hui des possibilités de professionnalisation (proposition d'embauche ou de promotion à la suite du stage)? *

- ○ Oui
- ○ Non

BILAN :

En quelques lignes, faites le bilan : la structure d'accueil choisie est-elle matériellement capable de gérer et d'encadrer un stagiaire ? Est-elle à même de proposer un stage intéressant pour vous ou un contrat en alternance ? et répond-il à un projet de développement de la structure ? Votre professionnalisation au sein de la structure a-t-elle déjà fait l'objet d'une réflexion de la part des dirigeants ? (3000 caractères max)*

Caractères: 0/3000

Attention : vous devrez être en mesure de fournir tous les documents certifiant les informations renseignées dans ce formulaire. SI vous êtes retenu dans la formation DEUST ADECS, vous devrez être obligatoirement titulaire du PSC1 au début du mois de Septembre.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2021-258

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2022 PARAMETRAGES POUR LES FORMATIONS NON SELECTIVES

Exposé des motifs :

1. **Sont concernées les formations non sélectives suivantes :**

- L1 Portail Mathématiques-Informatique
- L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur
- L1 Portail Biosciences et Géosciences
- L1 Sciences pour la santé
- L1 Portail STAPS
- Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)
- Double Licence Mathématiques et Economie
- DEUST Préparateur en pharmacie

2. **Paramétrages :**
Le paramétrage pour chaque formation non sélective est décrit dans les annexes jointes.

3. **Capacités d'accueil :**
Les capacités d'accueil pour la campagne 2022 sont arrêtées comme suit :

Formations	Places proposées sur Parcoursup 2022	Dont places réservées au parcours option Accès Santé (LAS)
L1 Portail Mathématiques-Informatique	350	35
L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur	550	70
L1 Portail Biosciences et Géosciences	710	150
L1 Sciences pour la santé	80	40
L1 Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	640	30
Double Licence Mathématiques et Economie	50	
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	1725	

Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie	345	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie Bourg-en-Bresse	25	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique	160	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du vivant et Environnement (SVE)	730	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences du vivant et Environnement (SVE) Bourg-en-Bresse	25	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) – option Sciences pour la Santé	40	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	60	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Electronique, Energie-Electrique, Automatique - Physique	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit (proposée par l'Université Jean Moulin Lyon 3)	100	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie (proposée par l'Université Lumière Lyon 2)	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option sciences Cognitives (proposée par l'Université Lumière Lyon 2)	35	
Dont parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie (proposée par l'Institut Catholique de Lyon)	100	
DEUST Préparateur en pharmacie	280*	

** Il s'agit des capacités d'accueil du CFA de Lyon. Les capacités d'accueil des CFA de Nantua et de Saint-Etienne sont encore en cours de discussion.*

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du CFVU en date du 14 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2022 les capacités d'accueil Parcoursup des formations non sélectives pour l'année universitaire 2022-2023.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
Annexes de paramétrage

Paramétrage Parcoursup 2022

Portail STAPS

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

fabienne.fabre@univ-lyon1.fr

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance : https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ?Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : sebastien.feuillet@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Attendus locaux (Facultatif)

Certains indicateurs relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, devant être attestées par des documents scannés et joints à la candidature.
Les déclarations faites sur la plateforme sont nécessairement sincères, et les documents justificatifs devront être également présentés lors de l'inscription administrative.

Critères généraux d'examen des voeux

Résultats académiques

- **Niveau de compétences scientifiques en 1ère et terminale** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel

- Notes dans les matières scientifiques en 1ère et terminale et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences scientifiques

- **Niveau de compétences littéraires en 1ère et terminale** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel

- Notes dans les matières littéraires en 1ère et terminale, notes des épreuves anticipées et notes des épreuves finales d'enseignements de spécialité relatifs aux compétences littéraires

- **Niveau de compétences sportives en 1ère et terminale** -

Degré d'importance CGEV
Très important

- Notes dans les matières sportives en 1ère et terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Méthode de travail** -

Degré d'importance CGEV
Important

- Fiche avenir

Savoir-être

- **Compétences collaboratives** -

Degré d'importance CGEV
Important

- Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Compétences d'encadrement, niveau de pratique sportive personnelle et niveau d'engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel

-

Réponses aux questions spécifiques concernant : • votre pratique sportive ou culturelle en dehors de l'Education Physique et Sportive : niveau de pratique personnelle dans le cadre périscolaire et extrascolaire, pratiques de loisir et fédérales, pratiques artistiques, pratiques en activités non compétitives (sports de glisse, APPN...)… • vos qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité : BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP..., qualifications en arbitrage, jeune juge... (scolaires et fédérales), qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2)… • vos expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif : bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH..., mandats dans les conseils des établissements scolaires, contrat de service civique…

Langues

Langue vivante 1 Maîtrise d'une langue vivante préférentiellement l'anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation a pour objectif d'apporter des compétences d'analyse de l'activité mis en jeu dans diverses pratiques physiques à travers différents éclairages scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie, histoire). Elle permet d'approfondir la pratique physique et de s'initier à de nouvelles pratiques. La formation s'articule autour de cours théoriques et/ou pratiques se présentant sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés. En 1ère année, les étudiants choisissent une spécialité sportive. Le document suivant récapitule la liste des spécialités proposées et le niveau attendu : spécialités sportives. Tous les étudiants suivent également les enseignements de trois sports d'approfondissement imposés. L'évaluation des connaissances et compétences se fait en contrôles en cours de formation pendant et en fin de semestre : un contrôle terminal, dit de « rattrapage », est organisé en juin. La licence est constituée de 6 semestres répartis sur trois années et composés de différentes UE. Un semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses UE, pondérées par des coefficients. Vous pouvez consulter les plaquettes de formation à l'adresse suivante : plaquettes des formations

Dispositifs de réussite (facultatif) :
Selon le profil du candidat, il peut lui être proposé un aménagement de son parcours de formation :
- soit un parcours proposant des remises à niveau et des tutorats obligatoires
- soit un allongement de la durée de formation (deux premières années de licence effectuées en 2 ans)

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : La formation comprend un tronc commun en L1 et un début de spécialisation en L2. En 3ème année, 4 parcours sont proposés visant à former des professionnels de l'activité physique et sportive auprès de différents publics et secteurs d'activité :

- Activité Physique Adaptée et Santé (publics à besoins spécifiques) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation ou/et d'intégration par l'activité physique.
- Entraînement Sportif (sport de compétition, amateur ou professionnel) ; l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'entrainement dans une activité physique spécifique.
- Education et Motricité (enseignement) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes éducatifs par l'activité physique et sportive.
- Management du Sport (industrie et distribution d'articles de sports ; clubs amateurs et professionnels ; tourisme et loisirs sportifs) : l'obtention de la licence permet d'accéder à des métiers liés à la direction de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privé non marchand, privé marchand et public.

Après l'obtention de la licence, la poursuite d'étude est possible dans les masters correspondants.
~~Une poursuite d'études en première année de formation de masso-kinésithérapie (5 places) est possible à l'issue d'une L1 validée.~~

Langues

Langue vivante 1 Maîtrise d'une langue vivante préférentiellement l'anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La formation a pour objectif d'apporter des compétences d'analyse de l'activité mis en jeu dans diverses pratiques physiques à travers différents éclairages scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie, histoire). Elle permet d'approfondir la pratique physique et de s'initier à de nouvelles pratiques. La formation s'articule autour de cours théoriques et/ou pratiques se présentant sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés. En 1ère année, les étudiants choisissent une spécialité sportive. Le document suivant récapitule la liste des spécialités proposées et le niveau attendu : spécialités sportives. Tous les étudiants suivent également les enseignements de trois sports d'approfondissement imposés. La formation est complétée par une mineure santé qui se substitue aux enseignements transversaux (informatique, expression-communication, projet professionnel personnel...). La mineure santé est composée des 11 matières suivantes : physiologie, santé publique, anatomie, initiation à la connaissance du médicament, chimie, biochimie, histologie et biologie du développement, biologie cellulaire, sciences humaines et sociales, biostatistiques, biophysique. L'évaluation des connaissances et compétences se fait en contrôles en cours de formation pendant et en fin de semestre : un contrôle terminal, dit de « rattrapage », est

Dispositifs de réussite (facultatif) :

~~Selon le profil du candidat, il peut lui être proposé un aménagement de son parcours de formation :~~
~~- soit un parcours proposant des remises à niveau et des tutorats obligatoires~~
~~- soit un allongement de la durée de formation (deux premières années de licence effectuées en 3 ans).~~

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : La formation comprend un tronc commun en L1 et un début de spécialisation en L2. En 3ème année, 4 parcours sont proposés visant à former des professionnels de l'activité physique et sportive auprès de différents publics et secteurs d'activité :

- Activité Physique Adaptée et Santé (publics à besoins spécifiques) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation ou/et d'intégration par l'activité physique.
- Entraînement Sportif (sport de compétition, amateur ou professionnel) ; l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'entrainement dans une activité physique spécifique.
- Education et Motricité (enseignement) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes éducatifs par l'activité physique et sportive.
- Management du Sport (industrie et distribution d'articles de sports ; clubs amateurs et professionnels ; tourisme et loisirs sportifs) : l'obtention de la licence permet d'accéder à des métiers liés à la direction de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privés non marchand, privé marchand et public.

Après l'obtention de la licence, la poursuite d'étude est possible dans les masters correspondants.

Une poursuite d'études en première année de formation de masso-kinésithérapie (5 places) est possible à l'issue d'une L1 validée.

Le portail STAPS permet également une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'Université Lyon 1. L'accès de ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 à la rentrée 2022, après la L2 à partir de 2023 et après les L3 mention APAS et Entrainement à partir de 2024. L'accès se fait sur demande (option santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le site WEB.

Liste des pièces demandées

A relire et à compléter le cas échéant:

Bulletins scolaires

Module paramétré : Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française – Nature des pièces		Scolarité étrangère – Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☑	☐
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides — Modifier

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Réponses aux questions spécifiques		Réponses des candidats aux questions spécifiques de la formation	Accéder au module
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Dossier

Module paramétré : Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	4634	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	877	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	16	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	19	Aucune pièce papier	• Réponses aux questions spécifiques • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité STAPS

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon1
Ligne d'adresse 1	27-29 bd du 11 novembre 1918
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69622
Commune	VILLEURBANNE CEDEX
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon1 Scolarité STAPS 27-29 bd du 11 novembre 1918 69622 VILLEURBANNE CEDEX

Paramétrage Parcoursup 2022

Portail Sciences pour la Santé 2022

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : annick.gaillard@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

précédente 27052 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Sciences pour la santé (Villeurbanne) **suivante**

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres: Oui

Lien : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?

La formation propose-t-elle un aménagement de la : Oui

scolarité pour les artistes de haut niveau ? Lien : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

La formation propose-t-elle un aménagement de la : Oui

scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier Lien : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

(Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ?

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : cyrille.colin@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s)

Attendus locaux (Facultatif)

Compléter le cas échéant (cf. note de cadrage sur les attendus locaux)

Critères généraux d'examen des voeux

Résultats académiques Importer les CGEV du rapport public

- **Notes de mathématiques, physique, sciences de la vie -**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes en mathématiques physique, sciences de la vie et en première et terminale

- **Notes de français de LV1 et de philosophie -**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes de français, de LV1 et de philosophie

- **Résultats dans les matières scientifiques -**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Evolution des notes

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Méthode de travail, Acquisition de la démarche scientifique, Compétences en mathématiques, Physique, sciences de la vie, sciences humaines et sociales (SHS) -**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale pour ce qui concerne ce critère.
Avis du conseil de classe sur cette orientation

Savoir-être

- **Autonomie, capacité à s'investir, aptitudes personnelles à travailler en autonomie et à s'investir -**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champs « méthode de travail, autonomie, capacité à d'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Avis du conseil de classe sur cette orientation.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation et projet de formation, connaissance de la formation et cohérence du projet** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Motivation et projet de formation** -

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La licence Sciences pour la santé est structurée en 6 semestres de 30 crédits européens (ECTS). L'enseignement respecte un équilibre sur les 3 domaines ; Sciences, Santé et Technologie. Des stages en milieu professionnel sont proposés chaque année et notamment dès le 2ème semestre du L1.
La Licence s'appuie sur une 1ère année commune aux 2 parcours, où l'étudiant recevra une formation diversifiée : bases en sciences de la vie ; physiologie générale ; mathématiques et statistiques appliquées à la santé ; introduction aux sciences humaines et sociales ; sociologie et psychologie de la santé et du handicap, connaissance des secteurs sanitaire, social et médico-social ; expression et communication. L'étudiant fera connaissance avec le milieu professionnel à l'occasion d'un 1er stage en fin de 1ère année.
A l'issue de la 1ère année, l'étudiant sera amené à se spécialiser vers un des deux parcours : objets connectés ou l'accompagnement des usagers dans leur parcours de santé. Ces 2 parcours partagent un tronc commun conséquent.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :
On peut citer (donnée à titre indicatif) :
* Master Big data (Lyon 2)
* Master Bio-informatique
* Master Biologie intégrative et physiologie
* Master Génie biomédical
* Master Ingénierie de la santé
* Master Santé publique : Actions de santé publique / Santé en milieu scolaire/ recherche clinique sur les services de santé
* Master Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) (Lyon 3)
* Master Sciences du médicament
* Master Miage : Système d'information en gestion de santé

Langues

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

La licence Sciences pour la santé est structurée en 6 semestres de 30 crédits européens (ECTS). L'enseignement respecte un équilibre sur les 3 domaines ; Sciences, Santé et Technologie. Des stages en milieu professionnel sont proposés chaque année et notamment dès le 2ème semestre du L1.
La Licence s'appuie sur une 1ère année commune aux 2 parcours, où l'étudiant recevra une formation diversifiée : bases en sciences de la vie ; physiologie générale ; mathématiques et statistiques appliquées à la santé ; introduction aux sciences humaines et sociales ; sociologie et psychologie de la santé et du handicap, connaissance des secteurs sanitaire, social et médico-social ; expression et communication. L'étudiant fera connaissance avec le milieu professionnel à l'occasion d'un 1er stage en fin de 1ère année.
A l'issue de la 1ère année, l'étudiant sera amené à se spécialiser vers un des deux parcours : objets connectés ou l'accompagnement des usagers dans leur parcours de santé. Ces 2 parcours partagent un tronc commun conséquent.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :
On peut citer (donnée à titre indicatif) :
* Master Big data (Lyon 2)
* Master Bio-informatique
* Master Biologie intégrative et physiologie
* Master Génie biomédical
* Master Ingénierie de la santé
* Master Santé publique : Actions de santé publique / Santé en milieu scolaire
* Master Santé et territoire, intelligence géographique et aide à la décision (SIGAD) (Lyon 3)
* Master Sciences du médicament
* Master Miage : Système d'information en gestion de santé

Le portail Sciences pour la santé permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1, la L2 ou la L3. Il se fait sur demande (option santé) lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé.

Liste des pièces demandées

A relire et à compléter le cas échéant:

Bulletins scolaires

Module paramétré : Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☑	☐
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides Modifier

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Dossier

Module paramétré : Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	2132	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1372	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	20	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	17	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	8 avenue Rockefeller
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	Cédex 08
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 8 avenue Rockefeller 69373 LYON Cédex 08

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

Portail PCSI

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

précédente		27059 - Université Claude Bernard Lyon 1 - Licence - Portail portail Physique / Chimie / Sciences de l'Ingénie		suivante

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la : Oui

catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?

La formation propose-t-elle un aménagement de la : Oui

La formation propose-t-elle un aménagement de la : Oui

(Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ?

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements parcoursup.pcsi@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s)

Caractéristiques et Attendus

Éléments liés à la formation d'inscription

Attendus locaux (Facultatif)

Veuillez consulter la note de cadrage sur les attendus locaux

La première année (L1) ~~étant~~ , commune aux 6 mentions de licence, est pluridisciplinaire. Il est souhaitable pour réussir de maîtriser les connaissances et compétences (théoriques et expérimentales) à la fin de la classe de terminale, en physique, chimie et mathématiques (étude de fonctions ; calculs de dérivées, primitives et intégrales ; vecteurs ; trigonométrie ; ondes et particules ; constitution et transformations de la matière ; synthèse de molécules...).
Pour suivre cette formation avec de bonnes chances de réussite, le bac général est fortement recommandé mais non excluant. La pratique de l'anglais est également recommandée.

Il est également important d'être acteur dans sa scolarité, c'est à dire d'avoir une motivation et une capacité à s'engager dans le travail nécessaire, ainsi que des capacités d'autonomie et d'organisation dans son travail. Il est également important de savoir exposer clairement sa pensée, de maitriser la structuration d'un argumentaire et d'être assidu aux enseignements.

Un goût pour les sciences quantitatives, les manipulations et activités pratiques, ainsi qu'une curiosité pour les matières scientifiques (par exemple lecture de revues scientifiques...) ~~est~~ sont ~~aussi~~ un plus.

Les formations sont dispensées en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour avoir de bonnes chances de succès.

~~Compléments d'information~~ Pour se tester sur les notions scientifiques : https://www.faq2sciences.fr/

Critères généraux d'examen des voeux

Résultats académiques Importer les CGEV du rapport public

- **Les résultats de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique chimie, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et de la terre ou équivalents)** – Essentiel

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Notes dans les matières scientifiques du tronc commun, spécialités, option et épreuves de spécialité (EDS), en première et terminale. Notes dans les matières scientifiques du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.

- **Les résultats en français ~~et en LV1~~** – ~~Essentiel~~ Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat.

- **Les résultats en anglais** – ~~Essentiel~~ Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Notes des bulletins aux trois trimestres de première, ainsi qu'au premier et second trimestre de terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- ~~**Les résultats de première et terminale** – Important **(à supprimer)**~~

~~**Degré d'importance CGEV**~~
~~Essentiel~~
~~Très important~~
~~Important~~
~~Complémentaire~~

- ~~Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale~~

- **L'avis du conseil de classe sur cette orientation** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale : Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir

- **Maîtrise de la démarche scientifique** – Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Type de baccalauréat

- **Capacité à exposer un raisonnement scientifique** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Type de baccalauréat

- **Acquisition de compétence en lien avec l'expérimentation** – Très important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Type de baccalauréat

Savoir-être

- **Autonomie dans le travail et capacité à s'investir** - Important

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Champs « autonomie » et « capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation** – ~~Important~~ Compémentaire

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement citoyen. Engagement lié à des activités scientifiques** - Complémentaire

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Champ «Engagement citoyen» de la fiche Avenir. Rubrique «Activités et centres d'intérêts»

Langues

Langue vivante 1 Anglais recommandé

Langue vivante 2 Anglais recommandé si non suivi en LVI

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Les licences du portail PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur), par leur approche pluridisciplinaire, ont pour objectif l'acquisition de connaissances et compétences dans le domaine scientifique choisi, l'apprentissage de la démarche expérimentale, le développement des capacités d'analyse et de l'autonomie dans le travail.
La première année L1 comprend essentiellement des enseignements de physique, chimie et mathématiques. Elle est commune à toutes les mentions de licence du portail PCSI.
En L2, les étudiants choisissent l'une des 6 mentions proposées : Chimie, Physique, Electronique-énergie électrique-automatique, Mécanique, Génie civil, Physique-chimie.
La Licence (L1, L2, L3) est obtenue en 6 semestres de 30 crédits ECTS chacun.
Le portail PCSI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 ou après les L2 et L3 des mentions physique, chimie et EEEA. Il se fait sur demande (option santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé.
Une double licence sélective est également proposée : mathématiques-physique. Elle a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique. Elle doit faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 PCSI : Double licence Mathématiques-Physique

Dispositifs de réussite (facultatif) : Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons aussi une L1 aménagée sur 2 ans, pour optimiser les chances de réussite des étudiants

Un accompagnement renforcé (soutien, tutorat, études accompagnées ...) est également proposé pour tous les étudiants inscrits en L1.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Après avoir validé les L1 et L2, vous avez le choix de poursuivre la licence en 3ème année L3, ou d'opter pour une licence professionnelle, ou d'intégrer une école d'ingénieur.
Après avoir validé une L1 PCSI, il est également possible d'intégrer une L2 en sciences de la terre.
Pour une poursuite d'études à l'issue des licences de Physique ; Chimie ; Physique-chimie ; Electronique-énergie électrique-automatique ; Mécanique ou Génie civil, l'Université Claude Bernard Lyon1 offre un large éventail de Masters dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Il est aussi proposé le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) qui permet de passer les concours de recrutement de l'enseignement. Les débouchés professionnels sont ceux des industries de transformation de la matière, des industries chimiques, mécaniques et énergétiques, des matériaux, du génie civil, du génie des procédés, des industries électroniques et électrotechniques, des métiers de l'ingénierie médicale, de la recherche fondamentale et appliquée. Vous pouvez aussi accéder aux métiers technico-commerciaux, aux métiers du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. Il est également possible d'intégrer un master dans une autre université ou une école d'ingénieur.

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1

27059 - Licence – Portail PCSI – Accès santé

Langues

Langue vivante 1 Anglais recommandé

Langue vivante 2 Anglais recommandé si non suivi en LVI

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Les licences du portail PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur), par leur approche pluridisciplinaire, ont pour objectif l'acquisition de connaissances et compétences dans le domaine scientifique choisi, l'apprentissage de la démarche expérimentale, le développement des capacités d'analyse et de l'autonomie dans le travail.
La première année L1 comprend essentiellement des enseignements de physique, chimie et mathématiques. Elle est commune à toutes les mentions de licence du portail PCSI.
En L2, les étudiants choisissent l'une des 6 mentions proposées : Chimie, Physique, Electronique-énergie électrique-automatique, Mécanique, Génie civil, Physique-chimie.
La Licence (L1, L2, L3) est obtenue en 6 semestres de 30 crédits ECTS chacun.
Le portail PCSI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'université Lyon 1. L'accès à ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 ou après les L2 et L3 des mentions physique, chimie et EEEA. Il se fait sur demande (option santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé.
Une double licence sélective est également proposée : mathématiques-physique. Elle a pour objectif la délivrance de deux diplômes : une licence de mathématique et une licence de physique. Elle doit faire l'objet d'un vœu différent de celui de la L1 PCSI : Double licence Mathématiques-Physique

Dispositifs de réussite (facultatif) : Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons aussi une L1 aménagée sur 2 ans, pour optimiser les chances de réussite des étudiants

Un accompagnement renforcé (soutien, tutorat, études accompagnées ...) est également proposé pour tous les étudiants inscrits en L1.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : Après avoir validé les L1 et L2, vous avez le choix de poursuivre la licence en 3ème année L3, ou d'opter pour une licence professionnelle, ou d'intégrer une école d'ingénieur.
Après avoir validé une L1 PCSI, il est également possible d'intégrer une L2 en sciences de la terre.
Pour une poursuite d'études à l'issue des licences de Physique ; Chimie ; Physique-chimie ; Electronique-énergie électrique-automatique ; Mécanique ou Génie civil, l'Université Claude Bernard Lyon1 offre un large éventail de Masters dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Il est aussi proposé le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) qui permet de passer les concours de recrutement de l'enseignement. Les débouchés professionnels sont ceux des industries de transformation de la matière, des industries chimiques, mécaniques et énergétiques, des matériaux, du génie civil, du génie des procédés, des industries électroniques et électrotechniques, des métiers de l'ingénierie médicale, de la recherche fondamentale et appliquée. Vous pouvez aussi accéder aux métiers technico-commerciaux, aux métiers du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. Il est également possible d'intégrer un master dans une autre université ou une école d'ingénieur.

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1

Liste des pièces demandées

A relire et à compléter le cas échéant:

Bulletins scolaires

Module paramétré : Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☑	☐
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides Modifier

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Dossier

Module paramétré : Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	3933	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1532	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	43	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	104	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	
Ligne d'adresse 1	
Ligne d'adresse 2	
Code postal	
Commune	
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43 43, bd du 11 novembre 1918 69622 Villeurbanne Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

Portail Mathématiques-Informatique

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance?: Oui

Lien : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?: Oui
Lien : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier(Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? : Oui
Lien : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : parcoursup.portail-maths-info@univ-lyon1

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Éléments liés à la formation d'inscription

Attendus locaux (Facultatif)

En complément des attendus nationaux, nous souhaitons insister sur l'importance de maîtriser les notions et les compétences mathématiques du lycée en analyse, algèbre, géométrie, arithmétique, probabilités et statistiques, et sur l'importance d'avoir des bonnes capacités d'abstraction, de raisonnement, d'analyse et modélisation des problèmes, nécessaires à la réussite de la L1 dans le portail mathématiques-informatique.

Ainsi, il est fortement recommandé d'avoir suivi une terminale générale avec spécialité mathématiques. L'option « Mathématiques Expertes » en terminale est la meilleure base pour la poursuite en licence mention mathématiques. Pour la poursuite en mention informatique, toute expérience en algorithmique et en programmation sera également appréciée, surtout comme garantie de l'intérêt du candidat pour la discipline.

Compléments d'information : https://www.faq2sciences.fr/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

- **Maîtrise des notions et compétences mathématiques.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Essentiel

  Notes de mathématiques.

- **Progression dans la maîtrise des notions et compétences mathématiques.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

  Progression dans les notes de mathématiques des dernières deux années.

- **Qualité de l'expression écrite.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Très important

  Notes de français écrit.

- **Qualité de l'expression orale.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important

Important
Complémentaire

- Complémentaire

Notes de français oral.

- **Maîtrise des notions et compétences informatiques.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Très important

Notes d'informatique.

- **Maîtrise des notions et compétences dans les disciplines scientifiques optionnelles du parcours.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Complémentaire

Notes de physique et chimie.

- **Maîtrise de l'anglais.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

Notes d'anglais.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Notions et compétences acquises en mathématiques.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Essentiel

Programme de mathématiques de première et terminale (options) et des formations dans le supérieur le cas échéant.

- **Notions et compétences acquises en informatique.**

Degré d'importance CGEV

Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

  Programme d'informatique de première et terminale (options) et des formations dans le supérieur le cas échéant.

- **Capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Très important

  Appréciation des professeurs sur les bulletins de notes.

- **Méthode de travail.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

  Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir.

Savoir-être

- **Autonomie et capacité d'organisation.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

  Champ « Autonomie » de la fiche Avenir

- **Apprentissage de méthodes de travail.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

  Appréciation des professeurs sur les bulletins de notes.

- **Régularité dans l'implication.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

  Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Motivation générale.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Important

  Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement citoyen. Engagements liés à des activités scientifiques.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

- Complémentaire

  Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir, rubrique « Activités et centres d'intérêts »

Langues

Langue vivante 1 Anglais (ou allemand sous condition d'un bon niveau d'anglais)

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :
Le portail Mathématiques - Informatique de licence permet à l'issue de la première année de s'orienter vers une licence de mathématiques ou vers une licence d'informatique.
Fiche portail Mathématiques-Informatique

La licence mention Informatique
C'est une formation généraliste donnant des bases solides en informatique dans les domaines des bases de données, de l'algorithmique et programmation, des réseaux, des systèmes d'exploitation, WEB, et de l'architecture. Elle propose trois parcours de spécialisation : Informatique, Bio-Informatique, Informatique-Mathématiques.
Fiche Informatique

La licence mention Mathématiques
C'est une formation généraliste donnant des bases solides en mathématiques dans les domaines de l'algèbre, l'analyse, les probabilités et les statistiques, avec des compléments en géométrie et analyse numérique et au choix en informatique ou en physique et chimie. Elle propose trois parcours de spécialisation : Mathématiques générales et applications, Mathématiques et informatique, Mathématiques pour l'enseignement.
La licence mention Mathématiques permet de préparer le concours d'accès aux études de Santé, en L1, L2 et L3. Pour avoir cette possibilité en L1, il faut choisir le vœux « Option Santé » pour le portail Mathématiques-Informatique et voir les détails de la formation L.AS en Mathématiques sur le site WEB.
Attention, ce vœux est uniquement possible sur Parcoursup, et pas après inscription.
Fiche Mathématiques

A noter qu'il existe deux autres parcours de spécialisation des mathématiques avec l'économie et avec la physique, proposés sur ParcourSup comme doubles licences, c'est-à-dire formations qui délivrent deux diplômes de licence, un dans chaque discipline de l'intitulé. Pour s'inscrire à ces parcours, il faut exprimer ses vœux dans la double licence Mathématiques-Économie (non sélective) et dans la double licence Mathématiques-Physique (sélective).

Dispositifs de réussite (facultatif) :
Pour les étudiant.e.s ayant des lacunes en mathématiques par rapport au standard attendu (soit dans le programme suivi, soit dans les résultats obtenus), nous proposons un accès progressif au portail avec la L1 aménagée sur 2 ans, qui comprend un renforcement spécifique en mathématiques, des heures de soutien, du tutorat étudiant et un suivi personnalisé d'orientation.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : ~~Le portail MI permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'Université Lyon 1. L'accès de ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 à la rentrée 2020 et la L2 et la L3 de la mention mathématique à partir de 2021. Il se fait sur demande (option santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le site WEB.~~

Après une Licence de mathématiques, les poursuites d'études sont principalement en Master de mathématiques.
Il est possible de préparer les concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique, ou bien de candidater au recrutement dans des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce, ou également de préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire.
~~Il est en outre possible d'intégrer à l'issue des deux premières années de la licence de mathématiques les formations de l'Institut de Sciences Financière et d'Assurance.~~
~~Préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire est également une possibilité.~~

Après une Licence d'informatique, les poursuites d'études sont principalement en Master Informatique, parfois une école d'ingénieur, et dans une moindre mesure une insertion sur le marché du travail directement après la 3e année. Les métiers possibles après la Licence sont développeur, administrateur réseaux, administrateur bases de données, architecte système d'information, concepteur web, etc.
http://www.vocasciences.fr/lyon1

	27055 - Licence 1 de ~~– Portail~~ Mathématiques ~~/Informatiques /~~ Accès Santé	**suivante**

Langues

Langue vivante 1 Anglais (ou allemand sous condition d'un bon niveau d'anglais)

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :
La Licence de Mathématiques Accès Santé permet à l'issue de la première année de candidater au concours d'accès aux études de santé en 2ème année (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) à l'université Lyon 1 ou de continuer en licence mention Mathématiques Accès Santé.
Attention, pas de candidature en Kinésithérapie après cette licence. Elle permet aussi de s'orienter vers une licence de mathématiques ou vers une licence d'informatique, sans Accès Santé.
Fiche Accès aux études de Santé https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sante/acces-aux-etudes-de-sante

La licence mention Mathématiques – Accès Santé
La licence mention Mathématiques permet de préparer le concours d'accès aux études de Santé, en L1, L2 et L3. Pour avoir cette possibilité en L1, il faut choisir le vœux « Option Santé » pour le portail Mathématiques-Informatique. Cette formation est exigeante, sans redoublement possible, et ouvre les mêmes débouchés qu'un PASS avec Mineure Mathématiques. Elle combine les enseignements d'une majeure mathématiques, en commun avec la licence de Mathématiques, et une Mineure Santé pour compléter les prérequis aux études de Santé non acquis au sein de la licence.
Des options en physique, chimie, probabilité et statistiques approfondissent les prérequis de santé dans ces disciplines et sont utiles pour la poursuite en Licence de mathématiques. Des options en informatique peuvent donner un profil différent à votre candidature en santé, ou laisser ouvert des poursuites en licence d'informatique.

La licence mention Mathématiques
C'est une formation généraliste donnant des bases solides en mathématiques dans les domaines de l'algèbre, l'analyse, les probabilités et les statistiques, avec des compléments en géométrie et analyse numérique et au choix en informatique ou en physique et chimie. Elle propose trois parcours de spécialisation : Mathématiques générales et applications, Mathématiques et informatique, Mathématiques pour l'enseignement, tous ouverts en version « Accès Santé ».
Fiche Mathématiques

Dispositifs de réussite (facultatif) :
Aucun aménagement de L1 sur 2 ans n'est possible dans ce parcours. On ne peut se présenter au concours d'accès aux études de santé MMOP que si on complète la L1 L.AS en 1 an.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : La licence de Mathématiques Accès Santé permet une poursuite d'études vers la 2ème année des études de santé de l'Université Lyon 1. Pour cela il faut absolument être inscrit en Licence de Mathématiques Accès Santé (L.AS), voir les informations sur le site WEB.
~~L'accès de ce parcours est possible pour les étudiants inscrits dans la mineure santé, après la L1 à la rentrée 2020 et la L2 et la L3 de la mention mathématique à partir de 2021. Il se fait sur demande (option santé) lors des voeux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail : Licence Accès Santé. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le site WEB.~~

Après une Licence de mathématiques, les poursuites d'études sont principalement en Master de mathématiques.
Il est possible de préparer les concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique, ou bien de candidater au recrutement dans des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce, ou également de préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire.
~~Il est en outre possible d'intégrer à l'issue des deux premières années de la licence de mathématiques les formations de l'Institut de Sciences Financière et d'Assurance.~~
~~Préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire est également une possibilité.~~

~~**Après une Licence d'informatique**, les poursuites d'études sont principalement un Master Informatique, parfois une école d'ingénieur, et dans une moindre mesure une insertion sur le marché du travail directement après la 3e année. Les métiers possibles après la Licence sont développeur, administrateur réseaux, administrateur bases de données, architecte système d'information, concepteur web, etc.~~
~~http://www.vocasciences.fr/lyon1~~

Liste des pièces demandées
A relire et à completer le cas échéant:

Bulletins scolaires

✔ **Module paramétré :** Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☑	☐
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides — Modifier

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	3122	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	784	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	61	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	103	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	
Ligne d'adresse 1	
Ligne d'adresse 2	
Code postal	
Commune	
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43 43, bd du 11 novembre 1918 69622 Villeurbanne Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

Portail Biosciences et Géosciences (BG2S)

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Formation entièrement à distance Formation partiellement à distance Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ?: Oui

Lien : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? : Oui Lien : https://sciences-licence.univ-lyon1.fr/assiduite

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ? : Oui Lien : https://sciences-licence.univ-lyon1.fr/assiduite

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : parcoursup.portail-SVT@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Attendus locaux (Facultatif)

Nous attirons votre attention sur le fait que les Sciences de la Vie et les Sciences de la Terre sont des sciences quantitatives et par essence **pluridisciplinaires** qui nécessitent, en complément des connaissances et compétences en SVT ou Biotechnologies et/ou Biologie du lycée, des notions avancées de physique/chimie et mathématiques **(Fractions, Equations du 1er degré, Etude d'une fonction, Dérivées, Probabilités, Trigonométrie)**. La pratique de l'anglais est recommandée.

Les éléments participant à la réussite de l'étudiant sont :
-Un goût pour les manipulations et les activités pratiques, de bonnes capacités d'observation
-Une motivation et une capacité à s'engager dans le travail nécessaire
-Une capacité à intégrer régulièrement un grand nombre de connaissances
-Une capacité d'autonomie dans ses recherches et une bonne organisation dans son travail
-Une curiosité pour les matières scientifiques (lectures de revues scientifiques, expositions...)

Pour se tester sur les notions scientifiques : https://www.faq2sciences.fr/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques Importer les CGEV du rapport public

- **Notes dans les matières scientifiques de première et de terminale**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes dans les matières scientifiques du tronc commun, spécialités, option et épreuves de spécialité (EDS), en première et terminale. Notes dans les matières scientifiques du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.

- **Niveau en anglais**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes des bulletins en anglais en première et en terminale

- **Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

-

Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Acquisition de la démarche scientifique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Type de baccalauréat

- **Capacité à exposer un raisonnement scientifique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Type de baccalauréat

Savoir-être

- **Avis du conseil de classe sur la méthode de travail, l'autonomie et la capacité à s'investir**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Avis du conseil de classe sur la capacité à réussir**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Fiche avenir

- **Projet de formation**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Langues

Langue vivante 1 Anglais ~~(ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)~~

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :
Le portail ~~Sciences de la vie et de la Terre~~ Biosciences et Géosciences (BG2S) permet d'accéder à chacune des trois mentions de Licence : Sciences de la Vie; Sciences de la Terre; Sciences de la Vie et de la Terre.
La 1ère année est commune aux trois mentions. L'orientation dans l'une des 3 mentions se fait en 2ème année et chaque mention propose plusieurs **parcours présentant une spécialisation progressive (portail lycéen)**.

- ***mention Sciences de la Vie***, ~~7~~ **10 parcours** couvrent tous les aspects des Sciences de la Vie, de l'aspect moléculaire à l'organisme entier dans son environnement :

- Biochimie
- Bio-Informatique Statistiques et Modélisation
- Biologie Cellulaire
- Biosciences, en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
- Génétique ~~et Biologie Cellulaire~~
- Microbiologie
- Neurosciences
- Physiologie
- Sciences de la Biodiversité
- Sciences du Végétal

- ***mention Sciences de la Terre***, **2 parcours** :

- Géosciences : parcours fondamental préparant à l'entrée en Master
- Méthodes appliquées en Géosciences, parcours professionnalisant

- ***mention Sciences de la Vie et de la Terre***, **un parcours unique** :

SVTU, préparant aux métiers de l'enseignement (principalement CAPES et Agrégation en SVT)

Dispositifs de réussite (facultatif) : Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons aussi une première année L1, aménagée sur 2 ans pour optimiser les chances de réussite des étudiants.
Des dispositifs d'accompagnement vers la réussite (TD de soutien, tutorat, apprentissages interactifs...) sont également proposés à tous les étudiants.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la licence, l'Université Claude Bernard Lyon 1 offre un large éventail de Masters couvrant de nombreux domaines des Sciences de la vie et/ou de la Terre avec de nombreuses perspectives professionnelles. Certains préparent aux concours de recrutement pour l'enseignement.
Après 4 semestres validés, il est possible de candidater en licence professionnelle ou en écoles d'ingénieurs.
Une préparation à l'épreuve d'admissibilité au concours des écoles vétérinaires est proposée en L~~3~~2.

Le portail ~~SVT~~(BG2S) permet une poursuite d'études vers la seconde année des études de santé de l'Université Lyon-1, après le L1 ~~à partir de 2020~~ et le L2 ou le L3 de la mention SV ou SVT ~~à partir de 2021~~. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le site WEB. En L1, l'accès à ce parcours (Option Santé) est sur demande lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail.

Débouchés professionnels

- **Dans le domaine des Sciences de la Vie**, les débouchés professionnels sont les métiers de la recherche et du développement dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, de la protection et de la gestion de l'environnement, mais aussi les métiers de l'enseignement, de la vente, du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques.
- **Dans le domaine des Sciences de la Terre**, les débouchés professionnels possibles incluent : Technicien de laboratoire en caractérisation des géo-matériaux, Technicien géologue, Chargé d'études techniques du sous-sol, Assistant hydrogéologue (Bac +3) et Géologue, Géophysicien, Enseignant, Ingénieur de recherche (Bac +5)

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1

Langues

Langue vivante 1 Anglais ~~(ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)~~

Langue vivante 2 Pas de LV2

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :
Le portail ~~Sciences de la vie et de la Terre~~ Biosciences et Géosciences (BG2S) accès Santé permet d'accéder à chacune des trois mentions de Licence : Sciences de la Vie; Sciences de la Terre; Sciences de la Vie et de la Terre.
La 1ère année est commune aux trois mentions. L'orientation dans l'une des 3 mentions se fait en 2ème année et seules les mentions SV et SVT proposent un L2 LAS. Chaque mention propose plusieurs **parcours présentant une spécialisation progressive (portail lycéen)**.

- ***mention Sciences de la Vie accès santé***, ~~7~~ **9 parcours** couvrent tous les aspects des Sciences de la Vie, de l'aspect moléculaire à l'organisme entier dans son environnement :

- Biochimie
- Bio-Informatique Statistiques et Modélisation
- Biologie Cellulaire
- ~~Biosciences, en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon~~
- Génétique ~~et Biologie Cellulaire~~
- Microbiologie
- Neurosciences
- Physiologie
- Sciences de la Biodiversité
- Sciences du Végétal

- ~~***mention Sciences de la Terre*, 2 parcours** :~~

~~- Géosciences : parcours fondamental préparant à l'entrée en Master~~
~~- Méthodes appliquées en Géosciences, parcours professionnalisant~~

- ***mention Sciences de la Vie et de la Terre***, **un parcours unique** :

SVTU, préparant aux métiers de l'enseignement (principalement CAPES et Agrégation en SVT)

Dispositifs de réussite (facultatif) : Des dispositifs d'accompagnement vers la réussite (TD de soutien, tutorat, apprentissages interactifs...) sont proposés à tous les étudiants.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : A l'issue de la licence, l'Université Claude Bernard Lyon 1 offre un large éventail de Masters couvrant de nombreux domaines des Sciences de la vie et/ou de la Terre avec de nombreuses perspectives professionnelles. Certains préparent aux concours de recrutement pour l'enseignement.
Après 4 semestres validés, il est possible de candidater en licence professionnelle ou en écoles d'ingénieurs.
Une préparation à l'épreuve d'admissibilité au concours des écoles vétérinaires est proposée en L~~3~~2.

Le portail ~~SVT~~(BG2S) accès Santé ~~-~~permet une poursuite d'études vers la seconde année des études de santé de l'Université Lyon-1, après le L1 ~~à partir de 2020~~ et le L2 ou le L3 de la mention SV ou SVT ~~à partir de 2021~~. Tous les détails relatifs à cette voie sont accessibles sur le site WEB. En L1, l'accès à ce parcours (Option Santé) est sur demande lors des vœux Parcoursup et par ordre de classement des dossiers des candidats sur les critères définis pour l'accès au portail.

Débouchés professionnels

- **Dans le domaine des Sciences de la Vie**, les débouchés professionnels sont les métiers de la recherche et du développement dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, de la protection et de la gestion de l'environnement, mais aussi les métiers de l'enseignement, de la vente, du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques.
- ~~**Dans le domaine des Sciences de la Terre**, les débouchés professionnels possibles incluent : Technicien de laboratoire en caractérisation des géo-matériaux, Technicien géologue, Chargé d'études techniques du sous-sol, Assistant hydrogéologue (Bac +3) et Géologue, Géophysicien, Enseignant, Ingénieur de recherche (Bac +5)~~

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1

Bulletins scolaires

✔ **Module paramétré :** Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française – Nature des pièces		Scolarité étrangère – Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☑	☐
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides Modifier

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	5098	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	2198	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	47	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	67	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	
Ligne d'adresse 1	
Ligne d'adresse 2	
Code postal	
Commune	
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43 43, bd du 11 novembre 1918 69622 Villeurbanne Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

Parcours Accès Spécifique Santé

Éléments liés à la formation d'inscription

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question PASS@univ-lyon1.fr

d'ordre administratif :

Responsable de formation CARMINATI Fabien

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Éléments liés à chaque formation d'accueil

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet: Non

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?: Non

Aucune

La formation propose-t-elle un aménagement de la : Non

scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier Aucune
(Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ?

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais pour non boursiers : 170 euros. (Montant pour 2020-2021)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2020-2021)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de oui

l'enseignement supérieur ?

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux PASS@univ-lyon1.fr

candidats pour toute question relevant des enseignements

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s)

Caractéristiques et Attendus

Éléments liés à la formation d'inscription

Attendus locaux (Facultatif)

Les études de PASS nécessitent des connaissances avancées dans les domaines des sciences de la vie, de physique-chimie et de mathématiques, ainsi que des connaissances en sciences humaines. La pratique de l'anglais est recommandée.

Les éléments participant à la réussite de l'étudiant sont :

-une curiosité pour les matières scientifiques mais également pour les sciences humaines
-une capacité à intégrer un grand nombre de connaissances dès la rentrée universitaire
-une capacité d'autonomie dans l'organisation de son travail

Concernant le choix des enseignements de spécialité pour le baccalauréat général, il est conseillé de choisir ses spécialités parmi les spécialités suivantes : sciences et vie de la terre, physique-chimie, mathématiques. En terminale, il est conseillé, parmi les spécialités citées précédemment, de garder les spécialités dans lesquels l'élève a le plus de chances de réussite.

Lors de l'inscription sur ParcourSup, il est nécessaire de choisir une option de mineure disciplinaire. Il est recommandé de faire plusieurs choix d'option (qui ne décomptent pas des vœux), pour augmenter les changes d'accès.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

- **Domaine scientifique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes dans les matières scientifiques de première et terminale. Prérequis basés sur les programmes obligatoires et optionnels scientifiques.

- **Domaine des compétences littéraires et argumentaires**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Notes dans les matières littéraires

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Méthode de travail**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale.

- **Acquisition de la démarche scientifique**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale

Savoir-être

- **Capacité à s'investir**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champ « capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale.

- **Aptitudes personnelles à travailler en autonomie et à s'investir**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champs « méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale.

- **Autonomie**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champs « méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale.

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Champ d'évaluation non utilisé.**

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Engagement citoyen. Engagements liés à des activités scientifiques. Engagement péri et extra-scolaire.**

Degré d'importance CGEV
Essentiel
Très important
Important
Complémentaire

Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir.

Option Chimie Lyon (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la chimie »

Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera en quatre thématiques : structure de la matière (atomes, solides cristallisés, états de la matière), base de chimie organique (nomenclature, stéréochimie, effets électroniques), réactions chimiques (avancement, 1er et 2eme principe) et équilibres chimiques. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure chimie peuvent être admis en L2 Chimie de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Pour plus d'information : Licence mention Chimie

Option Chimie Campus Bourg-en-Bresse (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Bourg-en-Bresse.

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la chimie »

Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera en quatre thématiques : structure de la matière (atomes, solides cristalisés, états de la matière), base de chimie organique (nomenclature, stéréochimie, effets électroniques), réactions chimiques (avancement, 1er et 2eme principe) et équilibres chimiques. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure chimie peuvent être admis en L2 Chimie de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Pour plus d'information : Licence mention Chimie

Option Physique Lyon (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour la physique »

Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera suivant quatre thématiques : mathématiques, optique géométrique, électricité et mécanique. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure physique peuvent être admis en L2 Physique de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Pour plus d'information : Licence mention Physique

Option Mathématiques Lyon (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux des mathématiques »

Cette UE (sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, et travaux pratiques) de fondamentaux des mathématiques se décompose en 2 parties

- Partie 1 : Calculs algébriques, nombres complexes, bases de logique, applications, arithmétique, polynômes sur R ou C, pratiques sur les fonctions usuelles, suites réelles, limite et continuité des fonctions, dérivabilité

- Partie 2 : calcul matriciel, espaces vectoriels, applications linéaires, les réels, fractions rationnelles, fonctions réelles, intégration, Formules de Taylor, Equations différentielles

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure mathématiques peuvent être admis en L2 Mathématiques de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie). En L3, trois parcours de la Licence de Mathématiques sont ouverts en « Accès Santé » :

Mathématiques générales et Applications, Mathématiques-Informatique et Mathématiques pour l'enseignement.

Pour plus d'information : Licence mention Mathématiques

Option Droit Lyon (Lyon 3)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Droit » (conventionnement avec l'Université Jean Moulin Lyon 3)

La mineure disciplinaire « droit » vise à donner les prérequis fondamentaux nécessaires à une admission en 2e année de licence de droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Elle se compose de trois cours magistraux : introduction au droit, droit civil, droit constitutionnel, assortis de travaux dirigés destinés à commencer l'apprentissage de la méthodologie juridique.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure droit peuvent être admis en L2 Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Pour plus d'information : Licence mention Droit

Option Psychologie Lyon (Lyon 2)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Pscychologie » (conventionnement avec l'Université Lumière Lyon 2)

Cette formation s'adresse aux étudiant.e.s intéressé.e.s par l'étude scientifique des comportements humains dans leurs contextes familiaux, sociaux, organisationnels et culturels. Le principal objet d'étude étant de comprendre les relations entre la pensée, la connaissance, les émotions, l'environnement et les conduites des individus. Une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure psychologie peuvent être admis en L2 Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2 (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Pour plus d'information : Licence mention Psychologie

Option Sciences Cognitives Lyon (Lyon 2)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire « Sciences Cognitives » (conventionnement Lyon 2)
Cette formation s'adresse aux étudiant.e.s intéressé.e.s par l'étude scientifique et multidisciplinaire de la cognition et des comportements humains. Le principal objet d'étude est de comprendre le fonctionnement cognitif humain, normal et pathologique, et son rôle dans les activités quotidiennes, sociales, scolaires et professionnelles, mais aussi en interaction avec les machines et les environnements numériques. Une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique et une rigueur méthodologique.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure sciences cognitives peuvent être admis en L2 sciences cognitives de l'Université Lyon 2 (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Option Sciences de la Vie et Humanités Lyon (Ucly)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : "Sciences de la Vie et Humanités » (conventionnement avec l'Institut Catholique de Lyon)

La mineure disciplinaire proposée viendra compléter les enseignements théoriques en sciences fondamentales de la licence PASS par deux blocs intitulés « cellule normale et pathologique » et « diversité des êtres vivants et évolution » et proposera un troisième bloc intitulé « Humanités » comprenant une partie sur l'éthique et une partie sur les neurosciences.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure sciences de la vie peuvent être admis en L2 Sciences de la Vie et Humanités de l'Ucly, avec ou sans accès santé. Attention, les inscriptions en L2 ou L3 à l'Ucly se font selon les tarifs d'inscription de l'Ucly. En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Pour plus d'information: www.estbb.fr

Option Sciences du Vivant et Environnement (SVE) Lyon (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Science du Vivant et Environnement (SVE) » permettant l'accès en L2 aux trois mentions de Licence du portail SVT: Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre.

Cette UE proposera un enseignement fondamental dans les disciplines des sciences du vivant et ses interactions avec l'environnement : le contenu sera organisé autour de 4 chapitres sur les thématiques suivantes: Interactions Homme-Microorganismes, adaptation immunitaire et physiologique; Histoire de la vie et évolution; Biodiversité; Interactions Homme-Environnement.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure SVE peuvent être admis en L2 accès santé Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre (uniquement sans accès santé) de l'UCBL. En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé, y compris en filière kinésithérapie, pourra être tentée à nouveau.

Pour plus d'information : Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre

Option Sciences du Vivant et Environnement (SVE) Campus Bourg-en-Bresse (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), Bourg-en-Bresse.

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Science du Vivant et Environnement (SVE) »

Cette UE proposera un enseignement fondamental dans les disciplines des sciences du vivant et ses interactions avec l'environnement : le contenu sera organisé autour de 4 chapitres sur les thématiques suivantes: Interactions Homme-Microorganismes, adaptation immunitaire et physiologique; Histoire de la vie et évolution; Biodiversité; Interactions Homme-Environnement.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure SVE peuvent être admis en L2 accès santé Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre (uniquement sans accès santé) de l'UCBL. En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé, y compris en filière kinésithérapie, pourra être tentée à nouveau.

Pour plus d'information : Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de la Terre

Option Sciences pour la Santé Lyon (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Sciences pour la santé »

Cette UE proposera un contenu qui sera organisé autour de chapitres sur les thématiques suivantes : mathématiques ; informatique ; sciences de la donnée ; dispositifs médicaux ; connaissances du système de santé et des secteurs sanitaire et social; prévention de la santé et du handicap.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure sciences pour la santé peuvent être admis en L2 « Santé connectée », ou et « accompagnement des patients dans le parcours de soin » (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (pour la filière kinésithérapie, uniquement en L2).

Pour plus d'information : Licence Sciences pour la santé

Option (EEEA) Lyon (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « Fondamentaux pour l'ingénierie E-EE-A»

Cette UE propose un enseignement fondamental qui se déclinera suivant quatre thématiques : mathématiques, bases de physique, électricité et électromagnétisme statique. Les enseignements seront organisés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure EEEA peuvent être admis en L2 EEEA de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec accès santé, la sélection aux études de santé pourra être tentée à nouveau (sauf pour la filière kinésithérapie).

Pour plus d'information : https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/mention-700/electronique-energie-electrique-automatique.html

Option (STAPS) Lyon (Lyon 1)

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

L'enseignement s'effectue sur 2 semestres (principalement cours magistraux, et quelques travaux dirigés), à Lyon (Faculté Lyon Est ou Lyon Sud selon la ville de résidence).

Le semestre 1 est sanctionné par un examen à la mi-décembre, le semestre 2 par un examen en avril (sessions de rattrapage : fin juin début juillet). L'enseignement comporte un tronc commun (10 UE), 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats de l'examen du S1 en fonction du profil envisagé (médecine-kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), et un module à choisir de mineure disciplinaire permettant la poursuite d'études en licence. Tronc commun : sciences humaines et sociales/santé publique ; biochimie/biologie moléculaire ; biostatistiques ; médicaments et autres produits de santé ; cellules et tissus ; anglais ; projet étude ; biophysique ; anatomie ; physiologie. L'UE de mineure disciplinaire est choisie dès l'inscription sur ParcourSup (option choisie). Le redoublement n'est pas permis en PASS.

Mineure disciplinaire : « STAPS »

Cette UE propose plusieurs enseignements complémentaires en lien avec les compétences à valider en première année STAPS : psychologie du développement, histoire du sport, théorie des activités physiques et sportives, pratique des activités physiques et sportives. Enseignements sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés en ligne pour les 3 premières UE. Pour la pratique sportive (30 étudiants en demi-fond et 30 étudiants en natation) un entraînement pratique régulier sera nécessaire.

Portail lycéen accès études de santé

Dispositifs de réussite (facultatif) :

Le Tutorat Santé est un service universitaire de préparation, d'entraînement et d'accompagnement des étudiants en PASS pour l'entrée en étude de santé. Il est mis en place par les étudiants en collaboration avec les enseignants des facultés. Le Tutorat a pour vocation de préparer au mieux chaque étudiant en PASS aux examens d'entrée en filière de santé.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé (médecine - kinésithérapie ; odontologie ; pharmacie ; maïeutique), les étudiants ayant validé l'intégralité des 60 crédits ECTS de l'année PASS et suivant la mineure STAPS peuvent être admis en L2 STAPS de l'UCBL (avec ou sans accès santé). En fin de L2 ou L3 avec ou sans accès santé, la sélection aux études de santé, y compris en filière kinésithérapie, pourra être tentée à nouveau.

Pour plus d'information : https://lyceens.univ-lyon1.fr/formation/sport/licence-staps

Liste des pièces demandées

A relire et à compléter le cas échéant:

Bulletins scolaires

Module paramétré :

Modifier

Les bulletins des classes de première et de terminale des scolarités françaises font obligatoirement partie des éléments demandés aux candidats.

Personnaliser : (Sélectionner les bulletins scolaires en fonction de la scolarité du candidat)

Niveau d'étude	Scolarité française Nature des pièces		Scolarité étrangère Nature des pièces	
	Saisie en ligne	Non demandé	Saisie en ligne	Non demandé
Première	☑	☐	☑	☐
Terminale	☑	☐	☑	☐
Année préparatoire aux études supérieures	☑	☐		
Enseignement supérieur	☑	☐	☑	☐

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Pièces demandées

Module paramétré :

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions
Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.		

Ajouter une pièce justificative pour cette formation

Dossier

Module paramétré :

Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	11088	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	782	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	149	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé
Profil Terminale Etranger	341	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Adresse de retour des dossiers

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité PASS

Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	Université Claude Bernard Lyon 1
Ligne d'adresse 1	8 avenue Rockefeller
Ligne d'adresse 2	
Code postal	69373
Commune	LYON
Cedex	Cédex 08
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité PASS 8 avenue Rockefeller 69373 LYON Cédex 08

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

Double Licence – Mathématiques/Economie

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif :

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ?Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :
https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros + 113 euros (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : matheco@univ-lyon1.fr

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Attendus locaux (Facultatif)

A compléter le cas échéant (3500 caractères maximum)

- Maîtriser un socle de connaissances disciplinaires comparables à celles de la « spécialité Mathématiques » de terminale. L'option « Mathématiques Expertes » est aussi appréciée. La spécialité de baccalauréat « Sciences économiques et sociales » n'est pas un prérequis, mais une forte motivation pour l'Économie est indispensable pour la réussite de cette double licence : les Mathématiques apportent la rigueur au raisonnement dans l'étude des problèmes et des enjeux économiques. Elles apparaissent dans la modélisation économique et interviennent dans la gestion et la prise de décision des institutions, des entreprises ou encore pour extraire de l'information à partir des données disponibles. Le recours aux mathématiques permet donc de développer des outils appliqués pour appréhender et agir sur le réel.

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel.

- Avoir des capacités de modélisation et d'abstraction.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

- **Critère 1 - Résultats en mathématiques Essentiel**
  Notes en mathématiques de première et terminale

- **Critère 2 - Evolution des résultats de mathématiques Très important**
  - Notes en mathématiques de première et terminale

- **Critère 3 - Classement du candidat dans sa classe en mathématiques, avec prise en compte du niveau de la classe Très important**
  - Moyenne de la classe en mathématiques

- **Critère 4 - Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat Très important**
  - Notes de français

- **Critère 5 - Résultats en sciences économiques et sociales Complémentaire**
  - Notes de spécialité de première et terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Critère 1 - Acquisition de la démarche scientifique Très Important**
  - Notes des disciplines scientifiques de première et terminale

- **Critère 2 - Qualité de la rédaction et de l'orthographe Important**
  - Notes de français
  - Notes de philosophie

- **Critère 3 - Qualité de l'expression en langue étrangère Complémentaire**
  - Notes de Langues vivantes

Savoir-être

- **Critère 1 Capacité à s'investir Important**
  - Fiche avenir

- **Critère 3 Capacité d'organisation Important**

- Fiche avenir

- **Critère 3 Autonomie Important**
  - Fiche avenir

- **Critère 3 Curiosité intellectuelle Très Important**
  - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Critère 1 - Connaissance des exigences et du contenu de la formation Complémentaire**
  - Lettre de motivation
  - Fiche avenir
- **Critère 2 - Capacité à réussir dans la formation Important**
  - Fiche avenir
- **Critère 3 - Adéquation du projet au contenu de la formation Complémentaire**
  - Lettre de motivation

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Critère 1 - Engagement dans des activités extra-scolaire Complémentaire**
  - Lettre de motivation
  - Fiche avenir

Langues

Langue vivante 1 Anglais ou autre langue
Langue vivante 2 Anglais si non suivi en LV1

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation **Contenu et organisation des enseignements pour la formation : *A compléter (1700 caractères maximum)***

La double licence Mathématiques et Économie (site web : http://matheco.univ-lyon1.fr) est une formation exigeante en trois ans qui a pour objectif de délivrer deux diplômes : un en Mathématiques et un en Économie. Cette double licence comporte 27 ECTS supplémentaires par rapport à une licence classique (l'équivalent de 700 à 800 heures de travail en plus pour les étudiants), pour un total de 207 ECTS. Les capacités d'accueil sont limitées, ce qui permet un suivi renforcé des étudiants.
Cette formation a pour objectif d'apporter aux étudiants les compétences de base en mathématiques, économie, statistiques et informatiques pour traiter des données et de leur fournir les outils pour analyser les problèmes et enjeux économiques contemporains. Elle est dispensée en français à l'université Claude Bernard Lyon 1 par des enseignants-chercheurs du département de Mathématiques et de l'Institut de Science Financière et d'Assurances.
Les enseignements regroupent les matières principales de la licence de mathématiques (analyse, algèbre, probabilités, statistiques) et d'économie (microéconomie, macroéconomie, analyse financière, gestion). En plus des enseignements spécifiques dans ces disciplines, les étudiants bénéficient d'une formation en informatique et en anglais.
La formation est organisée avec des cours magistraux en amphithéâtre, des travaux dirigés en petit groupe et des présentations orales.
Un stage est intégré au cursus. Ce stage se déroule dans un laboratoire, une entreprise ou autre institution et représente pour l'étudiant un premier contact avec le monde professionnel. Un service spécifique de l'université Lyon 1 guide les étudiants dans leurs démarches relatives au stage.

Dispositifs de réussite (facultatif) : *A compléter (1500 caractères maximum)*

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : *A compléter (1500 caractères maximum)*

Cette double licence permet de se positionner sur l'offre de nombreux masters (en mathématiques, économie et gestion quantitative, science des données) y compris à l'international. Une poursuite d'études dans les écoles d'actuariat, de commerce ou d'ingénieurs est aussi possible. La formation répond aux besoins des entreprises avec un profil alliant la rigueur des mathématiques et la maitrise de questions variées d'économie appliquée : santé, ressources humaines, environnement, industrie, assurances, finance, réseau, plateformes numériques, services aux entreprises.
Voir site web : http://matheco.univ-lyon1.fr

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Eléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

Sélectivité de la formation : Non sélective

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	1833	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	341	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	15	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	25	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

ℹ Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

ℹ Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43

ℹ Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	
Ligne d'adresse 1	
Ligne d'adresse 2	
Code postal	
Commune	
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43 43, bd du 11 novembre 1918 69622 Villeurbanne Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

Paramétrage Parcoursup 2022

DEUST Préparateur en pharmacie

Contact administratif

Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif : Mme Claire IACOUZZO-PAOLI (claire.iacouzzo-paoli@univ-lyon1.fr)

Responsable de formation CARMINATI Fabien
à sélectionner parmi les utilisateurs de votre établissement ayant le droit de paramétrage sur la formation (en lecture ou en écriture)

Adresse e-mail : fabien.carminati@univ-lyon1.fr

Numéro de téléphone : +33472432877

Numéro de téléphone mobile : +33625240687

Le responsable de formation est-il nouvellement désigné ? Non

Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non

Aménagements proposés aux publics avec un profil particulier

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance ? Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ou autres catégories de sportifs qui sont engagées dans un projet sportif de haute performance : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ?Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) ?Oui

Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour d'autres publics ayant un profil particulier (Etudiant entrepreneur, salarié, ...) :
https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

Référent handicap

Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

Frais de scolarité par année

Frais pour non boursiers : 170 euros + 113 euros (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les boursiers : Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2021-2022)

Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui

Contacts pour des informations relatives aux enseignements

Adresse mail d'un correspondant pédagogique fourni aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : Pr Christelle MOUCHOUX – christelle.mouchoux@chu-lyon.fr)

Informations sur le(s) ambassadeur(s) étudiant(s) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

Caractéristiques et Attendus

Cadrage national des attendus

Afficher/Masquer

Attendus locaux (Facultatif)

Attendus nationaux
Disposer d'une bonne maîtrise des compétences attendues en sciences et /ou technologie : sciences de la vie - chimie - physique - mathématiques
Disposer de compétences de communication dans l'expression orale et écrite en français
Savoir s'organiser dans le travail personnel et collectif
Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Savoir développer le contact, savoir être à l'écoute

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

- **Critère 1**
  Résultats de 1ère et terminale ou, pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies

  Degré d'importance CGEV – Essentiel

  Elément pris en compte pour évaluer ce critère: Notes de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et des matières ayant trait à la science et à la biologie. - Notes de langues (anglais), - Notes obtenues aux deux épreuves écrites anticipées du baccalauréat concernant les spécialités des matières citées précédemment. - Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

- **Critère 2**
  Epreuves anticipées du baccalauréat

  Degré d'importance CGEV – Essentiel

  Elément pris en compte pour évaluer ce critère: Notes en français (écrit et oral)

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

- **Critère 1**
  Méthode de travail et capacité à réussir

  Degré d'importance CGEV – Important

  Elément pris en compte pour évaluer ce critère : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche avenir, champ « Méthode de travail » et « Capacité à réussir ». Fiche de suivi de réorientation et de reprise d'étude.

Savoir-être

- **Critère 1**
  Autonomie dans le travail, compétences relationnelles et adaptabilité, implication, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés

  Degré d'importance CGEV – Important

  Elément pris en compte pour évaluer ce critère : Appréciations des professeurs de lycées sur les bulletins ou sur les documents fournis par les candidats en réorientation post-bac ou professionnelle. Fiche avenir : champs « Capacité à s'investir » et « autonomie ».

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

- **Critère 1**

Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier

Degré d'importance CGEV – Très important

Elément pris en compte pour évaluer ce critère : Projet de formation motivé et en adéquation avec le cursus. Connaissance du métier et/ou de la formation. Expériences professionnelles ou stages dans le domaine de la santé. Intérêt pour la formation via les moyens de communication disponibles. Parcours scolaire et universitaire.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

- **Critère 1**

Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expérience d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives et culturelles.

Degré d'importance CGEV – Important

Elément pris en compte pour évaluer ce critère: Fiche avenir : champ « « Engagement citoyen ». Rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Langues

Langue vivante 1 Anglais professionnel
Langue vivante 2 : -

Niveau de français requis B2

Caractéristiques de la formation

DEUST 1 – 40 ECTS (décrit ci-dessous) + 20 ECTS en milieu professionnel (apprentissage):

UESciences pharmaceutiques et pratiques officinales 120h

Thématiques - Niv 1

Ophtalmologie, Dermatologie, Neurologie, Psychiatrie, ORL

Méthodologie **:** vocabulaire scientifique et médicale, commentaire d'ordonnance, outils professionnels, calculs de concentration, informatique/outils métier

UESciences du médicament 140h

Pharmacognosie, Toxicologie, Pharmacologie, Chimie, Préparation

UESciences du vivant 100h

Microbiologie, Immunologie, Botanique, Reconnaissances Plantes, Organisation du système vivant, Biochimie

UEPosture et communication du professionnel de santé 40h

Projet professionnel

Communication, prosture professionnelle

Commentaire d'ordonnance/analyse de la demande patient/mise en situation professionnelle

Sujet d'actualité officinale

Anglais professionnel

DEUST 2 – 40 ECTS (décrit ci-dessous) + 20 ECTS en milieu professionnel (apprentissage):

UESciences pharmaceutiques et pratiques officinales 160h

Thématiques - Niv 2

Digestif, Néphrologie/urinaire, Infectieux, Cardiologie, Pneumologie, Oncologie, Gynéco-obstétrique

UEVie de l'officine 100h

Gestion, Législation du travail, Législation professionnelle, Logiciels Métier

Mutuelle/Sécurité sociale/Tiers payants

UEPrise en charge du patient au comptoir 100h

1er secours : SST, Introduction aux méthodes alternatives, Applications à la dispensation sans ordonnance au comptoir

UEPosture et communication du professionnel de santé 40h

Projet professionnel

Communication, travail en équipe

Commentaire d'ordonnance/analyse de la demande patient/mise en situation professionnelle

Analyse de la littérature scientifique et professionnelle

Anglais professionnel

Dispositifs de réussite (facultatif) : *A compléter (1500 caractères maximum)*

Les bacheliers issus de bacs professionnels bénéficieront d'un accompagnement pédagogique adapté au cours du DEUST 1.

Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels : *A compléter (1500 caractères maximum)*

Des réflexions/discussions sont actuellement en cours au niveau national ayant pour objectif de structurer une licence, suite au DEUST préparateur/technicien en pharmacie, avec un parcours Officine et un parcours Hôpital.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Eléments préalables à l'admission

Sélectivité de la formation

Sélectivité de la formation : Non sélective

Capacités

Année universitaire 2021-2022 Session Parcoursup 2021		Session Parcoursup 2022	
		Capacité d'accueil totale :	
Places proposées sur Parcoursup :		- Dont places proposées sur Parcoursup :	SEPR – CFA de Lyon: 280 CFA de Nantua: 26 IMSE – CFA de Saint Etienne: capacité à confirmer (125)
Nombre total d'inscrits :			
- Dont inscrits via Parcoursup :			
- Dont inscrits hors Parcoursup :			

Liste des pièces demandées

Les bulletins scolaires des candidats sont récupérés sous forme electronique. Les notes et appreciations sont remontées par l'établissement d'origine ; si tel n'est pas le cas, le candidat en effectue la saisie.

Tous les bulletins des classes de Première, de Terminale sont par défaut fournis à la formation.

Il est possible de personnaliser les choix pour les années d'études du supérieur et/ou pour les scolarités étrangères. Dès lors que les bulletins des scolarités étrangères sont demandés, les candidats concernés devront en plus de la saisie en ligne de leurs bulletins, téléverser dans leur dossier de candidature une version scannée des bulletins.

Pièces demandées

✔ **Module paramétré :**

Liste des pièces

Eléments de base du dossier	Format	Description
Dossier commun Parcoursup		Informations correspondant au dossier Parcoursup du candidat, constitué avant d'exprimer des candidatures : Etat civil, coordonnées, scolarité actuelle et antérieure, diplôme, ...
Informations candidature		Informations standard sur la candidature effectuée : date de candidature, candidature confirmée ou non, date de confirmation, ...

Pièces normalisées	Format	Actions
✔ Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français		Par défaut
✔ Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français		Par défaut
✔ Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)		Par défaut
✔ Projet de formation motivé		Par défaut
✔ Fiche Avenir		Par défaut

Pièces induites	Format		Actions
Bulletins de première		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.	Accéder au module
Bulletins de terminale		Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que les bulletins des 2 premiers trimestres ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.	Accéder au module
Bulletins de MAN			Accéder au module
Bulletins du supérieur			Accéder au module
Informations SHN		Informations relatives aux sportifs de haut niveau	Accéder au module
Informations AHN		Informations relatives aux artistes de haut niveau	Accéder au module
Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études		Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	

Pièces complémentaires	Format	Actions

Vous n'avez configuré aucune pièce spécifique pour cette formation.

Dossier

✔ **Module paramétré :** Modifier

Affichage des listes de pièces par profil

Profil	Nombre candidats (2021)	Liste des pièces papier	Liste des pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	1833	Aucune pièce papier	• Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	341	Aucune pièce papier	• Copie des résultats du Baccalauréat. • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage • Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études
Profil Supérieur Etranger	15	Aucune pièce papier	• Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat • Année 2019-2020 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale • Année 2021-2022 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage
Profil Terminale Etranger	25	Aucune pièce papier	• Année 2020-2021 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première • Année 2021-2022 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale • Projet de formation motivé • Questionnaire d'auto-évaluation en Sciences - Attestation de passage

Adresse de retour des dossiers

Adresse de retour des dossiers

ℹ Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

ℹ Vous pouvez ajouter un complément d'adresse spécifique pour cette formation, qui sera affiché en dessous du nom de l'établissement dans l'adresse de retour.
(par exemple "Dossier BTS MUC")

Complément d'adresse pour le retour des dossiers Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43

ℹ Vous pouvez si vous le souhaitez spécifier une adresse de retour différente de celle de l'établissement pour cette formation.
Une prévisualisation de l'adresse de retour est affichée ci-dessous.

Nom complet	
Ligne d'adresse 1	
Ligne d'adresse 2	
Code postal	
Commune	
Cedex	
Prévisualisation de l'adresse de retour des dossiers :	Université Claude Bernard Lyon 1 Scolarité Licence STS - Bâtiment Quai 43 43, bd du 11 novembre 1918 69622 Villeurbanne Cedex

Afficher/Masquer les aides

Modifier

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-259

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE D'HORMONOLOGIE ET DE RADIOANALYSE

1 - Exposé des motifs :
Cette formation a pour double but de former des pharmaciens, des médecins et d'autres professionnels :
i) aux indications et à la réalisation des dosages hormonaux,
ii) à l'utilisation de radioéléments artificiels pour réaliser des analyses de biologie médicale (option).

Les cours seront composés d'enseignements d'endocrinologie, d'hormonologie, de cas clinico-biologiques d'illustration et en option un enseignement spécifique sur les radioisotopes (100h + 10 h pour l'option).

Pour les candidats à option radioanalyse, la formation comprend un stage pratique d'une durée de 2 mois dans un laboratoire de radioanalyse ayant l'agrément « radioimmunologie ». Les personnes travaillant dans un laboratoire de radioanalyse agréé peuvent être dispensées de stage après accord des responsables pédagogiques.

A noter le besoin des biologistes médicaux de mieux appréhender l'immunoanalyse et la spectrométrie de masse adaptée à l'hormonologie.
D'autre part, la filière maladies rares endocriniennes FIRENDO a sollicité le groupe de biologie spécialisée de la Société Française de Médecine Nucléaire (dont plusieurs membres ont créé ce DIU) pour exprimer leur besoin en termes de formation à l'hormonologie.
D'autre part, ce DIU permettra par son option radioanalyse associée à la formation dispensée à l'INSTN de Saclay de pouvoir obtenir l'agrément pour la détention et la manipulation de sources de radioisotopes à des fins de diagnostic (Arrêté du 30 novembre 2011 portant homologation de la décision no 2011-DC-0238 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 23 août 2011 relative aux qualifications au sens de l'article R. 1333-38 du code de la santé publique requises pour les personnes responsables d'une activité nucléaire à des fins médicales). Ainsi, un certain nombre de biologistes ont émis leurs souhaits de s'inscrire à ce DIU afin de pouvoir pérenniser une activité de biologie nécessitant l'utilisation de radioisotopes.

2 - Public visé : médecins, pharmaciens et autres professionnels de santé (étude de la candidature au cas par cas)

3 - Budget prévisionnel-tarifs

1- Formation Initiale (FI) : 600€ Droits universitaire inclus
2- Formation Continue (FC) : 1600€ Droits universitaire inclus
3- option radioanalyse : 200€

4 - Mode d'organisation de l'enseignement avec l'Université de Bordeaux
Les enseignements se font conjointement avec l'Université de Bordeaux de janvier à septembre chaque année universitaire

5 - Les objectifs de la formation
A la fin de l'enseignement, l'apprenant sera capable de savoir appréhender :
- les indications et la réalisation des dosages hormonaux,
- l'utilisation de radioéléments artificiels pour réaliser des analyses de biologie médicale (option) :
Comprendre et mettre en oeuvre un dosage hormonal
Comprendre la physiopathologie endocrinienne pour rendre un résultat biologique pertinent
Concevoir le choix d'une technique analytique en hormonologie
Dépister et corriger une interférence analytique
Comprendre et utiliser un isotope radioactif en biologie

6 - Programme de l'enseignement :
- TRONC COMMUN : Enseignement théorique e-learning et présentations de cas cliniques mensuels (100 heures)
- OPTION RADIOANALYSE : Enseignement théorique e-learning/ Stage : 2 mois
- Enseignement pratique (volume horaire) : 280 Heures

7 - Lieux d'enseignement : Les cours seront intégralement dispensés sous forme d'e-learning avec, mensuellement, un regroupement sous forme de visioconférence de 4h comprenant la présentation de cas cliniques par les participants et une séance de question réponse.

8- Modalités du contrôle des connaissances
L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

Conditions d'obtention du diplôme :
Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens (un état des lieux des temps de connexion devra être extrait de la plateforme Formatoile.

Nombre de sessions : 2 sessions : Juin et Septembre
Forme des modalités de contrôles (session 1 et 2) :

1- Une épreuve de contrôle de connaissances (par un examen sur la plate-forme d'e-learning Formatoile (Université de Bordeaux),
2- Un mémoire d'une vingtaine de pages (par exemple un cas clinico-biologique bien documenté, une mise au point de méthode, une étude bien ciblée sur une extraction de données, ...) dont l'objet & le plan / seront à valider au préalable par l'équipe pédagogique
3- Option radio analyse : Un mémoire de stage uniquement pour les candidats qui présentent l'option radioanalyse.

Les épreuves de l'INSTN sont à valider indépendamment.

- Barème de chaque épreuve citée ci-dessus

1- Contrôle des connaissances : note de 10/20 exigée
2- Mémoire (cas clinique / VDM) : note de 10/20 exigée
3- Pour option radioanalyse :
   a. mémoire de stage : notes de 10/20 exigées
   b. Validation du stage par le maître de stage
   c. Validation des UE de l'INSTN (10/20) (gestion par INSTN)

Si une épreuve écrite est prévue, voire le nombre de questions et le barème de chacune
Une épreuve sur plateforme en ligne est prévue : étude de 5 cas cliniques avec 5 à 10 questions associées (QCM, QROC, QROL) dans des dossiers types dossiers progressifs

Les conditions d'obtention du diplôme : Moyenne générale
Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes :

4- En cas de non validation du stage mais validation des épreuves écrites, ces dernières restent conservées uniquement pour l'année universitaire suivante.
5- En cas de non validation des épreuves écrites mais validation du stage, ce dernier reste conservé uniquement pour l'année universitaire suivante.
6- L'obtention du diplôme n'est effective qu'après validation de toutes les épreuves.
7- En cas d'absence lors des épreuves de juin (décomptées en tant que première session), l'étudiant sera convoqué à la session de septembre. En cas d'échec à cette dernière session il devra se réinscrire.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du Conseil de l'ISPB en date du 25 novembre 2021 ;
Vu l'avis favorable du CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Annexes

MAQUETTE DE REGLEMENTATION POUR UN DU / D.I.U.

(Merci de vous reporter à la note explicative jointe pour compléter la maquette)

Les annexes demandées sont obligatoires. Certaines ne sont pas fournies et sont à rédiger.

Le volume horaire annuel de l'enseignement pour un Diplôme Universitaire ou un Diplôme Inter Universitaire est supérieur à 100 heures.

Lorsque le volume est inférieur à 100 heures, l'appellation est Attestation d'Etudes Universitaires.

La validation du DU/DIU en DPC est-elle souhaitée ?

❑ Oui : vous devez compléter la partie A et B de la maquette.

■ Non : vous devez compléter seulement la partie A de la maquette.

PARTIE A : CONDITIONS GENERALES

Paragraphe 1 - Intitulé du Diplôme : DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE D'HORMONOLOGIE ET DE RADIOANALYSE

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES – DESC – CAPACITE)

Université(s) impliquée(s) :

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier.

Joindre la convention complétée et signée. Convention fournie. – annexe 1

Université de Bordeaux et Université Lyon 1 (convention en cours de signature à Bordeaux)

Résumé du projet :

Cette formation a pour double but de former des pharmaciens, des médecins et d'autres professionnels :
i) aux indications et à la réalisation des dosages hormonaux,
ii) à l'utilisation de radioéléments artificiels pour réaliser des analyses de biologie médicale (option).

Les cours ont lieu de janvier à septembre de l'année universitaire et seront composés d'enseignements d'endocrinologie, d'hormonologie, de cas clinico-biologiques d'illustration et en option un enseignement spécifique sur les radioisotopes (100h + 10 h pour l'option). Les cours seront intégralement dispensés sous forme d'e-learning avec, mensuellement, un regroupement sous forme de visioconférence de 4h comprenant la présentation de cas cliniques par les participants et une séance de question réponse.

Pour les candidats à option radioanalyse, la formation comprend un stage pratique d'une durée de 2 mois dans un laboratoire de radioanalyse ayant l'agrément « radioimmunologie ». Les personnes travaillant dans un laboratoire de radioanalyse agréé peuvent être dispensées de stage après accord des responsables pédagogiques.

Paragraphe 2 - Responsable pédagogique et intervenants

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Celui-ci et les intervenants doivent préciser leur expérience sur le thème de la formation et joindre leur CV.

Joindre obligatoirement le CV des intervenants et les déclarations de liens d'intérêt

Nom et qualité des intervenants – annexe 2

Université Lyon 1

Nom et prénom du responsable Universitaire : **Monsieur le Docteur Karim CHIKH**
Spécialité : Service de Biochimie et Biologie Moléculaire, bat 3D Centre de Biologie Sud, Hôpital Lyon Sud
Tel : 04 78 86 21 69 / 36 21 69
E-mail : karim.chikh@univ-lyon1.fr
UFR de rattachement : Département des Sciences Biomédicales B, faculté de Pharmacie de Lyon-ISPB

Université de Bordeaux :

Nom et prénom du responsable Universitaire : **Monsieur le Docteur Jean-Benoît CORCUFF**
Spécialité : Service de *Médecine Nucléaire, Hôpital Haut-Lévêque*
Tel : Tél. :05 57 65 68 25
E-mail : *jean-benoit.corcuff@u-bordeaux.fr*
UFR de rattachement : UFR de Sciences Médicales, Université de Bordeaux

Coordinateur du diplôme (si différent du responsable universitaire) **: Karim CHIKH**
Concepteur du programme : **Jean-Benoît CORCUFF**

Composition de l'équipe pédagogique formant le conseil pédagogique du DIU. Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement : annexe 3

Paragraphe 3 - Analyse des besoins

Décrire la justification de ce programme (directive référencée du Ministère, étude des besoins des professionnels …).

Joindre l'avis du Collège de spécialité – annexe 4

Besoin des biologistes médicaux de mieux appréhender l'immunoanalyse et la spectrométrie de masse adaptée à l'hormonologie.

D'autre part, la filière maladies rares endocriniennes FIRENDO a sollicité le groupe de biologie spécialisée de la Société Française de Médecine Nucléaire (dont plusieurs membres ont créé ce DIU) pour exprimer leur besoin en termes de formation à l'hormonologie.

D'autre part, ce DIU permettra par son option radioanalyse associée à la formation dispensée à l'INSTN de Saclay de pouvoir obtenir l'agrément pour la détention et la manipulation de sources de radioisotopes à des fins de diagnostic (Arrêté du 30 novembre 2011 portant homologation de la décision no 2011-DC-0238 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 23 août 2011 relative aux qualifications au sens de l'article R. 1333-38 du code de la santé publique requises pour les personnes responsables d'une activité nucléaire à des fins médicales). Ainsi, un certain nombre de biologistes ont émis leurs souhaits de s'inscrire à ce DIU afin de pouvoir pérenniser une activité de biologie nécessitant l'utilisation de radioisotopes.

Paragraphe 4 - Objectifs pédagogiques de la formation (les formuler en verbes d'action)

Préciser les objectifs que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaitre, mettre en place, réaliser…). Ceux-ci doivent être exprimés avec précision et clarté.

Cette formation a pour double but de former des pharmaciens, des médecins biologistes et d'autres professionnels :
i) aux indications et à la réalisation des dosages hormonaux,
ii) à l'utilisation de radioéléments artificiels en vue de réaliser des analyses de biologie médicale

		Comprendre et mettre en oeuvre un dosage hormonal	Comprendre la physiopathologie endocrinienne pour rendre un résultat biologique pertinent	Concevoir le choix d'une technique analytique en hormonologie	Dépister et corriger une interférence analytique	Comprendre et utiliser un isotope radioactif en biologie
Endocrinologie	Hypophyse Thyroïde …	2	3	1	1	1
Isotopes radioactifs	Traceurs Autres applications	1	1	1	1	3
Hormonologie	Immunodosages LCMS Qualité	3	1	3	3	2
Cas clinico-biologique		2	2	2	3	1
Pour aller plus loin		1	2	2	1	1

Légende : cotation 1 à 3 selon l'importance de chaque objectif selon le chapitre du programme.

Paragraphe 5 - Durée de l'enseignement

Préciser la durée totale du programme de la première à la dernière étape du programme.

10 Janvier à 30 septembre 2021

Paragraphe 6 - Programme et calendrier de la formation

Joindre le programme détaillé (Thèmes abordés, modules, volume horaire, nom des intervenants par module etc.) et le calendrier détaillé : annexe 5

Préciser le total d'heures :

- TRONC COMMUN : Enseignement théorique e-learning et présentations de cas cliniques mensuels (100 heures)
- OPTION RADIOANALYSE : Enseignement théorique e-learning (10h)
  Stage : 2 mois
- Enseignement pratique (volume horaire) : 280 Heures

Mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités :
Joindre : Lieux de stages agréés – annexe 6

Paragraphe 7 - Catégorie professionnelle des participants, public visé :

Préciser les prérequis : définir les titres, diplômes et certifications requis pour l'inscription
Et pour les professionnels de santé, préciser les catégories professionnelles acceptées en complétant l'annexe 7.

Mode(s) d'exercice du participant :

■ Libéral ■ Salarié (centre de santé conventionné) ■ Autres salariés (y compris hospitaliers) ■ Etudiants ❒ Demandeurs d'emploi ❒ Autres : préciser :

Effectif minimum et maximum :

Effectif minimum sur Lyon 1 (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 12

Effectif maximum sur Lyon 1 : 25

Effectif minimum total (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 12

Effectif maximum total : 25

Mode de sélection des candidats :

Préciser les pièces à fournir par les candidats (ex : CV, lettre de motivation …)

Sélection sur CV et lettre de motivation

Mode de communication :

Préciser comment l'information de l'existence de DIU sera communiquée.

Communication via la Société Française de Médecine Nucléaire (SFMN) (site internet, symposium annuel), par le biais de la Société Française d'Endocrinologie (SFE), par le biais de l'association des enseignants de biologie des facultés de Médecine, site internet Université Lyon 1 et plaquettes d'information (service FOCAL).

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Paragraphe 8 - Décrire les Méthodes et outils pédagogiques mis en œuvre

Favorisant l'interactivité dans la formation et l'acquisition d'une « expertise » professionnelle...

Joindre obligatoirement un exemplaire des documents remis aux participants (pré, post-test, fiches méthodes etc.)

Méthodes pédagogiques utilisées : *e-learning et pédagogie inversée*

Un support est-il remis aux participants ? ■ Oui (électronique via accès plateforme) ❒ Non

La nature du support *(Préciser et fournir obligatoirement les supports de cours qui devront être remis, des fiches outils ainsi que des outils d'amélioration des pratiques professionnelles : grille d'audit, aide au chemin clinique, reminder, fiches pratiques disponibles en consultation, aide à la prescription, aide décisionnelle…)* **:**

Capsules vidéo avec diaporamas sonorisés, pédagogie inversée avec présentations de cas clinico-biologiques par les participants.

Paragraphe 9 - Modalités d'évaluation de la formation par les participants

Joindre annexe 8 (fournie)

Questionnaire en ligne

Paragraphe 10 - Modalités du contrôle des connaissances

- Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens (un état des lieux des temps de connexion devra être extrait de la plateforme Formatoile).
- Quelle est la forme des modalités de contrôles (session 1 et 2) :
    1- Une épreuve de contrôle de connaissances (par un examen sur la plate-forme d'e-learning Formatoile (Université de Bordeaux),

2- Un mémoire d'une vingtaine de pages (par exemple un cas clinico-biologique bien documenté, une mise au point de méthode, une étude bien ciblée sur une extraction de données, …) dont l'objet & le plan / seront à valider au préalable par l'équipe pédagogique
3- Option radio analyse : Un mémoire de stage uniquement pour les candidats qui présentent l'option radio-analyse.

Les épreuves de l'INSTN sont à valider indépendamment.

- Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?
    1- Contrôle des connaissances : note de 10/20 exigée
    2- Mémoire (cas clinique / VDM) : note de 10/20 exigée
    3- Pour option radioanalyse :
        a. mémoire de stage : notes de 10/20 exigées
        b. Validation du stage par le maître de stage
        c. Validation des UE de l'INSTN (10/20) (gestion par INSTN)
- Si une épreuve écrite est prévue, voire le nombre de questions et le barème de chacune

Une épreuve sur plateforme en ligne est prévue : étude de 5 cas cliniques avec 5 à 10 questions associées (QCM, QROC, QROL) dans des dossiers types dossiers progressifs.

- Quelles sont les conditions d'obtention du diplôme :
  Moyenne générale

- Nombre de sessions ?
  2 sessions : Juin et Septembre

- Des acquisitions partielles peuvent-elles être reportées sur la ou les années suivantes ?
    1- En cas de non validation du stage mais validation des épreuves écrites, ces dernières restent conservées uniquement pour l'année universitaire suivante.
    2- En cas de non validation des épreuves écrites mais validation du stage, ce dernier reste conservé uniquement pour l'année universitaire suivante.
    3- L'obtention du diplôme n'est effective qu'après validation de toutes les épreuves.
    4- En cas d'absence lors des épreuves de juin (décomptées en tant que première session), l'étudiant sera convoqué à la session de septembre. En cas d'échec à cette dernière session il devra se réinscrire.

Organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université) : examens en distanciel (plateforme Formatoile Bordeaux)

Pour information : Composition du jury de l'examen

La composition du jury sera fournie impérativement, chaque année au service des spécialités médicales, lors de la préparation des examens. Les 2 porteurs du DIU (JB Corcuff et K Chikh seront membres du jury chaque année.
Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

Paragraphe 11 - Budget prévisionnel-tarifs

Joindre le budget détaillé – Annexe 9

5- Formation Initiale (FI) : 600€ Droits universitaire inclus
6- Formation Continue (FC) : 1700€ Droits universitaire inclus
7- option radioanalyse : 200€

Paragraphe 12 - Déclaration de conflits de liens d'intérêts

La fiche de déclaration de conflit de liens d'intérêt doit être remplie pour tous les responsables pédagogiques (à mettre en annexe). Les responsables pédagogiques sont tenus de colliger les fiches de déclaration de liens conflit d'intérêt de chacun des enseignants et de faire connaitre les liens d'intérêt aux stagiaires.

Joindre obligatoirement les déclarations de conflit d'intérêt.

Déclaration de liens d'intérêts du responsable du diplôme et des intervenants– annexe 10

En tant que responsable pédagogique, je m'engage :

- à remplir une déclaration de lien d'intérêt
- à faire remplir à tous les intervenants une déclaration de lien d'intérêt.
- à remettre ces documents à FOCAL avant le début de l'action de formation.
- à ce que tous les intervenants déclarent leurs liens d'intérêts aux participants.

Date : 13/07/2021 Signature du responsable pédagogique :

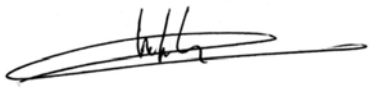

Paragraphe 13 - Déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique

Toutes les formations diplômantes portées par l'UCBL doivent être financièrement indépendantes de l'industrie pharmaceutique. Tout lien doit être spécifié et sera discuté.

Joindre obligatoirement la déclaration d'indépendance de contenu rempli par le responsable Universitaire.

Déclaration d'indépendance du responsable du diplôme – annexe 11

En tant que responsable pédagogique, je m'engage à garantir l'indépendance du contenu de la formation par rapport à l'industrie pharmaceutique

Date : 13/07/2021 Signature du responsable pédagogique :

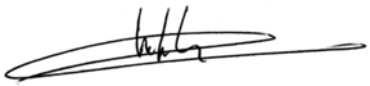

Paragraphe 14 - Révision

Le diplôme fera l'objet d'une révision au maximum tous les 4 ans, à compter de sa date de création.

Lieux : LYON

Date : 13/07/2021

Signature du responsable d'enseignement

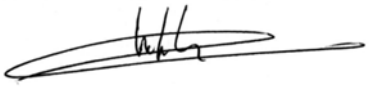

Rapporteur :

Commission des diplômes :

Annexe 1 : Convention entre universités

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'Université de BORDEAUX,

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,

Dont le siège social se situe
Représentée par son Président, M TUNON DE LARA Manuel

Ci-après désignée «Université de Bordeaux …….. »

D'une part,

Et

L'Etablissement Université de Lyon 1

Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,

Dont le siège social se situe 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex
……

Représentée par M FLEURY Frédéric……., en sa qualité de Président……

Ci-après désigné « UCBL…….. »

D'autre part,

Ensemble désignés « les parties »

Préambule :

Dans le cadre de la création du diplôme inter-universitaire d'hormonologie et radioanalyse, les deux universités partenaires se répartissent les rôles pour la promotion, la mise en œuvre des enseignements et leur validation.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de la collaboration entre Bordeaux et Lyon 1 dans le cadre de la création du diplôme inter-universitaire de d'hormonologie et radioanalyse.

Ce partenariat vise à permettre aux étudiants de bénéficier d'une formation en ligne type e-learning pour l'ensemble du programme du DIU.

Article 2 – Modalités de mise en œuvre dupartenariat

2.1 - Inscription administrative/pédagogique et organisation des examens

L'inscription administrative est assurée par le service de scolarité de l'Université désignée pour la période convenue à l'article 3 des présentes. Elle délivre les diplômes conformément aux règles de délivrance des diplômes en vigueur au sein de l'établissement et assure l'organisation des examens dans des salles informatiques de l'université.

Ce diplôme est destiné aux pharmaciens ou médecins biologistes ou médecins cliniciens amenés à entreprendre des analyses d'hormones en immunoanalyse ou spectrométrie de masse ou à interpréter des résultats d'hormonologie. L'effectif d'équilibre se situe à 12 stagiaires.

2.2 – Mise à disposition de la plateforme pédagogique

La gestion des comptes utilisateurs et des droits associés sur la plateforme est assurée par l'université de Bordeaux.

Les enseignements sont délivrés selon le planning établi, à distance sur la plateforme Formatoile de l'université de Bordeaux.

La plateforme permet de contrôler l'assiduité des participants

L'examen en ligne et les contrôles continus sont préparés sur la plateforme pédagogique de Bordeaux.

2.3 – Production e-learning

La production des modules e-learning est assurée par l'université de Bordeaux en collaboration avec les enseignants auteurs désignés par les responsables pédagogiques de chaque université.

Une réactualisation des supports sera mise en place tous les deux ans à hauteur de 20h.

Article 3 –Contributions des parties

3-1 Contributions respectives des parties

- Chaque université sera chargée, à tour de rôle, de l'organisation administrative, de l'organisation des examens et de la délivrance des diplômes.

Cette répartition sera établie dans l'ordre suivant : Bordeaux pour 2021-2022 et 2022-2023, Lyon1 pour 2023-2024 et 2024-2025.

- Les responsables pédagogiques qui auront été préalablement désignés par les 2 partenaires, déterminent le programme de production des modules et désignent les enseignants auteurs en charge de la conception de ces modules.

- L'université en charge du programme et de la gestion des contrats auteurs, fait signer une convention de cession de droits d'auteur aux enseignants concepteurs des modules.

3-2 Contributions particulières

- L'université de Bordeaux assure la mise à disposition de sa plateforme pédagogique Formatoile ainsi que la mise en œuvre des contenus pédagogiques sur cette plateforme, pendant toute la durée du projet de formation soit la durée de la présente convention y compris les années où elle n'est pas en charge de l'organisation administration du dispositif comme convenu à l'article 3-1 des présentes. Ceci impose une inscription universitaire à Bordeaux même quand l'organisation administrative est réalisée à Lyon

- L'université de Bordeaux assure également la production des modules e-learning selon le programme défini en amont

- L'université Claude Bernard reversera 170 euros par étudiant pour la gestion de la plateforme LMS.

Article 4 – Modalités financières

Chaque Université prend en charge les coûts afférents à l'organisation de la formation quand c'est elle qui en a la charge (selon la période). Les frais numériques sont les suivants :

- La production des modules e-learning
- La gestion, le suivi et la mise à jour de la plateforme pédagogique
- La production des sujets d'examen

Lorsque Lyon est en charge des inscriptions et de la gestion administrative, un reversement à l'université de Bordeaux d'un montant égal aux droits universitaires secondaires sera réalisé pour que les participants puissent avoir accès à la plateforme Formatoile **soit 170 euros**
Le paiement des sommes dues au titre de la présente convention sera effectué sur présentation de factures.

Pour chaque année universitaire, la tarification des droits de formation est la suivante : 1700€ en formation continue et 600€ en formation initiale, droits universitaires inclus, et 200 euros pour l'option radioanalyse.

Article 5 : Propriété intellectuelle

Les 2 universités partenaires s'engagent conjointement à ce que les supports pédagogiques fournis par les auteurs de leur université aient fait l'objet d'un contrat de cession de leurs droits d'auteur, incluant les droits d'utilisation, d'exploitation technique et de diffusion par l'Université de Bordeaux, partenaire du projet.

Article 6 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la période universitaire 2021-2023

Article 7 – Résiliation de la convention

Chacune des parties peut demander la résiliation de la présente convention par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de deux mois. Cette résiliation ne sera effective qu'à compter de la prochaine année universitaire, toute année universitaire de partenariat commencée devant être menée à son terme afin de ne pas créer de préjudice aux stagiaires.

Article 8 – Modification de la convention

Toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant dûment émargé par les parties.

Article 9 – Exécution de la convention

Les représentants des universités partenaires se réuniront une fois par an lors d'un comité de suivi de l'application de la convention afin de veiller à sa bonne exécution.

Article 10 – Règlement des litiges

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend né de l'application ou de l'interprétation de la présente convention. A défaut de solution amiable, le tribunal administratif de Nantes sera seul compétent pour connaître du litige.

Article 11 : Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles régissant la convention sont :

- la présente convention
- *annexe jointe (Programme détaillé et intervenants)*

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX, A LYON, LE

Le Président de	**Le Président de**
l'Université	**l'Université**
de Lyon 1	**de Bordeaux**

Annexe 2 : **Noms et qualité des intervenants**

Annexe 3 : **Equipe pédagogique :**

Composition de l'équipe pédagogique

AGIN Arnaud	MCU-PH	Université de Strasbourg, CHU STRASBOURG
BORDENAVE Laurence	PU-PH	Université de Bordeaux, CHU BORDEAUX
BOUX de CASSON Florence	PH	CHU ANGERS
BRABANT Séverine	PH	AP-HP
BROSSAUD Julie	MCU-PH	Université de Bordeaux, CHU BORDEAUX
BUND Caroline	MCU-PH	Université de Strasbourg, CHU STRASBOURG
CHIKH Karim	MCU-PH	Université LYON 1, Hospices Civils de LYON
CORCUFF Jean-Benoît	MCU-PH	Université Bordeaux, CHU BORDEAUX
GAUCHEZ Anne-Sophie	PH	CHU GRENOBLE
LACROIX Isabelle	Biologiste	Lab. PASTEUR-CERBA
LAURO Cindy	PH	CHU BORDEAUX
MOAL Valérie	PH	CHU ANGERS
RAVEROT Gérald	PU-PH	Université LYON 1, Hospices Civils de LYON
RAVEROT Véronique	PH	Hospices Civils de LYON

Rôle du conseil pédagogique

Préciser le rôle du conseil pédagogique et le nombre de réunions prévues annuellement

Le conseil pédagogique aura pour mission de valider des inscriptions par étude des CV et lettres de motivation des candidats. Il élabore le programme qui pourra être éventuellement modifié à l'aide des évaluations réalisées auprès des participants de l'année précédente. Le conseil pédagogique devra s'assurer du respect du programme pédagogique et de la qualité des capsules vidéo de E-learning. Il s'assurera du bon déroulement de l'enseignement et répondra aux questions des inscrits. Il validera les attestations de stage pour les options

« radioanalyse ». Il formera le jury des contrôles de connaissances et élabore les sujets d'examens. Il validera les conventions de stage gérées par l'ISPB.

Un comité de veille (le groupe de biologie spécialisée de la SFMN) donnera un avis sur les évolutions à apporter à la formation selon les évolutions des pratiques.

Annexe 4 : **Avis du collège**

Ce diplôme avec l'option radioanalyse permet de pouvoir exercer des activités de biologie médicale nécessitant l'utilisation de radioisotopes. Ce diplôme est listé dans l'Arrêté du 30 novembre 2011 portant homologation de la décision no 2011-DC-0238 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 23 août 2011 relative aux qualifications au sens de l'article R. 1333-38 du code de la santé publique requises pour les personnes responsables d'une activité nucléaire à des fins médicales

Annexe 5 : **Programme et planning détaillés prévisionnels**

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intitulé exact de la formation

DIU D'HORMONOLOGIE ET RADIOANALYSE

Responsable(s) pédagogique (s)

Nom : CHIKH Karim
Qualité : MCU-PH
Téléphone :
Mail : karim.chikh@univ-lyon1.fr

Contact pédagogique

Nom : Rajah CHENOUF
Téléphone :
Mail :

Equipe pédagogique

Nom :
Qualité :
Modalité d'intervention : ☐ Conférencier,
☐ Animateur de TD,
☐ Animateur de TP
☐ Formateur à distance, synchrone
☐ Formateur à distance à synchrone
☐ Autre (précisez) :……

Nom :
Qualité :
Modalité d'intervention : ☐ Conférencier,
☐ Animateur de TD,
☐ Animateur de TP
☐ Formateur à distance, synchrone
☐ Formateur à distance à synchrone
☐ Autre (précisez) :……

Public concerné

Pré requis/Niveau exigé

Niveau de sortie

Effectifs

Minimum : Maximum : ……

Dates

Durée

Nombre d'années : Nombre d'heures (1ère année) :

Lieu

Tarifs

1ère année

Prise en charge individuelle : €

Prise en charge employeur : €

Contact administratif

Nom : SERVEILLE Valérie……

Téléphone : ……

Mail : ……

N° organisme de formation : 8269P000169 – Université Claude Bernard Lyon 1

Modalités d'inscription

■ Par ordre d'arrivée des bulletins ou dossiers d'inscription complets
☐ Par commission
☐ Par accord du responsable pédagogique
☐ Par validation de pré-test
☐ Autre (préciser) :

■ Fournir un CV
■ Une lettre de motivation
☐ Copie des diplômes
☐ Autre (préciser) :
……

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement mis en œuvre

■ Formation ouverte à distance : Synchrone ☐ / Asynchrone ■
■ Exposés théoriques type cours magistral
■ Animation de groupes de travail/débats
☐ Jeux de rôle
■ Etudes de cas
☐ Travaux Dirigés
☐ Travaux Pratiques
☐ Simulation en plateau technique
☐ Présentation audiovisuelle (préciser si PowerPoint, vidéo…) : ……
☐ Interface numérique (préciser si forum, visioconférence…) : ……
☐ Visite de service ou de structure
■ Stage
☐ Dossiers techniques remis aux stagiaires
☐ Supports de cours remis aux stagiaires
☐ Autre (préciser) :
……

Supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires

■ Numérique (préciser si PowerPoint, vidéo, enregistrement de conférence, cours en ligne, PDF, …) : Power point sonorisé, vidéo, PDF……

oui ■ non ☐ sur demande ☐

Contenu :……

Supports papier : oui ☐ non ■ sur demande ☐ Contenu :……

Autre (précisez) : oui ☐ non ☐ sur demande ☐

Contenu :……

Dispositif permettant de suivre l'exécution et l'appréciation des résultats d'une formation en présentiel

TYPE DE DISPOSITIF	EVALUATION CONTINUE	EVALUATION DE FIN DE FORMATION
QCM		●
Entretien		
Evaluation pratique		
Mise en situation	●	
Débriefing	●	
Mémoire		●
Dossier à réaliser		
Rapport de stage		●
Soutenance		
Questionnaire d'évaluation de la formation		●
Autre (préciser)		

Validation

☐ Présence
■ Examen écrit
☐ Examen oral
■ Mémoire
■ Stage
☐ Mise en situation
☐ Autre (préciser) :……

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'encadrer des activités d'hormonologie médicale……
L'objectif de la formation est de renforcer les compétences des stagiaires (voir ci-dessous)……

Compétences à acquérir

		Comprendre et mettre en oeuvre un dosage hormonal	Comprendre la physiopathologie endocrinienne pour rendre un résultat biologique pertinent	Concevoir le choix d'une technique analytique en hormonologie	Dépister et corriger une interférence analytique	Comprendre et utiliser un isotope radioactif en biologie
Endocrinologie	Hypophyse Thyroïde …	2	3	1	1	1
Isotopes radioactifs	Traceurs Autres applications	1	1	1	1	3
Hormonologie	Immunodosages LCMS Qualité	3	1	3	3	2
Cas clinico-biologique		2	2	2	3	1
Pour aller plus loin		1	2	2	1	1

Légende : cotation 1 à 3 selon l'importance de chaque objectif selon le chapitre du programme.

Programme détaillé (voir en annexe le programme)

1ère année

2ème année

3ème année

Si formation à distance

Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser

NATURE DES TRAVAUX	TEMPS ESTIME
Participation au forum	20h
Evaluation écrite des acquisitions	2h
Etude de cas	20h
Stage	280h (option radioanalyse)
Mémoire	30h
Dossier	
Autre (préciser) :	

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance

■ Connexion sur la plate-forme
■ Devoir(s) en ligne (préciser si QCM, étude de cas, dossier, …) : ……
■ Devoir(s) rendu(s) (préciser le type de devoir et la modalité de rendu : mail, courrier…) : ……
☐ Attestation de restitution de devoirs
■Echange ou entretien avec un modérateur ou intervenant
☐ Autre (préciser) :

Les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT (technique et pédagogique)	MOYEN A DISPOSITION (forum, tutorat, messagerie, viosioconférence…)	PERIODE DE DISPONIBILITE	DELAIS MAXIMUM DE REPONSE
pédagogique	Forum, messagerie visio, plateforme Formatoile Université de Bordeaux (états des temps de connexions par participants, inscriptions sur plateforme identique au dossier administratif)	Séquence de 4h 1/mois	72h

Je soussigné(e)CHIKH Karim, responsable pédagogique de la formation, atteste de l'exactitude des informations communiquées ci-dessus.

Fait à :LYON…….. Signature:

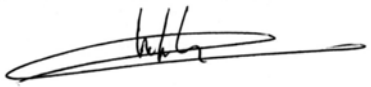

Le : 13/07/2021……

PROGRAMME DIU HORMONOLOGIE ET RADIOANALYSE

PARTIE 1 : HORMONOLOGIE (20h)

A/ Prénalytique & préparation des échantillons (commun immunologie et autres méthodes) & post -Analytique

Identification/traçabilité

Acheminement & stockage

Différents échantillons & tubes

Différents traitements

Centrifugation/filtration…

Extractions / Immuno-purifications

Dialyse à l'équilibre

Ajouts

Élimination échantillons et réactifs

B/Dosages

Immunodosages

Antigènes Anticorps, réactions, principes

Les antigènes / Les anticorps / Les réactions antigène-anticorps

Principes des immunodosages

Les traceurs

Automatisation

Pièges en immunoanalyse

Chromatographie liquide & Spectrométrie de masse

Chromatographie

Spectrométrie de masse tandem

Principes

Etalons internes

Avantages
Inconvénients

Exemples d'applications

Pièges en LCMS

La spécificité de la validation biologique des paramètres d'hormonologie :

Problème d'harmonisation/standardisation des méthodes et conséquences dans l'interprétation des résultats (variabilité inter techniques, valeurs de référence…)

Effet de matrice, réactions croisées et interférences analytiques (bases théoriques)

Domaine de mesure : limite basse et haute (Quelle limite choisir, effet crochet…)

PARTIE 2 : Endocrinologie (60h)

Principes généraux

Antéhypophyse Anatomie & Physiologie

Pathologie, aspects tumoraux et/ou humoraux GH/IGF1 / PRL / ACTH / TSH / FSH/LH

Post-hypophyse Anatomie & Physiologie

Pathologie

Thyroïde Anatomie & Physiologie

Pathologie Hyperthyroïdie

Hypothyroïdie

Nodules/cancers

Surrénales Anatomie & Physiologie (zone fasciculée)

	Pathologie	Hypercorticisme
		Hypocorticisme
		Non sécrétants
Surrénales	Anatomie & Physiologie (zone glomérulée)	
	Pathologie	Hyperaldostéronisme
		Hypoaldostéronisme
Surrénales	Anatomie & Physiologie (médullo-surrénale)	
	Pathologie	Phéochromocytomes
Gonades	Anatomie & Physiologie	
	Pathologie	Hypogonadismes (F & M)
		Pb de fertilité (F & M), OPK…
Phosphocalcique	Anatomie & Physiologie	
	Pathologie	Hyperparathyroïdie
		Hypoparathyroïdie
Diabète	Anatomie & Physiologie	
	Pathologie	Diabètes

Insulinomes

Pédiatrie Retard/avance croissance et/ou pubertaire

Dépistage néonatal

Les parties 1 et 2 sont associés à des forums en ligne: séances questions-réponses, présentation de cas cliniques (+20h)

PARTIE 3 : Radioanalyse (optionnel), 10h

Les traceurs radioactifs

Historique de l'utilisation de la radioactivité en médecine et en biologie

Principe de dilution isotopique

Applications des béta – (testostérone libre…)

Analyse compartimentale

Les isotopes utiles en médecine

Autres applications des traceurs radioactifs/Imagerie – Développement – Recherche

Médecine Nucléaire - généralités

Médicament radiopharmaceutique

Caméra à scintillation / Tomographie d'émission

Médecine nucléaire en endocrinologie (à replacer dans le contexte du diagnostic biologique)

Autres applications des traceurs en médecine nucléaire : cancérologie, cardiologie, etc.

Marquage cellulaire : scintigraphie aux leucocytes marqués, volume globulaire

Techniques adaptées à l'animal (microSPET, microTEP, etc…)

Autoradiographie

Techniques de biologie moléculaire (32P)

Etudes pharmacocinétiques / pharmacologiques (in vitro et in vivo) & développement des médicaments

Etudes du métabolisme

Datation 14C

Les isotopes stables : applications en recherche

Annexe 6 : Lieux de stage agréés

Laboratoire de Techniques Nucléaires et Biophysique
Centre Hospitalier Lyon Est
Autorisation CODEP-LYO-2020-040017

Laboratoire de Radioanalyse
Pôle de biologie
Centre Hospitalier Universitaire Grenoble - Alpes
Autorisation M380021

Laboratoire Hormonologie-Marqueurs Tumoraux
Service de Médecine Nucléaire
Hôpital Haut Lévêque - Bordeaux
Autorisation n° IS 352

UF de Biochimie-Hormonologie
Service de Biochimie et Biologie moléculaire
Centre Hospitalier Universitaire d'Angers
Autorisation n° M490025

Laboratoire Hormonologie CHU de Caen
Avenue Côte De Nacre 14000 Caen
Autorisation M140044 référencée CODEP-CAE-2019-027273

Laboratoire Hormonologie CHU Cochin, AP-HP
27 rue du Fbg St Jacques, Paris 14
Autorisation n75/056/019/L3CE/01/2010

Centre de biologie Est, Hospices civils de Lyon
59 Bd Pinel, Bron
Autorisation CODEP-Lyo-2017-029169

Annexe 7 : Catégories professionnelles

- ❑ **Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale**
  - ❑ Anatomie-cytologie-pathologique
  - ❑ Anesthésiologie - Réanimation chirurgicale
  - ❑ Cardiologie et maladies vasculaires / Pathologies cardio-vasculaire
  - ❑ Chirurgie de la face et du cou
  - ❑ Chirurgie générale
  - ❑ Chirurgie infantile
  - ❑ Chirurgie maxillo-faciale
  - ❑ Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
  - ❑ Chirurgie orthopédique et traumatologique
  - ❑ Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
  - ❑ Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
  - ❑ Chirurgie urologique
  - ❑ Chirurgie vasculaire
  - ❑ Chirurgie viscérale et digestive
  - ❑ Dermatologie et venerologie
  - ❑ Endocrinologie et métabolismes
  - ❑ Gastro-entérologie et hépatologie
  - ❑ Génétique médicale
  - ❑ Gériatrie / Gérontologie
  - ❑ Gynécologie médicale
  - ❑ Gynécologie médicale et obstétrique
  - ❑ Gynécologie obstétrique / Obstétrique
  - ❑ Hématologie
  - ❑ Médecine du travail
  - ❑ Médecine interne
  - ❑ Médecine nucléaire
  - ❑ Médecine physique et de réadaptation
  - ❑ Néphrologie
  - ❑ Neurochirurgie
  - ❑ Neurologie
  - ❑ Neuropsychiatrie
  - ❑ Oncologie médicale
  - ❑ Oncologie radiothérapique
  - ❑ Ophtalmologie
  - ❑ Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale
  - ❑ Pédiatrie
  - ❑ Pneumologie
  - ❑ Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
  - ❑ Psychiatrie générale
  - ❑ Radiodiagnostic et imagerie médicale
  - ❑ Radiothérapie
  - ❑ Réanimation médicale
  - ❑ Rhumatologie
  - ❑ Sante publique et médecine sociale
  - ❑ Stomatologie
  - ❑ Médecine cardiovasculaire
  - ❑ Médecine légale et expertises médicale
  - ❑ Médecine d'urgence
  - ❑ Médecine vasculaire
  - ❑ Médecine intensive et réanimation
  - ❑ Radiologie et imagerie médicale
  - ❑ Santé publique
  - ❑ Chirurgie pédiatrique
  - ❑ Urologie
  - ❑ Hépato-gastro-entérologie
  - ❑ Maladie infectieuse et tropicale
  - ❑ Chirurgie orale
  - ❑ Endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques
  - ❑ Endocrinologie, diabétologie et nutrition

- ❑ **Biologistes médicaux**

Annexe 8 - Modèle d'évaluation de la formation par les participants

Modèle ci-joint

QUESTIONNAIRE FINALISE.pdf

***Annexe 9 - Budget détaillé** Contacter FOCAL 04 78 77 75 52*

Université Claude Bernard Lyon 1

BUDGET 2021 - DIU D HORMONOLOGIE

Effectifs FI	
Effectifs FC	12
Total effectifs	12

Droits de scolarité	243,00 €
Droits spécifiques FI	357,00 €
Droits spécifiques FC	1 457,00 €

CHARGES

REMUNERATION	**Nb d'heures**	**Coût horaire**	**Charges**	**Total**
Heures CM				
Personnel Universitaire (déclaration GASEL)	20	62,09 €	1	1 241,80 €
Intervenant extérieur	50	62,09 €	1,423	4 417,70 €
Réactualisation support LMS	20	62,09 €	1	1 241,80 €
Heures TD				
Personnel Universitaire (déclaration GASEL)	10	41,41 €	1	414,10 €
Personnel Hospitalo-Universitaire (hors déclaration GASEL)				
Intervenant extérieur	20	41,41 €	1,423	1 178,53 €
Heures TP				
Personnel Universitaire (déclaration GASEL)		27,26 €	1	- €
Personnel Hospitalo-Universitaire (hors déclaration GASEL)				
Intervenant extérieur		27,26 €	1,423	- €
Total Enseignement				**8 493,93 €**
Coordination pédagogique heures TD		41,41 €	1	- €
Secrétariat		10,25 €	1,423	3 000,00 €
Salaire BIATSS affecté à la formation		18,68 €	1,423	- €
Total Rémunération				**11 493,93 €**

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**Unités**	**Coût moyen**	**Total**
Fournitures			
Consommables (copies, fournitures etc)		150,00 €	150,00 €
Frais de communication*		200,00 €	200,00 €
Support pédagogiques stagiaires (clés USB, dossiers, manuels etc.)			- €
Reprographie*		- €	- €
Autres (à préciser) Matériel pédagogique			- €
Frais de mission (séminaires/enseignement)			
Restauration intervenants		17,50 €	- €
Transport intervenant*		200,00 €	- €
Hébergement*		90,00 €	- €
Frais de mission - déplacement pour le Jury du diplôme			
Restauration intervenants		17,50 €	- €
Transport intervenant*		- €	
Hébergement*		70,00 €	- €
Frais de mission - déplacement pour la soutenance de mémoire			
Restauration intervenants		17,50 €	- €
Transport intervenant*		- €	- €
Hébergement*		70,00 €	- €
Logistique			
Pauses*		- €	- €
			- €
Autres (à préciser)		- €	- €
Total frais de fonctionnement			**350,00 €**

PRELEVEMENTS	**Unités**	**Coût**	**Total**
Administration UCBL/prélèvements FC			
Logistique générale Université 45 € par stagiaire	12	45,00 €	540,00 €
Reversement droits de scolarité	12	243,00 €	2 916,00 €
Prélèvement UCBL 3,3 % des recettes formation continue		3,30%	673,20 €
Prélèvement FOCAL: 19,4 % des recettes formation continue		19,4%	3 957,60 €
Reversement participation LMS	12	170,00 €	2 040,00 €
Total prélèvements			**8 086,80 €**

TOTAL DEPENSES	**19 930,73 €**

Produits

Inscriptions	**Montant**	**Effectifs**	**Montant**
Droits se scolarité	243,00 €	12	2 916,00 €
Droits spécifiques FI	357,00 €	0	- €
Droits spécifiques FC (FOCAL)	1 457,00 €	12	17 484,00 €

TOTAL RECETTES	**20 400,00 €**

SOLDE	**469,27 €**

TOTAL RECETTES FC	**20 400,00 €**
TOTAL RECETTES FI	**- €**

Annexe 10 : Déclaration des liens d'intérêts du responsable Universitaire, des concepteurs du programme et des intervenants

Déclaration en pièce-jointe. Le responsable pédagogique, le(s) concepteur(s), et chaque intervenant, doivent remplir, signer et nous retourner ce document en original.

Déclaration d'intérêts

Déclarer ses liens d'intérêts : Un conflit d'intérêts naît d'une situation dans laquelle les liens d'intérêts d'une personne sont susceptibles, par leur nature ou leur intensité, de mettre en cause son impartialité ou son indépendance dans l'exercice de la mission qui lui est confiée. La notion de **lien d'intérêts** recouvre les intérêts ou les activités, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée.

L'intérêt peut être :

- Matériel ou moral :
  - Matériel ou financier : rémunération ou gratification de toute nature ;
  - Moral, consistant en un bénéfice en termes de reconnaissance, occasionnelle ou régulière, sous toutes ses formes, notamment pour la promotion ou la défense :
    - D'intérêts personnels non directement financiers – comme ceux relatifs à des responsabilités professionnelles assumées ou recherchées, ou des mandats électifs professionnels détenus ou souhaités,
    - D'intérêts de groupes, tels ceux d'une école de pensée, d'une discipline ou d'une spécialité professionnelles - par exemple en cas d'exercice de responsabilités dans des organismes dont les prises de position publiques sur des questions en rapport avec la mission demandée pourraient faire douter de l'indépendance, de l'impartialité ou de l'objectivité de celui qui les exerce.
- Direct ou par personne interposée :
  - Intérêt direct : intérêt impliquant, à titre personnel, directement pour l'intéressé, un bénéfice, c'est à dire une rémunération, en argent ou en nature, ou toute forme de reconnaissance, occasionnelle ou régulière, sous quelque forme que ce soit. Le bénéfice est un avantage ou une absence de désavantage pour soi-même.
  - Intérêt indirect (ou par personne interposée) : intérêt impliquant, en raison de la mission remplie par l'intéressé, un bénéfice, rémunération ou gratification, ou une absence de désavantage, au profit d'une autre personne, physique ou morale (institution, organisme de toute nature), avec laquelle l'intéressé est en relation, ou un désavantage pour cette autre personne (que l'intéressé pourrait souhaiter pour celle-ci), dans des conditions telles que le comportement de l'intéressé pourrait s'en trouver influencé, même s'il ne reçoit aucun bénéfice à titre personnel.
- Ancien, voire futur :
  - La déclaration d'intérêts impose de déclarer les intérêts actuels mais aussi ceux qui existaient pendant les cinq dernières années ;
  - Dans un souci de loyauté, et même si la déclaration d'intérêts ne le prévoit pas, il convient que les personnes concernées informent des liens d'intérêts dont elles savent, au moment où elles font la déclaration, qu'ils vont apparaître dans un proche avenir.

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, nous vous proposons de remplir le document suivant afin de nous informer de tout « intérêt » éventuel. Cette déclaration engage la responsabilité du déclarant qui doit s'assurer qu'elle est sincère, à jour et exhaustive.

Je soussigné(e) (Prénom) (Nom), (Profession) _____

Intervenant au titre de _____ au sein de _____.

Déclare avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer les intérêts éventuels et leur nature et être donc en mesure de déclarer sur les cinq dernières années :

1) Activité principale :

Activité	Exercice *(libéral, salarié, autre…)*	Lieu d'exercice	Début *(Mois/année)*	Fin *(Mois/année)*

2) Activités à titre secondaire :

(Participation à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration, travaux ou études scientifiques, consultant, articles, congrès…)

Structure ou organisme	Fonction ou activité	Rémunération (oui/non)	Début *(Mois/année)*	Fin *(Mois/année)*

3) Activités qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration

Structure et activité bénéficiant du financement	Organisme à but lucratif financeur	Début *(Mois/année)*	Fin *(Mois/année)*

4) Participations financières dans le capital d'une société :

Structure concernée	Type d'investissement

5) Existence de proches parents salariés ou possédant des intérêts financiers dans toute structure dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration

Organismes concernés	Commentaire	Début *(Mois/année)*	Fin *(Mois/année)*

6) Autres liens d'intérêts que le déclarant choisit de faire connaître :

Elément ou fait concerné	Commentaire	Début *(Mois/année)*	Fin *(Mois/année)*

☐ Je n'ai aucun lien d'intérêt à déclarer

Fait à :

Le :

Signature :

Annexe 13 : Document d'aide à la rédaction « Justification méthode/format en rapport avec les objectifs »

- ✓ **Méthode affirmative :**

Pour cette formation dont les objectifs sont de

Comprendre …….

Comparer…….

Présenter …….

Connaitre…….

nous avons utilisé la méthode affirmative en présentiel car elle nous permet d'apporter des connaissances théoriques, tout en permettant une interactivité entre l'intervenant et les apprenants d'une part, et entre les apprenants d'autre part.

et/ou de transmettre des informations, sur une durée limitée et cadrée.

- ✓ **Méthode démonstrative :**

Pour atteindre le/s objectifs suivants : XXX

nous avons fait appel à la méthode démonstrative, car elle permet aux participants d'être guidé par le formateur afin d'apprendre par la pratique.

Par exemple par le biais d'un atelier de ……..

Par le fait d'utiliser ……

En pratiquant ……

Ce qui permet d'appliquer les notions théoriques vues auparavant

- ✓ **Méthode applicative :**

Pour atteindre le/s objectifs suivants : XXX
nous avons eu recourt à la méthode
e car celle-ci permet aux participants de mettre en œuvre l'acquisition de leur apprentissage théorique par l'utilisation d'étude de cas sur …….. / de simulation en ……. .
Les participants appliquent ainsi les consignes reçues et procèdent à l'analyse des travaux effectués en groupe.

- Présentiel = interactivité
- e-learning = apport connaissances

Récapitulatif des pièces à fournir :

- ❑ Annexe 1 : Convention interuniversitaire complétée et signée
- ❑ Annexe 2 : Nom et qualité des intervenants
- ❑ Annexe 3 : Composition de l'équipe pédagogique
- ❑ Annexe 4 : L'avis du collège de spécialité signé
- ❑ Annexe 5 : Programme et calendrier détaillés
- ❑ Annexe 6 : Lieux des stages agréés
- ❑ Annexe 7 : Catégories professionnelles
- ❑ Annexe 8 : Questionnaire d'évaluation de la formation
- ❑ Annexe 9 : Budget détaillé
- ❑ Annexe 10 : Déclaration de liens d'intérêts du responsable du diplôme, des concepteurs et des intervenants
- ❑ Annexe 13 : Document d'aide à la rédaction « Justification méthode/format »

RESTAURATION

	TARIF
Pause Le Moulin	6 €
Traiteur	15,73 €
Repas	15,25 €

HEBERGEMENT

	TARIF	
Province	70 €	< 200k habitants
Province	90 €	> 200k habitants ou communes dans la métropole de Paris
Paris	110 €	
VIP*	200 €	

* personnalités extérieures invitées dans le cadre de manifestations scientifiques, d'actions de formation continue ou autres dont « cellule congrès »,

COMMUNICATION

TARIF

Pauses café

Petit break
2,75 € /pers

Café 100 % Arabica
Thé
Vittel 1,5 L
Jus d'orange pur extrait 1 L

Entracte
3,32 € /pers

Café 100 % Arabica
Thé
Vittel 1,5 L
Jus d'orange pur extrait 1 L

2 mini viennoiseries par personne :
croissant et pain au chocolat pur beurre, cuits sur place.

Halte gourmande
3,32 € /pers

Café 100 % Arabica
Thé
Vittel 1,5 L
Jus d'orange pur extrait 1 L

2 délices sucrés par personne :
biscuit en sachet, chouquette, mini cake aux fruits, mini cannelé, mini beignet...

Entracte gourmand
3,55 € /pers

Café 100 % Arabica
Thé
Vittel 1,5 L
Jus d'orange pur extrait 1 L

3 mini viennoiseries par personne :
croissant et pains au chocolat pur beurre, cuits sur place.

Conseils du Chef

Pensez à commander des petites bouteilles d'eau pour chaque intervenant !

Mignardises

OFFRE 5 PIÈCES - 6 € / pers
« idéal pour un apéritif »

5 pièces salées
Mini croque jambon fromage
Petit four feuilleté
Canapé cocktail
Chouquette à l'emmental
Canapé traiteur sélection

3 pièces salées + 2 sucrées
Canapé traiteur sélection
Canapé cocktail
Canapé délice
Mini macaron
Petit four sensation

OFFRE 12 PIÈCES - 14,40 € / pers
« idéal pour un cocktail dînatoire»

8 pièces salées + 4 sucrées
Canapé cocktail
Canapé traiteur sélection
Canapé délice
Mini moelleux escargots
Mini bagel garni
Poème de saveurs
Palette du charcutier
Mini panini chèvre et tomates confites
Mini macaron
Coulant chocolat framboise
Petit four chocolat
Petit four cocktail

OFFRE 8 PIÈCES - 9,20 € / pers
« idéal avant un buffet »

8 pièces salées
Canapé cocktail
Mini navette garnie
Pic apéro champêtre
Mini bagel garni
Canapé lunch
Mini samossa
Canapé délice
Chouquette à l'emmental

5 pièces salées + 3 sucrées
Canapé cocktail
Mini navette garnie
Pic apéro champêtre
Mini bagel garni
Canapé lunch
Petit four excellence
Mini chou craquelé
Petit four sucré

Buffets

OFFRE 17 € / pers « idéal pour un moment convivial »

Salé
Quiches :
au fromage // lorraine // au saumon
Pizzas :
au fromage // au jambon // forestière
Notre sélection maraîchère selon saison :
carottes râpées // coleslaw // céleris râpés...
Assortiment de charcuterie :
jambon blanc // rosette // jambon cru
Taboulé
Crignotte de poulet
Terrine de saumon
Assortiment de fromage

Sucré
Les petits gourmands :
Larme orange, moelleux poire chocolat, larme cerise amarena, duo de pomme et noix de pécan, pyramide coco, moelleux ananas framboise, moelleux abricot noisettes, tandem pêche noisette, pyramide framboise pistache.

Gourmandises :
Tartelette banane chocolat, éclair chocolat, éclair café, tartelette passion fram-

OFFRE 21 € / pers « idéal pour un buffet plus formel »

Salé
Jambon cru
Terrines de Saint-Jacques
Mini brochettes de bœuf marinées
Verrine Guacamole, crabe et tomate séchée
Verrine cuisse de pigeonneau, purée de patate douce à l'huile vierge
Verrine mousse au fromage frais, miel et pignon de pain
Poivrons grillés marinés
Salade de pommes de terre Landaise
(magret de canard et tomates confites)
Assortiment de fromages

Sucré
Salade de fruits
Petits fours excellence :
Barquette abricot sur lit d'amandes, gratin d'orange et son moelleux coriandre, barquette duo de framboise et copeaux de chocolat, tartelette aux pommes poêlées, rectangle à la crème de nougat.
Petits fours au chocolat :
Tartelette ganache chocolat framboise, carré succès amandes ganache chocolat, caroline chocolat, tartelette chocolat passion, financier abricots chocolat, tartelette mousse chocolat blanc et menthe.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

CREATION DE LA DOUBLE LICENCE MATHEMATIQUES ET ECONOMIE

Exposé des motifs :

Le parcours actuel Math-Éco actuel conduit au diplôme de licence de mathématiques. Le but est de le transformer en un parcours renforcé, permettant aux étudiants d'obtenir **deux diplômes** de licence, l'un en **mathématiques** et l'autre en **économie**. L'ambition est d'attirer les étudiants les plus motivés, intéressés par l'interaction entre ces deux disciplines.

Un point fort de ce projet est l'amélioration prévisionnelle du flux d'étudiants de bon niveau vers certains masters de l'UCBL : (MAS, notamment, pour le département de Mathématiques et Econométrie, Statistiques pour l'ISFA) .

Cette double licence Mathématiques économie devra s'appuyer sur deux composantes de l'UCBL :

- La mention de licence *Mathématiques* du département de Mathématiques.
- La mention de licence de la mention *Économie* de l'ISFA (à créer).

La demande **d'accréditation de la part de l'ISFA d'une *licence d'Économie*** est une partie intégrante de ce projet. À ce jour, aucun établissement sur le site de Lyon Saint-Etienne ne propose de licence de la mention Économie. (Les mentions de licence accréditées sont Economie et Gestion à Saint-Etienne et Lyon 2, Gestion à Lyon 3 et MIASHS à Lyon 2). L'ISFA opérerait avec le département de mathématiques de la Faculté des Sciences, cette double licence, qui serait donc un mono-parcours de la mention de licence Économie : elle ne comprendrait que les étudiants de notre double licence. Au même temps, ce projet implique la **fermeture du parcours math-éco actuel** de la *mention mathématiques,* après une période de transition (de deux ans) nécessaire pour diplômer les étudiants actuellement inscrits.

La double licence serait plus exigeante que l'actuel parcours. Les étudiants auraient à valider un nombre plus important d'UE, pour un total de **207 ECTS** : une majeure mathématiques (90 ECTS), une majeure économie (90 ECTS) et des enseignement transversaux (27 ECTS). Dans la période de transition les étudiants de l'anciens parcours Math-Éco feront seulement une partie des UE de la double licence, pour un total de 60 ECTS par an.

Nous nous sommes concertés avec les composantes concernés pour que la double licence soit **non sélective,** et nous proposons une capacité d'accueil limitée à 60 étudiants en L1 (légèrement supérieure aux effectifs habituels du parcours math-éco, mais permettant de continuer à fonctionner avec deux groupes de TD sans surcoût). Nous pensons que l'affichage comme double licence conduira, de fait, à une auto-sélection des étudiants.

Nous sommes favorables à ce que la double licence figure dans l'offre de formation au côté des portails des licences du domaine Sciences et Technologie. Par contre, un point essentiel est que cette double licence doit figurer comme séparée du portail math-info sur **Parcoursup,** afin de bénéficier de la visibilité qui manque au parcours actuel. Pour 2022/23, nous nous sommes accordés avec le reste du portail math-info pour n'ouvrir que 50 places de la double licence en L1 sur parcoursup : au même temps, le portail math-info baissera ses capacités d'accueil de 50 places. Nous demandons cependant que ce nombre puisse être rediscuté dans deux ans.

Le public visé. Les étudiants ayant pris la spécialité mathématique en première et en terminale. L'option *maths expertes* serait un plus. Par contre, la spécialité *Sciences économiques et sociales* ne sera pas un prérequis

Localisation. Les enseignements de mathématiques se dérouleront principalement sur les campus de la DOUA et ceux d'économie à l'ISFA, sur le campus de Gerland.

Poursuites d'étude. Les étudiants du parcours Math-Éco actuels poursuivent tous en master : le master Économétrie-Statistique de l'ISFA-UCBL absorbe 40 à 50% des diplômés) ; le master Mathématiques Appliquées-Statistiques de l'UCBL 10 à 20%. Les autre masters ou écoles d'ingénieurs/commerce en France ou à l'étranger absorbent l'autre 40 à 50% des diplômés. La mise en place de la double licence permettra de renforcer la préparation des étudiants en économie et d'ouvrir aux sciences de données, fortement valorisées aussi bien dans le cadre de la recherche académique que des entreprises de santé. De plus, la maquette prévoit un renforcement, au niveau L3, de l'analyse matricielle. Cela permettra aux étudiants d'avoir plus facilement accès aux masters de mathématiques appliquées. Les masters de mathématiques fondamentales resteront plus difficilement accessibles, puisque nous n'avons pas voulu ajouter à la maquette, déjà dense, des cours d'algèbre et géométrie.

Emploi du temps : nous suivrons le système des séquences : 1 UE de 6 crédits aura une séquence à disposition, avec quelques exceptions : les UE de *lectures* auront lieu en fin d'après-midi après les enseignements disciplinaires. Certaines UE de 3 ECTS devront partager leurs séquences d'autres UE de 3 ou ECTS : il s'agira d'UE non mutualisées avec d'autres parcours pour lesquelles l'emploi du temps sera construit sur mesure. Un éventuel dispositif spécifique de la part des UE transversales nous serait utile.

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé la création de la double licence Mathématiques et Economie.**

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis de la composante : sous condition de l'avis favorable de la composante
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

- Structure de maquette
- Listes des UE et programmes
- Structure de maquette
- Estimation des moyens et des volumes horaires

2 décembre 2021

Double licence *Mathématiques et Economie*

(en remplacement du parcours actuel *Math-Éco)*

Lorenzo Brandolese, Caroline Champagne de Labriolle et Jean-Louis Rullière

Le parcours actuel Math-Éco actuel conduit au diplôme de licence de mathématiques. Le but est de le transformer en un parcours renforcé, permettant aux étudiants d'obtenir **deux diplômes** de licence, l'un en **mathématiques** et l'autre en **économie**. L'ambition est d'attirer les étudiants les plus motivés, intéressés par l'interaction entre ces deux disciplines.

Un point fort de ce projet est l'amélioration prévisionnelle du flux d'étudiants de bon niveau vers certains masters de l'UCBL : (MAS, notamment, pour le département de Mathématiques et Econométrie, Statistiques pour l'ISFA) .

Cette double licence Mathématiques économie devra s'appuyer sur deux composantes de l'UCBL :

- La mention de licence *Mathématiques* du département de Mathématiques.
- La mention de licence de la mention *Économie* de l'ISFA (à créer).

La demande **d'accréditation de la part de l'ISFA d'une *licence d'Économie*** est une partie intégrante de ce projet. À ce jour, aucun établissement sur le site de Lyon Saint-Etienne ne propose de licence de la mention Économie. (Les mentions de licence accréditées sont Economie et Gestion à Saint-Etienne et Lyon 2, Gestion à Lyon 3 et MIASHS à Lyon 2). L'ISFA opérerait avec le département de mathématiques de la Faculté des Sciences, cette double licence, qui serait donc un mono-parcours de la mention de licence Économie : elle ne comprendrait que les étudiants de notre double licence. Au même temps, ce projet implique la **fermeture du parcours math-éco actuel** de la *mention mathématiques,* après une période de transition (de deux ans) nécessaire pour diplômer les étudiants actuellement inscrits.

La double licence serait plus exigeante que l'actuel parcours. Les étudiants auraient à valider un nombre plus important d'UE, pour un total de **207 ECTS** : une majeure mathématiques (90 ECTS), une majeure économie (90 ECTS) et des enseignement transversaux (27 ECTS). Dans la période de transition les étudiants de l'anciens parcours Math-Éco feront seulement une partie des UE de la double licence, pour un total de 60 ECTS par an.

Nous nous sommes concertés avec les composantes concernés pour que la double licence soit **non sélective,** et nous proposons une capacité d'accueil limitée à 60 étudiants en L1 (légèrement supérieure aux effectifs habituels du parcours math-éco, mais permettant de continuer à fonctionner avec deux groupes de TD sans surcoût). Nous pensons que l'affichage comme double licence conduira, de fait, à une auto-sélection des étudiants.

Nous sommes favorables à ce que la double licence figure dans l'offre de formation au côté des portails des licences du domaine Sciences et Technologie. Par contre, un point essentiel est que cette double licence doit figurer comme séparée du portail math-info sur **Parcoursup,** afin de bénéficier de la visibilité qui manque au parcours actuel. Pour 2022/23, nous nous sommes accordés avec le reste du portail math-info pour n'ouvrir que 50 places de la double licence en L1 sur parcoursup : au même temps, le portail math-info baissera ses capacités d'accueil de 50 places. Nous demandons cependant que ce nombre puisse être rediscuté dans deux ans.

Le public visé. Les étudiants ayant pris la spécialité mathématique en première et en terminale. L'option *maths expertes* serait un plus. Par contre, la spécialité *Sciences économiques et sociales* ne sera pas un prérequis.

Localisation. Les enseignements de mathématiques se dérouleront principalement sur les campus de la DOUA et ceux d'économie à l'ISFA, sur le campus de Gerland.

Poursuites d'étude. Les étudiants du parcours Math-Éco actuels poursuivent tous en master : le master Économétrie-Statistique de l'ISFA-UCBL absorbe 40 à 50% des diplômés) ; le master Mathématiques Appliquées-Statistiques de l'UCBL 10 à 20%. Les autre masters ou écoles d'ingénieurs/commerce en France ou à l'étranger absorbent l'autre 40 à 50% des diplômés. La mise en place de la double licence permettra de renforcer la préparation des étudiants en économie et d'ouvrir aux sciences de données, fortement valorisées aussi bien dans le cadre de la recherche académique que des entreprises de santé. De plus, la maquette prévoit un renforcement, au niveau L3, de l'analyse matricielle. Cela permettra aux étudiants d'avoir plus facilement accès aux masters de mathématiques appliquées. Les masters de mathématiques fondamentales resteront plus difficilement accessibles, puisque nous n'avons pas voulu ajouter à la maquette, déjà dense, des cours d'algèbre et géométrie.

Emploi du temps : nous suivrons le système des séquences : 1 UE de 6 crédits aura une séquence à disposition, avec quelques exceptions : les UE de *lectures* auront lieu en fin d'après-midi après les enseignements disciplinaires. Certaines UE de 3 ECTS devront partager leurs séquences d'autres UE de 3 ou ECTS : il s'agira d'UE non mutualisées avec d'autres parcours pour lesquelles l'emploi du temps sera construit sur mesure. Un éventuel dispositif spécifique de la part des UE transversales nous serait utile.

Pièces jointes :

- Structure de maquette

- Listes des UE et programmes.

- Structure de maquette

- Estimation des moyens et des volumes horaires.

Liste des UE et programmes

SEMESTRE 1

Algèbre 1.

Ue mutualisée avec la L1 portail math-info

Calculs algébriques : manipulation des sommes et des produits de familles finies de nombres réels, sommes et produits télescopiques, sommes géométriques, factorisation de a^n-b^n par a-b, factorielle et coefficients binomiaux, formule du binôme de Newton, sommes doubles et produit de deux sommes finies.

- Vocabulaire et raisonnement mathématique : Notion de axiome, définition, proposition, théorème, corollaire, lemme, conjecture, hypothèse, thèse.
- Logique : connecteurs « et » et « ou », quantificateurs, implications, contraposition, équivalences, négation, types de preuves : disjonction de cas, contraposition, absurde, analyse-synthèse, récurrence. Principes de rédaction. Illustrer avec des exemples issus du lycée. Il s'agit de donner le vocabulaire et les notations. La manipulation se fera au fur et à mesure des UE de première année.
- Ensemble : appartenance, inclusion, parties, opérations : union, intersection, complémentaire, produit cartésien d'un nombre fini d'ensembles, ensemble des parties d'un ensemble (recouvrement, partition). Il s'agit de donner le vocabulaire et les notations, la manipulation se fera au fur et à mesure des UE de première année. L'interprétation combinatoire de coefficient binomial "k parmi n" comme le nombre de k-parties d'un ensemble à n éléments. Triangle de Pascal.
- Applications : image directe, image réciproque, injectivité, surjectivité, bijectivité, composition.
- Ensembles avec opérations : Opérations internes, propriétés (associative, commutative, distributive, élément neutre). Définition de groupe, groupe abélien, anneau, anneau commutatif, corps, corps commutatif. Exemples (ensembles de nombres, ensembles finis, contre-exemples). Ces notions sont données sans prétention, pour familiariser les étudiants aux termes et pouvoir les utiliser partout dans la suite (comme le vocabulaire mathématique).
- Nombres complexes : (la construction de C est hors programme) forme algébrique (parties réelle et imaginaire), opérations, conjugaison, module, inégalité triangulaire, argument, exponentielle complexe, forme trigonométrique, formule d'Euler, formule de Moivre. Rappels et applications à la trigonométrie : linéarisation / polynomialisation. Racines nièmes. Extension au cas complexe des sommes géométriques, de la factorisation de a^n-b^n par a-b et de la formule du binôme de Newton.
- Interprétation géométrique des complexes : droites, cercles, affixe d'un point, d'un vecteur, interprétation du module, de l'argument, de la conjugaison,

- Équations polynomiales de degré 2 : équations à coefficients réels, équations à coefficients complexes.
- Nombres entiers et arithmétique : (Z/nZ hors programme) Divisibilité, diviseurs, multiples, division euclidienne, congruences, pgcd, ppcm, algorithme d'Euclide. Identité de Bézout, théorème de Gauss, équations ax + by = c. Nombres premiers, décomposition en facteurs premiers. Bases de la numération. Relations d'équivalence (la notion d'ensemble quotient est hors programme).
- Polynômes sur R ou C. La construction est hors programme. Somme, produit, degré, valuation, polynômes unitaires. Divisibilité, division euclidienne, pgcd, factorisation en produit de polynômes irréductibles. Fonctions polynomiales. Racines, dérivation, racines multiples, théorème de d'Alembert-Gauss (admis).
- Fractions rationnelles. Forme irréductible d'une fraction rationnelle. Fonction rationnelle. Degré, partie entière, zéros et pôles, multiplicités. Décomposition en éléments simples.

Analyse 1 pour mathématiciens.

Ue mutualisée avec la L1 portail math-info

- Les réels : inégalités, valeur absolue, inégalité triangulaire, intervalles, parties majorées, minorées, bornées, majorant, minorant, maximum, minimum. Sup et inf : il s'agit d'introduire ces concepts mais leur maîtrise n'est pas un attendu de cette UE.
- Fonctions de R dans R, graphe de fonction, fonction associée à un graphe (domaine, codomaine), opérations sur les graphes : translations et dilatations horizontales et verticales, réflexions par rapport aux axes, restriction, co-restriction, prolongement. Symétries : parité, périodicité. Fonctions majorées/minorées. Sens de variation, fonctions monotones.
- Composée de deux fonctions, compatibilité des domaine/image, domaine de la fonction composée. Fonction bijective : une fonction est bijective si son graphe coupe toute droite horizontale en exactement un point.
- Image directe, image réciproque, injectivité, surjectivité, bijectivité, bijection réciproque, opérations (somme, produit, composition). On mettra l'accent sur le lien entre les propriétés des fonctions et de leurs graphes.
- Limite d'une fonction en un point, continuité, dérivabilité (dérivée d'une combinaison linéaire, d'un produit, d'un quotient, d'une fonction composée), lien monotonie/signe de la dérivée, théorème des valeurs intermédiaires. On pourra dans un premier temps définir formellement la limite d'une fonction sans démontrer les propriétés relatives aux limites, à la continuité et à la dérivabilité.
- Fonctions usuelles : log, exp, x^alpha, cos, sin, tan, ch, sh, th + arcsin, arccos, arctan.
- Inéquations, en particuliers inéquations de degré 2.

- Suites réelles : définition, monotonie, suites minorées, majorées, bornées. Définition de la limite, convergence, opérations sur les limites, théorème d'encadrement, suites croissantes et majorées/décroissantes minorées (admis). Suites adjacentes. Suites arithmétiques, géométriques, arithmético-géométriques. Suite extraites et théorème de Bolzano-Weierstrass (admis, la maîtrise des suites extraites et du théorème de Bolzano-Weierstrass n'est pas attendue). Suites de Cauchy, critère de Cauchy.
- Limites de fonction. Limites à droite, limites à gauche, unicité de la limite, opérations sur les limites, caractérisation séquentielle de la limite, passage à la limite dans des inégalités, existence d'une limite par encadrements.
- Équivalents, petits o, grands O. Croissance comparée. Croissance comparée de base en l'infini (cas O(log(n)) < O(n^k) < O(k^n), f(n) + g(n) = O(f(n)) si g est négligeable devant f).
- Continuité en un point. Continuité à gauche, à droite. Caractérisation séquentielle de la continuité en un point. Opérations sur les fonctions continues en un point : combinaison linéaire, produit, quotient, composition.
- Continuité sur un intervalle. Théorème des valeurs intermédiaires. Algorithme de dichotomie. (Preuves facultatives en Info :) Image d'un intervalle par une fonction continue. Corollaire : cas d'une fonction continue strictement monotone. Théorème des bornes atteintes : toute fonction continue sur un segment est bornée et atteint ses bornes. Image d'un segment par une fonction continue. Une fonction continue sur un intervalle, à valeurs réelles et injectives, est strictement monotone. Toute fonction réelle strictement monotone, définie et continue sur un intervalle, admet une fonction réciproque de même monotonie, définie et continue sur un intervalle.
- Interpolation et visualisation (pour Info, avec TP) : Introduction à un logiciel de calcul numérique (Python+ SciPy / Numpy / Matplotlib). Visualisations de fonctions en 2D. Illustration de l'algorithme de dichotomie. Illustration d'interpolations : Interpolations polynomiales (polynômes de Lagrange et forme de Newton), Interpolation linéaire par morceaux.

Introduction à l'économie.

Le programme de l'UE "introduction à l'Economie" est organisé avec un cours en deux parties et un travail de lecture sur un ouvrage précisé à l'étudiant qui lui permettra d'appréhender les problèmes économiques contemporains à travers le prisme de la la théorie économique.

-Dans une première partie, il est exposé les grands principes méthodologiques de cette discipline qui est nouvelle pour la plupart des étudiants.

A partir d'exemples très simples qui sont pour la plupart du temps tirés de la vie économique contemporaine, il est abordé des définitions fondamentales de concepts couramment utilisés: les différences entre optimum et équilibre; entre efficacité et efficience; entre valeur relative et valeur absolue en terme par exemple de prix ou de performance; entre équilibre général et équilibre partiel; entre micro-économie et macroéconomie. Une insistance est prononcée sur les différentes formes d'interaction économique qui permettent par la suite d'introduire les théories de la décision de

l'interaction stratégique et des marchés parfaits. Le cours présente aussi aux étudiants quelques-uns des grands enjeux de l'actualité économique, en mettant un peu plus l'accent sur les questions macroéconomiques.

-Dans une seconde partie, l'UE est très largement consacré à la présentation des bases de la microéconomie en tant qu'instrument de conception de la prise de décision économique. Pour ce faire, cette partie est consacrée à la théorie du choix individuel et plus particulièrement sur le choix du consommateur. Le programme sur la décision de consommation est organisé autour de l'analyse :

- Des préférences et l'utilité du consommateur (structures des préférences, fonctions d'utilité,utilité marginale et TMS, fonctions analytiques de l'utilité)

- L'exogénité de la contrainte budgétaire dans un cadre de concurrence parfaite

- L'équilibre de décision individuel

-La fonction de demande et ses formes

- La dualité

-Les propriétés d'équilibre (Slutsky) – Relation de Roy. Variation équivalente du revenu (VE) et variation compensatrice du revenu (VC).

- Le surplus du consommateur.

Lecture d'un ouvrage économique (titre et auteur précisé en cours)

Bibliographie conseillée:

Varian, H.R.,(2015), Introduction à la microéconomie, de Boeck

Lesueur J.Y. (2004) , Microéconomie, Ed. Vuibert, coll. Dyna Sup, 2ème édition, Paris.

Pindyck R. et Rubinfeld D. (2017), Microéconomie, Ed. Pearson, 9ème édition, Paris.

Varian H.R. (2008): Analyse Microéconomique, Ed. De Boeck Université 3e ed. Bruxelles

UE d'informatique du département d'info. Voir programme sur la maquette du L1 portail MI.

Transversale 1. Anglais, Sport, Enseignement d'ouverture

SEMESTRE 2

Algèbre 2.

Ue mutualisée avec la L1 portail math-info

- Calcul matriciel : opérations, inverse, opérations élémentaires. Calcul de l'inverse. Déterminant des matrices 2x2. Interprétation matricielle d'un système linéaire. Pivot de Gauss.
- Espaces vectoriels : définition d'un corps commutatif (on se limitera aux espaces vectoriels sur Q, R et C dans ce cours). Espaces vectoriels, sous-espaces vectoriels. Familles libres, génératrices, bases (on se limitera à des familles finies). Somme, somme directe, sous-espaces supplémentaires. Espaces vectoriels de dimension finie. Exemples d'espaces vectoriels : description de tous les sous-espaces vectoriels de R^2 et R^3, R^n, espaces de fonctions, de suites (suites récurrentes linéaires d'ordre deux), de matrices, K_n[X]. Théorème de la base incomplète.
- Applications linéaires : définition, matrice d'une application linéaire, noyau, image, caractérisation de l'injectivité. Image d'une famille libre/génératrice/base, rang, théorème du rang. Retour sur les matrices : rang/noyau d'une matrice, matrices équivalentes, toute matrice est équivalente à une matrice diag(1,...,1,0...0), transposition, rg(A) = rg(tA), trace, changement de base, matrices semblables. Endomorphismes, exemples : projections, symétries, rotations dans le plan, contre-exemple des translations.
- Applications en TD aux droites, cercles, plans, sphères et leurs intersections. Pivot de Gauss sur de petits systèmes en liaison avec la géométrie.
- Géométrie cartésienne : Calcul vectoriel en coordonnées dans la base canonique de R^2 et R^3. Équation des droites et des coniques du plan en forme canonique (cercle, ellipse, parabole, hyperbole). Transformations du plan (translations, applications linéaires comme rotations, réflexions, homothéties), similitudes directes et inverses. Interprétation complexe. Équations des plans, des droites et des sphères, cylindres et cônes en forme canonique dans l'espace. Similitudes directes (en particulier translations, homothéties, rotations), critère de cocyclicité.

Analyse 2 pour mathématiciens.

Ue mutualisée avec la L1 portail math-info

- Représentation binaire des réels (pour Info, avec TP) : Nombres dyadiques, développement binaire. Relation à la représentation des nombres entiers en binaire et décimal.
- Nombres réels : nombres rationnels et irrationnels, densité de Q dans R, partie entière, nombres décimaux, approximation d'un réel par un décimal, développement décimal d'un rationnel. La construction de R est hors programme.

- Dérivabilité, dérivabilité à gauche, à droite, interprétation géométrique, opérations. Dérivabilité implique continuité. Caractérisation de la dérivabilité en un point par les DL d'ordre 1. Calcul de valeurs approchées à l'aide d'un DL d'ordre 1, majoration de l'erreur.
- Extremum local et point critique.
- Egalité et inégalité des accroissements finis.
- Caractérisation des fonctions dérivables constantes, monotones, strictement monotones sur un intervalle.
- Suites récurrentes, ordre de convergence en liaison avec le théorème des accroissements finis. Suites récurrentes linéaires d'ordre 2. Suites extraites.
- Fonctions de classe C^k. Opérations.
- Développements limités et Formule de Taylor-Young. On limitera la pratique aux petits ordres et aux calculs simples. Développements asymptotiques, interprétation/utilisation des DL à l'ordre 2, extrema, ordre de convergence, étude asymptotique des fonctions et des suites, etc.
- Convexité. Définition, propriété du graphe, caractérisation à l'aide des dérivées. Applications : inégalités de convexité et extrema.
- Formule de Taylor-Lagrange.
- Méthode de Newton pour la résolution de f(x)=0 pour une fonction f de R dans R. Ordre de convergence en liaison avec Taylor-Lagrange d'ordre 2.
- Applications à l'Interpolation (pour Info, avec TP) : Splines cubiques. Erreurs d'interpolation (sans preuve). On illustrera en TP sans détailler les algorithmes de résolution de systèmes linéaires.
- Intégrale de Riemann : définition succincte de l'intégrale de Riemann, preuves omises, l'étude détaillée de l'intégrale de Riemann et les preuves seront faites en Analyse 3. Théorème fondamental du calcul intégral (admis). Primitives. Intégration par parties, changement de variables. Primitives de fractions rationnelles. Formule de Taylor avec reste intégral à l'ordre n pour les fonctions C^{n+1}.
- Équations différentielles linéaires du 1er ordre, Principe de linéarité. Méthode de variation de la constante. Problème de Cauchy bien posé.
- Équations différentielles linéaires du 2nd ordre à coefficients constants. On se limitera aux seconds membres simples.

Microéconomie 1.

Ce cours est très largement consacré à la présentation des bases de la microéconomie en tant qu'instrument de conception de la prise de décision des entreprises dans un marché concurrentiel.

L'introduction traite des fondements du raisonnement économique (rareté, raisonnement à la marge, coûts d'opportunité, profit économique, efficience) et des problèmes économiques auxquels font face les entreprises (nature et quantité de biens à produire, techniques de production à utiliser, organisation de la production, recours ou non à la sous-traitance, détermination des salaires, coordination avec le marché).

Les chapitres suivants traitent de l'efficacité des technologies de production, des rendements d'échelle, du profit, des fonctions de coûts et de la différence entre le court terme et le long terme en économie.

Ces concepts permettent de définir et résoudre le programme optimisateur des entreprises, c'est-à-dire de déterminer les quantités que l'entreprise concurrentielle a intérêt à produire et par quel processus de production.

De cette théorie du producteur (individuel), il est ensuite possible de dériver une analyse de l'offre de marché, par agrégation de l'offre de chaque entreprise.

Macroéconomie 1.

Chapitre 1 : objets d'étude de la macroéconomie. Présentation théorique et empirique des principaux agrégats macroéconomiques. Grands principes méthodologiques. Historique des grandes étapes historiques de la construction de la macro-économie

Chapitre 2 : la synthèse néoclassique et le modèle keynésien.

Chapitre 3 : le modèle IS-LM.

Chapitre 4 : le modèle offre globale / demande globale.

Chapitre 5 : premiers enjeux de l'économie monétaire.

Probabilités-Statistiques 1.

Ce cours est un premier cours de probabilités. Il doit tout d'abord permettre aux étudiants d'appréhender la notion de modélisation probabiliste grâce à un espace de probabilité et à des variables aléatoires. Les étudiants apprennent aussi à mettre en œuvre des calculs simples, en utilisant en particulier les lois de probabilité usuelles.

- Espace probabilisé - Conditionnement et indépendance - Variables aléatoires discrètes, lois classiques : loi de Bernoulli, loi binomiale, loi géométrique, loi de Poisson, loi uniforme - Espérance, variance - Couples de variables aléatoires discrètes - Variables aléatoires continues : loi uniforme, loi normale et loi exponentielle - Théorèmes limites : une introduction.

Transversale 2. Anglais, Sport, Enseignement d'ouverture.

SEMESTRE 3

Analyse pour l'économie 1.

Applications des bornes sup/inf aux suites et fonctions réelles. Démonstration de la convergence des suites monotones minorées/majorées. Suites extraites, démonstration du théorème de Bolzano-Weierstrass, et de théorème de Weierstrass.

Intégrales impropres. Critères de comparaison et de convergence absolue. Séries numériques. Critères de d'Alembert, de Cauchy, de Riemann. Séries alternées et estimations du reste. Comparaison séries-intégrales.

Suites et séries de fonctions. Propriétés des suites et des séries uniformément convergentes. Séries entières, développements en séries entières et applications.

Normes et topologie euclidienne de R^n. Convergence des suites de R^n. Fonctions de plusieurs variables : notion de limite et de continuité.

Calcul différentiel dans R^n. Dérivabilité suivant un vecteur, dérivées partielles, théorème de Schwarz, notion de différentielle. Gradient.

Probabilités et statistiques 2.

UE mutualisée avec la licence accès santé

L'objectif est d'initier les étudiants à la statistique inférentielle : estimation ponctuelle, par intervalle de confiance, test d'hypothèses, comparaison de moyennes et de fréquences, tests du chi2, tests non paramétriques. Une série de TP est proposée sur le logiciel libre R. - Rappels sur les bases des probabilités (retour sur la modélisation, conditionnement, indépendance, variables aléatoires discrètes, à densité, fonction de répartition, espérance, variance) - Fonctions génératrices, moments - Théorèmes limites (loi des grands nombres, théorème central limite) - Statistiques descriptives - Estimation et échantillonnage - Tests de Student - Tests non paramétriques

Microéconomie 2. *Équilibre général et Introduction à la gestion.*

Cette UE est organisée autour de deux cours : Marchés et Equilibre Général (1) et Introduction à la gestion.

Marchés et Equilibre Général (1) :

Ce cours a pour objectif de développer la capacité à expliquer certains faits stylisés de la concurrence contemporaine et les orientations de la politique de la concurrence, à partir des outils étudiés dans les chapitres du cours et de comprendre les fondements de la politique de redistribution des revenus et des choix collectifs à travers:

-Les extensions de l'étude des équilibres d'agent et applications (arbitrages inter-temporel, choix en avenir incertain, biais comportementaux, économie de l'assurance…)

- La Modélisation des formes contemporaines de la concurrence et compréhension des fondements de la déréglementation des marchés et de la dérégulation des monopoles;

-L'Etude des mécanismes de formation des prix en équilibre partiel dans les situations de concurrence imparfaite sur le marché des produits et sur le marché du travail (monopole vs monopsone);

-L'Introduction à l'équilibre général et à la théorie du bien être dans une économie d'échange et application à la nouvelle théorie de la réglementation (modèle principal – agent et ses extensions).

Le programme du cours est le suivant :

Chapitre1 : Equilibres d'agents : Extensions

Section 1 : La théorie du consommateur : rappels. Section 2 : Le paradoxe de l'offre de travail. Section 3 : Economie du crime et paradoxe de la délinquance. Section 4: Choix inter-temporel et incohérence dynamique. Section 5 : Choix en incertitude : la fonction d'utilité VNM.

Chapitre 2 : Marchés de référence, dérèglementation et contestabilité.

Section 1 : La Concurrence Pure et Parfaite et ses limites. Section 2 : Monopole, surplus collectif et tarification. Section 3 : Monopsone et discrimination. Section 4 : Marchés contestable et déréglementation.

Chapitre 3 : L'échange en équilibre général.

Section 1 : Notations et présentation de l'économie d'échange. Section 2 : La boîte d'Edgeworth. Section 3 : L'échange par les prix et l'équilibre général. Section 4 : Equilibre général et loi de Walras. Section 5 : Equilibre général et économie du bien–être. Section 6 : Modèle principal – agent, réglementation des contrats et bien être collectif. Section 7 : Introduction à l'économie de l'assurance.

Bibliographie recommandée : En microéconomie :

Lesueur J.Y. (2004) : Microéconomie, Ed. Vuibert, coll. Dyna Sup, 2ème édition, Paris.

Lesueur J.Y. et Sabatier M. (2008), Microéconomie de l'Emploi, Ed. De Boeck, Bruxelles.

Picard P. (2011) : Elements de Microeconomie, Tome 1 : Théorie et applications, 8ème Ed., Domat Montchrestien, Paris.

Pindyck R. et Rubinfeld D. (2017), Microéconomie, Ed. Pearson, 9ème édition, Paris.

Schotter A. (1996), Microéconomie : une approche contemporaine, Ed. Vuibert, Paris.

Varian H.R. (2008): Analyse Microéconomique, Ed. De Boeck Université 3e ed. Bruxelles

Seconde partie :Introduction à la gestion (2)

Le cours introduit les notions, démarches et outils fondamentaux de la gestion. Présentation des notions essentielles : gestion, environnement, marché et stratégie,

Application économiques sous python.

Ce cours a pour objectif de préparer les étudiants à utiliser les outils informatiques pour répondre à des problématiques présentant une dimension économique. Il s'appuiera sur le langage Python pour aborder des implémentations de solutions utiles à des applications telles que l'optimisation de portefeuille ou le problème du voyageur de commerce.

Après quelques rappels sur le stockage de l'information dans les principaux systèmes d'exploitation, une première partie portera sur les environnements au sein desquels la programmation et l'exécution de code Python peuvent avoir lieu. Des bonnes pratiques de programmation seront également présentées.

Un second volet portera sur les détails du langage Python et les structures de données qu'il offre pour la programmation d'un certain nombre d'algotithmes classiques. La mesure des performances du code, et le concept de compléxité seront abordés. Une sélection de bibliothèques classiques dans le contexte de la data science (chargement de données, visualisation, calcul) seront introduites à travers les diverses applications qui seront proposées.

Lectures d'économie 1.

Le but de cette UE est l'analyse critique d'articles de l'actualité économique. L'autre finalité est de renforcer les étudiants à la pratique de l'exposé oral en public. Une liste de thèmes et de lectures est proposée par l'équipe pédagogique. Les étudiants doivent effectuer une présentation structurée devant la classe. Les présentations seront suivies d'un temps d'échange.

Transversale 3. Anglais, sport, enseignement d'ouverture.

SEMESTRE 4

Analyse pour l'économie 2.

Fonctions de plusieurs variables : formule de Taylor (à l'ordre 2) pour les fonctions de plusieurs variables. Extrema libres de fonctions de plusieurs variables. Points stationnaires. Conditions nécessaires et conditions suffisantes d'ordre deux.

Intégrale de Riemann : fonctions en escaliers, sommes de Riemann. Fonctions continues par morceaux. Intégrale d'une fonction continue par morceaux sur un segment. Démonstration du théorème fondamental du calcul intégral. Intégrales doubles et triples, changement de variables.

Courbes dans R^2 et R^3, surfaces paramétrées dans R^3. paramétrées (droite tangente, abscisse curviligne, longueur, plan tangent, verseur normal, aire d'une surface). Théorème des fonctions implicites dans R^2 et R^3. Théorème des multiplicateurs de Lagrange.

Diagonalisation et Algèbre bilinéaire.

Algèbre linéaire : Rappels sur les espaces vectoriels et les matrices. Déterminant et trace. Valeurs propres, vecteurs propres, polynôme caractéristique. Théorème de Cayley-Hamilton, polynôme minimal. Diagonalisation des matrices. Puissances d'une matrice, exponentielle de matrices.

Algèbre bilinéaire. Formes bilinéaires, orthogonalité, formes quadratiques, réduction de Gauss, signature, théorème de Sylvester. Produits scalaires, espaces vectoriels euclidiens. Réduction des matrices symétriques réelles.

Probabilités et statistiques 3.

Ue mutualisée avec la L1 portail math-info

L'objectif est d'initier les étudiants aux modèles linéaires suivants : Régression linéaire simple ; Régression linéaire multiple ; Analyse de la variance à un ou deux facteurs ; Analyse de la covariance. Une série de TP est proposée sur le logiciel libre R.

Macroéconomie 2.

Partie 1 – Economie Ouverte

Chapitre 1 : Taux de change et balance courante. Chapitre 2 : La balance commerciale et l'équilibre de la balance des paiements (modèle de Mundell Fleming). Chapitre 3 : Les régimes de change et politiques économiques

Partie 2 – Fluctuation et croissance

Chapitre 1 : Faits stylisés sur la croissance économique. Chapitre 2 : Modèle de Solow.

Microéconomie appliquée 1.

La ***concurrence imparfaite*** désigne une situation de concurrence sur un marché où une au moins des conditions de la concurrence parfaite n'est pas respectée.

Cette unité d'enseignement a pour objectif de comprendre le fonctionnement des marchés imparfaitement concurrentiels à travers l'étude de l'exercice et de l'impact des principales sources du pouvoir de marché (nombre limités d'offreurs, barrières à l'entrée, collusion) et des interactions stratégiques entre entreprises rivales . Elle constitue aussi une introduction à l'application de la microéconomie de la concurrence imparfaite dans de nombreux domaines de la science-économique.

Face à la concurrence parfaite, la concurrence imparfaite offre une très grande diversité de situations. Les thématiques retenues dans ce cours portent sur :

-Le passage de la concurrence parfaite à la concurrence imparfaite (relachement des hypothèses de la concurrence parfaite).

- l'analyse étendue du pouvoir du monopole avec d'une part les problématiques de la place du(des) monopole(s) dans la filière de production (double marge, monopole en chaine) et des questions relatives aux fusions et restrictions verticales . D'autre part, la question de la discrimination par les prix du monopole et son impact sur le bien-être de la société.

-L'oligopole et la prise en compte des interdépendances des décisions des agents (Duopole de Cournot, duopole de Stackelberg et duopole de Bertrand).

- La prise en compte de la différenciation des produits en oligopole et la question de l'entrée sur un marché différencié (Concurrence monopolistique)

-Thèmes de microéconomie industrielle et de politique de la concurrence

-La question de l'entrée sur un marché et l'abus de position dominante.

-Les ententes et la politique de la concurrence.

- Les fusions horizontales et le contrôle des concentrations.

Bibliographie conseillée:

Gabszewicz J.J.,(2003), La concurrence imparfaite, La Découverte

Varian H.R. (2008). Analyse microéconomique, De Boeck université

Microéconomie appliquée 2. *Introduction à la finance et Économie Publique*.

Cet UE est organisée autour de deux enseignements : Introduction à la finance (1) et Economie publique (2)

Introduction à la finance (1). L'objectif et d'acquérir les principes, les concepts théoriques, et les outils fondamentaux de la finance de marché et comprendre les différents instruments financiers. Ce cours a pour vocation de faire connaître les modèles fondateurs de l'évaluation des actifs financiers, comprendre la logique financière de leur développement et savoir les appliquer. Acquérir une connaissance des produits de marché (actions, obligations, produits dérivés).

Le programme est le suivant :

Chapitre 1 : Vue d'ensemble des marchés financiers. Fonctions et structure des systèmes financiers. Organisation des marchés financiers. Instruments des marchés financiers.

Chapitre 2 : Marchés des taux d'intérêt. Mesurer les taux d'intérêt ; distinction entre taux d'intérêt et rendement. Structure par risque et structure par terme des taux d'intérêt. Marché monétaire. Marché obligataire.

Chapitre 3 : Marché des actions. Actions et droits des actionnaires. Principaux marchés d'actions et leurs indices. Evaluation d'actions.

Chapitre 4 : Instruments à terme. Utilisation des produits dérivés. Contrats à terme. Options.

Chapitre 5 : Techniques de gestion de portefeuille. Bases théoriques. Diversification des portefeuilles d'actions. Modes de gestion. Mesure de la performance.

Bibliographie conseillée :

Mishkin, Frederic (traduction francaise par Ch. Bordes, D. Lacoue-Labarthe, N. Leboisne, JC Poutineau) (2013) : Monnaie, banque et marchés financiers, Pearson, 10e édition

Portait, Rolland et Poncet, Patrice (2014) : Finance de marché, Dalloz, 4e édition

- Economie publique (2) : Si Le premier théorème fondamental du bien-être établit que l'équilibre de marché conduit à un optimum économique sous certaines hypothèses. Ce cours s'attache précisément à étudier les conséquences d'une remise en cause de ces hypothèses. On parle alors de défaillance du marché, et l'équilibre n'est plus optimal. Après une révision et discussion des théorèmes du bien-être le cours aborde spécifiquement deux sources de défaillances de marché : les externalités (théorème de Coase, taxe pigouviennes, tragédie des communs, externalités de position) et les biens publics (Mécanisme de Lindhal, bien public dichotomique, mécanisme de Clarke-Groves). Une dernière section traite spécifiquement de la question de l'agrégation des préférences et présente le théorème d'impossibilité d'Arrow. Le programme est le suivant :

Introduction. Définition de l'économie publique. Les principales questions en économie publique. Quelques statistiques sur les dépenses publiques.- Quelques théories sur l'intervention de l'état.

Chapitre 1. Les théorèmes du bien-être. -Les deux théorèmes fondamentaux. -Les hypothèses de l'utopie. L'intervention dans une économie de marchés concurrentiels : défaillance des marchés et politique redistributive.

Chapitre 2 : Les Externalités. Les types d'externalités. Définitions : externalité de consommation et de production. Cas particuliers : La tragédie des communs et les externalités de position.Les différentes solutions. Normes et standards. Taxes pigouviennes. Théorème de Coase. Marchés de droits d'émissions.

Chapitre 3 : Biens publics. Définitions. Biens publics et biens privés. Typologies des biens publics. Expérience du resquilleur. L'offre de bien publics. Provision optimale et condition de Samuelson Allocation, distribution et mécanisme de Lindahl. Le financement des biens publics. Bien public dichotomique : Mécanisme à pivot. Mécanisme de Clarke-Groves.

Chapitre 4 : La taxation. Les effets économiques de la fiscalité. Théorie de l'incidence fiscale. Distorsions fiscales et les pertes sociales. La théorie de l'impôt optimal. Légitimité de l'impôt. Critères d'efficacité et d'équité.

Chapitre 5 : L'agrégation des préférences. Principe de la règle majoritaire. Propriétés de la majorité simple. Théorème de l'électeur médian. Alternatives à la majorité simple et propriétés de la règle de Borda. Analyse du choix collectif. Théorème d'impossibilité de Arrow. Théorème de Hansson. Théorème de Gibbard et Satterthwaite.

Bibliographie conseillée :

- Dennis C. Mueller (2010). Choix publics, De Boeck université
- Salanié B. (1998). Microéconomie, Les défaillances du marché, Economica
- Salanié B. (2002). Théorie économique de la fiscalité, Economica
- Varian H.R. (2008). Analyse microéconomique, De Boeck université

Transversale 4.

Anglais, sport, enseignement d'ouverture.

SEMESTRE 5

UE de Stage.

Ce stage constitue une première exposition avec les conditions réelles d'exercice d'une profession. Le stage peut être effectué en entreprise, ou dans un laboratoire ou un établissement publique, en liaison avec le projet professionnel de l'étudiant. Il doit conduire à une connaissance de l'entreprise ou de l'administration, et de son fonctionnement spécifique.

L'étudiant recherche lui-même son établissement d'accueil, éventuellement avec l'aide du SOIE. Son choix doit être validé par le responsable de l'UE via l'application Ellipse et faire l'objet d'une convention d'accueil. Le stage comporte au minimum une soixantaine d'heures de présence dans l'établissement. Hormis une phase préalable d'observation, le stagiaire doit, en accord avec son maitre de stage, effectuer des tâches en participation accompagnée, et dans la mesure du possible, des tâches en pleine responsabilité.

Rapport de stage et Soutenance : À l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de cinq à dix pages qu'il remet à son tuteur pédagogique (l'un des membres du jury de l'UE). Ce rapport fait l'objet d'une soutenance de 10-15 minutes devant un jury.

Evaluation : L'évaluation de l'étudiant est alors faite par l'ensemble du jury en fonction du contenu du stage, de la qualité du rapport et de la soutenance.

Idéalement, ce stage doit avoir une durée entre 4 et 8 semaines et être effectué en été après le semestre 4, pour être ensuite crédité au semestre 5. Les étudiants n'ayant pas commencé leur stage avant le début du semestre 5 ne pourront avoir d'inscription pédagogique à cette UE: une autre UE de 6 ECTS leur sera proposée en alternative à l'UE "Stage".

Topologie et théorie de la mesure.

I. Topologie et convexité 1.- Espaces métriques. Ensembles ouverts, fermés, voisinages, fonctions continues. 2.- Ensembles compacts dans un espace métrique. Compacts de R^n. 3.- Convexité dans un espace vectoriel. Le cas de l'espace euclidien R^n. Optimisation. 4. Propriétés des fonctions numériques convexes définies sur un intervalle de R. 5.- Les inégalités de convexité: Jensen, Hölder, Cauchy-Schwartz et Minkowski. 6. Espaces de Hilbert. Le théorème du parallélogramme, le théorème de la projection sur un ensemble convexe fermé. 7. Bases hilbertiennes.

II. Théorie de la mesure 1. Rappels sur l'intégrale de Riemann. 2. Tribus, la tribu de Borel. 3. La mesure de Lebesgue (construction admise). 4. Théorème de convergence monotone, théorème de convergence dominée. 5. Comparaison de l'intégrale de Lebesgue avec l'intégrale de Riemann. 6. Mesures produits : théorème de Fubini (admis). 7. Théorème du changement de variables dans Rn. 8. Introduction aux espaces Lp.

Algèbre linéaire, bilinéaire et analyse matricielle.

Ue mutualisée avec la L3 mathématiques générales

Formes bilinéaires symétriques, formes quadratiques, dualité. Rang, forme non dégénérée. Matrice d'une forme, formule de changement de base, matrices congruentes, orthogonal d'une partie, formule sur la dimension de l'orthogonal. Un espace et son orthogonal, existence d'une base orthogonale.

- Classification des formes quadratiques sur R, signature. Décomposition d'une forme quadratique en sommes et différences de carrés (algorithme de Gauss).
- Classification des formes quadratiques sur C.
- Espaces euclidiens (rappels) : inégalité de Cauchy-Schwarz. Procédé d'orthonormalisation. Endomorphisme adjoint. Diagonalisation des endomorphismes symétriques. Réduction des endomorphismes orthogonaux.
- Espaces hermitiens : endomorphisme adjoint, endomorphisme hermitien. Diagonalisation des endomorphismes normaux dans une base orthonormale.
- Décompositions : LU, QR, en valeurs singulières.
- Normes matricielles, normes subordonnées. Lien avec le rayon spectral. Suites de matrices, itérées de matrices.
- Théorème de Perron-Frobenius.
- Méthodes itératives pour la résolution de systèmes linéaires.
- Approximation spectrale, méthode de la puissance.
- Approximation par la méthode des moindres carrés.
- Algorithmes de gradient

Jeux et décisions.

Qu'est ce qu'un jeu : Microéconomie et théorie des jeux, représentation des jeux, taxinomie des jeux, convexité et coopération.

Jeux coopératifs et solution de négocitaion (Nash et Kalai Smorodinsky)

Jeux non coopératifs en information complète:(décision individuelle et dominance, équilibre de Nash, caractérisation élémentaire de l'équilibre)

Jeux séquentiels en information complète (rétroduction et crédibilité, représentation normale et stratégique d'un jeu, Equilibre de Nash parfait en sous jeu)

Les modélès de négociation : Nash, jeu de demande et modèle de Rubinstein. Applications à la négociation sur l'emploi et le salaire.

Structures discrètes et applications.

Le cours présente des concepts fondamentaux de la théorie de l'ordre et des graphes. Ces concepts sont à la base de méthodes d'organisation, de reconstruction, d'extraction et de traitement de données. Ces méthodes sont utilisées en Economie, Sciences Sociales, Informatique, Recherche Opérationnelle ou Biologie.

1. Une introduction à l'ordre (les théorèmes de Erdös-Szekeres, de Dilworth, Sperner,Szpilrajn, Tarski).

2. Les objets de base. Pré-ordres, ordres, partitions, arbres ; relations d'incidence. Comparaison et proximité (métrique, métrique sur les arbres, arbres phylogéniques). Treillis complets ; fermeture, pré-fermeture, engendrement, partie libre, famille de Moore, fermeture algebrique, matroïdes, antimatroïdes.

3. Fonctions boolénnes (le ou, le et, le non, le implique, par les tableaux; le treillis des propositions, complétude).

4. Correspondance de Galois et treillis de Galois; exemples : complété de MacNeille et treillis des sections initiales. Relations Ferrers. Ordres et graphes d'intervalles. Introduction l'analyse formelle des concepts, analyse de questionnaires. Dépendances, implications, échelle de Guttman, base canonique d'un treillis de Galois (Guigues - Duquenne).

5. Représentation d'un ensemble ordonné dans un produit de chaînes, dimension au sens de Dushnik-Miller. Extensions linéaires et sections initiales. Dualité entre ensembles ordonnés et treillis des sections initiales.

6. Graphes; chemins, connexité, cycles eulériens et hamiltoniens, nombre chromatique. Graphes et matrices.

7. Mots sur un alphabet fini; mots bien parenthésés, énumération de motifs, codes,

comparaison de séquences. Brève introduction aux automates finis et aux langages reconnaissables.

8. Ordres et choix : agrégation des préférences (des choix individuels au choix collectif), paradoxe de Condorcet, le théorème de McGarvey, la règle de Borda, le théor`eme de Arrow. Analyse de scrutins.

9. Eléments de géométrie combinatoire. Equivalences et carrés latins. Plans d'expériences.

Économétrie 1.

Ce cours est une introduction à l'économétrie. Il s'intéresse à la définition de l'économétrie, à sa méthodologie et il illustre l'approche économétrique par des exemples économiques simples. Le but de ce cours est de fournir les instruments à ce type d'approche en donnant des détails nécessaires pour comprendre pourquoi et quand tel ou tel instrument est nécessaire. La mise en œuvre des techniques d'estimation via des logiciels sera présentée. L'idée est de permettre aux étudiants l'acquisition d'outils d'économétrie linéaire qu'ils pourront ensuite appliquer aux différents domaines de l'économie.

Transversale 5.

Anglais, Sport, enseignement d'ouverture.

SEMESTRE 6

Équations différentielles.

Ue mutualisée avec la L3 mathématiques générales

On traite des équations différentielles dans R^n.

- Rappels sur les équations linéaires scalaires du premier ordre ; lemme de Gronwall.
- Problème de Cauchy. Notion de solutions maximales, globales.
- Théorème de Cauchy-Lipschitz.
- Théorème des bouts.
- Étude des systèmes différentiels linéaires à coefficients constants.
- Étude qualitative. Équilibres, stabilité. Portraits de phase.

Économétrie 2.

Ce cours propose des compléments sur le modèle linéaire général et présente les tests et solutions en cas de violation decertaines hypothèses du théorème de Gauss-Markov. Il aborde la question de l'autocorrélation des erreurs, puis celle de la présence d'hétéroscédasticité, introduisant les estimateurs des Moindres Carrés Généralisés et Quasi-Généralisés, et de la multicolinéarité. Il propose aussi une introduction à l'économétrie des séries temporelles et à l'économétrie des variables qualitatives (modèles binaires : logit, probit). Ces notions sont abordées en portant une attention particulière à l'utilisation pratique de l'outil et logiciels économétriques pour répondre à des questions économiques à partir de données réelles.

Microéconomie avancée. *Économie des ressources humaines*

L'économie des ressources humaines est devenue depuis quelques années un domaine spécifique de l'économie du travail, au même titre que l'économie de la famille ou encore l'économie de l'éducation. Ayant acquis ses titres de noblesse outre atlantique via les travaux sur le Personnel economics de E.P. Lazear, cette littérature aborde des problèmes d'économie du travail appliqués à l'entreprise. Ce domaine de spécialité de l'économie du travail a pu se développer et s'enrichir à partir des travaux de la nouvelle microéconomie qui centre l'éclairage sur les problèmes d'incitation en présence d'asymétries informationnelles dans le contrat de travail. Il s'agit ainsi d'ouvrir la boite noire du contrat de travail pour aborder dans un cadre d'information incomplète, les problèmes auxquels sont régulièrement confronté, les employeurs comme les salariés dans l'entreprise. Les champs de réflexion abordés dans ce cours couvrent toutes les étapes de la vie active d'un salarié dans une entreprise, de son entrée à sa sortie. On y étudie le problème du financement de la formation professionnelle, de la sélection des candidats lors de l'embauche, de la mise en place d'un schéma de motivation du personnel via le recours à des incitations monétaires ou non monétaires, des mécanismes de promotion, de la gestion des coûts de rotation de main d'œuvre, de la détermination d'un job design optimal pour apparier les compétences aux tâches, jusqu'à la gestion des conflits dans l'entreprise. Une des difficultés majeures du management des ressources humaines est de pouvoir concilier l'efficacité des mécanismes de marché (incitations versus sanctions) avec l'existence d'institutions et de règles (lois, conventions collectives, syndicat) qui visent à corriger les inégalités et à protéger les salariés dans leurs conditions de travail. Comment concilier le critère de Pareto qui gouverne l'efficacité du marché avec le critère de justice sociale Rawlsien sur la base duquel sont généralement fondées les institutions du marché du travail ? Au-delà, les travaux de l'économie comportementale ont fait apparaitre de nombreux biais comportementaux qui centrent l'éclairage sur les limites de la rationalité des agents et la prise en compte nécessaire de leurs émotions (culpabilité, honte, sens du devoir, aversion à la compétition, à l'inégalité, procrastination, locus de contrôle…) dans leurs décision en matière de management des RH. Les nombreuses applications économétriques menées sur données d'entreprises, les études de cas et les illustrations offertes par les expériences naturelles ou en laboratoire de l'économie expérimentale, fournissent des illustrations concrètes tout au long du cours.

Sans vouloir être exhaustif sur un sujet régulièrement alimenté par une littérature internationale particulièrement dense tant dans le domaine appliqué que théorique, le cours est structuré de la manière suivante : Introduction : Genèse de l'économie des Ressources Humaines et enjeux. CH1: Le recrutement comme investissement en capital humain. CH2: Sélection à l'embauche et signalement en information asymétrique. CH3: Systèmes de rémunération et incitations monétaires. CH4: Schémas de motivation et incitations non monétaires. CH5: Institutions, captures de rentes et gestion des conflits.

Bibliographie:

NB: Le cours est construit à partir d'articles publiés dans la littérature internationale. Les éléments de bibliographie ci-dessous offrent un simple cadrage méthodologique qui ne saurait se substituer au contenu du cours.

Lazear E. P. And M. Gibbs (2014), *Personnel economics in Practice*, 3nd ed. John Wiley and sons, NY, 416 pages

Lazear E.P. (1998), *Personnel economics for Managers*, John Wiley and sons, NY Ed, 538 pages

Lazear E.P. (1996), *Personnel economics*, The MIT Press ed., Cambridge, 170 pages

Lesueur J.Y. et M. Sabatier (2008), *Microéconomie de l'emploi: Théories et applications*, Ed. de boeck, coll. Ouvertures économiques, 256 pages

Milgrom P. et J. Roberts, (1997), Economie, Organisation et Management, Ed. De Boeck Univ. Coll. Ouvertures économiques, 830 pages.

Stankiewicz F. (1999), *Economie des Ressources Humaines*, Ed; La Découverte, coll. Repères, 111 pages

Villeval M.C. (2016), *L'économie comportementale du marché du travail,* SciencesPo Les Presses ed. 107 pages

Probabilités approfondies.

1. Variables aléatoires discrètes et absolument continues. Indépendance. La loi forte des grands nombres, lemme de Borel-Cantelli.

2. Convergence en loi, théorème de P. Lévy, théorème central limite.

3. Vecteurs gaussiens : définition, indépendance, densité.

4. Conditionnement : espérance conditionnelle, cas des variables discrètes et continues, cas gaussien.

5. Chaînes de Markov: définition, propriété de Markov, classification des états, loi stationnaire.

Mathématiques financières.

L'objectif de ce cours est de présenter les notions principales de mathématiques financières et d'expliquer la notion de la valeur temporelle de l'argent. Dans un premier temps, les différents types de taux (intérêts simples, intérêts composés) seront présentés. Le cours permettra ensuite d'appliquer ces notions au calcul d'échéanciers de flux (annuités constantes, annuités non-constantes). Enfin, ces notions seront appliquées aux emprunts obligataires et aux emprunts indivis.

Informatique et bases de données.

Ue mutualisée avec la L3 mathématiques générales

Ce cours permet d'aborder :

La notion de complexité : étude de différentes méthodes de tri. Des algorithmes numeriques : résolutions d'équations lineaires à l'aide du pivot de gauss, decomposition LU de matrices, inverses de matrices. Des algorithmes non numerique : Les problèmes élémentaires sur les graphes (fermeture transitive, plus court chemin, arbre de poids minimal), parcours des graphes en largeur et profondeur (utilisation des files et piles et de la récursivité).

Implementation en language python. Remise a niveau dont lecture de fichiers nettoyage de données et sauvegrade dans des fichiers.

Recherche opérationnelle.

Cette UE a pour but d'introduire les méthodes de la programmation mathématique classiquement utilisées en recherche opérationnelle :

Programmation mathématique classique (formulation d'un programme linéaire, algorithme et méthode du simplexe, théorème de dualité), application aux problèmes posés en variables entieres et/ou booléennes.

Ordonnancement : méthodes MPM et PERT.

Eléments de programmation convexe : méthode de Franck et Wolfe, méthode des plans sécants de Kelley

Eléments de programmation sans contraintes : méthodes de gradient, méthodes directes, méthodes par essaims particulaires et autres méthodes modernes (heuristiques et méta-heuristiques).

Un tour d'horizon des logiciels de résolution de ces différents problèmes est prévu.

Analyse des données.

L'objectif de cette UE est de proposer une introduction à l'analyse de données et la classification. Cet enseignement peut-être vu comme une première étape avant l'étude de méthodes de machine learning et d'apprentissage statistique. Ces domaines sont en pleine expansion, aussi du point de vue pratique que théorique, et ouvre la porte à de nombreuses applications. Les outils nécessaires aux enseignements proposés dans cette UE s'inscrivent dans la continuité des thèmes abordés au sein de la licence Mathématiques et Economie: probabilités, statistique, algèbre linéaire, analyse, etc... Programme: Quelques éléments d'analyse descriptive (1CM), Analyse en composantes principales et éventuelles variantes (4CM + 2TP), Clustering et classification non-supervisées (3CM + 2TP), Classification supervisée (3CM + 2TP), Introduction aux réseaux de neurones.

Lectures d'économie 2.

A partir d'un article de recherche en économie portant sur les thèmes du programme d'économie effectué au cours de la première année ou de regards croisés, l'étudiant devra réaliser une fiche de lecture sur une question microéconomique ou macroéconomique qu'il faudra rédiger et présenter à l'oral devant un ou plusieurs enseignants. Il sera demandé à l'étudiant de contextualiser et de décrypter la ou les questions de recherche auxquelles le ou les auteur(s) essaient de répondre, en s'attachant à la méthodologie retenue et aux résultats obtenus ainsi qu'à la discussion de ces résultats par les auteurs.

Semestre	Code Apogée 2016/2021		Libéllé court *(25 caractères)*	oubleLic	CTSMat	ECTSÉc	Mutualisée	CM	TD	TP	Remarques	Contenu / Possibles intervenants
	LSTS13S1		**SEMESTRE 1**	**30**	**15**	**9**						
semestre 1	création(remplace FDM1)	UE	Algèbre 1	**6**	6	0	portail MI	24	36		Suppression de l'un des 4 amphisde	
semestre 1	création(remplace FDM1)	UE	Analyse 1	**6**	6	0	portail MI	24	36			
semestre 1	MAT1045L	UE	Introduction à l'économie	**6**	0	6	portail MI	42	18			Jean-Louis Rullière (21h CM)Caroline Champagne (21h CM)Driss Hamdouchi (18hTD)
semestre 1		UE	LIFAP1	**6**	3	3	portail MI	?	?	?		
semestre 1			TR 1	**6**	0	0	Licence STS	?	?	?		
	LSTS13S2		**SEMESTRE 2**	**33**	**15**	**12**		**CM**	**TD**	**TP**		
Semestre 2	création(remplace FDM2)	UE	Algèbre 2	**6**	6	0	portail MI	24	36		Suppression de l'un des 4 amphisde	
Semestre 2	création(remplace FDM2)	UE	Analyse 2	**6**	6	0	portail MI	24	36			
Semestre	MAT1049L	UE	Probabilités-Statistiques 1	**3**	3	0	LAS	12	18			
Semestre 2	eation(remplace MAT1048	UE	Microéconomie 1	**6**	0	6		36	18		l'UE passe de 3 à 6 ECTS	Nathalie Havet (36h CM)Chargé de TD à trouver (18hTD)
Semestre 2	MAT1047L	UE	Macroéconomie 1	**6**	0	6		36	18			Alexis Penot (36h CM)Aurélien Soustre (18h TD)
Semestre 2		UE	TR 2	**6**	0	0	Licence STS	?	?	?		
	LMA205S3		**SEMESTRE 3**	**33**	**12**	**15**		**CM**	**TD**	**TP**		
semestre 3	MAT2074L	UE	Analyse pour l'économie 1	**6**	6	0		24	36			
semestre 3	MAT2075L	UE	Probabilités-Statistiques 2	**6**	6	0	LAS	24	30	6		
semestre 3	MAT2076L	UE	Microéconomie 2	**6**	0	6		45	9		modification des volumes horaire	Équilibre général (CM Lesueur 21h+ 9hTD Hamdouchi)Introduction à la gestion (24h CM Deluermoz)
Semestre 3	création	UE	Lectures d'économie 1	**3**	0	3		24				
semestre 3	éation(remplace MAT2055	UE	Applications économiques sous Pythor	**6**	0	6		27	27		Changement de nom/contenuÀ (	Denis Clot
Semestre 3		UE	TR3	**6**	0	0	Licence STS	?	?	?		
	LMA205S4		**SEMESTRE 4**	**36**	**15**	**15**		**CM**	**TD**	**TP**		
semestre 4	MAT2077L	UE	Introduction à l'algèbre bilinéaire	**6**	6	0		24	36			
semestre 4	MAT2078L	UE	Analyse pour l'économie 2	**6**	6	0		24	36			
semestre 4	MAT2079L	UE	Probabilités-Statistiques 3	**3**	3	0		15	9	6		
semestre 4	MAT2080L	UE	Macroéconomie 2	**3**	0	3		21	9		modification des volumes horaire	Nadège Marchand (21h CM)Driss Hamdouchi (9h TD)
semestre 4	T2081LChangement de no	UE	Microéconomie appliquée 1	**6**	0	6		36	18		remplace l'UE Microéconomie 3	Concurrence imparfaiteCaroline Champagne de L. Driss Hamdouchi (18h TD) + ??

Semestre 4	Création	UE	Microéconomie appliquée 2	**6**	0	6		45	12		Remplace MAT3133	Économie publique : 21h CM Caroline BayartFinance : Katerina Straznicka (24h CM+12hTD)
semestre 4	TVL2032L	UE	TR 4	**6**	0	0	Licence STS	?	?	?		

	LMA306S5		**SEMESTRE 5**	**39**	**15**	**21**		**CM**	**TD**	**TP**		
semestre 5	Création	UE	Topologie et théorie de la mesure	**9**	9	0		42	42			
Semestre 5	Création	UE	ébre linéaire bilinéaire etAnalyse matric	**6**	6	0	L3 parcours maths générales	24	27	9	Remplace l'UE Analyse matricielle	2 groupes TD à ajouter
Semestre 5	Création	UE	Microéconomie avancée	**3**	0	3		24	0		Remplace MAT3129L	Économie des resources humainesJean-Yves Lesueur (21h)
semestre 5	MAT3128L	UE	ME Économétrie 1	**6**		6		42	18			Nathalie Havet (42 CM)?? 18h TD
Semestre 5	création	UE	Décision et jeux	**6**	0	6		39	15			Jean-Louis RullièreFilippo Santambrogio (éventuelment)
Semestre 5	Création	UE	Stage d'été	**6**	0	6	Une seule UE au choix entre les deux	0	15		UE de stage d'été à la fin du L2	Créditée au S5
Semestre 5	Création		Structures discrètes et a									Hamza Si Kaddour
semestre 5	TVL3040L	UE	TR5	**3**	0	0	Licence STS	?	?	?		

	LMA306S6		**SEMESTRE 6**	**36**	**18**	**18**		**CM**	**TD**	**TP**		
semestre 6	T3130LChangement de no	UE	Probabilités approfondies	**6**	6	0		24	36			
semestre 6	Création	UE	Analyse des données	**3**	3	0		18		12	Remplace l'UE proba-stats 4	Programme proposé par ClémentMarteau et Thibault Espinasse
Semestre 6	Création	UE	Équations différentielles	**3**	3	0	L3 parcours maths générales					
semestre 6	MAT3124L	UE	Informatique et bases des données	**6**	6	0	parcours maths générales	18	18	24		
Semestre 6	Création	UE	Mathématiques financières	**3**	0	3		21	9			Diana Dorobantu
Semestre 6	création	UE	Lectures d'économie 2	**3**	0	3		24				
semestre 5	MAT3131L	UE	Recherche opérationnelle	**6**	0	6		27	27			Denis Clot
semestre 6	MAT3134L	UE	ME Économétrie 2	**6**	0	6		42	18			Nathalie Havet+Alexis Penot

Total(ectstal(ectstal(ects)

207 90 90

Transformation du parcours mathématiques et économie en double licence. Estimation des moyens : différence en HETD entre les accréditations 2021 et 2016. Calcul avec un effectifs de 60 étudiants

Différence en HETD pour le departement de mathématiques entre les deux accréditations (ligne 46) -1074

Différence en HETD pour l'ISFA entre les deux accréditations : (ligne 69) 1261

Différence totale en HETD entre les deux accréditations (ISFA+département de maths) : 187

	2022	2016	État	Nature	Intitulé_Cou	Intitulé_Lon	ECTS	Distanciel	Anglais	Responsabl	Responsabl	CM	TD	TP	Prj	Stage	#CM	#TD	#TP	Justification	Commentair	OdF	GASEL	Intitulé_Cou	Intitulé_Lon	Responsabl	Responsabl	CM_	TD_	TP_	Inscrits_202	Inscrits_201	Composant	Regroupe_	Master	Ancienne_C	Nouvelle_CI	Différence	calcul pour 60 étudiants de la Double licence
dept. INFO	INF1010L	INF1010L	Renouvelem	UE	LIFAP1	Algorithmiqu	6	NON	NON	elodie.desse	m.lefevre	12	24	24	0	0	210	35	18			16357	188562	LIFAP1	Algorithmique	elodie.desse	m.lefevre	12	24	24	635	567	D64		behzad.shari	1104	1104	0	0
	MAT+L104		Création	UE	Algèbre 2	Algèbre 2	6	NON	NON	frank.wagner		24	36	0	0	0	210	35	18		Correspondance avec FDM2 (MAT1046L)								0	0	0	551	0		frederic.lagoa		0	684	684	
m	MAT+L101		Création	UE	Algèbre 1	Algèbre 1	6	NON	NON	nicolas.ressayre		24	36	0	0	0	210	35	18		Correspondance avec FDM1 (MAT1044L)								0	0	0	405	0		frederic.lagoa		0	504	504	
t	MAT+L105		Création	UE	Analyse 2 m	Analyse 2 po	6	NON	NON	khaled.saleh		24	30	6	0	0	210	35	18		Correspondance avec FDM2 (MAT1046L)								0	0	0	186	0		frederic.lagoa		0	260	260	
u	MAT+L102		Création	UE	Analyse 1 m	Analyse 1 po	6	NON	NON	guillaume.aubrun		24	36	0	0	0	210	35	18		Correspondance avec FDM1 (MAT1044L)								0	0	0	154	0		frederic.lagoa		0	216	216	
a	MAT1044L	MAT1044L	Non_renouv	UE	Fondamenta	Fondamenta	12	NON	NON	frank-olaf.wa	guillaume.au	46	74	0	0	0	210	35	18			16420	193103	Fondamenta	Fondamenta	frank-olaf.wa	guillaume.au		46	74	0	514	540	D65		bruno.andrio	1317	0	-1317	-69
l	MAT1046L	MAT1046L	Non_renouv	UE	Fondamenta	Fondamenta	12	NON	NON	christian.mer	khaled.saleh	46	74	0	0	0	210	35	18			16422	188555	Fondamenta	Fondamenta	christian.mer	khaled.saleh		46	74	0	497	531	D65		bruno.andrio	1317	0	-1317	-69
i	MAT+L305		Création	UE	Algèbre et m	Algèbre linéa	6	NON	NON	stephane.attal		24	36	0	0	0	210	35	18										0	0	0	177	0		frederic.lagoa		0	252	252	72
s	MAT+L303		Création	UE	Équations dif	Équations dif	3	NON	NON	elise.fouassier		12	18	0	0	0	210	35	18		Corresondance avec MAT3118L								0	0	0	115	0		frederic.lagoa		0	90	90	36
																																							UE mutualisées : différence en HETD entre l'accréditation 2021 et 2016 :			**-30**
	MAT+	MAT3132L	Non_renouv	UE	ME Théorie (	Théorie de l'(	3	NON	NON	hamza.si-kaddour		18	18	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16446	191179	ME Théorie (	Théorie de l'(	hamza.si-kaddour			18	18	0	62	53	D65		bruno.andrio	63	0	-63	
	MAT1045L	MAT1045L	Non_renouv	UE	ME Initiation	Initiation à l'é	6	NON	NON	c.champagne		42	18	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16421	187109	ME Initiation	Initiation à l'éc	c.champagne			42	18	0	52	53	D65		bruno.andrio	99	0	-99	
	MAT1047L	MAT1047L	Non_renouv	UE	ME Macroéc	ME Macroéc	6	NON	NON	alexis.penot		42	18	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16423	188550	ME Macroéc	ME Macroéc	alexis.penot			42	18	0	42	58	D65		bruno.andrio	99	0	-99	
U	MAT1048L	MAT1048L	Non_renouv	UE	ME Microéco	ME Microéco	3	NON	NON	nathalie.havet		30	0	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16424	187115	ME Microéco	ME Microéco	nathalie.havet			30	0	0	40	57	D65		bruno.andrio	45	0	-45	
E	MAT1049L	MAT1049L	Renouvellem	UE	ME Proba-St	Probabilités-(	3	NON	NON	christophe.poquet		12	18	0	0	0	210	35	18			16425	188558	ME Proba-St	Probabilités-(	christophe.poquet			12	18	0	41	57	D65		bruno.andrio	54	54	0	
	MAT2055L	MAT2055L	Non_renouv	UE	ME Informati	ME Informati	6	NON	NON	agnes.rico		18	18	18	0	0	210	35	18		Redoublants	8218	186093	ME Informati	ME Informati	agnes.rico			18	18	18	55	53	D65		bruno.andrio	111	0	-111	
n	MAT2074L	MAT2074L	Renouvellem	UE	ME Analyse	Analyse pour	6	NON	NON	lorenzo.brandolese		24	36	0	0	0	210	35	18			17179	190607	ME Analyse	Analyse pour	lorenzo.bran	theresia.eise		24	36	0	55	54	D65		bruno.andrio	108	108	0	
o	MAT2075L	MAT2075L	Renouvellem	UE	ME Proba-St	Probabilités-(	6	NON	NON	thibault.espinasse		24	30	6	0	0	210	35	18			17180	190203	ME Proba-St	Probabilités-(	thibault.espinasse			24	30	6	55	53	D65		bruno.andrio	112	112	0	
n	MAT2076L	MAT2076L	Non_renouv	UE	ME Microéco	Microéconon	6	NON	NON			48	12	0	0	0	210	35	18		Redoublants	17181	190202	ME Microéco	Microéconomie 2				48	12	0	55	53	D65		bruno.andrio	96	0	-96	
	MAT2077L+	MAT2077L	Création	UE	Diagonalisati	Diagonalisati	6	NON	NON	xavier.roblot		24	36	0	0	0	210	35	18			17182	190612	ME Alg. linéa	Algèbre linéa	xavier.roblot			24	36	0	53	48	D65		bruno.andrio	108	108	0	
m	MAT2078L	MAT2078L	Renouvellem	UE	ME Analyse	Analyse pour	6	NON	NON	lorenzo.brandolese		24	36	0	0	0	210	35	18			17183	190610	ME Analyse	Analyse pour	lorenzo.brandolese			24	36	0	53	47	D65		bruno.andrio	108	108	0	
u	MAT2079L	MAT2079L	Renouvellem	UE	ME Proba-St	Probabilités-(	3	NON	NON	clement.marteau		15	9	6	0	0	210	35	18			17184	190609	ME Proba-St	Probabilités-(	clement.marteau			15	9	6	53	47	D65		bruno.andrio	52	52	0	
t	MAT2080L	MAT2080L	Non_renouv	UE	ME Macroéc	Macroéconor	3	NON	NON	lorenzo.brandolese		18	12	0	0	0	210	35	18		Redoublants	17185	190204	ME Macroéc	Macroéconor	lorenzo.brandolese			18	12	0	53	48	D65		bruno.andrio	51	0	-51	
u	MAT2081L	MAT2081L	Non_renouv	UE	ME Microéco	Microéconon	6	NON	NON	c.champagne		42	18	0	0	0	210	35	18		Redoublants	17186	190213	ME Microéco	Microéconon	c.champagne			42	18	0	53	48	D65		bruno.andrio	99	0	-99	
a	MAT3124L+	MAT3124L	Création	UE	Informatique	Informatique	6	NON	NON	agnes.rico		18	18	24	0	0	210	35	18			16438	189410	ME Informati	ME Informati	agnes.rico			18	18	24	73	59	D65		bruno.andrio	161	161	0	
l	MAT3126L	MAT3126L	Renouvellem	UE	ME Topologi	Topologie et	9	NON	NON	georges.tomanov		42	42	0	0	0	210	35	18			16440	188427	ME Topologi	Topologie et	georges.tomanov			42	42	0	62	53	D65		bruno.andrio	147	147	0	
i	MAT3127L+	MAT3127L	Création	UE	Analyse des	Analyse des	3	NON	NON	clement.mart	thibault.espir	18	0	12	0	0	210	35	18			16441	188426	ME Proba-St	Probabilités-(	n.guillotin-plantard			18	18	0	59	50	D65		bruno.andrio	63	59	-4	
s	MAT3128L	MAT3128L	Non_renouv	UE	ME Économi	Économétrie	6	NON	NON	nathalie.havet		42	18	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16442	188846	ME Économi	Économétrie	nathalie.havet			42	18	0	62	53	D65		bruno.andrio	99	0	-99	
é	MAT3129L	MAT3129L	Non_renouv	UE	ME Économi	Économie ap	6	NON	NON	lorenzo.brandolese		42	18	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16443	188950	ME Économi	Économie ap	lorenzo.brandolese			42	18	0	53	49	D65		bruno.andrio	99	0	-99	
e	MAT3130L+	MAT3130L	Création	UE	Probabilités	Probabilités	6	NON	NON	christophe.poquet		24	36	0	0	0	210	35	18			16444	191177	ME Proba-St	Probabilités-(	christophe.poquet			24	36	0	62	53	D65		bruno.andrio	108	108	0	
s	MAT3131L	MAT3131L	Non_renouv	UE	ME Recherc	Recherche o	6	NON	NON	denis.clot		27	27	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16445	191178	ME Recherc	Recherche o	denis.clot			27	27	0	54	48	D65		bruno.andrio	94	0	-95	
	MAT3132+		Création	UE	Structures di	Structures di	6	NON	NON	hamza.si-kaddour		24	18	0	0	0	210	35	18										0	0	0	60	0		lorenzo.bran		0	0	72	
D	MAT3133L	MAT3133L	Non_renouv	UE	ME Économi	Économie ap	3	NON	NON	caroline.bayart		27	0	0	0	0	210	35	18		Redoublants	16447	189409	ME Économi	Économie ap	caroline.bayart			27	0	0	62	53	D65		bruno.andrio	40	0	-41	
é	MAT3134L	MAT3134L	Non_renouv	UE	ME Économi	Économétrie	6	NON	NON	nathalie.havet		42	6	15	0	0	210	35	18		Redoublants	16448	188845	ME Économi	Économétrie	nathalie.havet			42	6	15	62	53	D65		bruno.andrio	115	0	-115	
																																							UE non mutualisées : différence en HETD entre l'accréditation 2021 et 201			**-1044**
Total																																						**Différence totale en HETD pour le departement de mathématiques entre les deux accréditations (tient compte des UE mutualisées) :**			**-1074**

N.B. MAT1049L mutualisée LAS, MAT2075 mutualisée LAS, MAT3124+ mutualisée L3 mathématiques généra

	2022	2016	État	Nature	Intitulé_Cou	Intitulé_Lon	ECTS	Distanciel	Anglais	Responsabl	Responsabl	CM	TD	TP	Prj	Stage	#CM	#TD	#TP	Justification	Commentair	OdF	GASEL	Intitulé_Cou	Intitulé_Lon	Responsabl	Responsabl	CM_	TD_	TP_	Inscrits_202	Inscrits_201	Composant	Regroupe_	Master	Ancienne_C	Nouvelle_CI	Différence
	ACTME111+		Création	UE	Introduction	Introduction	6	NON	NON	c.champagn	jean-louis.rul		42	18	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	99	99
	ACTME121+		Création	UE	Microéconon	Microéconon	6	NON	NON	nathalie.havet			36	18	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	90	90
	ACTME122+		Création	UE	Macroéconor	Macroéconor	6	NON	NON	alexis.penot			36	18	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	90	90
	ACTME211+		Création	UE	Microéconon	Microéconon	6	NON	NON				45	9	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	85	85
	ACTME212+		Création	UE	Lectures d'Ei	Lectures d'Ei	3	NON	NON				24	0	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	36	36
	ACTME213+		Création	UE	Économie sc	Applications	6	NON	NON	denis.clot			27	27	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	94	94
	ACTME221+		Création	UE	Macroéconor	Macroéconor	3	NON	NON				21	9	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	49	49
	ACTME222+		Création	UE	Microéconon	Microéconon	6	NON	NON	c.champagne			36	18	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	90	90
	ACTME223+		Création	UE	Microéconon	Microéconon	6	NON	NON	caroline.bayart			45	12	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	91	91
	ACTME311+		Création	UE	Econométrie	Econométrie	6	NON	NON	nathalie.havet			42	18	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	99	99
	ACTME312+		Création	UE	Décisions et	Décisions et	6	NON	NON	jean-louis.rulliere			39	15	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	88	88
	ACTME313+		Création	UE	Stage	Stage	6	NON	NON				0	18	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	36	36
	ACTME321+		Création	UE	Mathématiqu	Mathématiqu	3	NON	NON	diana.dorobantu			21	9	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	49	49
	ACTME322+		Création	UE	Microéconon	Microéconon	3	NON	NON				24	0	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	36	36
	ACTME323+		Création	UE	Lectures d'Ei	Lectures d'Ei	3	NON	NON				24	0	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	36	36
	ACTME324+		Création	UE	Recherche o	Recherche o	6	NON	NON	denis.clot			27	27	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	94	94
	ACTME325+		Création	UE	Econométrie	Econométrie	6	NON	NON	nathalie.havet			42	18	0	0	0	210	35	18	UE de la double licence Mathématiques et Economie. Proposition de code Apogée DLMExxx								0	0	0	60	0		c.champagne		0	99	99
Total																																						**Différence totale en HETD pour l'ISFA entre les deux accréditations :**			**1261**

Différence totale en HETD entre les deux accréditations (ISFA+département de maths) : **187**

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-261

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

CAPACITES D'ACCUEIL ET ATTENDUS LOCAUX 2022 DE L'IUT LYON 1

Exposé des motifs :

Capacités d'accueil Site de Villeurbanne Doua

Département	Capacité d'accueil totale 2022	Dont places proposées sur Parcoursup 2022
CHIMIE (CHIM)	120	112
BIOLOGIE Parcours agronomie (EX AGRO)	42	42
BIOLOGIE Parcours biologie médicale et biotechnologie (EX ABB)	42	42
BIOLOGIE Parcours diététique et nutrition (EX DIET)	28	28
GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCEDES (GCGP)	56	56
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE (GCCD)	162	145
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)	165	162
INFORMATIQUE - SITE DOUA (INFO)	130	125

Site de Bourg-en-Bresse

Département	Capacité d'accueil totale 2022	Dont places proposées sur Parcoursup 2022
BIOLOGIE Parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (EX IAB)	82	78
INFORMATIQUE - SITE BOURG EN BRESSE (INFO)	78	72
METIERS DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUES (MTEE) (EX GTE)	78	70
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)	56	54

Site de Villeurbanne Gratte-Ciel

Département	Capacité d'accueil totale 2022	Dont places proposées sur Parcoursup 2022
GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (GEII)	234	200
GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE (GIM)	104	92
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE (GMP)	312	300
TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION (TC)	232	224
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION – SYSTEMES INDUSTRIELS (TC-SI)	60	56

BUT CHIMIE

Cadrage national des attendus - mention Chimie

COMPETENCES GENERALES

- Etre actif dans sa formation : expérimenter et avoir envie d'apprendre,
- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique, d'analyser et de poser une problématique et de rédiger une solution à un problème,
- Communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée,
- Avoir une connaissance suffisante en anglais permettant de progresser pendant la formation.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences et en particulier la chimie, la physique et les mathématiques,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études, apprendre et fournir le travail nécessaire à sa réussite,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux.

Attendus locaux (Facultatif)

Avoir de bonnes bases scientifiques.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Notes en mathématiques, physique, français et anglais - Essentiel

Notes obtenues au lycée (1ère et Terminale). Notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Appréciations de l'équipe pédagogique - Très important

Appréciations de l'équipe pédagogique

Savoir-être

Participation et investissement dans toutes les matières. - Important

Commentaires des enseignants

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité -

Complémentaire

Projet motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Activités extra-scolaire de haut niveau - Complémentaire

Onglet "activités extra-scolaires" du dossier Parcoursup et Projet motivé

BUT BIOLOGIE Parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (EX IAB)

Cadrage national des attendus - mention Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maitrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Être capable de mémoriser des connaissances,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir des bases scientifiques en biologie, chimie, physique et mathématiques,
- Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques en particulier en biologie et chimie /biochimie,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Montrer son intérêt pour les sciences et sa motivation pour les domaines relevant notamment de la biologie, chimie, mathématiques et physique,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif, curieux, rigoureux et persévérant,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Attendus locaux (Facultatif)

Compétences générales :

- Manifester de l'intérêt pour les sciences et les outils mathématiques permettant leur maîtrise.
- Posséder une bonne maîtrise de l'expression française et un niveau correct en anglais.
- Etre capable de mémoriser et de synthétiser des informations.

Compétences techniques et scientifiques:

- Maitriser les connaissances et compétences scientifiques utilisées au lycée (SVT ou biotechnologie ou/et biologie, physique-chimie, mathématiques)
- Etre apte aux manipulations de laboratoire, posséder des capacités d'observation

Compétences en qualités humaines:

- Rigueur et persévérance
- Sens critique et discernement
- Savoir être (respect des règles, du matériel et des personnes)
- Aptitude au travail en groupe

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Notes de mathématiques (pour les bac généraux 2021 sans distinction entre spécialité et option complémentaire) – Essentiel - Notes de 1ère et terminale

Notes de physique/chimie – Essentiel - Notes de 1ère et terminale

Notes de biologie (ou apparenté) - Très important - Notes de 1ère et terminale

Notes de français – Important - Notes de 1ère et terminale

Notes d'anglais – Important - Notes de 1ère et terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Méthode de travail. Capacité à réussir. – Complémentaire - Fiche avenir

Savoir-être

Autonomie et méthodes de travail – Complémentaire - Fiche avenir

Participation et investissement en cours – Important :
Commentaires des équipes pédagogiques lors des conseils de classes sur les bulletins de notes - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation pour la spécialité - Important
Projet de formation motivé - Éventuellement entretien - Participation à la Journée Portes Ouvertes et/ou Journées de l'enseignement supérieur

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Engagement citoyen – Complémentaire - Fiche avenir

BUT BIOLOGIE Parcours agronomie (EX AGRO)

Cadrage national des attendus - mention Génie biologique Parcours agronomie
Idem pour tous les « BUT Génie biologique »

Attendus locaux (Facultatif)

/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité, ainsi que les notes des épreuves anticipées du baccalauréat. - Essentiel
Notes de première dans toutes les matières. Notes de terminale dans toutes les matières.

L'écart entre la moyenne du candidat et la moyenne de la classe des matières de première et de terminale, surtout les matières scientifiques. - Essentiel
Notes de première dans toutes les matières. Notes de terminale dans toutes les matières.

Résultats des épreuves anticipées et de spécialités du baccalauréat. – Essentiel - bulletins

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être

Appréciations de l'équipe pédagogique – Complémentaire - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation pour la formation – Essentiel - Fiche avenir et éventuellement entretien

Cohérence du projet et Adéquation parcours lycéen par rapport à la formation - Essentiel
Choix des spécialités en Première et Terminale pour les bacs généraux et le type et la mention du bac pour les autres bacs - Éventuellement Projet de formation motivé et entretien

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Champ d'évaluation non utilisé.

BUT BIOLOGIE Parcours biologie médicale et biotechnologie (EX ABB)

Cadrage national des attendus - mention Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie
Idem pour tous les « BUT Génie biologique »

Attendus locaux (Facultatif)

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité, ainsi que les notes des épreuves anticipées du baccalauréat - Essentiel
Notes de première dans toutes les matières. Notes de terminale dans toutes les matières.
Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat.

L'écart entre la moyenne du candidat et la moyenne de la classe des matières de première et de terminale, surtout les matières scientifiques - Essentiel
Notes de première dans toutes les matières. Notes de terminale dans toutes les matières.
Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être

Appréciations de l'équipe pédagogique – Complémentaire - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation pour la formation – Essentiel - Fiche avenir et éventuellement entretien

Cohérence du projet – Essentiel - Adéquation parcours lycéen par rapport à la formation

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Pratique sportive de haut niveau – Complémentaire - Statut SHN dans Parcoursup

BUT BIOLOGIE Parcours diététique et nutrition (EX DIET)

Cadrage national des attendus - mention Génie biologique Parcours diététique et nutrition
Idem pour tous les « BUT Génie biologique »

Attendus locaux (Facultatif)

/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Notes obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité - Essentiel
Bulletins de notes de Première et Terminale

L'écart entre la moyenne du candidat et la moyenne de la classe des matières de première et de terminale, surtout les matières scientifiques. - Essentiel
Bulletins de notes de Première et Terminale

Notes obtenues aux épreuves anticipées du Bac ainsi qu'aux épreuves de spécialité - Essentiel
Bulletins de notes

Notes obtenues au Bac - Très important - Relevé de notes du Bac

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être

Appréciations de l'équipe pédagogique – Complémentaire - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation pour la formation – Essentiel - Fiche avenir et éventuellement entretien

Cohérence du projet et adéquation parcours lycéen par rapport à la formation - Essentiel
Choix des spécialités en Première et Terminale pour les Bacs généraux et Type et Mention du Bac pour les autres bacs - Éventuellement Projet de formation Motivé et Entretien.

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Champ d'évaluation non utilisé.

BUT GENIE CIVIL – CONSTRUCTION DURABLE

Cadrage national des attendus - mention Génie civil - Construction durable

COMPETENCES GENERALES

* Avoir une maitrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger un raisonnement et une solution,
* Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
* Détenir un bon niveau de culture générale et savoir s'informer sur les questions d'actualité et savoir les analyser,
* Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
* Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

* Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale,
* Savoir manipuler les outils mathématiques du lycée avec aisance,
* Savoir appréhender des phénomènes physiques et comprendre un énoncé,
* Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique,
* Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques,
* Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une problématique scientifique.

QUALITES HUMAINES

* Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
* Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe (projets, travaux pratiques...),
* Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (et gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie,
* Avoir le sens pratique, être attentif, rigoureux et à l'écoute,
* Faire preuve de curiosité et d'intérêt pour les sciences et pour les matières relevant du monde du génie civil et de la construction.

Attendus locaux (Facultatif)

/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Evaluations : mathématiques, physique, enseignement technologique - Essentiel
Notes de 1ère et terminale. Relevé de notes du bac (candidats bacheliers)

Anglais – Important - Notes de 1ère et terminale

Français – Important - Notes de 1ère et terminale. Notes aux épreuves anticipées du bac.

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Acquis méthodologiques et savoir-faire - Très important - Fiche avenir.

Savoir-être

Participation et investissement dans toutes les matières - Très important - Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation pour la spécialité. Projet personnel. Connaissance du génie civil. -
Complémentaire
Autres éléments. Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Implication dans le dispositif "les cordées de la réussite" - Complémentaire
dossier Parcoursup suite au pré-classement

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

BUT GENIE CIMIQUE GENIE DES PROCEDES

Cadrage national des attendus - mention Génie chimique génie des procédés

COMPETENCES GENERALES

* Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
* Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et échanger à l'oral,
* Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
* Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

* Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques en particulier en physique et chimie,
* Savoir mobiliser ses connaissances pour résoudre un problème,
* Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique et/ou technique.

QUALITES HUMAINES

* Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
* Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
* Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
* Montrer son intérêt pour les sciences en général et sa motivation pour les matières du domaine du Génie des Procédés en particulier,
* Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études, et être capable de fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Attendus locaux (Facultatif)

/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Notes obtenues au lycée (1ere et Terminale). Notes des épreuves anticipées du baccalauréat – Essentiel - Bulletins

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Savoir mobiliser ses connaissances - Savoir élaborer un raisonnement - Savoir suivre des consignes - Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques – Essentiel - Fiche avenir

Savoir-être

Participation et investissement dans toutes les matières. - Important
Fiche avenir. Bulletins de 1ère et terminale

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Connaissance de la spécialité et de ses débouchés. - Important
Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Sportifs de haut niveau - Complémentaire
Validation par les listes ministérielles des SHN

BUT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Cadrage national des attendus - mention Gestion des entreprises et des administrations

COMPETENCES GENERALES

* Avoir une maitrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
* Avoir une connaissance suffisante dans deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
* Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
* Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

* Mettre en œuvre des techniques quantitatives,
* Être capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique,
* Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
* Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

* Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
* Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
* Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
* Montrer son intérêt, sa motivation et son appétence pour la logique, l'analyse quantitative et les outils numériques,
* Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Attendus locaux (Facultatif)

/

Critères généraux d'examen des vœux (département de BOURG)

Résultats académiques

Pour les Séries ES/S/STMG : Notes de Mathématiques, Histoire Géographie, LV1, Français, Sciences Economiques et sociales (ES), Sciences de la Vie et de la Terres (S), Philosophie (S et STMG), Economie-Droit (STMG), Spécialités (STMG) ou Sciences de gestion et numérique (STMG) de classe de première, notes des épreuves de Terminale des enseignements de spécialité (EDS des STMG). - Très important - BULLETINS SCOLAIRES

Pour les séries Générales (a/c 2021) : Notes de Français, Notes en Philosophie, Notes d'Histoire Géographie (non EDS) et d'Anglais, Notes des épreuves de Terminales des enseignements de spécialité. - Très important - BULLETINS SCOLAIRES

Pour tous les types de Bac : Classement du candidat dans sa classe dans les mêmes matières énoncées précédemment, avec prise en compte du niveau de la classe et de la moyenne académique pour les EDS - Très important - FICHE AVENIR

notes de l'épreuve anticipée de français et de TPE (Es et S), ou Sciences de gestion et numérique (STMG) de classe de première - Très important - BULLETINS SCOLAIRES

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Appréciations au lycée avec une attention particulière dans les matières suivantes : Pour les Bacheliers technologiques, ES et S : Mathématiques, Histoire Géographie, LV1, Français et les Spécialités en rapport avec la formation visée - Pour les bacheliers généraux (A/C 2021) : Histoire Géographie, LV1, Français et les Spécialités en rapport avec la formation visée - Très important - APPRÉCIATION DES BULLETINS

Savoir-être

Comportement et attitude face au travail du candidat. Participation et comportement dans toutes les matières – Important - FICHE AVENIR (appréciations de l'équipe pédagogique (professeurs et Conseil de Classe))

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.) Participation à des dispositifs telles les cordées de la réussite, etc... – Important - PROJET DE FORMATION MOTIVE

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Implication dans des activités extrascolaires - Important

FICHE AVENIR - PROJET DE FORMATION MOTIVE - ORAL DE SELECTION

Critères généraux d'examen des vœux (Département de la Doua)

Résultats académiques

Notes obtenues dans toutes les matières - Très important - BULLETINS SCOLAIRES

Classement du candidat dans sa classe, avec prise en compte du niveau de la classe et de la moyenne académique pour les EDS - Très important - Fiche avenir

Résultats obtenus aux épreuves anticipées et de spécialités du Bac, et notes obtenues au Bac pour les réorientations - Très important - Bulletins de notes

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Appréciations au lycée avec une attention particulière dans les matières suivantes : Mathématiques, Histoire Géographie, LV1, Français et Spécialités (STMG). - Très important

Savoir-être

Comportement et attitude face au travail du candidat. Participation et comportement dans toutes les matières – Important - FICHE AVENIR et Appréciations de l'équipe pédagogique (professeurs et Conseil de Classe)

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.) – Important - PROJET DE FORMATION MOTIVE

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Implication dans des activités extrascolaires – Important - FICHE AVENIR

BUT GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Cadrage national des attendus - mention Génie électrique et informatique industrielle

COMPETENCES GENERALES

- Être actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre,
- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème,
- Avoir un niveau suffisant en anglais pour progresser pendant la formation afin d'extraire les informations d'un document technique rédigé en anglais et de pouvoir échanger oralement ou à l'écrit sur un sujet technique,
- Détenir des connaissances de base en bureautique et être capable d'évoluer dans un environnement numérique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Mobiliser des ressources pour répondre à une problématique scientifique et technique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation donnée.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général,
- S'impliquer dans ses études et fournir un travail régulier, nécessaires à la réussite,
- Avoir l'esprit d'équipe, être capable de s'intégrer et de participer activement aux travaux de groupe,
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative.

Attendus locaux (Facultatif)

/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Évaluation obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : Maths, Physique, Systèmes Industriels – Essentiel - Bulletins de Première et de Terminale Bulletins post-bac (dans le cadre d'une réorientation)

Résultats obtenus en Français et Anglais – Important - Bulletins de Première et de Terminale

Résultats du Bac pour les réorientations - Très important - Relevé de notes du Bac

Notes obtenues aux épreuves anticipées du Bac - Très important - Relevé de notes

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Méthode de travail, capacité à travailler et à mobiliser ses connaissances pour réussir – Très important
Fiche avenir (appréciations de l'équipe pédagogique)

Savoir-être

Participation et investissement dans toutes les matières - Essentiel
Bulletins de Première et Terminale ; fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation pour la spécialité, connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité – Complémentaire
- Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Champ d'évaluation non utilisé.

BUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Cadrage national des attendus - mention Génie industriel et maintenance

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maitrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une curiosité scientifique, technologique ou expérimentale,
- Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation,
- Avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus,
- Utiliser avec méthode les technologies de l'information et de la communication,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour résoudre une problématique scientifique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer sa motivation pour les matières scientifiques et technologiques,
- Être prêt à s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Attendus locaux (Facultatif)

Avoir une curiosité et/ou une appétence pour les sciences de l'ingénieur et la technologie.
Avoir des bases solides en mathématique, notamment :

- ajout, multiplication et simplification des fractions,
- gestion des expressions avec plusieurs niveaux de traits de fractions,
- inversion d'une expression simple (ex : v=x/t => t=x/v),
- calcul d'un pourcentage,
- règle de proportionnalité (règle de trois),
- équation de droite,
- trigonométrie élémentaire : cercle trigo, cosinus, sinus et tangente des angles classiques, formule de cos(a+b), sin(a+b),
- limite de fonction simple, fonctions usuelles et calcul de leurs dérivées, lien entre pente et dérivée, dériver une somme, un produit, un rapport ou une composition de deux fonctions,
- signification d'une intégrale, lien avec l'aire sous la courbe et calcul par les primitives,
- calcul mental.

Critères généraux d'examen des vœux
Résultats académiques

Résultats en français – Important - bulletins de 1ère
Résultats en anglais – Important - bulletins de 1ere et Tle
Résultats en Maths, Sciences physiques, Sciences de l'ingénieur - Très important - bulletins de 1ere et Tle
Niveau de la classe – Important - fiche avenir
Spécialités et intitulé du bac - Très important - bulletins de 1ère et terminales

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Champ d'évaluation non utilisé.

Savoir-être

Le comportement et l'attitude face au travail – Essentiel - appréciations sur les bulletins de 1ere et de Terminale

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Cohérence du projet – Complémentaire - projet de formation motivé
Raisons du changement de formation ou d'orientation si tel est le cas – Important - projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Champ d'évaluation non utilisé.

BUT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE

Cadrage national des attendus - mention Génie mécanique et productique

COMPETENCES GENERALES

- Être intéressé par l'industrie et ses métiers,
- Avoir une maitrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une bonne culture scientifique,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale,
- Être capable d'appliquer une technique de résolution de problème, qu'il soit scientifique ou technique,
- Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques, aimer expérimenter et avoir le goût de la réalisation.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation pour les matières relevant des sciences et techniques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Attendus locaux (Facultatif)

En plus des attendus nationaux de la spécialité :
- Etre dans une démarche de construction d'un projet de formation et professionnel,
- Avoir une aptitude à planifier et organiser son travail, et à tenir ses engagements dans la durée.

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Résultats obtenus en Mathématiques, Physique-Chimie – Essentiel - Bulletins de notes de Terminale
Résultats obtenus dans les Enseignements technologiques - Très important - Bulletins de notes Terminale
Résultats obtenus en Sciences de l'Ingénieur, Numérique et sciences informatiques – Très important - Bulletin de notes de Terminale
Résultats obtenus en Français – Important -Bulletin de notes de Première
Résultats obtenus en LV1 – Important - Bulletins de notes de Terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Appréciations de l'équipe pédagogique (professeurs et Conseil de Classe) – Important - Bulletins de notes de Première et Terminale

Appréciations de l'équipe pédagogique – Complémentaire - FICHE AVENIR

Savoir-être

Participation et investissement dans toutes les matières – Essentiel - Bulletins de notes de Première et Terminale

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Qualité et cohérence de la "description du projet de formation et professionnel" permettant de démontrer la motivation à intégrer la formation (participation aux journées portes ouvertes, connaissance des disciplines et du programme enseigné en BUT GMP, connaissance des métiers etc.) - Très important - PROJET DE FORMATION MOTIVE

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Implication dans des activités extra-scolaires – Complémentaire - Activités et Centres d'intérêts

BUT INFORMATIQUE

Cadrage national des attendus - mention Informatique

COMPÉTENCES GENERALES

- Avoir une maitrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- S'intéresser à son environnement social et culturel,
- Être capable de conceptualisation et d'abstraction,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir des bases scientifiques et/ou technologiques,
- Avoir un bon esprit logique et rationnel.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Attendus locaux (Facultatif) (Département de DOUA)

Critères généraux d'examen des vœux (Département de DOUA)

Résultats académiques

Notes en Mathématiques, Informatique (NSI, SIN...), Physique/Chimie, Sciences de l'ingénieur - Très important Notes lycée, bac et postbac

Notes en Français, Philosophie, Anglais, Économie, SVT – Important - Notes lycée et bac

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales – Complémentaire - Notes lycée, bac et postbac

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Capacités de conceptualisation et d'abstraction - Très important - Notes en Mathématiques, Informatique (NSI, SIN...), Appréciations

Méthodes de travail – Important - Fiche avenir

Savoir-être

Savoir-être

Capacité à s'investir, Implication et Concentration en classe - Très important - Appréciations des professeurs. Fiche Avenir

Autonomie – Important -Fiche avenir

Attendus locaux (Facultatif) (Département de BOURG)

Les candidats sont invités à venir nous rencontrer en amont, lors des différents salons et journées portes-ouvertes.
Bien préciser également, dans le dossier, l'intérêt pour le département Informatique à Bourg-en-Bresse, et le positionnement de cette formation dans leur projet.

Critères généraux d'examen des vœux (Département de BOURG)

Résultats académiques

Résultats obtenus en Mathématiques, informatique et autres matières scientifiques – Essentiel - Bulletins de notes de Première et Terminale

Homogénéité des notes obtenues toutes les autres matières, notamment Français et anglais - Très important - Bulletins de notes de Première et Terminale

Pour les étudiants du supérieur, les résultats des épreuves au baccalauréat et les résultats post-baccalauréat – Essentiel - Bulletin de notes du Bac et Résultats en cours du supérieur

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Appréciations de l'équipe pédagogique - Essentiel

Appréciations des bulletins de Première et Terminale, Fiche avenir.

Savoir-être

Investissement dans toutes les matières et comportement en classe - Essentiel

Appréciations des enseignants sur les Bulletins de Première et Terminale Fiche avenir

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Motivation pour les métiers associés et connaissance de la formation - Très important

Projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Activités et centres d'intérêt - Complémentaire

Projet de formation motivé Rubrique "activités et centre d'intérêt" du dossier

BUT METIERS DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUES (EX GENIE THERMIQUE ET ENERGIE)

Cadrage national des attendus - mention Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques

Non renseigné car anciennement département GTE

Attendus locaux (Facultatif)

- *avoir une curiosité pour les domaines de l'énergie, de la thermique ou de l'environnement*
- *être dans la démarche de construction d'un projet professionnel*

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Maitrise des mathématiques. Maitrise de la physique. Maitrise du français. Connaissance de l'anglais – Essentiel - Bulletins. Fiche avenir (attention particulière pour les matières scientifiques)

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Savoir suivre des consignes. Savoir tenir un raisonnement logique. Savoir calculer. Savoir expérimenter – Essentiel - Bulletins. Appréciations des enseignants

Savoir-être

Être actif dans sa formation. Avoir l'esprit d'équipe. Savoir s'impliquer. Savoir fournir le travail nécessaire à sa réussite – Essentiel - Appréciations des enseignants

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Avoir une curiosité pour les domaines de l'énergie. Être dans la démarche de construction d'un projet professionnel - Important

Fiche avenir. Projet de formation. Activités et centre d'intérêt

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Etre dans la démarche de construction d'un projet professionnel - Complémentaire

Activités et centre d'intérêt

Université Claude Bernard Lyon 1

BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Cadrage national des attendus - mention Techniques de commercialisation

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maitrise du français permettant de communiquer de façon adaptée à l'écrit et à l'oral, notamment en public, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais et d'une seconde langue vivante permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Être capable de rechercher, structurer, analyser des informations issues de sources documentaires variées (presse, Internet, médias...),
- Détenir un bon niveau de culture générale : faire preuve de curiosité et d'ouverture sur les enjeux sociaux, politiques et économiques du monde contemporain,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaitre, mobiliser et utiliser avec efficacité les calculs fondamentaux et les outils quantitatifs,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation pour les domaines relevant du marketing, du commerce et de la communication,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Attendus locaux (Facultatif)

/

Critères généraux d'examen des vœux

Résultats académiques

Matière "cœur de métier" et matières transversales (philosophie, LV, histoire géographie, français) - Très important
Bulletins trimestriels et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat

Equilibre entre les notes et la capacité de progression - Important
Bulletins trimestriels de 1ère et terminale

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Capacité à réussir – Important - fiche avenir

Savoir-être

Comportement en classe et professionnalisme - Très important - appréciations des bulletins - prestation à l'éventuel entretien d'admission

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Qualité et cohérence dans la description du projet de formation – Important - projet de formation motivé

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

investissement extrascolaire – Important - projet de formation motivé - onglet "activités extra-scolaires" dans votre dossier Parcoursup

Université Claude Bernard Lyon 1

BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION orientation Systèmes Industriels

Cadrage national des attendus - mention Techniques de commercialisation
Idem que BUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Attendus locaux (Facultatif)
La formation TCSI est très particulière puisqu'elle combine des enseignements technologiques (électricité, mécanique, automatisme, robotique, thermique, etc.) et des enseignements tertiaires (marketing, vente, communication, droit, etc.).
Elle est donc très différente de la formation TC classique (Techniques de Commercialisation). Les candidats qui acceptent un voeu TCSi "par défaut" alors qu'ils visaient un département TC se retrouvent rapidement en difficulté et certains abandonnent la formation rapidement. Il est donc fondamental de se renseigner en profondeur sur la formation TCSi avant de l'intégrer.
Des savoir-être professionnels et transversaux sont nécessaires pour appréhender un environnement technique, adopter un comportement commercial, savoir organiser et animer des réunions ou des événements, apprendre à gérer son temps et ses priorités. Il est également nécessaire de faire preuve de rigueur et de méthode.
Accueillant des bachelier.e.s issus de toute filière générale ou technique, aucun prérequis technique n'est nécessaire, leur acquisition sera la traduction de l'implication de l'étudiant.e dans son projet professionnel personnel. Un travail saisonnier ou un engagement associatif peut constituer une expérience professionnelle bénéfique à sa définition.

Critères généraux d'examen des vœux
Résultats académiques
Résultats académiques des matières de tronc commun et de spécialités – Important - notes des bulletins de 1ere et Tle et celles de l'épreuves anticipées du bac
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire
Méthode de travail - Autonomie - Capacité à réussir – Important - Fiche avenir (appréciations de l'équipe pédagogique)
Savoir-être
Investissement dans sa scolarité - Très important - bulletins trimestriels
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Motivation pour la spécialité et son orientation industrielle - Très important
La lettre de motivation sera étudiée avec une grande attention. Elle devra montrer la cohérence entre le projet professionnel du candidat et la spécialisation « industrielle » du département.
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires
Travail saisonnier ou engagement associatif - Complémentaire
dossier Parcoursup - onglet "engagement"

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 7 décembre 2021 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les capacités d'accueil et attendus locaux Parcoursup 2022 de l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-262

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

Allocation de bourses de mobilité UFR Biosciences

L'Administratrice Provisoire de l'UFR Biosciences, en accord avec les membres du conseil, souhaite attribuer une bourse de mobilité (aide pour le transport et logement) d'un montant de 1 500 € pour un stage à l'international (hors Europe) et d'un montant de 750 € pour un stage en Europe.

La bourse sera prise en charge sur la ligne COM 2021 prévue à cet effet.

N° Etudiant	Nom Prénom	Formation	Durée Stage		Labo	Tuteur	Bourse mobilité
11504015	ALBRAND JADE	M2 NEUROSCIENCES NFC	03/01/2022	12/06/2022	Université de Laval - CHUL Neurosciences 2705 Boulevard Laurier - QUEBEC	Frédéric BRETZNER	1 500 €
12008242	MALLINGER Laure	M2 BMC Infectiologie Fondamentale	03/01/2022	10/06/2022	IRIC - Université de Montréal - Institut de recherche en Immunologie et en cancérologie - MONTREAL CANADA	Guy SAUVAGEAU	1 500 €
11610104	BLANCO Diego	M2 BEE - EEG	05/01/2022	31/06/2022	Department of Biology - UNIVERSITY OF TURKU - FINLANDE	Amélie CRESPEL	750 €
12004916	BOSCHETTI Victor	M2 BMC Infectiologie Fondamentale	03/01/2022	17/06/2022	SVA National Veterinary Institut UPPSALA SUEDE	Ali MIRAZIMI	750 €
11605109	ARABA Victoria	M2 Biochimie - Biologie moléculaire	17/01/2022	10/07/2022	IRNS University of Quebec Institut Armand Frappier - LAVAL CANADA	Charles CALMETTE	1 500 €
11507923	CARRE Bernadette	M2 BIP PICE	13/12/2021	10/06/2022	University of Veterinary Medicine - VIENNE - Autriche	GIROUD Sylvain	750 €
12007417	CLERJON Alexane	M2 BEE - BEEB	févr-22	Aout 22	Departement des Sciences de l'Environnement à l'Université de Quebec à Trois Rivières - QUEBEC	CABANA Gilbert	1 500 €
11915351	GIRAUD Lucie	M2 NEUROSCIENCES NFC	03/01/2022	02/07/2022	Centre de Recherche du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal - MONTREAL	PRAT Alexandre	1 500 €
11608553	RENOU Chloe	M2 BIP PICE	17/01/2022	17/06/2022	Laboratoire de Recherche de l'Université de Moncton - CANADA	PICHAUD Nicolas	1 500 €
11609343	ENSAYAR ORPHEE	M2 BEE - EEG	05/01/2022	14/06/2022	Norwegian Institute for Nature Research - NORVEGE	FAYET Annette	750 €
11607836	MUTEBA Franny	M2 BMC Infectiologie Appliquée	09/03/2022	09/09/2022	VAXINE PTY LTD - ADELAIDE - AUSTRALIE	PRINGLE Sharen	1 500 €

CRÉER PARTAGER

12019059	MULOT Benjamin	M2 BMC Infectiologie Appliquée	24/01/2022	15/07/2022	VERSATOPE (Startup) - BOSTON - USA		1 500 €
11810447	VIEILLARD Eleonore	M2 Microbio MMPEM	03/01/2022	31/05/2022	Deux établissements : School of Human Development an Healthe à Southampton en Angleterre et Karolinska Institutet à Stockholm en SUEDE	SWANN Jonathan	750 €
11611491	PELISSON Hugo	M2 BMC Genopath	03/01/2022	10/06/2022	Faculty of Health and Medical Sciences, Univ of Copenhagen - NORVEGE	KJAER Michael	750 €
11607128	DEHON Emilie	M2 Microbio MAABE	janv-22	11/07/2022	Université de Laval - Centre de recherche du CHU de QUEBEC	DROIT Arnaud	1 500 €
TOTAL							18 000 €

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 26 Novembre 2021
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 Décembre 2021

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les 15 demandes d'attribution de bourses de mobilité pour les étudiants de l'UFR Biosciences.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

SUAPS - TARIFS PRATIQUES ONEREUSES 2022

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique de service et dans l'objectif de proposer l'accès au plus grand nombre à des activités variées, le SUAPS de l'Université Lyon1 a développé depuis déjà plusieurs années un programme autour de pratiques dites pratiques onéreuses que sont l'équitation, la plongée et le ski. Afin de favoriser l'accès à ces pratiques, le SUAPS souhaite faire voter les tarifs ci-après applicables à compter du 1er janvier 2022.

1. **Activité Equitation**
   Fonctionnement : une séance par semaine pendant 12 semaines ou 3 journées au semestre ou stage de 3 jours.

   Tarif une séance par semaine ou 3 journées au semestre
   Tarif Etudiant Boursier : 50€
   Tarif Etudiant Non-Boursier : 100€
   Tarif Extérieur : 150€

   Tarifs stage de 3 jours en pension complète :
   Tarif Etudiants Boursier : 124€
   Tarif Etudiants Non Boursiers : 174€
   Tarif Extérieur : 224€
   Le tarif « Extérieur » s'applique aux personnels Lyon 1 ou aux étudiants non-inscrits à Lyon 1 qui complètent les places vacantes au prix coûtant.

2. **Activité Plongée**
   Fonctionnement : Une séance par semaine pendant 6 semaines complété par un stage de 3 jours.

   Tarif Etudiant Boursier : 50€
   Tarif Etudiant Non-Boursier : 100€

3. **Activité Ski**
   Fonctionnement : à la journée ou le week-end ou sous forme de stage.
   Un étudiant « Optionnaire » s'engage à venir à un nombre minimal de 4 journées encadrées par semestre.
   Un étudiant « Non Optionnaire » peut venir de manière ponctuelle au nombre de sorties encadrées de son choix.
   Le tarif « Extérieur » s'applique aux personnels Lyon 1 ou aux étudiants non-inscrits à Lyon 1 qui complètent les places vacantes au prix coûtant.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Tarif à la journée
Tarif Etudiant Optionnaire : 30€
Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 35€
Tarif Boursier : 16€
Tarif Extérieur : 49€

Tarif Week-end du 4-5 décembre 2021 et du 19-20 mars 2022
Tarif Etudiant Optionnaire : 95€
Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 110€
Tarif Boursier : 60€
Tarif Extérieur : 195€

Tarif Week-end du 11-12 décembre 2021
Tarif Etudiant Optionnaire : 95€ décomposé en 68€ (transport-hébergement) + 27€ (paiement direct en ligne pour achat du forfait de ski)
Tarif Etudiant Non-Optionnaire : 110€ décomposé en 83€ + 27€
Tarif Boursier : 60€ décomposé en 33€ + 27€
Tarif Extérieur : 195€ décomposé en 168€ + 27€

Tarif Stages du 23 au 26 janvier 2022 et avril 2022
Tarif Etudiant Optionnaire : 250€
Tarif Boursier : 150€
Tarif Extérieur : 370€

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du SUAPS en date du 01/12/2021 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 07 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration dans sa séance du 14 DECEMBRE 2021** a approuvé les tarifs présentés. Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2022.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'absentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2021-264

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

PROPOSITION DE REPARTITION BUDGETAIRE DE LA DOTATION « CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS » PAR LA COMMISSION CONSULTATIVE CHARGÉE DE LA PROGRAMMATION ET DU BILAN DES ACTIONS FINANCÉES

Exposé des motifs :

La Contribution « Vie Étudiante et de Campus » (CVEC) a été mise en place par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

L'article L841-5 I du code de l'éducation dispose :

« Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur, des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3 du présent code et, dans chaque établissement, les représentants des étudiants au conseil d'administration et dans les autres conseils, lorsque les établissements en sont dotés, participent à la programmation des actions financées au titre de cet accompagnement ».

Par ailleurs, l'article D.841-9 du code de l'éducation dispose :

« La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements mentionnés au premier alinéa du I de l'article L. 841-5 ou par l'organe en tenant lieu, après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire. Ils sont transmis pour information au recteur de région académique ».

La commission consultative chargée de la programmation et du bilan des actions financées dans le cadre de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) composée de 40 membres s'est réunie en séance le 24 novembre 2021.

Article 1 : Programmation des services pour l'année 2022

La Commission a émis un avis favorable sur la répartition de la dotation suivante :

SERVICE	DOTATION	PART DE LA DOTATION
DEVU - BVE - FSDIE	965 000 €	40 %
SSU	575 000 €	24 %
SUAPS	250 000 €	10 %
MISSION CULTURE	100 000 €	4 %
MISSION EGALITE DIVERSITE	50 000 €	2 %
MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE	10 000 €	1 %
TOTAUX	**1 950 000 €**	**81 %**

Article 2 : Appel à projets des composantes et services

La Commission a émis un avis favorable sur la répartition de la dotation pour les projets déposés dans le cadre de « Appel à projets CVEC 2022 – phase 1 » suivants :

			DEMANDE		AVIS COMMISSION	
COMPOSANTES	**Projet**	**Montant total du projet**	**Montant du financement demandé**	**Part autofinancée du projet**	**Montant de la subvention CVEC accordée**	**Part autofinancée arrêtée**
IUT	Sensibilisation des étudiantes et des étudiants aux violences sexistes et sexuelles	**17 388,18 €**	13 977,79 €	3 410,39 €	13 978 €	3 410,39 €
IUT Bourg-en-Bresse	Consultations médicales à distance	**5 017 €**	4 000 €	1 017 €	4 000 €	1 017 €
IUT La Doua	Aménagement de la cour aux cailloux	**24 240,76 €**	19 240,76 €	5 000 €	19 241 €	5 000 €
IUT La Doua	Aménagement mobilier du hall d'accueil du département GCCD	**11 113,40 €**	8 913,40 €	2 200 €	8 914 €	2 220 €
IUT Bourg-en-Bresse	Aménagement mobilier du nouveau pôle de vie	**10 781,52 €**	8 615 €	2 166,52 €	8 615 €	2 166,52 €
IUT Gratte-Ciel	Aménagement des extérieurs et des locaux d'accueil des étudiants	**35 192,80 €**	28 192,80 €	7 000 €	28 193 €	7 000 €
Faculté Lyon Est	Complément pour l'aménagement d'un foyer pour les étudiants	**86 908 €**	26 250 €	60 658 €	26 250 €	60 658 €
Faculté Lyon Est	Espaces de méditation et sophrologie	**12 658,27 €**	12 658,27 €	-	12 659 €	-
Faculté Lyon Est	Installation de mobilier urbain	**40 962,75 €**	40 962,75 €	-	40 963 €	-
UFR STAPS	Découvrir l'environnement montagnard autour de Lyon	**17 020 €**	13 220 €	3 800 €	13 220 €	3 800 €

UFR STAPS	Voile et Wing pour tous et toutes	**73 080 €**	39 360 €	33 720 €	39 360 € *Sous réserve de la validation de la convention de partenariat par la DAJI*	33 720 €
INFORMATIQUE	Créer du lien avec et entre les étudiants à Lyon 1 via OPALE	**20 586 €**	20 586 €	-	**20 586 €**	-
INFORMATIQUE	Un itinéraire pour les 100 derniers mètres dans OPALE	**3 600 €**	3 600 €	-	3 600 €	-
ISFA	Installation d'un abri à vélos sécurisé	**47 274,92 €**	35 456,04 €	11 818,88 €	2 000 € *Avis favorable pour l'installation de 12 arceaux à vélos en attendant la consolidation du projet avec la DIRPAT*	-
TOTAUX		**405 823,60 €**	**275 032,81 €**	**130 790,79 €**	**241 579 €**	**118 971,91 €**

			DEMANDE		AVIS COMMISSION	
SERVICES	**Projet**	**Montant total du projet**	**Montant du financement demandé**	**Part autofinancée du projet**	**Montant de la subvention CVEC accordée**	**Part autofinancée arrêtée**
Mission égalité diversité	Lutte contre la précarité menstruelle	**70 400 €**	65 400 €	5 000 €	65 400 €	5 000 €
Mission égalité diversité	Baby-foot inclusif	**3 000 €**	3 000 €	-	3 000 €	-
SCD	Développement de l'offre culturelle des BU excentrées	**27 700 €**	27 700 €	-	27 700 €	-
SCD	Exposition « Regards étudiants » à la BU	**17 200 €**	4 800 €	12 400 €	4 800 €	12 400 €
SCD	Création d'un espace détente à la BU Education de Bourg-en-Bresse	**4 058,49 €**	4 058,49 €	-	4 059 €	-
SCD	Soirée festive à la BU	**6 410 €**	5 630 €	780 €	5 630 €	780 €
Mission culture	Festival Chaos Danse	**100 000 €**	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
TOTAUX		**228 768,49 €**	**160 588,49 €**	**68 180 €**	**160 589 €**	**68 180 €**

Soit un total de **402 168 €** de subvention CVEC aux services et composantes dans le cadre de l'appel à projets CVEC 2022 – Phase 1.

La Commission a émis un avis défavorable pour les projets déposés dans le cadre de « Appel à projets CVEC 2022 – phase 1 » suivants :

			DEMANDE		AVIS COMMISSION
SERVICES	**Projet**	**Montant total du projet**	**Montant du financement demandé**	**Part autofinancée du projet**	
SUAPS	Complément projet de service	**38 220 €**	38 220 €	3 000 €	Demande à déposer dans le cadre du budget rectificatif 2022 (Commission de mai 2022)
SUAPS	Sand Park Lyon Tech La Doua	**1 031 568 €**	587 993,76 €	443 574,24 €	La Commission souhaite disposer de l'étude de faisabilité avant de pouvoir

TABLEAU ANNEXE 2 - LISTE DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS » EN 2022 – PHASE 1

COMPOSANTE/SERVICE	THEMATIQUE	PROJET	BUDGET
Mission égalité diversité	Accompagnement social	**Lutte contre la précarité menstruelle**	**65 400 €**
IUT	Citoyenneté	Sensibilisation des étudiantes et des étudiants aux violences sexistes et sexuelles	13 978 €
Mission culture	Culture	**Festival Chaos Danse**	**50 000 €**
SCD	Culture	Développement de l'offre culturelle des BU excentrées	27 700 €
IUT	Santé	**Consultations médicales à distance**	**4 000 €**
Lyon Est	Santé	Méditation - Sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant	12 659 €
SCD	Santé	**Exposition "Regards étudiants" à la BU**	**4 800 €**
STAPS	Sport	Découvrir l'environnement naturel et montagnard autour de Lyon	13 220 €
STAPS	Sport	**Voile et Wing pour tous et toutes**	**39 360 €**
INFORMATIQUE	Vie de Campus	Créer du lien avec et entre étudiants à Lyon 1 via l'application OPALE	20 586 €
INFORMATIQUE	Vie de Campus	**Un itinéraire pour les 100 derniers mètres dans l'application OPALE**	**3 600 €**
ISFA	Vie de Campus	Installation de 12 arceaux pour vélos	2 000 €
IUT	Vie de Campus	**Aménagement de la cour aux cailloux du site de Villeurbanne**	**19 241 €**
IUT	Vie de Campus	Aménagement mobilier du hall d'accueil du département GCCD	8 914 €
IUT	Vie de Campus	**Aménagement mobilier du nouveau pôle de vie**	**8 615 €**
IUT	Vie de Campus	Aménagement des extérieurs et des locaux d'accueil des étudiants	28 193 €
Lyon Est	Vie de Campus	**Complément pour l'aménagement d'un foyer pour les étudiants**	**26 250 €**
Lyon Est	Vie de Campus	Installation de mobilier urbain	40 963 €
Mission égalité diversité	Vie de Campus	**Baby-foot inclusif**	**3 000 €**
SCD	Vie de Campus	Création d'un espace détente à la BU Education	4 059 €
SCD	Vie de Campus	**Soirée festive à la BU**	**5 630 €**
TOTAL			**402 168 €**

TABLEAU ANNEXE 1 : LISTE DES ACTIONS PROGRAMMEES PAR LES SERVICES DANS LE CADRE DE LA DOTATION « CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS » EN 2022

SERVICE	THEMATIQUE	ACTION PROGRAMMEE	TOTAL ACTIONS PROGRAMMEES
BUREAU VIE ETUDIANTE	Vie de Campus	FSDIE initiatives	576 000 €
BUREAU VIE ETUDIANTE	Accompagnement social	FSDIE social	144 000 €
BUREAU VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Semaine d'intégration	175 000 €
BUREAU VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Accompagnement et pilotage	70 000 €
MISSION CULTURE	Culture	Accueil du public au Théâtre Astrée	5 300 €
MISSION CULTURE	Culture	Résidence artistique "Les insectes"	48 800 €
MISSION CULTURE	Culture	Appel à projets JACES	3 200 €
MISSION CULTURE	Culture	Concours artistiques (Jets d'Encre et Tremplin Arty)	2 490 €
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers culinaires	1 600 €
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers artistiques et festival Arthémiades	37 350 €
MISSION CULTURE	Culture	Maintenance des pianos en libre-service	1 260 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Podcast "Amphi 25" saison 2	27 130 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Exposition "Queer" de Quentin Houdas	3 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Actions autour de la journée du 8 mars	5 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Actions autour de la journée du 25 novembre	5 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Accompagnement social	Distributeurs de protections périodiques	7 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Goodies et communication	1 000 €
MISSION EGALITE DIVERSITE	Vie de Campus	Soutien aux associations étudiantes	2 000 €
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS)	87 630 €
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale	147 640 €
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Renforcement de l'offre de soin en médecine générale	306 028 €
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Elargissement de l'offre des pratiques autonomes	15 000 €
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Manifestations sportives en soirée et les week-ends	60 480 €
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Ateliers équestres, ski, plongée, randonnée, sorties nature	88 470 €
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Stage de développement de l'engagement associatif	13 050 €
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Développement et soutien d'activités sites délocalisés	10 000 €
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Aide à la pratique compétitive (subvention AS Lyon 1)	63 000 €
TOTAL PROGRAMMATION 2022			**1 906 428 €**

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

					statuer sur un financement dans le cadre de ce projet immobilier. Il est proposé que le dossier soit déposé en phase 2 (mars-avril 2022)
SUAPS	Construction pôle Padel la Doua	**610 990 €**	415 990 €	195 000 €	La Commission souhaite disposer de l'étude de faisabilité avant de pouvoir statuer sur un financement dans le cadre de ce projet immobilier. Il est proposé que le dossier soit déposé en phase 2 (mars-avril 2022)
SUAPS	Couverture et éclairage du terrain de tennis extérieur R. Lisman	**128 230 €**	**96 230 €**	**32 000 €**	La Commission souhaite disposer de l'étude de faisabilité avant de pouvoir statuer sur un financement dans le cadre de ce projet immobilier. Il est proposé que le dossier soit déposé en phase 2 (mars-avril 2022)
TOTAUX		**1 812 008 €**	**1 138 433,76€**	**673 574,24 €**	

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable de la Commission consultative CVEC du 24 novembre 2021 ;
Vu l'avis de la CFVU du 7 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, les répartitions budgétaires des dotations pour la programmation des services 2022 et de l'appel à projets des services et des composantes 2022 – Phase 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :
Programmation 2022
Appel à projets 2022 – Phase 1
Tableau annexe 1 : liste de la programmation
Tableau annexe 2 : liste des projets retenus

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1

TABLEAU ANNEXE 1 : LISTE DES ACTIONS PROGRAMMEES PAR LES SERVICES DANS LE CADRE DE LA DOTATION « CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS » EN 2022

SERVICE	THEMATIQUE	ACTION PROGRAMMEE	TOTAL ACTIONS PROGRAMMEES
BUREAU VIE ETUDIANTE	Vie de Campus	FSDIE initiatives	**576 000 €**
BUREAU VIE ETUDIANTE	Accompagnement social	FSDIE social	**144 000 €**
BUREAU VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Semaine d'intégration	**175 000 €**
BUREAU VIE ETUDIANTE	Vie de campus	Accompagnement et pilotage	**70 000 €**
MISSION CULTURE	Culture	Accueil du public au Théâtre Astrée	**5 300 €**
MISSION CULTURE	Culture	Résidence artistique "Les insectes"	**48 800 €**
MISSION CULTURE	Culture	Appel à projets JACES	**3 200 €**
MISSION CULTURE	Culture	Concours artistiques (Jets d'Encre et Tremplin Arty)	**2 490 €**
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers culinaires	**1 600 €**
MISSION CULTURE	Culture	Ateliers artistiques et festival Arthémiades	**37 350 €**
MISSION CULTURE	Culture	Maintenance des pianos en libre-service	**1 260 €**
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Podcast "Amphi 25" saison 2	**27 130 €**
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Exposition "Queer" de Quentin Houdas	**3 000 €**
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Actions autour de la journée du 8 mars	**5 000 €**
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Actions autour de la journée du 25 novembre	**5 000 €**
MISSION EGALITE DIVERSITE	Accompagnement social	Distributeurs de protections périodiques	**7 000 €**
MISSION EGALITE DIVERSITE	Citoyenneté	Goodies et communication	**1 000 €**
MISSION EGALITE DIVERSITE	Vie de Campus	Soutien aux associations étudiantes	**2 000 €**
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS)	**87 630 €**
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale	**147 640 €**
SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE	Santé	Renforcement de l'offre de soin en médecine générale	**306 028 €**
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Elargissement de l'offre des pratiques autonomes	**15 000 €**
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Manifestations sportives en soirée et les week-ends	**60 480 €**
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Ateliers équestres, ski, plongée, randonnée, sorties nature	**88 470 €**
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Stage de développement de l'engagement associatif	**13 050 €**
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Développement et soutien d'activités sites délocalisés	**10 000 €**
SERVICE UNIVERSITAIRE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Sport	Aide à la pratique compétitive (subvention AS Lyon 1)	**63 000 €**
TOTAL PROGRAMMATION 2022			**1 906 428 €**

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

TABLEAU ANNEXE 2 - LISTE DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS » EN 2022 – PHASE 1

COMPOSANTE/SERVICE	THEMATIQUE	PROJET	BUDGET
Mission égalité diversité	Accompagnement social	**Lutte contre la précarité menstruelle**	**65 400 €**
IUT	Citoyenneté	**Sensibilisation des étudiantes et des étudiants aux violences sexistes et sexuelles**	**13 978 €**
Mission culture	Culture	**Festival Chaos Danse**	**50 000 €**
SCD	Culture	**Développement de l'offre culturelle des BU excentrées**	**27 700 €**
IUT	Santé	**Consultations médicales à distance**	**4 000 €**
Lyon Est	Santé	**Méditation - Sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant**	**12 659 €**
SCD	Santé	**Exposition "Regards étudiants" à la BU**	**4 800 €**
STAPS	Sport	**Découvrir l'environnement naturel et montagnard autour de Lyon**	**13 220 €**
STAPS	Sport	**Voile et Wing pour tous et toutes**	**39 360 €**
INFORMATIQUE	Vie de Campus	**Créer du lien avec et entre étudiants à Lyon 1 via l'application OPALE**	**20 586 €**
INFORMATIQUE	Vie de Campus	**Un itinéraire pour les 100 derniers mètres dans l'application OPALE**	**3 600 €**
ISFA	Vie de Campus	**Installation de 12 arceaux pour vélos**	**2 000 €**
IUT	Vie de Campus	**Aménagement de la cour aux cailloux du site de Villeurbanne**	**19 241 €**
IUT	Vie de Campus	**Aménagement mobilier du hall d'accueil du département GCCD**	**8 914 €**
IUT	Vie de Campus	**Aménagement mobilier du nouveau pôle de vie**	**8 615 €**
IUT	Vie de Campus	**Aménagement des extérieurs et des locaux d'accueil des étudiants**	**28 193 €**
Lyon Est	Vie de Campus	**Complément pour l'aménagement d'un foyer pour les étudiants**	**26 250 €**
Lyon Est	Vie de Campus	**Installation de mobilier urbain**	**40 963 €**
Mission égalité diversité	Vie de Campus	**Baby-foot inclusif**	**3 000 €**
SCD	Vie de Campus	**Création d'un espace détente à la BU Education**	**4 059 €**
SCD	Vie de Campus	**Soirée festive à la BU**	**5 630 €**
TOTAL			**402 168 €**

PROJET DE DÉLIBÉRATION

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

PROGRAMMATION CVEC POUR L'ANNEE 2022

En 2022, six services de l'Université disposent d'une dotation CVEC annuelle. Ces six services, dont les missions relèvent des thématiques prioritaires identifiées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont les suivants :

- Bureau de la vie étudiante (BVE)
- Service de santé universitaire (SSU)
- Mission culture (MC)
- Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- Mission égalité diversité (MED)
- Mission développement durable (MDD)

Les dotations attribuées aux services ont été définies par le COPIL CVEC s'étant réuni le 15 octobre 2021 :

SERVICE	DOTATION 2022	PART EN % DE LA DOTATION 2022*
Bureau de la vie étudiante	965 000 €	40 %
Mission Culture	100 000 €	4 %
Mission Développement Durable	10 000 €	1 %
Mission Egalité Diversité	50 000 €	2 %
Service de Santé Universitaire	575 000 €	24 %
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives	250 000 €	10 %
TOTAL DOTATIONS AUX SERVICES EN 2022	**1 950 000 €**	**81 %**

** La répartition s'est effectuée sur base d'une prévision de dotation 2022 de 2 400 000 €*

Il convient de noter que le cadre règlementaire de la CVEC impose à l'établissement d'allouer au minimum 30% de sa dotation au FSDIE et au minimum 15% à la médecine préventive (le SSU dans le cas de Lyon 1).

Dans le cadre de leurs dotations CVEC, les services concernés doivent programmer des actions tout au long de l'année à destination des étudiants et en respectant les critères d'éligibilité du dispositif.

Ce document est une synthèse des actions prévues par les différents services, sur leurs dotations CVEC, pour l'année 2022.

THEMATIQUES CVEC

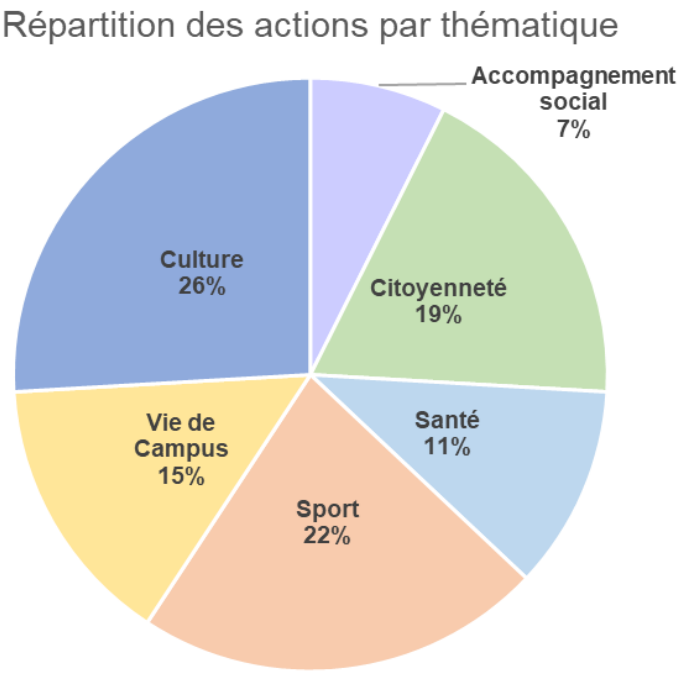

Vingt-sept (27) actions ont été programmées par les services pour un budget prévisionnel de 1 906 428 €.

La thématique « Culture » est la plus représentée, avec sept (7) actions prévues ainsi que la thématique « Sport » avec six (6) actions prévues. Viennent ensuite les thématiques « Citoyenneté » (5 actions), « Vie de Campus » (4 actions), « Santé » (3 actions) et enfin « Accompagnement social » (2 actions).

La répartition des dotations par thématique souligne la prédominance de la thématique Vie de Campus, qui représente 46% du budget programmé (soit 823 000 €). Cela s'explique en partie avec le FSDIE Initiatives qui représente un budget de 576 000 €.

La thématique « Santé » représente le deuxième pôle de dépense le plus important, avec 30% des crédits programmés dans cette catégorie.

Viennent ensuite les thématiques « Sport », représentant 13%, « Accompagnement social » (8%), « Culture » (5%) et « Citoyenneté » (2%).

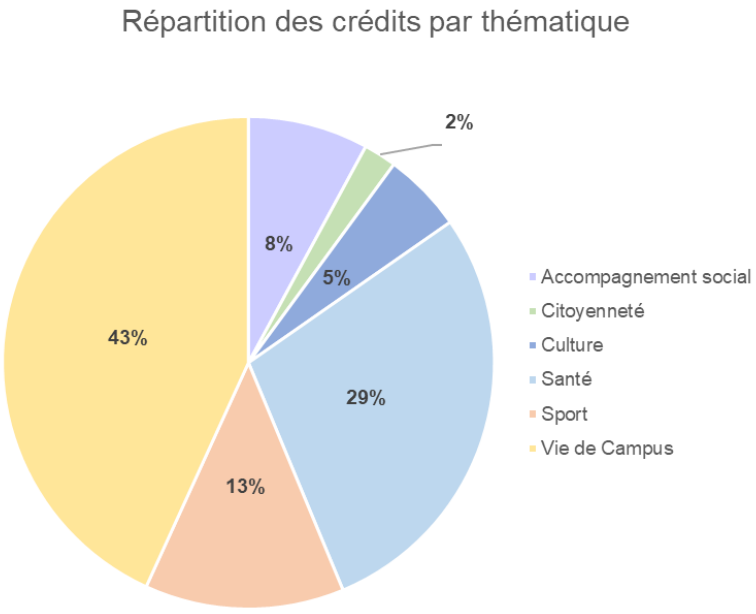

TYPES DE DEPENSES

Concernant la répartition en postes de dépenses, on observe que 66% des dotations servent à couvrir des frais de fonctionnement, soit un budget de 1 264 522 €. 34% du budget sont fléchés sur des frais de masse salariale (641 906 €). Aucune dépense relevant d'investissement n'est prévue à ce jour par les services.

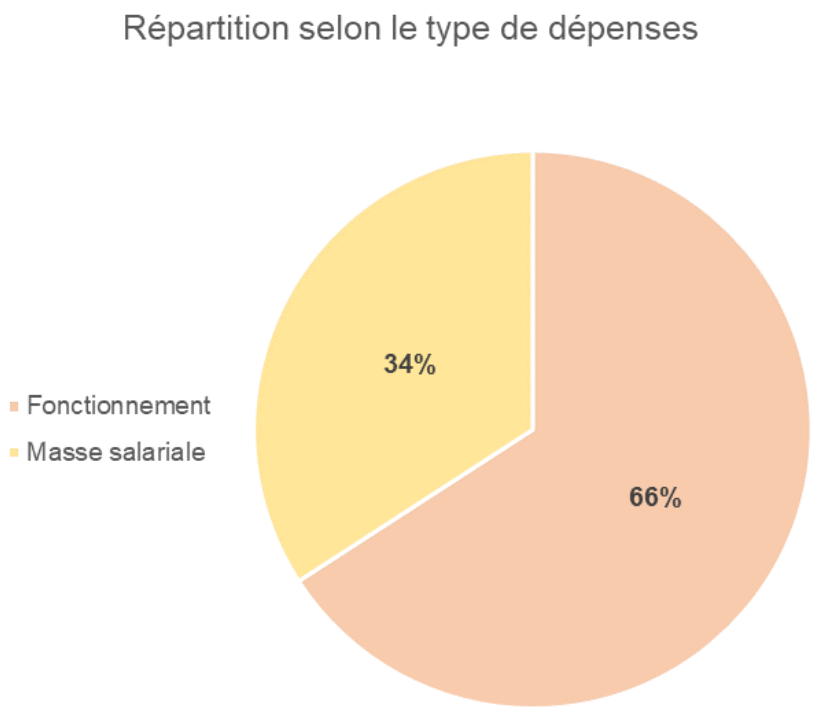

ACTIONS PROGRAMMEES DANS LE CADRE DE LA DOTATION CVEC 2022

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL 6

DEVU - BVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Aides sociales 6

MED – Réassort des distributeurs de protections périodiques jetables bio gratuits. 6

CITOYENNETE 7

MED – Réalisation de la saison 2 du podcast « Amphi 25 » 7

MED – Actions autour de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes (8 mars) 7

MED – Actions de sensibilisation contre les violences faites aux femmes 7

MED - Exposition « Queer » de Quentin HOUDAS 8

MED - Actions de communication pour la promotion de l'égalité et la diversité 8

CULTURE 9

MC - Accueil du public au Théâtre Astrée 9

MC - Résidence artistique 9

MC - Appel à projets JACES 9

MC - Concours artistiques Jets d'Encre et Tremplin Arty 9

MC - Ateliers culinaires 10

MC - Ateliers artistiques et festival des Arthémiades 10

MC - Maintenance des pianos en libre-service 10

SANTE 11

SSU – Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS) 11

SSU – Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale 11

SSU – Renforcement de l'offre de soin en médecine générale sur les campus de Lyon 1 12

SPORT 12

SUAPS - Maintien et développement des animations sportives sur le campus 12

SUAPS – Organisation et développement des manifestations sportives 12

SUAPS – Activités extérieures au campus 12

SUAPS – Stage de développement de l'engagement associatif 13

SUAPS - Développement de l'offre sportive sur les autres sites de l'Université 13

SUAPS – Aide à la pratique compétitive 13

VIE DE CAMPUS 14

DEVU – Aide au pilotage de la CVEC 14

DEVU - BVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Initiatives....14
DEVU - BVE - Semaine d’intégration....14
MED - Soutien aux initiatives étudiantes....14

DEVU - BVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Aides sociales

Budget : 144 000 €

Résumé : Pour l'accompagnement social des étudiants (FSDIE Social), une dotation de 144 000 € est prévue dont 30 000 € de subvention à l'épicerie social AGORAé géré par GAELIS. La subvention à l'épicerie AGORAé permet la distribution de paniers repas auprès des étudiants de Lyon.

Ce montant correspond à 20% du budget dédié au FSDIE en 2022.

A noter que les lignes budgétaires FSDIE « Initiatives » et FSDIE « Social » sont fongibles. La répartition présentée dans ce document se base sur une estimation et pourra être modifiée en fonction des besoins réels des associations étudiantes et des étudiants (dans la limite des 720 000 € de budget global du FSDIE 2021).

MED – Réassort des distributeurs de protections périodiques jetables bio gratuits.

Budget : 7 000 €

Résumé : Depuis mars 2021, 13 distributeurs de protections périodiques ont été installés sur les différents sites de l'établissement (bâtiment Astrée à la Doua, INSPE Croix-Rousse, Saint-Etienne et Bourg-en-Bresse, Polytech Roanne et Villeurbanne, Rockefeller, ISFA, IUT Doua, Gratte-Ciel et Bourg-en-Bresse, Maïeutique Bourg-en-Bresse). Lors de l'installation de ces distributeurs, une commande d'un an de recharge avait été réalisée.

Afin de racheter des protections au cours de l'année 2022 et envisager une extension de ce dispositif, la mission égalité diversité flèche 7 000 € de sa dotation sur cette action. A souligner que l'achat des recharges est estimé à 13 000 € par le service. De plus, la mission égalité diversité travaille avec le service de l'achat pour ouvrir un marché sur les protections périodiques.

MED – Réalisation de la saison 2 du podcast « Amphi 25 »

Budget : 27 130 €

Résumé : La mission égalité diversité souhaite créer la saison 2 du podcast « Amphi 25 » dont la première saison a été réalisée et diffusée en 2021. La saison 2 comportera 10 épisodes de 30 minutes avec des témoignages d'étudiants, l'intervention de certains services de l'établissement ou encore de partenaires et des solutions concrètes. L'objectif est de créer un sentiment d'appartenance, de rompre avec l'isolement des victimes de violences et/ou discriminations et de communiquer auprès des étudiants sur les dispositifs existants à l'Université et en dehors.

Afin d'accompagner la réalisation de ce projet, une apprentie a été recrutée en septembre 2021 pour 12 mois. Des modifications vont également être apportées suite à l'évaluation de la saison 1 (réduction du format de 45 à 30 minutes). Le podcast est diffusé sur toutes les plateformes d'écoute traditionnelles. La mission égalité diversité souhaite lancer la saison 2 le 21 mars avec la sortie d'un nouvel épisode toutes les deux semaines jusqu'au 1er août.

MED – Actions autour de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes (8 mars)

Budget : 5 000 €

Résumé : A l'occasion de la journée du 8 mars, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, la mission égalité diversité organise une série d'événements de sensibilisation. Cette année, la thématique sera les jeux vidéo et l'E-sport. Il s'agit d'un monde largement fréquenté par des femmes, notamment de jeunes femmes, dans lequel le public étudiant se retrouve complètement.

L'objectif est de déconstruire les stéréotypes autour des jeux vidéo et de prévenir les violences dont sont souvent citâmes les femmes, les personnes LGBT+ et les personnes racisées.

La mission égalité diversité souhaite organiser des conférences, des sessions de gaming en ligne ainsi que la présentation d'autres modèles de gaming et de joueurs. C'est également dans ce cadre que la mission égalité diversité souhaite inaugurer un baby-foot inclusif sur le campus de la Doua (voir présentation des appels à projets 2022).

MED – Actions de sensibilisation contre les violences faites aux femmes

Budget : 5 000 €

Résumé : A l'occasion du 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, des actions de sensibilisation seront organisées par la Mission égalité diversité. La mission organise tous les ans des événements autour de cette journée, qui peuvent prendre diverses formes (conférences, ciné-débat, expositions etc.). Chaque année, ces actions de sensibilisation s'articulent autour d'une thématique définie selon l'actualité et les besoins de la population étudiante.

Le SSU et les étudiants relais santé sont régulièrement partenaires de la mission égalité diversité sur les événements concernant les violences et le consentement.

MED - Exposition « Queer » de Quentin HOUDAS

Budget : 3 000 €

Résumé : L'exposition « Queer » de Quentin HOUDAS, déjà exposée en 2021 par la mission égalité diversité, a suscité beaucoup d'intérêt et de nombreux retours positifs. La mission égalité diversité souhaite donc pouvoir l'exposer sur d'autres campus (IUT Gratte-Ciel et INSPE Croix-Rousse). Les photos seront affichées sur des lieux de passage permettant au plus grand nombre d'en profiter.

Deux expositions sont prévues au cours de l'année 2022 : une installation pour le 17 mai (journée de lutte contre les violences LGBT+) et une à la rentrée universitaire 2022.

Les photographies représentent des personnes aux identités multiples, aux histoires diverses, qui incarnent la diversité des sexualités et des orientations de genre.

MED - Actions de communication pour la promotion de l'égalité et la diversité

Budget : 1 000 €

Résumé : Des concours sont organisés sur le compte Instagram (ou autres réseaux sociaux) de la Mission égalité diversité (@egalitelyon1) afin de favoriser l'engagement.

Les deux objectifs de ces concours sont de fédérer la communauté déjà présente et de générer de nouveaux abonnements. Pour stimuler la participation à ces concours, des « goodies » seront proposés comme récompenses, ce qui permettra d'augmenter l'engagement autour de l'événement.

MC - Accueil du public au Théâtre Astrée

Budget : 5 300 €

Résumé : Afin de lieux accueillir le public au Théâtre Astrée, la Mission Culture recrute deux étudiants vacataires de novembre 2021 à mai 2022 afin de soutenir l'équipe de la Mission Culture dans l'accueil, l'orientation et le placement des visiteurs. La programmation de la saison 2021-2022 au Théâtre Astrée est extrêmement riche, avec plus de 60 propositions pluridisciplinaires. Ces recrutements permettront de fluidifier l'arrivée des spectateurs de la billetterie à leur installation dans le théâtre dans le respect des contraintes sanitaires.

MC - Résidence artistique

Budget : 48 800 €

Résumé : Chaque année, en collaboration avec un laboratoire de l'établissement et sur un thème scientifique, une compagnie artistique en résidence associera à son processus de création des étudiants et des personnels de Lyon 1. Sur l'année 2021-2022, la Nième compagnie travaillera, en lien avec la Mission Culture et le laboratoire de biométrie et biologie évolutive, sur un projet artistique autour des insectes.

Dans ce projet, il est question de la manière dont les insectes perçoivent le monde, bien différemment de la manière dont nous le percevons. Ces résidences permettront aux &étudiants de découvrir le processus de création artistique, de partager avec les artistes impliqués, d'envisager un nouveau rapport à leurs connaissances, de mettre en dialogue les enjeux fondamentaux de la recherche avec leurs incidences sociétales etc. La performance finale, *Hommage à l'insecte inconnu,* sera présentée en octobre 2022 avec des ateliers ouverts aux étudiants et personnels (fanfare, marionnettes, couture et théâtre). En 2022-2023, la Mission Culture prévoit de lancer une nouvelle résidence sur le même modèle de fonctionnement.

MC - Appel à projets JACES

Budget : 3 200 €

Résumé : Dans le cadre des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES) dont l'objectif est de mettre en valeur les productions artistiques des étudiants, personnels et services culturels du monde universitaire, la Mission Culture lance un appel à projets auprès des étudiants. Chaque année, trois projets sont retenus et la Mission Culture accompagne les porteurs de projets dans la réalisation de leur production (soutien matériel) et valorise leur travail par des heures de vacation.

MC - Concours artistiques Jets d'Encre et Tremplin Arty

Budget : 2 490 €

Résumé : Chaque année, la Mission Culture propose aux étudiants et personnels de l'établissement deux concours artistiques : Jets d'Encre (concours de nouvelles littéraires) et

Tremplin Arty (concours d'arts plastiques et photographie en partenariat avec l'ENSBA et le MAC Lyon).

Jets d'Encre se déroule de novembre à mai, avec un nouveau thème chaque année. Le concours remporte un bon succès, puisque 80 à 100 manuscrits sont reçus chaque année. Le concours Tremplin Arty, dont la première édition s'est déroulée en 2021, a également été un succès avec une quinzaine de projets reçus qui ont ensuite été exposés à la Galerie Domus. La seconde édition est prévue de janvier à septembre.

MC - Ateliers culinaires

Budget : 1 600 €

Résumé : En partenariat avec le CROUS, la Mission Culture propose 3 ateliers culinaires (novembre, février et mai) à destination des étudiants internationaux de Lyon 1. Ces ateliers culinaires, réunissant une quinzaine d'étudiants chacun, visent à accompagner l'intégration des étudiants internationaux au sein de l'établissement par le biais de la découverte de la gastronomie française. Les ateliers sont supervisés par un chef cuisinier du CROUS qui accompagne les étudiants dans la conception d'un menu qui est ensuite partagé lors d'un moment convivial.

Il s'agit d'une action déjà réalisée par la Mission Culture et appréciée par les étudiants internationaux mais qui n'avait pas pu être mise en place en 2020 et 2021 en raison de la situation sanitaire.

MC - Ateliers artistiques et festival des Arthémiades

Budget : 37 350 €

Résumé : La Mission Culture offre aux étudiants de Lyon 1 la possibilité d'accéder gratuitement à 22 ateliers de pratique artistique et culturelle dans différentes disciplines (théâtre, vidéo, musique, photographie, dessin etc.). Ces ateliers sont encadrés par des artistes (écrivains, danseurs, photographes etc.). Afin de valoriser les productions des étudiants dans le cadre de ces ateliers, la Mission Culture organise, en fin d'année universitaire, le festival des Arthémiades qui représente un temps fort qui nourrit la culture de l'Université et valorise le travail des étudiants.

Cette programmation est cofinancée à hauteur de 20 000 € par la région, 14 000 € par la part établissement région et 15 000 € par la DRAC (demande de subvention déposée).

MC - Maintenance des pianos en libre-service

Budget : 1 260 €

Résumé : Depuis 2020 et dans le cadre de la CVEC, la Mission Culture déploie des pianos en libre-service sur différents sites de l'Université : sur le campus de la Doua (IUT et bâtiment Astrée), Rockefeller, Bourg-en-Bresse (IUT) et Gerland (ISFA). Deux autres pianos sont également mis à disposition des étudiants dans le cadre de la pratique autonome des joueurs confirmés (dans les salles de répétition de la Mission Culture).

En 2022, la Mission Culture souhaiterait améliorer ce dispositif en installant des pianos sur d'autres sites de l'Université, notamment les sites excentrés ? Le budget alloué en 2022 ne

permettra pas ce déploiement (achat des pianos) mais permettra à la Mission Culture de continuer l'accordage des pianos déjà mis à disposition des étudiants. Les retours des étudiants sont assez positifs : les pianos des bâtiments Astrée et Rockefeller sont très fréquemment utilisés.

SANTE

SSU – Dispositif Etudiants Relais Santé (ERS)

Budget : 87 629,86 €

Résumé : Déployé depuis la rentrée universitaire 2019, le dispositif Etudiants Relais Santé (ERS) vise à mettre en place une communication adaptée et des actions ciblées auprès des étudiants, par des étudiants, sur des thématiques liées à la santé. Les ERS (au nombre de 12 en 2022) seront formés sur trois thématiques de santé prioritaires : vie affective et sexuelle, addictions et bien-être.

Un recrutement de l'équipe d'ERS 2022-2023 est prévu dès juin 2022 dans l'optique d'une mise en place effective du dispositif dès septembre. Il est également prévu d'établir un planning des disponibilités des ERS environ un mois à l'avance pour programmer leurs actions de prévention et ainsi mieux communiquer.

Les ERS sont présents sur l'ensemble des campus et sites de l'Université. Leurs actions, hors contexte sanitaire actuel, sont des animations en journée et en soirée (stand de prévention, afterwork) et la création d'outils de prévention. En temps de crise sanitaire, la création de supports de communication a permis au dispositif de poursuivre ses actions de prévention auprès des étudiants. Les actions menées par les ERS se font en lien avec de nombreux services (ICAP, mission égalité diversité, bibliothèques universitaires, mission culture, DEVU) et les composantes de l'établissement. Des prestataires externes sont également sollicités pour former les ERS (associations spécialisées), apporter de la complémentarité dans leurs actions (Nightline, SIMS avec le Vinatier etc.) et améliorer la visibilité du dispositif (CROUS, Université de Lyon, autres universités françaises etc.)

Une coordinatrice à temps plein est également recrutée pour piloter le dispositif et les actions menées.

SSU – Promotion du bien-être étudiant et renforcement santé mentale

Budget : 147 640,14 €

Résumé : La santé mentale des étudiants est un enjeu majeur, accentué par le contexte de crise sanitaire. Afin d'accompagner les étudiants, le SSU déploie différents dispositifs. Des ateliers de méditation pleine conscience et de sophrologie ainsi que des groupes thérapeutiques sont proposés aux étudiants afin de leur offrir des ressources en santé mentale. Des formations gratuites aux premiers secours en santé mentale (PSSM) leur sont ouvertes afin de renforcer leurs compétences psychosociales.

Enfin, le SSU dispose d'un pôle psychologie permettant la prise en charge des étudiants souhaitant s'adresser à des spécialistes. A ce titre, un psychiatre (0,1 ETP), 2 psychologues (2 ETP) et une infirmière case manager (1 ETP) sont financés par la CVEC.

SSU – Renforcement de l'offre de soin en médecine générale sur les campus de Lyon 1

Budget : 306 028 €

Résumé : Le SSU propose des consultations en médecine générale aux étudiants de Lyon 1 afin de leur offrir une réponse adaptée à leurs besoins de santé. La demande des étudiants est croissante en termes de consultations et le SSU souhaite pouvoir augmenter la rapidité des rendez-vous médicaux. Actuellement, chacun des 3 principaux campus bénéficie d'une équipe de référence afin que la prise en charge des étudiants soit optimale et pérenne tout en créant et maintenant des liens de confiance. Afin de faciliter l'accès aux soins, notamment pour les étudiants des sites éloignés de Lyon (Bourg-en-Bresse, Roanne), le SSU propose la téléconsultation et souhaite la déployer davantage. Les consultations se font du lundi au vendredi, de 8h à 18h en continu.

Au titre de cette action, quatre médecins généralistes (2,95 ETP, soit deux médecins à 100%, un médecin à 70% et un médecin à 25%) sont financés par la CVEC. Une partie de la dotation permet également de financer la formation continue des médecins généralistes.

SPORT

SUAPS - Maintien et développement des animations sportives sur le campus

Budget : 15 000 €

Résumé : Le SUAPS propose différentes activités sportives aux étudiants tout au long de l'année. En 2022, le service souhaite élargir l'offre des pratiques autonomes (musculation, badminton, natation, volley etc.) à destination des étudiants. Ces pratiques autonomes sont encadrées par des enseignants du SUAPS.

SUAPS – Organisation et développement des manifestations sportives

Budget : 60 480 €

Résumé : Le SUAPS organise régulièrement des activités en soirée et les week-ends (Nuits, Tournoi Flou etc.) ainsi que des manifestations sportives internationales (Ovalyonne) sur le campus. Dans le cadre de sa programmation 2022, le SUAPS souhaite développer ce type d'activités à destination des étudiants.

SUAPS – Activités extérieures au campus

Budget : 88 470 €

Résumé : Afin de poursuivre la politique de prise en charge visant la gratuité pour les étudiants, le SUAPS propose plusieurs activités hors campus :

- Pratiques sportives équestres et sorties de ski ;
- Sorties randonnée, trail ou ski de randonnée avec des profils très diversifiés dans le public étudiant (certains découvrant la montagne pour la première fois jusqu'à des étudiants plus expérimentés et connaisseurs) ;
- Activités physiques et sportives de pleine nature afin de diversifier l'offre sportive en dehors du site de Lyon Tech la Doua ;
- Mise en place d'un projet autour de nouvelles activités (golf, VTT, vol libre, kite etc.) ;
- Appui aux étudiants souhaitant participer à des courses locales (Foulées de Villeurbanne, marathon du Beaujolais) et internationales (marathons à l'étranger etc.).

SUAPS – Stage de développement de l'engagement associatif

Budget : 13 050 €

Résumé : Le SUAPS organise des stages d'engagement associatif avec l'Association Sportive Lyon 1 (AS Lyon 1) qui prennent la forme de week-end animés par l'AS et des enseignants. Ces stages proposent des activités sportives ainsi que différentes réunions abordant des thématiques variées, comme la communication autour d'une association, la valorisation des projets, la recherche de partenariats etc. Cette action vise à inciter les étudiants à s'ouvrir au monde associatif et à s'y engager, permettant la montée en compétences des étudiants dans plusieurs domaines.

SUAPS - Développement de l'offre sportive sur les autres sites de l'Université

Budget : 10 000€

Résumé : Dans l'objectif d'accroitre l'offre de service à l'ensemble des étudiants de l'Université Lyon 1, le SUAPS propose des créneaux de pratique sportives sur quatre sites hors campus de la Doua :

- Lyon Sud ;
- Bourg-en-Bresse ;
- Laënnec ;
- Gratte-Ciel.

En 2022, le SUAPS souhaite organiser des manifestations sur ces sites sur le même modèle que celles organisées sur le campus de la Doua.

SUAPS – Aide à la pratique compétitive

Budget : 63 000 €

Résumé : Dans le cadre de la politique de prise en charge visant la gratuité pour les étudiants, le SUAPS accorde une subvention de 48 000 € à l'Association Sportive Lyon 1 (AS Lyon 1) pour compenser la baisse du prix de la licence sportive universitaire. Le SUAPS subventionne également l'AS à hauteur de 15 000 € pour couvrir les frais de déplacements lors des compétitions nationales et internationales, afin de favoriser l'accès à la pratique sportive compétitive des étudiants.

DEVU – Aide au pilotage de la CVEC

Budget : 70 000 €

Résumé : Prise en charge de la rémunération d'une chargée de projets CVEC (recrutement en février 2021) et d'une gestionnaire administrative et financière à mi-temps entre la DEVU et le Pôle de gestion financière Doua (recrutements en septembre 2020 puis septembre 2021) pour l'année 2022.

DEVU - BVE - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - Initiatives

Budget : 576 000 €

Résumé : Soutenir les projets des étudiants et des associations dans le cadre du FSDIE « Initiatives ». Le cadre règlementaire de la CVEC impose qu'au minimum 30% de la dotation annuelle de la dotation soit fléchée sur le FSDIE (Initiatives et Social confondus).

Pour l'année 2022, un budget de 576 000 € est fléché pour le FSDIE Initiatives, soit 80% du montant total. Les 20% restants (soit 144 000 €) sont fléchés pour le FSDIE Social.

A noter que les lignes budgétaires FSDIE « Initiatives » et FSDIE « Social » sont fongibles. La répartition présentée dans ce document se base sur une estimation et pourra être modifiée en fonction des besoins réels des associations étudiantes et des étudiants (dans la limite des 720 000 € de budget global du FSDIE 2022).

DEVU - BVE - Semaine d'intégration

Budget : 175 000 €

Résumé : La semaine d'intégration est organisée autour de temps d'échanges permettant : l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants. Elle permet de renseigner les étudiants sur le fonctionnement de l'Université, l'organisation des enseignements, de s'approprier les outils informatiques, les plateformes numériques mais aussi de dispenser des modules sur l'organisation du travail ainsi que la prise de notes. Des ateliers sont organisés pour découvrir des activités sportives, culturelles ou pour apprendre à gérer son stress.

A l'occasion de cette semaine d'intégration, les étudiants font connaissance avec leur référent pédagogique et leur parrain (étudiant inscrit dans une année supérieure). Des moments plus conviviaux sont organisés : escape-game, Garden party, repas. Un village associatif permet aux étudiants de prendre connaissance des diverses associations étudiantes.

En 2022, l'Université souhaite élargir cette semaine d'intégration à d'autres sites de l'Université comme Bourg-en-Bresse.

MED - Soutien aux initiatives étudiantes

Budget : 5 000 €

Résumé : La mission égalité diversité diffuse un appel à projets auprès des associations étudiantes sur la thématique de la lutte contre les discriminations. Cet appel à projets, qui vient en complément du FSDIE, vise à favoriser le développement des actions en faveur de l'égalité

et de la diversité. Les bureaux des associations étudiantes bénéficiant de ces subventions doivent participer à une des formations proposées par la mission égalité, ce qui permet de les former sur ces enjeux.

Un premier appel à projets avait été lancé en janvier 2021 et deux associations ont bénéficié de l'accompagnement financier et humain de la mission. De nouvelles demandes ont également été remontées auprès de la mission égalité diversité.

Campagne d'appel à projets CVEC 2022 Phase 1

Dans le cadre de la dotation « Contribution de vie étudiante et de campus » (CVEC) dont bénéficie Lyon 1, des campagnes d'appel à projets ont été mises en place dès le début de l'année 2021.

REPARTITION PAR SERVICES ET COMPOSANTES

Du 15 septembre au 12 novembre 2021, la seconde édition de cet appel à projets a été lancée auprès de l'ensemble des services et composantes de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Au total, ce sont 27 dossiers qui ont été déposés :

- 12 portés par des services ;
- 15 portés par des composantes.

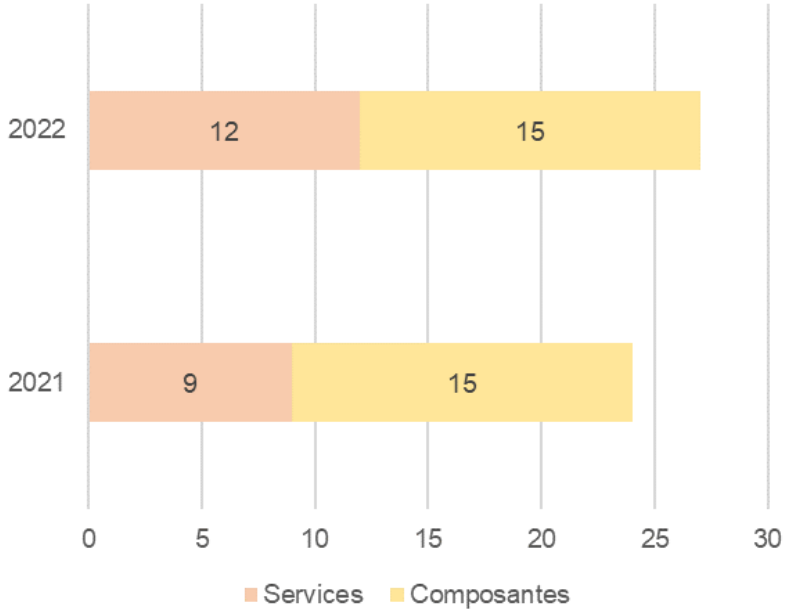

On observe donc une légère augmentation du nombre de projets déposés dans le cadre de cet appel à projets 2022 par rapport à l'appel à projets 2021, pour lequel 24 dossiers avaient été reçus.

La répartition entre services et composantes tend également à s'équilibrer, puisque, pour la campagne 2022, 44% des projets sont portés par des services (contre 38% lors de la campagne 2021) et 56% sont portés par des composantes (contre 62% lors de la campagne 2021).

Il est cependant important de préciser que certains services et composantes ont déposé plusieurs dossiers dans le cadre de cet appel à projets. En tout, ce sont dix (10) services et composantes qui ont soumis des projets CVEC (quatre services et six composantes).

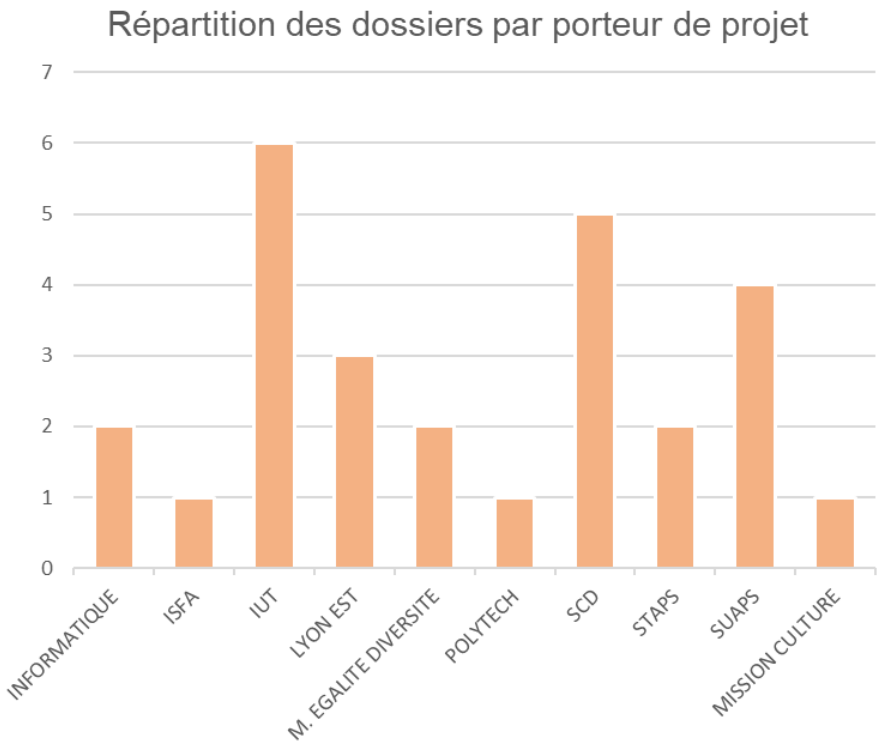

THEMATIQUES CVEC

Lors de la première campagne d'appels à projets CVEC lancée en début d'année 2021, 24 dossiers avaient été déposés et étudiés en Commission (quatre autres dossiers ont été financés par les dotations des services porteurs). Cependant, dix (10) de ces dossiers avaient été considérés comme étant « Hors périmètre » car ne s'inscrivant pas dans le périmètre d'éligibilité des crédits CVEC (soit 36% des dossiers déposés). En comparaison, sur les 27 dossiers déposés lors de la campagne de septembre-novembre 2021, seuls deux (2) projets sont considérés comme étant hors du périmètre d'éligibilité :

- Un projet relève des missions de l'établissement ;
- Un projet relève davantage de la formation et non de la vie étudiante.

Cette évolution démontre que les critères d'éligibilité et le périmètre d'action de la CVEC ont été plus clairement explicités auprès des services et composantes. Cet objectif, qui avait été souligné lors de la Commission CVEC du 23 mars 2021, a donc été atteint pour cette campagne.

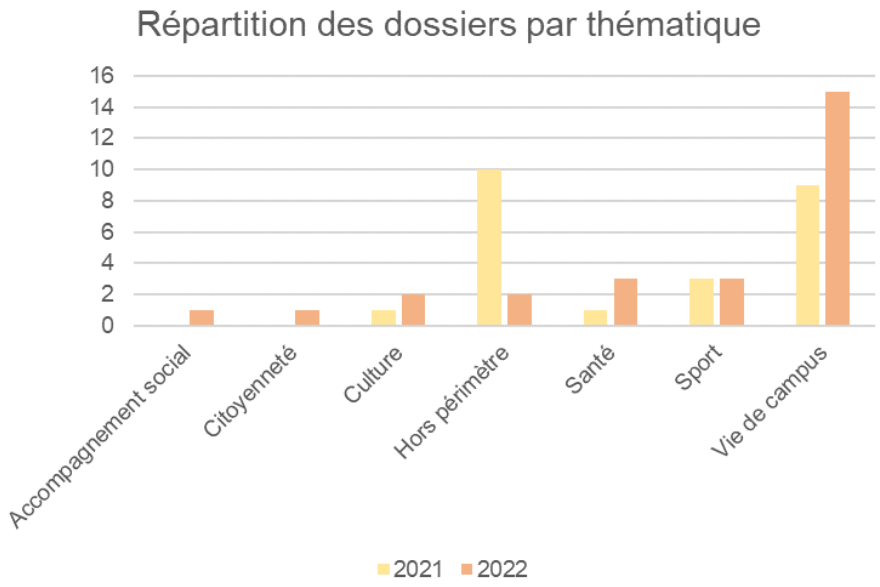

On peut remarquer que la thématique Vie de Campus reste la plus représentée lors des campagnes d'appels à projets. Les thématiques Santé, Culture et Citoyenneté ont été davantage représentées lors de l'appel à projets 2022 que lors de l'appel à projets 2021.

Sur les 27 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets CVEC 2022 la thématique Vie de Campus est donc la plus représentée avec 15 projets entrant dans cette catégorie, soit près de 60% de l'ensemble des dossiers. Les autres projets concernent la Santé (3 projets), le Sport (3 projets), la Culture (2 projets) et enfin la Citoyenneté et l'Accompagnement social (1 projet chacun)

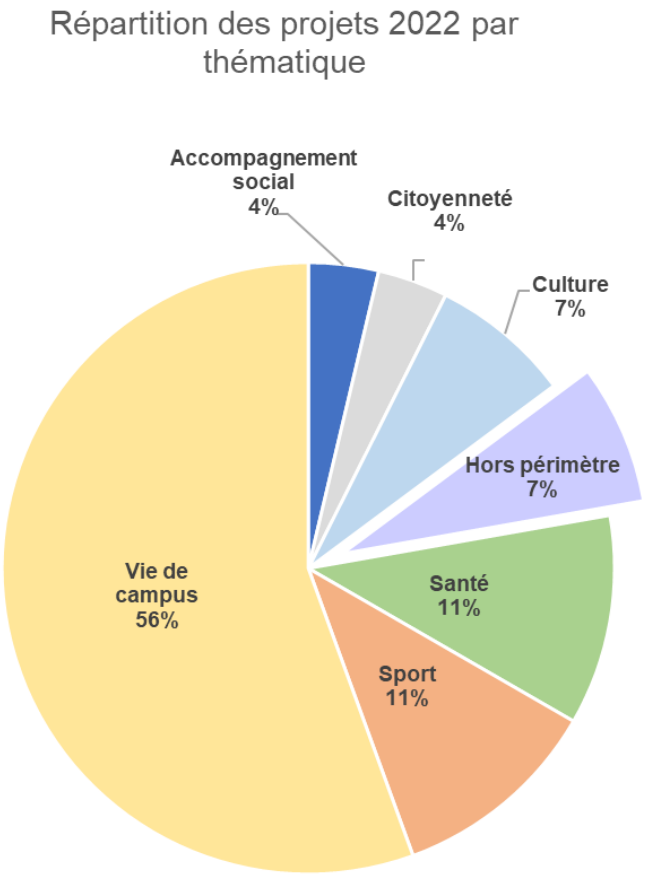

A noter que certains projets s'inscrivent dans plusieurs des thématiques CVEC. La répartition a été réalisée sur base des thématiques principales des projets.

TYPES DE DEPENSES

Dans la note de cadrage définissant les axes prioritaires de la CVEC en 2022, les services et composantes étaient encouragés à favoriser les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Les dépenses en masse salariale, bien qu'éligibles sous certaines conditions à un financement CVEC, ne sont pas recommandées par la DGESIP. Dans sa FAQ concernant la CVEC, la DGESIP préconise « d'effectuer des recrutements considérés comme des dépenses de fonctionnement, en application du guide de décompte des opérateurs de l'Etat ». Cette recommandation s'explique par le cadre règlementaire de l'utilisation de la CVEC et par le caractère fluctuant des crédits CVEC obtenus par les établissements.

Tout comme la première édition des appels à projets, les subventions CVEC sont majoritairement sollicitées pour couvrir des frais d'investissement.

En tout, 84% des demandes de subvention sont liées à des frais d'investissement. 14% concernent des frais de fonctionnement et 2% ont pour finalité de couvrir des frais de masse salariale.

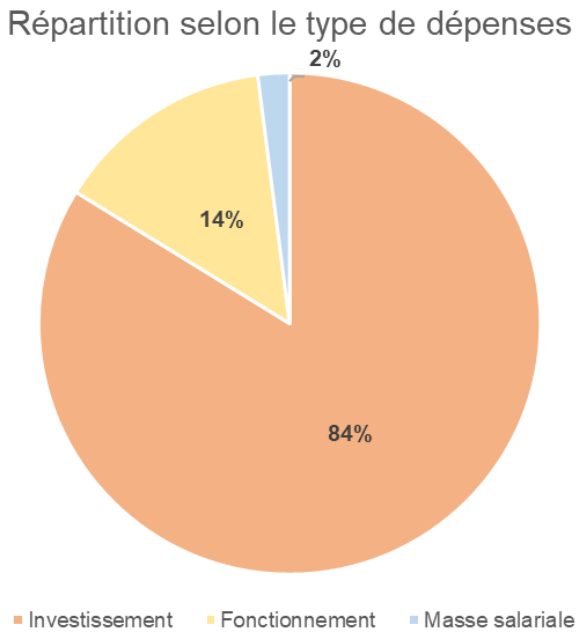

COFINANCEMENTS

Dans le cadre des appels à projets, les services et composantes ont été incités à proposer des sources de cofinancement dans les projets déposés. Ainsi, les crédits CVEC s'inscrivent comme un complément financier aux projets portés par les services et composantes de l'Université.

Sur les 27 projets déposés, 20 disposent de sources de cofinancements. Ces cofinancements relèvent, pour la plupart, des fonds propres des porteurs de projets ou d'autres services de l'établissement. Le Ministère de la Culture ainsi que le Club de voile de Meyzieu sont également co-financeurs dans deux (2) des projets présentés. Des demandes de financement auprès du CROUS, des universités Lyon 2 et Lyon 3 et de fédérations sportives sont également évoquées dans les dossiers mais non consolidées.

Les cofinancements représentent 36% du financement des projets déposés. Au total, ce sont 982 090 € qui ont été ou vont être engagés par d'autres acteurs dans la mise en place des projets. Les sollicitations du dispositif CVEC s'élèvent quant à elles à 1 762 623 €, soit 64%.

	COÛT TOTAL PROJETS	COFINANCEMENTS	CONTRIBUTION CVEC
Part en %	100 %	36 %	64 %
Part en €	2 744 713,09 €	982 090,03 €	1 762 623,06 €

On observe une inversion de la tendance concernant la part des cofinancements dans les projets déposés. Dans le cadre de l'appel à projets 2021, les cofinancements représentaient 62% du financement des projets éligibles.

Pour l'appel à projets 2022, il est également à souligner que certains cofinancements se font par le biais des dotations CVEC des services émargeant et reposent donc sur des crédits CVEC.

Au total, le budget sollicité via la CVEC s'élève à 1 762 623 € pour une enveloppe disponible de 1 065 166 €. Il est également important de préciser que cette enveloppe disponible repose sur les reliquats des années précédentes. La dotation annuelle de l'Université Lyon 1 est d'environ 2,4 millions d'euros avec près de 2 millions fléchés sur les dotations aux services.

SITES D'IMPLANTATION

Un des axes prioritaires identifiés dans le cadre de l'utilisation de la CVEC est l'accroissement de l'offre de service sur les sites dits excentrés de Lyon 1.

Dans les projets déposés par les services et composantes, 37% des dossiers concernent des actions se déroulant sur le campus de la Doua et 37% concernent des actions dites « multisites ». Viennent ensuite les sites de Bourg-en-Bresse (11% du total avec 3 projets déposés), Rockefeller (7% avec 2 projets déposés), Gratte-Ciel et Gerland (4% avec 1 projet chacun).

La majorité des projets déposés concerne donc le campus de la Doua (10 projets déposés) mais il est important de souligner que 10 projets relèvent d'une logique multisite dans une optique de décentralisation de l'offre de service proposée aux étudiants.

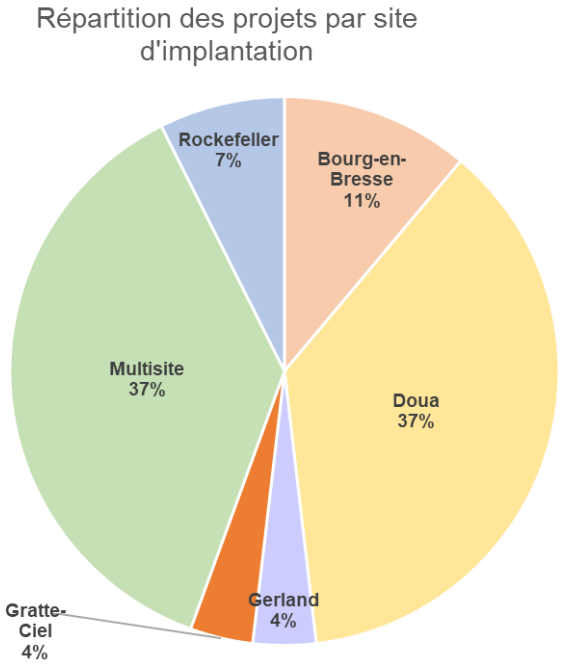

DIMENSION INTERSERVICES DES PROJETS

Une autre orientation prioritaire identifiée dans le cadre de l'utilisation de la CVEC est la dimension transversale des projets déposés. Cette transversalité s'illustre particulièrement par le biais de projets dits « interservices », soit des projets montés et portés en partenariat avec différents services et/ou composantes de l'établissement ou des projets portés dans une logique de « campus » (exemple : campus Lyon Est).

Sur les 27 projets déposés, 12 projets sont coconstruits par plusieurs acteurs de l'établissement. On retrouve notamment le SSU dans cinq (5) projets, la Mission handicap (3 projets), le Bureau de la vie étudiante (2 projets), la Mission égalité diversité, la Mission culture, le SIUAPS, l'UFR STAPS, le SUAPS et l'IUT Bourg-en-Bresse.

Un (1) projet concerne les étudiants de Santé (projet porté par Lyon Est en lien avec l'ISPB et Lyon Sud).

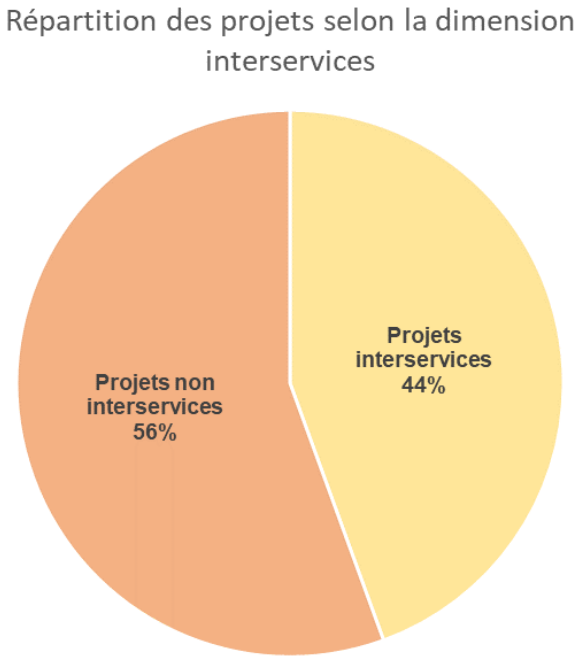

PROJETS DEPOSES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS CVEC 2022 PHASE 1

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL 11
MISSION EGALITE DIVERSITE – Lutte contre la précarité menstruelle 11
CITOYENNETE 12
IUT – Sensibilisation des étudiantes et étudiants aux violences sexistes et sexuelles 12
CULTURE 13
MISSION CULTURE – Festival Chaos Danse 13
SCD – Développement de l'offre culturelle des BU excentrées 13
SANTE 14
IUT BOURG-EN-BRESSE – Consultations médicales à distance 14
FACULTE LYON-EST – Méditation – sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant 14
SCD – Exposition « Regards étudiants » à la BU 15
SPORT 16
STAPS – Découvrir l'environnement naturel et montagnard autour de Lyon 16
STAPS – Voile et Wing pour tous et toutes 16
SUAPS – Demande de complément projet de service 17
VIE DE CAMPUS 18
INFORMATIQUE – Créer du lien avec et entre étudiants via OPALE 18
INFORMATIQUE – Un itinéraire pour les 100 derniers mètres dans l'application OPALE. 19
ISFA – Installation d'un abri à vélos sécurisé 19
IUT DOUA – Aménagement de la cour aux cailloux du site de Villeurbanne 20
IUT DOUA – Aménagement en mobilier du hall d'accueil GCCD 20
IUT BOURG-EN-BRESSE – Aménagement mobilier du nouveau pôle de vie 20
IUT GRATTE-CIEL – Aménagement des extérieurs et des locaux d'accueil des étudiants 21
FACULTE LYON-EST – Complément pour l'aménagement d'un foyer pour les étudiants 21
FACULTE LYON EST – Installation de mobilier urbain pour les étudiants 22
MISSION EGALITE DIVERSITE – Baby-foot inclusif 22
SCD – Création d'un espace détente à la BU Education 22
SCD – Soirée festive à la BU 23
SUAPS – Sand Park Lyon Tech la Doua 24

SUAPS – Construction pôle Padel la Doua.....24
SUAPS – Couverture et éclairage du terrain de tennis extérieur R. Lisman.....25
HORS PERIMETRE.....26
POLYTECH – Fabrication additive éco-efficiente, vers la fabrication de systèmes polymères intelligents.....26
SCD – Mise en place d'une navette de circulation des documents entre les BU.....26

MISSION EGALITE DIVERSITE – Lutte contre la précarité menstruelle

Coût total du projet : 70 400 €

Sollicitation de la CVEC : 65 400 € ; soit 93% du financement

Cofinancement : 5 000 € (fonds propres du service)

Type de dépenses : Fonctionnement

Depuis la rentrée 2020, l'Université Lyon 1 s'est engagée contre la précarité menstruelle. La précarité menstruelle s'articule en trois problématiques : la problématique économique (le budget alloué aux protections périodiques étant important), le risque de santé publique (notamment dû à la mésinformation autour de la menstruation, poussant à ignorer le risque de choc toxique, à mal utiliser les protections périodiques mais également dû à la composition des protections jetables qui contiennent de nombreux composants chimiques) et enfin le risque écologique avec l'utilisation de protections jetables.

Sur base de ce constat national et de la forte demande de la part des étudiants, la Mission égalité diversité propose depuis 2020 la distribution de protections périodiques lavables aux primo-arrivants de l'établissement. En 2020 et 2021, ce projet était financé par les dotations CVEC de la mission égalité diversité en lien avec le Bureau de la vie étudiante.

Cette année, la mission égalité diversité souhaite poursuivre ce projet en proposant à 4000 primo-arrivants des kits de 6 protections périodiques lavables qui seront distribués au cours de la rentrée, en lien avec les scolarités. Ce projet s'articule en lien avec le Service de Santé Universitaire afin de sensibiliser les étudiants aux questions de santé publique liées à la menstruation. Des plaquettes informatives seront réalisées et incluses dans les kits distribués.

La mission égalité diversité est actuellement en lien avec le service de l'achat de l'établissement afin d'ouvrir un marché spécifique aux protections périodiques (qu'il s'agisse des protections lavables dans les kits ou des protections jetables mises à disposition dans les différents distributeurs installés sur les campus de l'Université).

La mission égalité diversité sollicite la CVEC à hauteur de 65 400 € afin d'acheter les 4000 kits de 6 protections lavables. Le projet prévoit également le recrutement d'un stagiaire pour la coordination de l'action et la communication (plaquettes d'information et communication sur les distributions) qui seront pris en charge par la mission.

IUT – Sensibilisation des étudiantes et étudiants aux violences sexistes et sexuelles

Coût total du projet : 17 388,18 €

Sollicitation de la CVEC : 13 977,79 € ; soit 80% du financement

Cofinancement : 3 410,39 € (fonds propres IUT)

Type de dépenses : Fonctionnement

L'IUT souhaite organiser plusieurs actions de sensibilisation sur la thématique des violences sexistes et sexuelles sur les campus de Villeurbanne Doua, Villeurbanne Gratte-Ciel et Bourg-en-Bresse. En lien avec la Mission égalité diversité, l'objectif du projet est de pouvoir permettre à l'ensemble des étudiants des trois sites de bénéficier de la même offre en termes d'actions de sensibilisation. L'IUT souhaite également rendre plus visibles les actions mises en place par la mission égalité diversité au sein de sa composante. Plusieurs actions sont prévues :

- Organisation de forums et ateliers de sensibilisation en après-midi ou en matinée (avec banalisation des heures de cours) ;
- Organisation de débats autour de films et/ou documentaires en fin de journée ;
- Organisation de sessions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les responsables des associations étudiantes ;
- Accueil d'expositions et d'auteurs d'ouvrage en lien avec le sujet dans les bibliothèques des trois sites de l'IUT.

Ces différentes actions seront menées en lien avec divers partenaires : le planning familial, Filactions et le CIDFF. Des interprètes en Langue des Signes Française (LSF) sont également prévus lors des débats afin de permettre à l'ensemble des étudiants de participer à ces actions. L'exposition « Queer » de Quentin HOUDAS, déjà présentée à Lyon 1 par la mission égalité diversité, devrait également être exposée sur les trois sites.

Les actions seront menées en lien avec la mission égalité diversité et certaines pourront solliciter la participation des Etudiants Relais Santé du SSU. Le CROUS sera également sollicité pour l'accueil de certaines manifestations, comme des forums d'informations, notamment sur le campus de la Doua (au sein du « Studio », bâtiment partagé par le CROUS et l'IUT).

L'IUT sollicite la CVEC afin de couvrir les interventions des différentes structures spécialisées sur cette thématique (planning familial, Filactions, CIDFF, interprètes en LSF) ainsi qu'une partie des frais d'exposition de « Queer ».

MISSION CULTURE – Festival Chaos Danse

Coût total du projet : 100 000 €

Sollicitation de la CVEC : 50 000 € ; soit 50% du financement

Cofinancement : 50 000 € (INSA)

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Le Festival Chaos Danse est organisé depuis plusieurs années au sein du Théâtre Astrée. Depuis 2021, une nouvelle formule a été initiée avec un temps fort en mars-avril et une programmation tout au long de l'année (à raison d'un ou deux rendez-vous par mois). Le festival est également réalisé en partenariat avec l'INSA.

L'édition 2021-2022 a reçu un financement de 50 000 € via le dispositif CVEC et la Mission culture sollicite de nouveau la CVEC pour son édition 2022-2023. Les premiers retours de l'édition 2021-2022 sont positifs, notamment au niveau de la billetterie. L'un des objectifs premiers de la Mission culture est de gagner en visibilité en introduisant des compagnies nationales ou internationales, d'autres pratiques (comme le hip-hop) ou encore en investissant d'autres espaces que le Théâtre Astrée. Il est également envisagé de programmer des spectacles sur des thématiques précises, telles que les violences, le handicap, l'écologie etc.

Concernant le partenariat avec l'INSA, la reconduite est en cours de réflexion et la Mission culture envisage également la possibilité de nouer des partenariats avec d'autres établissements.

La subvention sollicitée vise à couvrir l'achat de spectacles, la communication, les droits d'auteurs, la location de matériel, la réception des artistes et d'autres frais logistiques (transport, hébergement etc.). Le financement est prévu pour couvrir l'édition 2022-2023, il s'agit donc d'un projet pluriannuel.

SCD – Développement de l'offre culturelle des BU excentrées

Coût total du projet : 27 700 €

Sollicitation de la CVEC : 27 700 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Investissement

Le projet porté par le SCD vise à proposer aux étudiants des sites dits excentrés une offre culturelle au sein des bibliothèques universitaires. Depuis plusieurs années, les BU Lyon 1 proposent une politique d'action culturelle appréciée par les étudiants (Festival Science et Manga, expositions, conférences etc.). Cependant, cette offre est actuellement déployée principalement sur les campus de la Doua et Rockefeller.

Afin de déployer cette politique d'action culturelle sur les six BU excentrées (Lyon Sud, Odontologie, Gerland, Croix-Rousse, Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne), le SCD souhaite investir dans de l'équipement permettant l'organisation d'expositions. Il s'agit donc d'équiper les six bibliothèques susmentionnées en cimaises, panneaux d'affichage et tables d'exposition. Au total, 10 300 étudiants sont concernés par ce projet qui s'inscrit dans l'objectif d'accroître l'offre de service aux sites excentrés.

Le SCD sollicite une subvention de la CVEC à hauteur de 27 700 € afin de conduire ce projet. Le budget demandé sera utilisé pour l'achat du matériel ainsi que pour les travaux nécessaires à la BU Odontologie (préparation des murs). La DIRPAT a été contactée pour le suivi des travaux de peinture et a désigné un chargé de projets.

SANTE

IUT BOURG-EN-BRESSE – Consultations médicales à distance

Coût total du projet : 5 017 €

Sollicitation de la CVEC : 4 000 € ; soit 80% du financement

Cofinancement : 1 017 € (fonds propres IUT)

Type de dépenses : Investissement

Afin d'améliorer la prise en charge de la santé des étudiants du site de Bourg-en-Bresse, l'IUT souhaite investir dans de l'achat de matériel médical connecté. L'objectif est d'équiper l'infirmerie du site d'un jeu d'appareillage similaire à ceux que l'on peut trouver en pharmacie. Dans un premier temps, l'IUT souhaite investir dans 7 appareils connectés (tensiomètre, otoscope, dermascope, thermomètre, stéthoscope et oxymètre). Des appareils permettront aux médecins du SSU de proposer des consultations médicales à distance aux étudiants du site.

Il est également envisagé qu'un médecin du SSU se déplace sur le site de Bourg-en-Bresse selon un calendrier.

Ce projet vise à proposer aux étudiants du site de Bourg-en-Bresse une offre de soins complète.

FACULTE LYON-EST – Méditation – sophrologie : prévention et éducation pour le bien-être étudiant

Coût total du projet : 12 658,27 €

Sollicitation de la CVEC : 12 658,27 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Investissement et masse salariale

Ce projet est une reconduite d'un projet financé lors de l'appel à projets CVEC 2021. La phase pilote, qui a démarré en juin 2021, avait été mise en place pour les 6èmes années de médecine à Lyon Est et Lyon Sud pour la préparation au concours de l'ECN. Les retours ont été très positifs de la part des étudiants, avec des mails de remerciement adressés au doyen et à la responsable du projet.

Pour la deuxième année du projet, la faculté souhaite ouvrir les espaces de méditation à tous les étudiants en santé des composantes Médecine Lyon Est et Sud, maïeutique et ISPB, quelque soit l'année d'étude, soit 2000 étudiants. Deux promotions sont particulièrement visées par ce dispositif :

- Les DFASM1, promotion concernée par la réforme du second cycle avec un mode d'évaluation à l'oral, qui peut être source de stress ;
- Les étudiants du PASS, une année particulièrement difficile.

En plus des séances de méditation (30 min) et de sophrologie (30 min) dispensées tout au long de l'année, des séances sont prévues pour les étudiants du PASS et des ECNI Est et Lyon Sud lors des veilles des jours d'examen.

Ces séances se déroulent en visioconférence.

La CVEC est sollicitée à hauteur de 12 658,27 € pour ce projet. 11 661,12 € est fléché sur de la masse salariale :

- Rémunération de deux vacataires intervenant pour les séances de veille d'examen, rémunérés sur base d'heures CM ;
- Rémunération des vacataires pour les séances dispensées tout au long de l'année.

Un budget de 997,15 € est également demandé afin de pouvoir investir dans quatre webcams et quatre micro-casques, les ateliers se déroulant à distance. Ce devis a été réalisé par l'ICAP.

SCD – Exposition « Regards étudiants » à la BU

Coût total du projet : 17 200 €

Sollicitation de la CVEC : 4 800 € ; soit 28% du financement

Cofinancement : 12 400 € (SCD, Mission Culture et SSU)

Type de dépenses : Fonctionnement

Le SCD, en lien avec la Mission Culture et le SSU, souhaite organiser deux expositions photos dans les bibliothèques Santé (Lyon Sud et Rockefeller) pour présenter les portraits étudiants réalisés dans le cadre du projet « Regards étudiants ». Le projet, réalisé par les trois services en 2021 grâce à la dotation CVEC du SSU, offre aux étudiants un espace d'expression à travers la réalisation d'un livre photo-témoignage.

Afin de partager ce projet, une exposition des portraits et témoignages est prévue au sein des bibliothèques Santé. L'inauguration des expositions se fera lors des Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur (JACES) qui se tiendront les 4,5 et 6 avril 2022. Les expositions sont prévues jusqu'au 29 mai 2022.

Le projet « Regards étudiants » vise à offrir aux étudiants un espace d'expression tout en renforçant l'acceptation et l'affirmation de soi. Une diffusion auprès du plus grand nombre d'étudiants permettrait de valoriser ce projet en faveur de la santé mentale. La Mission culture va également organiser une exposition des photos à la galerie DOMUS sur le campus de la Doua. Le projet sera inscrit sur le site national et dans le programme régional des JACES.

Le SCD sollicite la CVEC pour financer le tirage de 50 photos, soit 4 800 €.

STAPS – Découvrir l'environnement naturel et montagnard autour de Lyon

Coût total du projet : 17 020 €

Sollicitation de la CVEC : 13 220 € ; soit 78% du financement

Cofinancement : 3 800 € (fonds propres de l'UFR – en cours de négociation)

Type de dépenses : Fonctionnement

Ce projet est une reconduite du projet déposé par l'UFR lors de l'appel à projets CVEC 2021. Lors de la phase pilote, réalisée en fin d'année 2021, en moyenne 37 étudiants étaient préinscrits en une semaine sur chacune des sorties proposées sur le calendrier. Tous les niveaux de formation étaient représentés à part égale lors de ces sorties. Les retours des étudiants ont été positifs et l'UFR STAPS souhaite donc reconduire ce projet en 2022.

Le projet vise à organiser des sorties sportives (canoë kayak, VTT, randonnée, raquettes etc.) tout en développant la gestion de crise en formant les étudiants à la prise de décision et aux premiers secours. Une sensibilisation sur le programme « Leave no trace » est également prévue.

Plusieurs sessions de formation sont prévues, de 1 à 3 jours, avant la mise en pratique en fin d'année d'un raid en bivouac ou nuitée en refuge en fonction de la météo. Les activités sont encadrées par des moniteurs d'état diplômés ainsi que des enseignants de l'UFR.

L'UFR STAPS sollicite la CVEC à hauteur de 13 220 € afin de couvrir les frais d'encadrement des moniteurs ainsi que le matériel nécessaire à l'organisation de ces sorties. Les frais d'essence, locations de minibus ainsi que les frais d'hébergement en refuge (si nécessaire), pourraient être financés par l'UFR.

STAPS – Voile et Wing pour tous et toutes

Coût total du projet : 73 080 €

Sollicitation de la CVEC : 39 360 € ; soit 54% du financement

Cofinancement : 33 720 € (Club de voile de Meyzieu, STAPS, SUAPS)

Type de dépenses : Investissement, fonctionnement et masse salariale

Le projet ambitionne de permettre l'accès aux étudiants de Lyon 1 à l'activité nautique et voiles légères grâce à un partenariat avec le Club de voile Windfoil de Meyzieu. A travers ce partenariat, les étudiants de Lyon 1 pourront accéder à l'eau, aux vestiaires, aux services de sécurité bateau, à une partie du matériel du club et à l'entretien du matériel.

Le projet est porté par l'UFR STAPS en lien avec le SUAPS et la Mission handicap. La dimension inclusive est au cœur du projet qui prévoit, via un tutorat de certains étudiants de STAPS, d'accompagner les étudiants plus fragiles psychologiquement ou physiquement dans une pratique sportive liée au vent et/ou à l'équilibre.

Le projet vise à proposer aux étudiants la possibilité de pratiquer une activité sportive extérieure habituellement peu exercée en milieu urbain puisque nécessitant un point d'eau. La localisation du club à Meyzieu en fait un partenaire de choix pour l'établissement puisqu'accessible facilement depuis la métropole lyonnaise via le réseau TCL. Dans le cadre

de ce partenariat, le Club de voile permettrait l'accès à sa base nautique aux étudiants Lyon 1.

Le projet est également construit en lien avec des étudiants représentant les différents services et composantes associées, à savoir STAPS, le SUAPS et la Mission handicap.

L'UFR SUAPS sollicite une subvention CVEC afin de pouvoir financer le matériel nécessaire au démarrage du projet (voiles, wings, planches classiques etc.), une partie de l'encadrement prévu (à hauteur de 3 000 €) et des frais de fonctionnement comme le transport et la location exceptionnelle de matériel sur place. Le budget sollicité pour ce projet est de 39 360 €. L'UFR a également souligné qu'il s'agit d'un investissement au démarrage : si le projet est reconduit les années suivantes, les coûts seront moins élevés puisqu'ils ne concerneront que l'encadrement et les frais de fonctionnement. La part d'investissement du budget est en effet la plus importante (33 340 €).

SUAPS – Demande de complément projet de service

Coût total du projet : 41 220 €

Sollicitation de la CVEC : 41 220 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Fonctionnement et masse salariale

Le SUAPS sollicite un complément de sa dotation CVEC 2022 (s'élevant à 250 000 €) afin de mettre en place la programmation prévue dans le cadre de la politique CVEC. Ce budget concerne la mise en place des actions suivantes :

- Permettre aux étudiants habitant loin de Lyon et aux étudiants étrangers d'avoir accès facilement à la prise de certificats médicaux pour la prise de licence universitaire (en lien avec le SSU) ;
- Bien-être et nature avec la participation au raid course d'orientation « O'bivwak 2022 » et la mise en place d'un séjour « yoga-randonnée » dans la vallée de Névache ;
- Culture sportive de haut niveau avec les abonnements sports et spectacles pour permettre à l'ensemble des étudiants d'avoir accès à des matchs de haut niveau (Olympique Lyonnais, Lyon Olympique Universitaire, ASVEL etc.)
- Soutien au site délocalisé de Bourg-en-Bresse (sorties nature, animations sportives, abonnements sport spectacles).

Le SUAPS souligne que sa dotation CVEC a fait l'objet d'une baisse depuis 2019 et que, dans le cadre de l'année 2022 qui permettra d'organiser les choses de manière « normale » (hors crise sanitaire), la dotation prévue pour 2022 ne permettra pas de réaliser l'ensemble de la programmation envisagée par le service.

INFORMATIQUE – Créer du lien avec et entre étudiants via OPALE

Coût total du projet : 20 586 €

Sollicitation de la CVEC : 20 586 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Investissement, fonctionnement et masse salariale

Le projet porté par le département Informatique, en lien avec le SSU, vise à développer une nouvelle fonctionnalité dans l'application OPALE. Cette application mobile, déjà disponible auprès des étudiants, associe services pratiques (notes, emploi du temps, menus du CROUS etc.) et outils de découverte (plan des campus, infos scientifiques et sportives, équipements et services).

La nouvelle fonctionnalité « Lien » ambitionne de favoriser le lien avec les étudiants (en améliorant la visibilité des ressources disponibles via un système de suivi et recommandation) et entre étudiants (en outillant la mise en relation des étudiants).

En avril 2021, le SSU a questionné les étudiants de l'université sur la mise en place d'une éventuelle application pour créer du lien entre étudiants. 57% des répondants au questionnaire se sont dit favorables à la mise en place d'une telle fonctionnalité. En lien avec les équipes d'OPALE, il a été décidé que, plutôt que de créer une nouvelle application, la mise en place d'une nouvelle fonctionnalité dans une application préexistante serait plus pertinente.

La fonctionnalité lien entre étudiants prendra la forme d'un élément supplémentaire dans le menu d'OPALE qui conduira à un écran dédié aux échanges entre étudiants. Ces échanges seront classés par thématiques (sport, loisirs, travail universitaire etc.) et pourront se faire entre étudiants d'une même promo ou plus largement.

Concernant cette nouvelle fonctionnalité, les équipes d'OPALE sont déjà en lien avec la DAJI, notamment en ce qui concerne la règlementation RGPD. Un accès via le service d'authentification Lyon 1 est prévu afin de restreindre l'accès de la fonctionnalité aux seuls étudiants de l'établissement.

Le projet est porté par le département informatique en étroite collaboration avec le SSU, les Etudiants Relais Santé (ERS) et des étudiants volontaires. Il est également prévu d'associer plus largement les services de l'établissement, comme le SUAPS ou le SCD et également la DIRCOM.

Le département informatique sollicite une subvention CVEC à hauteur de 20 586 €. Concernant les frais d'investissement, il s'agit de l'achat d'un ordinateur et d'un iPhone pour le développement de l'application (1 600 €). Les frais de fonctionnement concernent le coût de communication ainsi que l'abonnement iOS pour la diffusion de l'application pour iPhone (1 200 €). Enfin, plusieurs stages sont envisagés pour le développement de l'application :

- Un stage de 6 mois pour la phase exploratoire ;
- Un stage de 6 mois en développement pour la fonctionnalité « lien avec les étudiants » ;
- Un stage de 3 mois en design ;
- Un stage de 12 mois en développement pour la fonctionnalité « lien entre les étudiants ».

Soit une demande en masse salariale de 17 786 €. Les stages seront effectués par des étudiants de l'Université.

INFORMATIQUE – Un itinéraire pour les 100 derniers mètres dans l'application OPALE

Coût total du projet : 3 600 €

Sollicitation de la CVEC : 3 600 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Masse salariale

Une nouvelle fonctionnalité a récemment été intégrée dans l'application OPALE. Cette fonctionnalité « itinéraire » permet de générer un itinéraire à partir de l'agenda de l'étudiant vers le bâtiment où il a cours.

Le département informatique souhaite renforcer cette fonctionnalité en développant la possibilité pour les étudiants d'être guidés à l'intérieur des bâtiments afin de trouver leur salle de cours. La phase pilote du projet se concentrerait sur le bâtiment de Rockefeller, particulièrement complexe (plusieurs étages, ailes, entrées, escaliers, ascenseurs mais également des accès limités ou condamnés) mais le département souhaite, à termes, étendre cette fonctionnalité sur d'autres campus. Ce projet vise à améliorer la vie des étudiants afin qu'ils ne soient plus perdus dans leurs campus, ne perdent pas de temps à chercher et trouver leurs salles de cours et ainsi générer moins de stress (dû à la crainte d'arriver en retard).

Le projet est développé en lien avec la mission handicap afin d'inclure les problématiques particulières d'accès pour les personnes à mobilité réduite par exemple.

Le budget demandé vise à recruter un stagiaire en M2 Informatique pour 6 mois afin d'accompagner le développement de cette fonctionnalité.

ISFA – Installation d'un abri à vélos sécurisé

Coût total du projet : 40 589,60 €

Sollicitation de la CVEC : 30 442,20 € ; soit 75% du financement

Cofinancement : 10 147,40 € (en cours de négociation avec la Mairie de Lyon)

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Le projet déposé par l'ISFA vise à installer un abri à vélos à l'extérieur du bâtiment de l'ISFA à Gerland. Ce projet, s'inscrivant dans la démarche de promotion des mobilités douces, a pour but de proposer aux étudiants un abri de 12 places avec un système de sécurisation par QR code pour restreindre l'accès aux étudiants Lyon 1.

Actuellement, le site dispose d'un abri à vélos non accessible aux étudiants puisque ces derniers doivent passer par le bâtiment pour y accéder, ce qui n'est pas possible en termes de sécurité. L'ISFA souhaite donc construire un abri à vélos qui sera accessible aux étudiants et situé sur le trottoir, ce qui ne nécessite pas un passage par un bâtiment.

La subvention sollicitée vise à couvrir l'étude de faisabilité, une partie des travaux « dalle de béton » et une partie de l'achat de l'abri à vélos.

IUT DOUA – Aménagement de la cour aux cailloux du site de Villeurbanne

Coût total du projet : 24 240,76 €

Sollicitation de la CVEC : 19 240,76 € ; soit 79% du financement

Cofinancement : 5 000 € (fonds propres de l'IUT)

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Ce projet vise à aménager les espaces extérieurs de l'IUT du campus de la Doua. Faisant suite au projet « Pôle de vie étudiante », financé en partie par la CVEC en 2021, ce projet d'aménagement de la cour aux cailloux permettra aux étudiants de disposer d'un espace de détente et de travail en extérieur. L'aménagement se fera grâce à divers bancs ainsi que des stations de travail (tables de travail hautes permettant aux étudiants qui le souhaitent de travailler dans cet espace).

L'objectif de ce projet est de développer des espaces de partage pour les étudiants de l'IUT Doua (environ 2200 étudiants) en mettant à leur disposition du mobilier adapté.

L'IUT sollicite la CVEC à hauteur de 18 086,44 € pour de l'achat de mobilier. La partie « fonctionnement » concerne les divers et imprévus (soit 1154,32 €). L'IUT cofinance le projet sur fonds propres à hauteur de 20%, soit 5 000 €.

IUT DOUA – Aménagement en mobilier du hall d'accueil GCCD

Coût total du projet : 11 143,40 €

Sollicitation de la CVEC : 8 913,40 € ; soit 80% du financement

Cofinancement : 2 200 € (fonds propres IUT)

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

L'IUT Lyon 1 souhaite aménager l'ancienne cafétaria du département GCCD, situé sur le campus de la Doua, en espace de vie et de détente. Le hall d'accueil du département sera aménagé en lieu de travail et en espace détente. Certains étudiants de l'IUT étant tributaires des transports en communs arrivent parfois avant l'ouverture des salles (à 7h45) et ne disposent actuellement pas d'espace dédié pour travailler dans de bonnes conditions. L'aménagement du hall d'accueil serait donc une réponse adaptée aux problématiques de ces étudiants. La partie « espace détente » permettra d'accueillir les étudiants lors de leurs pauses en aménageant le lieu de manière confortable et conviviable.

L'IUT sollicite une subvention CVEC de 8 913,40 € qui permettra l'achat du mobilier (mange-debout, tables, tabourets, bureaux, banquettes) et de micro-ondes. La partie « fonctionnement » correspond aux divers et imprévus, budgétisés à hauteur de 500 €. L'IUT cofinance ce projet à hauteur de 20% sur ses fonds propres.

IUT BOURG-EN-BRESSE – Aménagement mobilier du nouveau pôle de vie

Coût total du projet : 10 781,52 €

Sollicitation de la CVEC : 8 615 € ; soit 80% du financement

Cofinancement : 2 166,52 € (fonds propres de l'IUT)

Type de dépenses : Investissement

Ce projet fait suite au projet déposé par l'IUT de Bourg-en-Bresse lors de l'appel à projets CVEC 2021. Un pôle de vie étudiante de 60m² est en cours de construction sur le site, comprenant un espace de convivialité et une salle de musique. Il sera accessible à tous les étudiants du site. La livraison de l'espace est prévue au cours du premier semestre 2022.

Afin d'aménager ce nouvel espace de vie étudiant, l'IUT Bourg-en-Bresse sollicite une subvention CVEC afin de financer du mobilier (mange-debout, tabourets, tables etc.) et de l'électroménager (micro-ondes, réfrigérateur). La subvention CVEC sollicitée est de 8 100 € pour le mobilier et 515 € de divers et imprévus. L'IUT cofinance ce projet à hauteur de 20%.

IUT GRATTE-CIEL – Aménagement des extérieurs et des locaux d'accueil des étudiants

Coût total du projet : 35 192,80 €

Sollicitation de la CVEC : 28 192,80 € ; soit 80% du financement

Cofinancement : 7 000 € (fonds propres de l'IUT)

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Le site de l'IUT à Gratte-Ciel a récemment fait l'objet de divers réaménagements des espaces extérieurs (city-stade, terrain de boules, aménagement de la zone verte, quelques mobiliers extérieurs etc.). Ces aménagements ont été plébiscités par les étudiants sur site mais le mobilier disponible en extérieur est encore insuffisant pour répondre à l'accueil de l'ensemble des étudiants (plus de 2000).

Un aménagement des espaces intérieurs de pause est également envisagé par l'IUT suite à la demande des étudiants, notamment en mobilier et en fontaines à eau. L'IUT sollicite une subvention CVEC afin d'assurer le financement du mobilier à destination des étudiants : divers bancs, des tables de pique-nique, un abri fumeurs et des stations de travail. Les fontaines à eau (raccordées sur le réseau d'eau) seront installées et entretenues aux frais de l'IUT puisqu'un contrat de location pour l'entretien et la désinfection est prévu et se poursuivra dans le temps.

FACULTE LYON-EST – Complément pour l'aménagement d'un foyer pour les étudiants

Coût total du projet : 86 908 €

Sollicitation de la CVEC : 26 250 € ; soit 30% du financement

Cofinancement : 60 658 € (crédits CVEC AAP 2021)

Type de dépenses : Investissement

Lors de l'appel à projets CVEC 2021, le projet d'aménagement d'un foyer étudiant sur le campus de Rockefeller a été validé pour un financement. Le financement accordé, à hauteur de 60 658 €, couvre les achats en mobilier. Cependant, afin de pouvoir accueillir les étudiants du site, des travaux sont à prévoir (peinture, carrelage, électricité, installation d'une fontaine à eau). Ces travaux n'avaient pas été budgétisés lors du dépôt du dossier en début d'année 2021. Le foyer étudiant, imaginé comme un espace avec un mobilier innovant et modulable, est prévu pour être ouvert aux étudiants à la rentrée universitaire 2022-2023. La salle envisagée est la salle des pots de thèse, située au rez-de-chaussée du bâtiment Rockefeller.

La faculté sollicite donc la CVEC pour un complément budgétaire visant à couvrir les frais de travaux, soit 26 250 €.

FACULTE LYON EST – Installation de mobilier urbain pour les étudiants

Coût total du projet : 40 963 €

Sollicitation de la CVEC : 40 963 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Investissement

Le projet vise à mettre à disposition des étudiants du campus Lyon-Est du mobilier urbain sur le site de Rockefeller. Ce projet, coconstruit avec le SUAPS, répond à la fois aux besoins des étudiants en termes de mobilier (comme des tables de travail avec prises) et à la promotion de l'exercice physique grâce à un mobilier adapté (matériel de fitness extérieur type vélo ou elliptique avec chargeur pour appareil nomade).

Ce mobilier serait implanté sur plusieurs espaces du site de Rockefeller (cour intérieure, patio, espaces verts à l'avant du domaine et entre les bâtiments CIER et Médiathèque, etc.). Ces espaces informels seront mis à disposition des étudiants pour qu'ils puissent y travailler ou partager des moments de convivialité. De plus, cela leur donnera la possibilité de pratiquer une activité physique gratuite et en extérieur.

La subvention sollicitée vise à couvrir l'achat du mobilier urbain ainsi que les travaux nécessaires à l'installation sur site.

MISSION EGALITE DIVERSITE – Baby-foot inclusif

Coût total du projet : 3 000 €

Sollicitation de la CVEC : 3 000 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Dans le cadre des événements mis en place autour de la journée du 8 mars, la mission égalité diversité souhaite organiser une après-midi jeux concernant les questions de genre, d'égalité, de mixité et de lutte contre les discriminations. Dans ce cadre, la mission souhaiterait investir dans l'achat d'un baby-foot accessible aux personnes à mobilité réduite et avec des équipes mixtes en genre et en race.

L'installation de ce baby-foot serait inaugurée lors de la semaine du 8 mars et mis à disposition des étudiants pour qu'ils puissent y jouer tout au long de l'année. Il est envisagé d'installer ce baby-foot dans le bâtiment Astrée sur le campus de la Doua, la mission égalité diversité étant actuellement en lien avec la DIRPAT pour évoquer la faisabilité de cette installation.

Le budget sollicité par la mission égalité diversité vise à couvrir l'achat, la personnalisation (flocage du logo) et la livraison du baby-foot.

SCD – Création d'un espace détente à la BU Education

Coût total du projet : 4 058,49 €

Sollicitation de la CVEC : 4 058,49 € ; soit 100% du financement

Cofinancement : 0 €

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Le SCD souhaite aménager un espace de détente dans la BU de Bourg-en-Bresse. Actuellement, le seul espace offrant aux étudiants des assises de type chauffeuses est la cafétaria, à savoir un endroit animé et bruyant ne permettant pas aux étudiants de disposer d'un véritable espace de détente.

Afin de proposer aux étudiants du site de Bourg-en-Bresse le même type de services que dans les autres bibliothèques universitaires de Lyon 1, le SCD sollicite donc la CVEC afin d'aménager cet espace au sein de la BU Education située au 2ème étage de l'INSPE. Ce lieu permettra aux étudiants de prendre un temps de pause ou de concentration entre deux cours ou lors de la pause méridienne.

La subvention CVEC sollicitée permettra de couvrir l'achat de mobilier (banquette, chauffeuses, table basse) ainsi que les frais de livraison et de montage du mobilier (accès sans ascenseur).

Ce projet s'inscrit également dans l'objectif d'accroissement de l'offre de service sur les sites plus excentrés de Lyon 1, dont Bourg-en-Bresse fait partie.

SCD – Soirée festive à la BU

Coût total du projet : 6 410 €

Sollicitation de la CVEC : 5 630 € ; soit 88% du financement

Cofinancements : 780 € (fonds propres SCD et Ministère de la Culture)

Type de dépenses : Fonctionnement et masse salariale

A l'occasion de la 6ème édition des Nuits de la lecture (du 20 au 23 janvier 2022), la BU Sciences souhaite proposer aux étudiants une soirée festive, le jeudi 20 janvier 2022. Cette soirée festive se déroulera au sein de la BU Sciences qui restera ouverte jusqu'à 23h45. La BU proposera aux étudiants un Escape Game sur le thème « Harry Potter » et récompensera l'équipe gagnante avec des Chèques Lire. Une collation sera proposée en amont du jeu, qui est prévu à 20h30. Les salles de lecture des 4ème et 5ème étages resteront ouvertes pour les étudiants souhaitant travailler.

L'organisation de cette soirée nécessitera une prestation de deux agents de sécurité ainsi qu'une prestation supplémentaire de ménage. Les associations étudiantes seront également sollicitées par le SCD pour participer à l'animation de cet événement. Les Chèques Lire, d'une valeur de 10€ chacun, sont distribués par le Ministère de la Culture aux organisateurs d'événements dans le cadre des Nuits de la lecture.

Le SCD sollicite la CVEC pour financer l'Escape Game et les accessoires, les lunch-bag (pour 200 personnes), le gardiennage et une partie du monitorat étudiant. Le SCD cofinance le projet à hauteur de 480 € pour la prestation de ménage et une partie du monitorat étudiant. Enfin, une demande de 300 € de chèques lire est en cours auprès du Ministère de la Culture.

SUAPS – Sand Park Lyon Tech la Doua

Coût total du projet : 1 031 568 €

Sollicitation de la CVEC : 587 993,76 € ; soit 57% du financement

Cofinancement : 443 574,24 €

Type de dépenses : Investissement

Le projet vise à construire un préau couvert sur le site de la Doua dédié à la pratique de tous les sports praticables sur le sable (handball, football, ultimate, volleyball). L'endroit sera clôturé et sécurisé avec contrôle d'accès. Il s'agit d'un gymnase en plein air permettant la pratique sportive en hiver comme en été avec du matériel sportif en libre accès, favorisant la pratique autonome.

Cet espace sportif sera ouvert à tous les étudiants vivant et/ou transitant sur le campus de la Doua et sera géré par les étudiants bénévoles de l'association sportive Lyon 1, en lien avec le SUAPS et le SIUAPS (gérant des installations sportives). L'objectif du SUAPS Lyon 1 est de mobiliser le soutien des 3 autres établissements membres du SIUAPS, à savoir Lyon 2, Lyon 3 et l'INSA. Une réponse à un appel à projets CVEC du CROUS est également prévu afin de cofinancer ce projet. Enfin, les Fédérations françaises de Volley-ball, football, rugby, tennis etc. seront également sollicitées en vue d'un soutien financier.

Cette installation sportive permettrait de renforcer le parc sportif du campus de la Doua mis à disposition des étudiants afin de créer un pôle sportif universitaire unique en France.

Une étude de faisabilité, dirigée par la DIRPAT, est prévue au printemps/été 2022. Si la faisabilité est positive, un appel d'offres sera lancé courant automne 2022 pour une construction prévue en 2023.

SUAPS – Construction pôle Padel la Doua

Coût total du projet : 610 990 €

Sollicitation de la CVEC : 415 990 € ; soit 68% du financement

Cofinancement : 195 000 €

Type de dépenses : Investissement

Le SUAPS souhaite construire une structure semi-couverte, de type préau dédiée à la pratique du padel sur le campus de la Doua. Une installation semi-couverte permettrait la pratique sportive en hiver comme en été et tout au long de la journée. Cet espace sportif serait clôturé et sécurisé avec un contrôle d'accès et serait ouvert à l'ensemble des étudiants transitant par le site de la Doua.

La pratique du padel est actuellement en plein essor au niveau national mais demeure une pratique peu accessible pour les étudiants en raison du coût de l'accès aux terrains. Actuellement, la plupart des terrains de padel sont surtout disponibles dans les centres de tennis (la discipline étant, depuis peu, rattaché à la fédération de tennis).

L'Université Lyon 1 serait la première universitaire en France à proposer une installation de padel couverte à ses étudiants. Ce projet s'inscrit également dans la logique de renforcement du parc sportif mis à disposition des étudiants.

Le SUAPS sollicite la CVEC à hauteur de 415 990 € afin de couvrir une partie des travaux nécessaires à la réalisation de ce projet. Les cofinancements sont en cours de négociation avec le CROUS et les établissements partenaires (Lyon 2, Lyon 3 et INSA). Des demandes complémentaires vont être faites auprès de la ligue AURA de tennis ainsi que la fédération française de tennis qui soutient les projets padel.

SUAPS – Couverture et éclairage du terrain de tennis extérieur R. Lisman

Coût total du projet : 128 230 €

Sollicitation de la CVEC : 96 230 € ; soit 75% du financement

Cofinancement : 32 000 €

Type de dépenses : Investissement

Le SUAPS souhaite construire une couverture sous forme de préau avec intégration d'éclairage sur le terrain jouxtant la halle de tennis sur le campus de la Doua. Ces travaux permettraient aux étudiants de venir pratiquer de manière autonome tout au long de l'année et à n'importe quel moment de la journée. Actuellement, d'anciens lampadaires sont installés mais ne sont pas fonctionnels et les étudiants sollicitent souvent le SUAPS pour leur demander s'il est possible d'éclairer le terrain.

La réalisation de ces travaux s'accompagnera de la mise en place d'un contrôle d'accès pour les étudiants. Le SUAPS souhaite solliciter la DIRPAT au premier semestre 2022 pour réalisation d'une étude de faisabilité et a fait remonter la demande lors du recensement du service de l'achat.

Le budget CVEC sollicité est de 96 230 € visant à couvrir une partie des travaux. Le SUAPS souhaite également solliciter les établissements administrateurs du SIUAPS (Lyon 2, Lyon 3 et l'INSA) ainsi que le CROUS.

POLYTECH – Fabrication additive éco-efficiente, vers la fabrication de systèmes polymères intelligents

Coût total du projet : 268 750 €

Sollicitation de la CVEC : 162 000 € ; soit 60% du financement

Cofinancement : 106 750 €

Type de dépenses : Investissement et fonctionnement

Ce projet consiste à immerger les utilisateurs dans une pédagogie active centrée sur les enjeux environnementaux du quotidien. Il vise à mettre en place une valorisation des déchets plastiques (notamment les bouchons de bouteilles plastiques) en permettant de récréer de la matière première et, in fine, un nouveau produit éco-efficient.

La demande vise à investir dans l'achat de machines permettant de transformer les bouchons plastiques en matière première (bobines de filaments, feuilles, granules etc.) pour ensuite la transformer en nouvel objet (pièces en impression 3D, porte-clés, pièces usinées etc.).

Le matériel serait installé à la Fabrique de l'Innovation située sur le campus de la Doua, accessible à l'ensemble des étudiants. Le projet s'articule dans une démarche d'économie circulaire avec quatre axes identifiés :

- Une sensibilisation à l'éco-citoyenneté et la pédagogie active via la sensibilisation autour des enjeux environnementaux concrets du quotidien (autant professionnels que personnels) ;
- Une éco-efficience avec la mise en œuvre pratique par le biais de l'utilisation des machines ;
- Une éco-innovation avec le développement de projets innovants, à forte valeur ajoutée en plastronique 3D et une sensibilisation au « fabriquer local » pour revaloriser une industrie plus sociale ;
- Un sentiment d'appartenance actif en créant, au sein de l'Université de Lyon, une entité forte et singulière autour d'enjeux relatifs au développement durable et en sensibilisant les étudiants vers une transition sociétale plus sobre et respectueuse de l'environnement.

La subvention CVEC sollicitée servirait à couvrir l'achat des machines permettant la mise en œuvre du projet.

Le projet relève davantage de la formation que de la vie étudiante. La CVEC ne peut financer des projets en lien avec la formation.

SCD – Mise en place d'une navette de circulation des documents entre les BU

Coût total du projet : 29 363 €

Sollicitation de la CVEC : 26 568 € ; soit 90% du financement

Cofinancement : 2 795 € (fonds propres SCD)

Type de dépenses : Fonctionnement

Ce projet déposé par le SCD vise à mettre en place une navette permettant la circulation entre les 9 bibliothèques universitaires du réseau Lyon 1. Les bibliothèques dépendant du SCD sont réparties sur 8 campus distincts (Doua, Rockefeller, La Buire, Gerland, Lyon Sud, Croix-Rousse, Saint-Etienne et Bourg-en-Bresse) et sur 3 départements (Rhône, Loire, Ain). La politique documentaire permet d'assurer la mise à disposition de documentation adaptée aux besoins des usagers sur chacun des sites mais des déplacements sont actuellement nécessaires pour accéder à l'ensemble de la documentation. Il a également été constaté que les étudiants sont peu mobiles entre les campus et que nombre d'étudiants renoncent à aller chercher une documentation qui pourrait leur être utile dans le cadre de leur formation si elle n'est pas disponible dans la BU de leur campus.

Dans le cadre de la certification qualité ISO 9001, un des besoins exprimés par les usagers des BU est de pouvoir emprunter et rendre des documents de manière indifférenciée sur les 9 bibliothèques du réseau sans avoir à se déplacer. Sur base de ce constat, le SCD souhaiterait donc mettre en place un système de navette entre les BU afin de pouvoir répondre à ce besoin exprimé par les étudiants. Une première expérimentation a été réalisée au printemps 2021 entre les bibliothèques éducation de Lyon, Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne. Cette phase pilote ayant eu un bilan satisfaisant, le SCD souhaite étendre ce système à l'ensemble du réseau : il s'agira, dans un premier temps, du retour indifférencié des documents avant d'étudier les modalités du prêt indifférencié.

Ce projet permettra de poursuivre plusieurs objectifs : une facilitation de l'accès à la documentation de l'ensemble du réseau Lyon 1 pour les étudiants, une limitation des déplacements, un désenclavement des sites dits « distants » et une valorisation des collections des bibliothèques, notamment des collections d'excellence (fonds Aspasie, chimie, pharmacie).

Afin de réaliser ce projet, un prestataire externe sera sollicité afin d'assurer le transport des documents. Il est envisagé de réaliser une tournée par semaine au début du projet puis d'augmenter le service dès septembre 2022 (deux tournées par semaine et l'ouverture du prêt indifférencié).

Le SCD sollicite une subvention CVEC à hauteur de 26 568 € afin de couvrir la prestation de transport entre les différents sites. Le SCD cofinance le projet à hauteur de 2 795 € pour l'achat de 130 caisses de transport. De plus, le SCD a estimé le coût en termes de masse salariale de la mise à disposition des personnels des bibliothèques sur ce projet : le temps de travail sur l'année 2022 est estimé à 2020 heures, soit un coût chargé de 111 000 € environ.

Le projet est prévu pour être reconduit en 2023 et pérennisé dans le temps si les retours sont satisfaisants. Le SCD a notifié le service de l'achat de ce projet dans le cadre du recensement achats 2022.

Le projet relève des missions de l'établissement concernant l'offre de service auprès des étudiants.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-265

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

DEMANDE DE DOMICILIATION DE l'ASSOCIATION BDE TC ULTEAM

Exposé des motifs :

L'association BDE TC ULTEAM a présenté devant le GTVE les motivations de sa demande de domiciliation à l'Université Lyon1.

Elle a démontré, la régularité de ses statuts et de son enregistrement en préfecture, l'existence d'un lien effectif avec l'établissement et l'apport qu'elle peut fournir à la vie étudiante et au rayonnement de notre établissement.

Le GTVE a émis un avis favorable concernant cette demande.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du GTVE en date du 1er décembre 2021 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la demande de domiciliation de l'association étudiante BDE TC ULTEAM.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : demande d'autorisation de domiciliation et statuts de l'association

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

PRIANO Dorian
26 rue George Sand
69100 Villeurbanne
06 71 65 87 27
dorianpriano@gmail.com

Université Claude Bernard Lyon 1
43 boulevard du 11 novembre 1918
69100 Villeurbanne.

Villeurbanne, France,
le 8 octobre 2021

Objet : demande de domiciliation d'une association étudiante.

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement étudiant en 2ère année de Master chimie inorganique à l'université Claude Bernard de Lyon. J'ai été élu président de l'association étudiante Le Bureau des Maitres Chimistes à la rentrée de septembre 2021. Malheureusement, le renouvellement du bureau n'a pas été effectué l'année précédente c'est pourquoi je me permets de faire une demande de domiciliation auprès de la faculté. En effet, le BDMC a été créé en 2017 d'après le bureau de la vie étudiante.

Notre bureau est constitué de deux vice-présidents : Marion Ruel, étudiante en M2 formulation, Sébastien Bruyère, étudiant en M2 organique, d'un trésorier : Edwin Brion, étudiant en M2 organique et d'un secrétaire : Vincent Giraud, étudiant en M2 chimie organique.

Nos objectifs sont d'organiser des rencontres entre les élèves de M1 et les élèves de M2 pour créer des liens, des relations et aider les personnes en difficultés ou isolés. Notre association est à but non-lucratif mais il est possible d'adhérer à notre association pour aider au financement de différentes activités. Les adhérents obtiennent donc une carte du BDMC qui leur confèrent des avantages avec nos partenaires. Nos partenaires actuels sont, les établissements de sport « L'Appart Fitness® », l'établissement de loisir « Le Bowlingstar du 8ème® », et le bar restaurant « L'Univers Café® ». Grâce à ces partenariats, les étudiants ont eu l'occasion de se retrouver à plusieurs reprises. L'attribution de parrains et de marraine a permis aux étudiants en 1ère année de poser des questions au élèves en 2ème année et d'échanger à propos des cours et des orientations.

Notre association désire aussi organiser des soirées et des événements festifs. Nous sommes parfaitement sensibilisés aux risques et aux dangers. Nous nous engageons à assurer une prévention des risques et à rester très vigilants fin d'éviter tout problème ou accident qui pourrait nuire à l'association et à la faculté.

Je reste à votre disposition pour un éventuel entretien. Je vous remercie de votre attention, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Priano Dorian

STATUTS
Proposé aux associations déclarées par application de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

ARTICLE PREMIER - NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : Bureau des Maîtres Chimistes (sigle : BDMC)

ARTICLE 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objet de créer une vie étudiante auprès des étudiants inscrits en master de chimie. De créer un lien entre première et seconde année afin d'aider à s'intégrer, de constituer un réseau et de réussir son année scolaire. De nombreux événements ainsi que des partenariats avec des activités de loisirs participeront à créer cette cohésion.

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à l'université Claude Bernard, situé 6 avenue Gaston Berger, 69100 Villeurbanne au sein des bureaux de la vie étudiante.

Article 4 - DUREE
La durée de l'association est illimitée.

ARTICLE 5 - COMPOSITION

L'association se compose de :
a) Membres d'honneur
b) Membres actifs ou adhérents

ARTICLE 6 - ADMISSION

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction.

ARTICLE 7 - MEMBRES – COTISATIONS

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme de 5€ à titre de cotisation.
Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association.

ARTICLE 8. - RADIATIONS

La qualité de membre se perd par :
a) La démission du master de chimie;
b) Le décès;
c) La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit.

ARTICLE 9. - AFFILIATION

La présente association est affiliée à l'université Claude Bernard et se conforme aux statuts et au règlement intérieur de cette fédération (nom, logo, etc.).

Elle peut par ailleurs adhérer à d'autres associations, unions ou regroupements par décision du conseil d'administration.

ARTICLE 10. - RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :
1° Le montant des droits d'entrée et des cotisations;
2° Les subventions de l'Etat, des départements et des communes.
Si possible une fois l'association déclarée en préfecture.
3° Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur. »
Notamment l'argent récolté lors de ventes, de tombolas ou d'événements.

ARTICLE 11 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient.
Elle se réunit chaque année au mois de Juillet.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour figure sur les convocations.
Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale ou l'activité de l'association.
Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) à l'approbation de l'assemblée.
L'assemblée générale fixe le montant des cotisations annuelles et du droit d'entrée à verser par les différentes catégories de membres.
Ne peuvent être abordés que les points inscrits à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.
Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres sortants du conseil.

Toutes les délibérations sont prises à main levée, excepté l'élection des membres du conseil.
Les décisions des assemblées générales s'imposent à tous les membres, y compris absents ou représentés.

ARTICLE 12 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les modalités prévues aux présents statuts et uniquement pour modification des statuts ou la dissolution ou pour des actes portant sur des immeubles.
Les modalités de convocation sont les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.
Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents.

ARTICLE 13 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil de 5 membres, élus pour 1 années par l'assemblée générale. Les membres ne sont pas rééligibles.

Le conseil étant renouvelé chaque année en totalité, la première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration le mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du conseil qui, sans excuse n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 14 – LE BUREAU

Le conseil d'administration élit parmi ses membres, un bureau composé de :
1) Un président : Dorian PRIANO
2) Un-e- ou plusieurs vice-président-e-s : Sébastien BRUYERE et Marion RUEL
3) Un secrétaire : Vincent GIRAUD
4) Un trésorier : Edwin BRION

ARTICLE 15 – INDEMNITES

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration et du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

ARTICLE - 16 - REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration, qui le fait alors approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE - 17 - DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 12, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif net, s'il y a lieu, est dévolu à un organisme ayant un but non lucratif conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire qui statue sur la dissolution. L'actif net ne peut être dévolu à un membre de l'association, même partiellement, sauf reprise d'un apport.

Article – 18 LIBERALITES :

Le rapport et les comptes annuels, tels que définis à l'article 11 (y compris ceux des comités locaux) sont adressés chaque année au Préfet du département.
L'association s'engage à présenter ses registres et pièces de comptabilité sur toute réquisition des autorités administratives en ce qui concerne l'emploi des libéralités qu'elle serait autorisée à recevoir, à laisser visiter ses établissements par les représentants de ces autorités compétentes et à leur rendre compte du fonctionnement desdits établissements.

« Fait à Villeurbanne, le 15 Novembre 2021. »

Dorian PRIANO
Président du BDMC

Vincent GIRAUD
Secrétaire du BDMC

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-265

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

DEMANDE DE DOMICILIATION DE l'ASSOCIATION BDE TC ULTEAM

Exposé des motifs :

L'association BDE TC ULTEAM a présenté devant le GTVE les motivations de sa demande de domiciliation à l'Université Lyon1.

Elle a démontré, la régularité de ses statuts et de son enregistrement en préfecture, l'existence d'un lien effectif avec l'établissement et l'apport qu'elle peut fournir à la vie étudiante et au rayonnement de notre établissement.

Le GTVE a émis un avis favorable concernant cette demande.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du GTVE en date du 1er décembre 2021 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la demande de domiciliation de l'association étudiante BDE TC ULTEAM.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : demande d'autorisation de domiciliation et statuts de l'association

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Allyson CHARVET—LAFORÊT
7rue du Parc
69500 BRON
allyson.charvet--laforet@etu.univ-lyon1.fr
06.81.38.86.06

À l'attention de Monsieur FLEURY
17 Rue de France
69100 Villeurbanne

Objet : demandé de domiciliation à l'IUT Lyon 1 Gratte-ciel

Monsieur Fleury,

Actuellement BDE TC Ulteam (avec la dénomination sociale BDE TC bon délire), nous avons été élus l'an passé par notre promotion pour représenter les TC et être les organisateurs et animateurs de potentiels évènements.

Nous avons toujours été domicilié à l'IUT Lyon 1 Gratte-Ciel, mais une erreur est survenue. C'est aujourd'hui l'objet de notre demande. En effet, nous avons besoin de cette domiciliation qui nous permettra de communiquer au reste de la promotion les événements à venir, mais également afin de pouvoir bénéficier d'un local dans le bâtiment des TC.

Ce lieu nous permettra d'échanger au mieux aussi bien en interne, avec l'équipe du BDE, qu'en externe avec la promotion, qui, saura ou nous trouver en cas de problème.

Nous avons besoin du soutien de notre Université pour organiser et mettre en œuvre les beaux projets à venir.

Je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Allyson Charvet--Laforêt

Présidente du BDE TC Ulteam

BDE TC ULTEAM BDE

Statuts

Article 1 : Titre

Il est créé une association étudiante dédiée aux étudiants du département de l'IUT Techniques de Commercialisation – Commercialisation de Systèmes, Solutions et Services Industriels de l'Université Lyon 1 Claude Bernard et conformément aux dispositions de la loi du 1 juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, une association dénommée : BDE TC ULTEAM BDE

Article 2 : Siège social

Son siège social est fixé au 17 rue de France 69100 Villeurbanne. Il peut être modifié par proposition du bureau du conseil d'administration et par l'assemblée générale extraordinaire.

Article 3 : Durée

Sa durée est illimitée.

Article 4 : Objet

Le BDE TC a pour objet :

- D'animer la vie étudiante du département TC

− De faciliter l'intégration des étudiants au sein du département TC

− De rendre divers services aux étudiants du département TC

− De participer à la représentation étudiante -

- De gérer le foyer des élèves : vente de nourriture et de boissons, d'objets divers en lien avec la représentation du département ou le service aux étudiants

Article 5 : Caractères

Le BDE TC est une association indépendante, apolitique et aconfessionnelle. Toute action ou décision d'un de ses membres contraires à cette disposition provoquera son exclusion immédiate.

Article 6 : Les membres

Membres adhérents :

Peuvent être membre de l'association, tout étudiant s'étant acquitté de la cotisation annuelle ainsi que les enseignants du DUT TC s'étant acquitté de la cotisation annuelle. La cotisation annuelle est fixée dans le règlement intérieur.

Membres d'honneurs : Peut être élu membre d'honneur toute personne ayant rendu des services à l'association. Les membres d'honneur sont exonérés de cotisation. Le bureau statut sur la qualité de membre d'honneur.

Membres administrateurs :

Ce sont des membres adhérents qui sont élu par l'assemblée générale. Ils disposent d'une voix au conseil d'administration. Les membres administrateurs doivent être étudiants en DUT TC.

La liste se compose des personnes suivantes :

- Présidente
- Trésorier
- Secrétaire
- Chargé de communication
- Chargé évènementiel
- Responsable Week-end d'intégration
- Responsible Sponsors

Auront accès au compte bancaire les membres suivants :

- **Présidente**
- **Trésorier**

Article 9 : Perte de la qualité de membre

La qualité de membre se perd par disparition, radiation pour défaut de cotisation, refus de contribution au fonctionnement, non-respect des statuts et du règlement intérieur. Cette décision est prise à la majorité absolue du bureau. La perte de la qualité de membre ne donne droit à aucun remboursement des sommes versées. Le membre exclu ne peut prétendre adhérer à l'association durant un an.

Article 11 : Ressources

Les ressources de l'association comprennent le montant des cotisations, les subventions de l'Etat ainsi que toutes autres ressources autorisées par la loi.

Article 12 : Cotisation

Les membres devront verser à l'association une cotisation annuelle dont le montant sera fixé par le conseil d'administration en modifiant le règlement intérieur.

Article 13 : Administration et fonctionnement

L'association est administrée par un bureau et un conseil d'administration.

Article 14 : Le conseil d'administration

Il est composé :

- Des membres du bureau

- Des membres administrateurs Le conseil d'administration est présidé par le président du bureau.

Il fixe la cotisation annuelle.

Le conseil d'administration ne peut pas être composé de plus de 16 membres. Le conseil se réunit sur convocation de son président ou à la demande de la moitié de ses membres.

La fréquence des réunions tient compte du travail des étudiants et est fonction des activités de l'association.

Les décisions prises lors de ces réunions sont consignées dans un registre.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. Toutefois la proportion des votants devra être égale au moins à 2/3 des membres du conseil.

Le vote par procuration à un administrateur est accepté (Chaque membre ne peut totaliser pas plus de 1 procuration.)

Tout membre du conseil, qui n'aura pas assisté à 2 réunions consécutives, sans se justifier au préalable, sera considéré comme démissionnaire.

Article 15 : Remplacement

En cas de vacance du bureau, le conseil d'administration procède au remplacement lors de sa séance la plus proche.

Article 16 : Assemblée générale

Elle est composée des membres. Elle a lieu sur convocation du président adressée aux membres 15 jours au moins avant la date fixée. Elle est chargée d'élire pour une année, un bureau parmi les membres composé de :

- Un président

- Un Vice-Président ou plus

- Un secrétaire général et un secrétaire adjoint si besoin

- Un trésorier et un Vice-Trésorier si besoin

L'association est dirigée par un conseil de 4 membres minimum, élus pour 1 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Peut prétendre être élu à un poste du bureau tout membre encore étudiant en DUT TC-C3SI. Ce bureau ne peut être modifié en cours de mandat que par demande de démission d'une partie ou de l'ensemble du bureau, acceptée par l'assemblée générale extraordinaire ou par dissolution du bureau voté par cette dernière.

Article 17 : Assemblée générale ordinaire (réunie pour la passation)

Elle définit la politique générale de l'association. Elle approuve le rapport moral du président, le rapport d'activité du secrétaire général, le rapport financier du trésorier. Elle constitue une force de propositions et de consultations. Elle se prononce sur les projets de planning et de budget présentés par le bureau.

Article 18 : Assemblée générale extraordinaire

Elle est la seule à pouvoir se prononcer sur la dissolution de l'association, du bureau ou d'une partie seulement, ou la modification des statuts, sur proposition du conseil d'administration et à la majorité des deux tiers présents.

Article 19 : Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du l4 juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Article 20 : Règlement intérieur

Il est voté par le conseil d'administration.

Modifié lors de l'Assemblée Générale du 8 mai 2021.

Noms et signatures :

LE PRESIDENT
ThibaultROCHE

LA SECRTAIRE
Faustine MURE

Nouveau membres :

Signature des nouveaux membres Ally et Charlotte avec la même mise en page que nous

LA PRESIDENTE

Allyson CHARVET—LAFORET

LA SECRETAIRE

Charlotte DU PORT DE LORIOL

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-267

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

DEMANDE DE DOMICILIATION DE l'ASSOCIATION MELTING-POINT : International Student Club

Exposé des motifs :

L'association MELTING-POINT : International Student Club a présenté devant le GTVE les motivations de sa demande de domiciliation à l'Université Lyon1.

Elle a démontré, la régularité de ses statuts et de son enregistrement en préfecture, l'existence d'un lien effectif avec l'établissement et l'apport qu'elle peut fournir à la vie étudiante et au rayonnement de notre établissement.

Le GTVE a émis un avis favorable concernant cette demande.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du GTVE en date du 1er décembre 2021 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la demande de domiciliation de l'association étudiante MELTING-POINT : International Student Club.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : demande d'autorisation de domiciliation et statuts de l'association

Bonnet Jeanne
Chavaren Nadège
Piasecki Lisa
Pouly Marine
Serpytyte Agne

8 avenue Rockefeller,
69008 Lyon, France

Frédéric Fleury
Maison de l'Université Domitien Debouzie
43, Boulevard du 11 Novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Lyon, le 19/10/2021

Objet : Demande de domiciliation de l'association “Melting-point : International Student Club” à l’UCBL

Monsieur,

Nous sommes cinq étudiantes en 4ème année de la Faculté de Pharmacie de Lyon 1 faisant le double cursus pharmacien-ingénieur. Dans le cadre de notre projet étudiant, nous avons décidé de créer une association à destination des étudiants étrangers mais aussi des étudiants français de l’université Lyon 1 désirant s’investir dans une dimension internationale. L’objectif est de favoriser l'accueil et la réussite scolaire des étudiants étrangers à leur arrivée et durant leur séjour au sein de l’Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Pour cela nous souhaitons mettre à leur disposition des informations sur le fonctionnement de notre formation, en complément de celles fournies par l’université, et leur proposer un soutien pédagogique. Il s’agit aussi de les guider dans leur installation dans la ville de Lyon et de veiller à leur intégration et à leur épanouissement dans leur nouvel environnement.
Cette association a également vocation à fournir un apport linguistique aux étudiants français qui souhaitent enrichir leur culture en favorisant les échanges entre les étudiants.
C’est pourquoi nous aimerions domicilier notre association à l’Université Claude Bernard Lyon 1 afin de faciliter l’organisation de notre projet.

Nous vous remercions pour l’intérêt porté à notre demande.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Serpytyte Agne, présidente de l’association “Melting-point : International Student Club”

Melting point: International Student Club

STATUTS

SOMMAIRE

SOMMAIRE **1**

Article 1. Nom **2**

Article 2. Objet **2**

Article 3. Siège social **2**

Article 4. Durée **2**

Article 5. Composition **2**

Article 6. Conditions d'admission **3**

Article 7. Cotisations **3**

Article 8. Conditions de radiation **3**

Article 9. Administration de l'association **3**

Section 1. Constitution du bureau 3

Section 2. Réunions du bureau 4

Section 3. Conditions d'exercice 4

Section 4. Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 4

Section 5. Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) 5

Article 10. Dépenses **5**

Article 11. Ressources **5**

Article 12. Comptabilité **6**

Article 13. Dissolution **6**

Article 14. Application des décisions **6**

Article 15. Règlement intérieur **6**

Signatures **6**

Article 1. Nom

“Melting-point : International Student Club”

Article 2. Objet

“Melting-point : International Student Club” est une association loi 1901, créée en 2021. Cette association a pour but de favoriser l'accueil et l’intégration universitaire des étudiants internationaux arrivants pour une période limitée ou non au sein de l’Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (ISPB) de Lyon 1. Plus précisément, elle s’adresse notamment aux étudiants suivant un programme d’échange (comme les programmes Erasmus par exemple). Elle concerne également tout autre étudiant de l’ISPB souhaitant s’investir dans une dimension internationale.

Pour cela, elle accomplira les missions suivantes:

- Assurer la mise en contact et la rencontre entre ses membres, quelle que soit leur promotion.
- Offrir un ensemble de services à ses membres au cours des leurs années universitaires (conseils, parrainages, ateliers d'entraide, etc.).
- Animer la vie étudiante de ses membres par l’organisation d’événements (sorties touristiques, événements réguliers de rencontre, etc.).
- Administrer le site internet, élément fondamental de l'association.

Article 3. Siège social

Le siège social de l’association est fixé à l’adresse postale suivante : 8 avenue Rockefeller, 69008 Lyon, France. Il pourra être transféré par simple décision du bureau de l’association.

Article 4. Durée

La durée de l'association est illimitée. Néanmoins, celle-ci peut être dissoute sur décision de son bureau, uniquement dans le cadre d’une assemblée générale extraordinaire.

Article 5. Composition

L’association se compose de :

Membres adhérents : il s'agit des personnes qui adhèrent à l'association dans le but de bénéficier des prestations proposées par celle-ci. Afin de devenir « membre adhérent » de l’association, la personne doit obligatoirement remplir une des 2 conditions suivantes :

➢ Être officiellement inscrit en tant qu’étudiant à l’Université Claude Bernard de Lyon 1 pour l’année universitaire en cours.

➢ Être détenteur d’un diplôme d’État, décerné par l’université Claude Bernard de Lyon 1.

Le titre de membre adhérent est attribué par les membres actifs de l’association pour la durée de l’année universitaire en cours, uniquement à la suite du paiement de la cotisation associée.

Membres actifs : il s'agit de membres adhérents qui s'engagent à participer effectivement à la gestion de l'association. Le titre de « membre actif » est obtenu automatiquement lors de la prise de fonction au sein de l'association dans le cadre d'un mandat, et uniquement pour la durée du mandat.

Membres d'honneur, ou honoraires : il s'agit de personnes ayant rendu des services particuliers à l'association. Le titre de « membre d'honneur » est décerné à des membres de l'association, ou à des personnes extérieures à l'organisme, sur décision du bureau de l'association.

Membre de droit : il s'agit des personnes que l'association s'engage à accepter comme membres de l'association pour la durée de l'année universitaire en cours, en les dispensant de la procédure d'admission imposée aux autres catégories de membres. Le titre de « membre de droit » est décerné à des membres de l'association, ou à des personnes extérieures à l'organisme, sur décision du bureau de l'association.

Membres bienfaiteurs : il s'agit des personnes qui ont accepté, afin de soutenir financièrement l'association, d'acquitter une cotisation d'un montant supérieur à celui dû par les membres « actifs », ou les personnes qui adressent régulièrement des dons à l'association. Le titre de « membre bienfaiteur » est décerné à des membres de l'association, ou à des personnes extérieures à l'organisme, pour la durée de la cotisation, sur décision du bureau de l'association.

Article 6. Conditions d'admission

Les conditions d'admission à l'association dépendent de la catégorie de membre considérée. Elles sont donc détaillées au sein de l'article 5 « Composition» de ce document. Sauf indication contraire au sein de l'article 5 « Composition » de ce document, tout titre de membre est décerné par l'association pour la durée de l'année universitaire en cours, à la suite de l'acquittement de la cotisation annuelle associée.

Article 7. Cotisations

La cotisation est une redevance annuelle dont une personne doit s'acquitter afin d'obtenir, ou de renouveler, son statut de « membre adhérent » de l'association et ainsi pouvoir bénéficier des prestations qu'elle propose. Le montant de la cotisation est défini par les membres actifs, et il peut être ajusté annuellement par changement du règlement intérieur.

Article 8. Conditions de radiation

Quelque soit le membre concerné, la qualité de membre se perd par :

- La démission;
- Le décès;
- La radiation prononcée par le bureau pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à fournir des explications devant le bureau.

Article 9. Administration de l'association

Section 1. Constitution du bureau

Les membres de bureau sont élus par l'**Assemblée générale**. Un bureau est composé de :

-Un(e) président(e): il représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il convoque et préside les assises de l'association. Il est également garant de la poursuite de l'objet de l'association.
- Un(e) secrétaire: il représente administrativement l'association et est garant de la conformité des actions menées par l'association avec ses statuts et son règlement intérieur. Il rédige les procès verbaux et les comptes rendus des délibérations des assises de l'association.
- Un(e) trésorier(e) : il représente financièrement l'association et est chargé de la gestion de son patrimoine.
- S'il y a lieu, un ou plusieurs vice-président(e)s, dans la limite de 5 vice-président(e)s: ils sont garants de la coordination des différentes missions de l'association.

Le bureau veille au fonctionnement de l'association en conformité avec les orientations générales définies par l'Assemblée Générale. Le président assure le devoir de représentation de l'association dans tous les actes de la vie civile.

Afin de réaliser au mieux les missions qui lui sont confiées tout au long de son mandat, un membre du bureau peut, avec l'accord de tous les membres du bureau, déléguer une partie ou l'ensemble de son travail à un ou plusieurs chargés de missions.

Section 2. Réunions du bureau

Le bureau se réunit chaque fois que nécessaire, sur la convocation qui lui est faite par le président, ou à la demande de la moitié des membres qui le composent. Dans le cas où le président du bureau, à la suite de la demande qui lui en serait faite par la moitié des membres au moins, ne réunit pas le bureau, la convocation peut être faite par le secrétaire de bureau. L'ordre du jour doit obligatoirement être communiqué lors de la convocation. Ne pourront être débattues que les questions prévues à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président de l'association est prépondérante.

Le président doit veiller à la réalisation du compte-rendu de chaque réunion, qui doit être signé par le président et le secrétaire en fin de réunion. Tous les comptes-rendus sont archivés par le bureau.

Section 3. Conditions d'exercice

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du bureau, sont gratuites et bénévoles.
Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire présente, par bénéficiaire, les remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation.

Section 4. Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Le bureau se doit de convoquer au minimum une fois par an une Assemblée Générale Ordinaire (AGO). Dans ce cadre, le secrétaire de bureau convie au moins 15 jours avant la date fixée tous les membres de l'association. Lors d'une Assemblée Générale Ordinaire, il est obligatoire que tous les pouvoirs des membres du bureau soient présents. L'Assemblée Générale Ordinaire remplit les fonctions suivantes :

- Entendre le rapport moral de l'année écoulée, le bilan financier, ainsi que, le cas échéant, le ou les rapports du commissaire aux comptes.
- Approuver les comptes de l'exercice écoulé et décider de l'affectation des résultats.
- Donner quitus (Délibération d'une assemblée générale visant à donner son accord sur la gestion de l'association) au bureau pour l'exercice financier.
- Approuver le projet de budget préparé par le bureau.
- Renouveler les mandats.
- Prononcer, le cas échéant, l'exclusion des membres de l'association ou la révocation de son bureau.
- Décider des actes essentiels concernant le patrimoine de l'association.
- Modifier les statuts de l'association.

Toutes les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à main levée et à la majorité relative des membres présents. L'ordre du jour doit obligatoirement être communiqué lors de la convocation. Ne pourront être débattues que les questions prévues à l'ordre du jour. Le président de bureau préside l'Assemblée Générale Ordinaire. Les décisions prises lors d'Assemblée Générale Ordinaire s'imposent à tous les membres de l'association, y compris absents ou représentés. Le président est tenu responsable du registre des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire. Le registre est conservé et entretenu par le bureau.

Section 5. Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

Le bureau peut convoquer à tout moment une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE). Dans ce cadre, il convie tous les membres de l'association. Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, il est nécessaire que tous les membres du bureau usent de leur pouvoir (si besoin par l'intermédiaire d'une procuration).

L'Assemblée Générale Extraordinaire remplit les fonctions suivantes :

- Prononcer la dissolution ou la fusion de l'association, ou encore sa transformation en une structure d'une autre forme (société ou fondation par exemple).
- Prise de décision sur toute thématique, dans le cadre d'une indécision en Assemblée Générale Ordinaire.

Toutes les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à main levée et à la majorité relative des membres présents.

Les membres de l'association doivent être convoqués, par le secrétaire de bureau, à l'Assemblée Générale Extraordinaire au moins 15 jours avant la date fixée. L'ordre du jour doit obligatoirement être communiqué lors de la convocation. Ne pourront être débattues que les questions prévues à l'ordre du jour.

Le président de bureau préside l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les décisions prises lors d'Assemblée Générale Extraordinaire s'imposent à tous les membres de l'association, y compris absents ou représentés. Le président est tenu responsable du registre des

délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Le registre est conservé et entretenu par le bureau.

Article 10. Dépenses

Les dépenses de l'association sont ordonnancées par le président et/ou le trésorier. Étant donné que le président représente l'association dans tous les actes civils de l'association, celui-ci engage sa responsabilité civile lors des dépenses de l'association.

Article 11. Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- Des cotisations de ses membres.
- Des subventions publiques.
- Des recettes de nature économique : recettes de nature économique de la vente de produits, ou de la réalisation de prestations de services.
- Tout autre type de ressources autorisées par les textes législatifs, ou réglementaires (apports, dons et mécénats, etc.).

Article 12. Comptabilité

Les comptes de l'association sont constamment tenus à jour par le trésorier du bureau. Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés par celle-ci.

Article 13. Dissolution

En cas de dissolution de l'association, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit nommer deux commissaires qui réaliseront la distribution des biens de l'association.

Article 14. Application des décisions

Doivent être envoyés au préfet du Rhône les procès-verbaux des Assemblées Générales concernant des changements importants (passation, statuts, etc).

Article 15. Règlement intérieur

Un Règlement Intérieur pourra être établi ou modifié par le bureau et devra être validé par l'Assemblée Générale sur simple vote.
Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts,

notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association. En revanche, il ne pourra pas comprendre de dispositions contraires aux statuts.
Tous les membres de l’association doivent avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et s’engagent par leur simple adhésion à le respecter.

Signatures

Signataire	Nom et Prénom	Mention écrite “lu et approuvé”	Date et Lieu	Signature
Président(e)	Serpytyte Agné		19/10/2021 Lyon	
Secrétaire	Chavaren Nadège	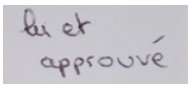	19/10/2021 Lyon	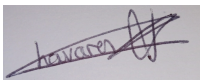
Trésorier(e)	Bonnet Jeanne	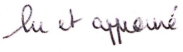	19/10/2021 Lyon	

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2021-268

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

Conventions de partenariat entre une université proposant des formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie et des universités ne proposant aucune de ces formations dans la cadre de la réforme du premier cycle des études de santé – années 2020-2021

Exposé des motifs :

Afin de permettre la mise en œuvre de la réforme du premier cycle des études de santé, et la création de parcours licences accès santé (LAS) et de parcours accès santé spécifique (PASS) répondant à l'objectif de diversification des profils des étudiants aspirant à intégrer une deuxième ou troisième année du premier cycle de médecine, ou maïeutique, ou odontologie, ou pharmacie, l'université Claude Bernard Lyon 1 a conclu des partenariats avec l'université Jean Moulin -Lyon 3 et l'université Lumière – Lyon 2

Ces partenariats donnent lieu à des conventions soumises au conseil d'administration

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la convention de partenariat 2020-2021 entre l'université Claude Bernard Lyon 1 et l'université Jean Moulin – Lyon 3 et la convention de partenariat 2020-2021 entre l'université Claude Bernard Lyon 1 et l'université Lumière – Lyon 2.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : 2 – conventions de partenariat

CONVENTION ENTRE

UNE UNIVERSITE PROPOSANT DES FORMATIONS DE MEDECINE, DE PHARMACIE, D'ODONTOLOGIE OU DE MAÏEUTIQUE

ET

UNE UNIVERSITE

NE PROPOSANT PAS L'ENSEMBLE DES FORMATIONS DE MEDECINE, DE PHARMACIE, D'ODONTOLOGIE OU DE MAÏEUTIQUE OU NE PROPOSANT AUCUNE DE CES FORMATIONS.

Entre :

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1,
Proposant des formations de Médecine, de Pharmacie, d'Odontologie et de Maïeutique, ainsi qu'un parcours d'Accès Spécifique Santé option Sciences de la Vie (PASS-SV)
(ci-après dénommée UCBL)
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
SIRET : 19691774400019/ Code APE : 8542Z Enseignement supérieur
Ayant son siège social, 43 boulevard du 11 novembre 1918 – 69100 Villeurbanne
Représentée par Monsieur Fréderic FLEURY, Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Et :

L'UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3,
Ne proposant aucune formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, mais proposant un parcours de licence avec une option accès Santé en première année de licence de droit.
(ci-après dénommée LYON 3)
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
SIRET : 196 924 377 00282

Ayant son siège social, 1C avenue des Frères Lumière 69008 Lyon
Représentée par Monsieur Eric CARPANO, Président de l'Université Lumière Lyon 3.

Vu le code de l'éducation ;
Vu le code de la santé publique ;
Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
Vu le décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

Pour l'année universitaire 2020-2021

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

L'objet de cette convention concerne :

- La mise en œuvre des enseignements et des contrôles des connaissances et des compétences (MCCC) de la LAS1 Droit et du PASS-Droit de l'UCBL pour lesquels les universités sont partenaires.

- La mise en œuvre de l'admission en deuxième année du premier cycle d'étudiants ayant validé un parcours de formation antérieur prévu aux 1° et 2° du I de l'article R. 631-1 du code de l'éducation dans une université ne proposant aucune de ces formations.

Article 2 : Formations concernées et modalités d'inscription selon le parcours de l'étudiant

Les étudiants suivant le parcours LAS1 Droit sont inscrits administrativement de manière principale à LYON 3 et de manière secondaire à l'UCBL. Ils s'acquittent des droits d'inscriptions et des frais de scolarité uniquement à LYON 3. Ils suivent leur cursus à LYON 3. La scolarité de ces étudiants est gérée par LYON 3. Le cursus LAS1 Droit intègre un enseignement spécifique dénommé « mineure Santé » de l'UCBL qui se déroule à distance à l'aide de la plateforme de partage de support pédagogique dénommée SIDES NG et en présentiel à la faculté de médecine et de maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux au semestre 2 (le jeudi). Le nombre de places proposées dans cette formation est de 60 sur le site de Lyon et 20 sur le Campus de Bourg.

Les étudiants suivant le parcours PASS-Droit sont inscrits administrativement de manière principale à l'UCBL et de manière secondaire à LYON 3. Ils s'acquittent des droits d'inscriptions et des frais de scolarité à l'UCBL. Ils suivent leur formation à l'UBCL. La scolarité de ces étudiants est gérée par l'UCBL. Le cursus PASS-Droit intègre un enseignement spécifique dénommé « mineure Droit » de LYON 3 qui se déroule à distance à l'aide de la plateforme de partage de support pédagogique dénommée Moodle et en présentiel à la Faculté de droit de Lyon 3 (Manufacture des tabacs) au semestre 2. Le nombre de places proposées dans cette formation est de 100 places.

Les modalités d'inscription pour chacun des parcours et pour chacun des établissements sont transmises aux étudiants concernés par le biais de leurs services de scolarité respectifs.

Les étudiants ayant validé le parcours LAS1 Droit, mais n'ayant pas obtenu un accès en deuxième année des études de santé au sein de l'UCBL, et qui le souhaitent, sont autorisés de droit à poursuivre leur cursus en deuxième année de la LAS Droit dans le parcours option accès Santé (LAS2-Droit) qui ouvrira en 2021-2022 ou dans un parcours classique de la licence Droit.

Les étudiants ayant validé le parcours PASS-Droit mais n'ayant pas obtenu un accès en deuxième année des études de santé au sein de l'UCBL, et qui le souhaitent, sont autorisés de droit à poursuivre leur cursus en deuxième année de la LAS Droit dans le parcours option accès Santé (LAS2-Droit) qui ouvrira en 2021-2022 ou dans un parcours classique de la licence Droit.

Article 3 : Dispositifs d'appui et d'accompagnement à la formation

3-1 Dans le cadre des enseignements de la « mineure Droit », les étudiants inscrits en PASS-Droit bénéficient d'un dispositif d'appui et d'accompagnement proposé par LYON 3 et organisé selon les modalités suivantes :

Accompagnement pédagogique :

- Accès sur la plateforme Moodle aux cours, à des vidéos de présentation et d'explication de certains points des cours, à des schémas interactifs et à des QCM d'entraînement
- Organisation de cours en présentiel avec chaque enseignant responsable
- Organisation de groupes de travaux dirigés (TD), composés de 33 étudiants, avec un chargé de TD qui apporte des explications sur la méthodologie et le contenu des cours et réalise des exercices avec les étudiants
- Organisation d'une séance spécifique avec les enseignants responsables pour répondre aux questions relatives au contenu des cours, aux modalités de validation et à l'orientation des étudiants
- Possibilité de prendre rendez-vous avec un enseignant référent pour échanger sur la scolarité de l'étudiant ou sur toute autre question pédagogique (poursuite d'études, conseils méthodologiques sur l'organisation du travail personnel…)
- Possibilité de bénéficier du tutorat d'accompagnement et de suivre des séances de soutien en petit groupe avec un tuteur chargé de fournir tous les conseils méthodologiques nécessaires

3-2 Dans le cadre des enseignements de la « mineure Santé », les étudiants inscrits en LAS Droit bénéficient d'un dispositif d'appui et d'accompagnement proposé par L'UCBL et organisé selon les modalités suivantes :

Accompagnement par le Tutorat LAS de l'UCBL :

- Accompagnement pédagogique :
  - Rédaction de polycopiés de cours disponibles en ligne et au format papier avec distribution lors des séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI),
  - Rédaction de fiches récap' des SEPI,
  - Entraînements hebdomadaires (= colles) en ligne et en condition sur l'ensemble des matières de la mineure santé, relues par les professeurs,
  - Un examen blanc en présentiel à la mi-mars, en condition d'examen avec épreuves relues par les professeurs,
  - Permanences hebdomadaires sur Discord pour répondre aux questions des LAS suite aux épreuves,
  - Forums en ligne (Sides NG) pour répondre aux questions de cours des LAS,
  - Séances pédagogiques en visioconférence les mardis soir sous forme de TD.

- Soutien et bien-être :
  - Suivi personnalisé via le système de parrainage par un (une) étudiant(e) en deuxième ou troisième année d'une des filières de santé,
  - Séance de détente et jeux sur Discord après l'examen,
  - Présence du Tutorat LAS lors des SEPI pour échanger avec les étudiants en LAS.

- Communication via les réseaux sociaux :
  - Relai et rappel des informations de la scolarité LAS sur la mineure santé,
  - Publications hebdomadaires sur les réseaux sociaux : témoignages d'années sup', conseils méthodo et bien-être, etc.
  - QCM quotidiens avec correction en story Instagram du lundi au vendredi avec « roulement » des matières abordées,
  - Réactivité et disponibilité du Tutorat LAS sur messageries dédiées.

Accompagnement et explication de la réforme :
- Organisation de réunions d'information et de présentation par les responsables de la mineure santé de l'UCBL en début de chaque semestre,
- Séances questions-réponses sur la mineure santé et les modalités de passage en deuxième année des formations de santé.

- Accompagnement par la scolarité « mineure Santé » :
  - Mise à disposition d'un blog et d'un espace de discussion avec les enseignants sur les cours postés sous la plateforme SIDES NG.

Article 4 : Modalités de validation du parcours PASS-Droit

Les modalités de validation des parcours PASS opérés par la Faculté de Médecine Lyon-Est sont proposées par la Faculté et arrêtées par la CFVU de l'UCBL. Elles font l'objet d'une publication sur le site de la Faculté et sont communiquées à LYON 3.

Les modalités de validation des parcours PASS opérés par la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon-Sud - Charles Mérieux sont proposées par la Faculté et arrêtées par la CFVU de l'UCBL. Elles font l'objet d'une publication sur le site de la Faculté et sont communiquées à LYON 3.

Les modalités de validation de la « mineure Droit » sont proposées et arrêtées par LYON 3. Elles font l'objet d'une publication sur le site de LYON 3 et sont communiquées aux deux Facultés de Médecine de l'UCBL.

Article 5 : Modalités de validation du parcours LAS1 Droit

Les modalités de validation du parcours LAS1 Droit opérée par LYON 3 sont arrêtées et validées par LYON 3. Elles font l'objet d'une publication sur le site de LYON 3 et sont communiquées à la scolarité commune des études de médecine de l'UCBL.

Les modalités de validation de la « mineure Santé » opérée par l'UCBL sont proposées conjointement par la Faculté de Médecine Lyon Est, la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux, la Faculté d'Odontologie et l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'UCBL et les écoles de Maïeutique de Lyon et de Bourg-en-Bresse. Elles sont arrêtées par la CFVU de l'UCBL. Elles font l'objet d'une publication sur le site de l'UCBL et sont communiquées à LYON 3.

Article 6 : Modalités de candidature, d'admissibilité et d'admission en deuxième année des formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie

Les étudiants inscrits dans le parcours PASS-Droit et le parcours LAS1 Droit ont la possibilité de candidater pour une admission en deuxième année des filières suivantes :

- Médecine de la Faculté de Médecine Lyon-est de l'UCBL,
- Médecine de la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux de l'UCBL,
- Maïeutique de la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux de l'UCBL,
- Odontologie de la Faculté d'Odontologie de l'UCBL,
- Pharmacie de Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'UCBL.

Le calendrier et les modalités de candidature sont définis par l'UCBL et votés en CFVU pour l'ensemble des composantes proposant une admission en 2ème année des études de santé. Ils font l'objet d'une publication sur le site web de l'UCBL, des composantes et sur le blog dédié à la mineure santé.
Les calendriers et les modalités d'admissibilité et d'admission dans chacune de ces formations sont définies par chaque composante et adoptées par la CFVU de l'UCBL. Ils font l'objet d'une publication sur le site web de l'établissement, des composantes et sur le blog dédié à la mineure santé. Ils sont communiqués à LYON 3, ainsi qu'aux étudiants inscrits en PASS-Droit et la LAS1 Droit.

Article 7 : Entrainement aux épreuves d'admission du deuxième groupe pour l'accès en deuxième année du premier cycle des études de santé :

Les étudiants admissibles à l'issue des épreuves du premier groupe et devant passer les épreuves de sélectivité du second groupe bénéficieront d'un accompagnement à la préparation des oraux organisé par les Tutorats PASS et LAS de l'UCBL sous la supervision des responsables pédagogiques des filières de santé.

L'inscription à ces modules de préparation est coordonnée par les scolarités des deux facultés de Médecine de l'UCBL.

Article 8 : Les échanges de services entre l'UCBL et LYON 3

8-1 Concernant le parcours de formation LAS1 Droit :

- <u>Services et moyens mis en œuvre par l'UCBL dans le cadre de la « mineure Santé » :</u>
  - Accès à la plateforme pédagogique SIDES,
  - Mise à disposition de moyens humains à hauteur de 0,25 EqTP par an pour assurer le pilotage technique de la plateforme SIDES,
  - Mise à disposition d'un personnel administratif afin d'assurer la transmission de toutes les informations et données en lien avec la scolarité. Il est également en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec le responsable pédagogique de la « Mineure santé ». Il doit gérer l'organisation des jurys et des épreuves d'admissibilité et d'admission pour l'accès en deuxième année des filières de santé. En lien avec le responsable de la scolarité de LYON 3, il est chargé de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Il procédera également à la gestion et au suivi des candidatures. Enfin, il assurera la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des

étudiants. A cet effet, une plateforme de travail collaboratif sous SharePoint est mise en place,
- Implication de la direction des services informatiques de l'UCBL pour l'organisation des examens de la « mineure Santé » pour assurer la préparation et la maintenance du matériel spécifique au déroulement des épreuves dont les QCM qui se déroulent sur tablettes connectées à la plateforme SIDES.

- Services et moyens mis en œuvre par LYON 3 :

  - Accès à la plateforme pédagogique Moodle
  - Mise à disposition d'un personnel administratif afin d'assurer la transmission à LYON 1 des données nécessaires à l'inscription administrative secondaire des étudiants à LYON 1 et des informations liées à la scolarité des étudiants (e.g. résultats aux examens). Il transmet aux étudiants des informations relatives au déroulement de la « Mineure Santé » fournies par la responsable pédagogique de LYON 1. Il est en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec les responsables pédagogiques des unités d'enseignement de la LAS1-Droit. En lien avec le responsable de la scolarité de LYON 1, il est chargé de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Enfin, il assure la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des étudiants. A cet effet, une plateforme de travail collaboratif sous SharePoint est mise en place.
  - Accompagnement pédagogique : réunion d'information et explication de la réforme avec le Responsable pédagogique de la LAS

8-2 Concernant le parcours PASS-Droit :

- Services et moyens mis en œuvre par l'UCBL dans le cadre de la « mineure Droit » :
  - Mise à disposition de personnels au sein des scolarités du premier cycle de médecine des facultés de Médecine Lyon Est et de Médecine Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux afin d'assurer la transmission à LYON 3 des données nécessaires à l'inscription administrative secondaire des étudiants à LYON 3 et des informations liées à la scolarité des étudiants (e.g. résultats aux examens). Ils transmettent aux étudiants des informations relatives au déroulement de la « mineure Droit » fournies par la responsable pédagogique de LYON 3. Ils sont également en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec les responsables pédagogiques des unités d'enseignement du PASS. Ils sont également chargés de l'organisation des jurys et des épreuves d'admissibilité et d'admission pour l'accès en deuxième année des filières de santé. En lien avec le responsable de la scolarité de LYON 3, ils sont chargés de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Ils procéderont également à la gestion et au suivi des candidatures. Enfin, ils assureront la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des étudiants. A cet effet, une plateforme de travail collaboratif sous SharePoint est mise en place,
  - Ils transmettent également une évaluation du nombre d'étudiants susceptibles de poursuivre en 2ème année de licence de leur mineure dans le respect du calendrier de préparation des inscriptions pour l'année universitaire 2021/2022.
  - Implication de la direction des services informatiques de l'UCBL pour l'organisation des examens du PASS pour assurer la préparation et la maintenance du matériel spécifique au déroulement des épreuves dont les QCM qui se déroulent sur tablettes

connectées à la plateforme SIDES pour les étudiants inscrits en PASS à la faculté de médecine Lyon Est.

- Services et moyens mis en œuvre par LYON 3 dans le cadre de la « mineure Droit » :

  - Mise à disposition d'un personnel administratif afin d'assurer la transmission de toutes les informations et données en lien avec la scolarité. Il est également en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec le responsable pédagogique de la « Mineure Droit ». Il doit gérer l'organisation des épreuves de validation de la « Mineure Droit ». En lien avec le responsable de la scolarité de LYON 1, il est chargé de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Enfin, il assure la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des étudiants. A cet effet, une plateforme de travail collaboratif sous SharePoint est mise en place
  - Implication du Pôle d'Accompagnement à la Pédagogie Numérique (PAPN) pour la réalisation des cours et exercices mis à disposition des étudiants sur la plateforme numérique Moodle.
  - Implication du service de la division numérique pour l'édition et la lecture des QCM relevant des examens

Article 9 : Protection sociale, responsabilité civile

Ces points sont traités par l'établissement responsable du parcours lors de l'inscription, à savoir :
- L'UCBL pour le parcours PASS-Droit,
- LYON 3 pour le parcours LAS1 Droit.

Article 10 : Sanctions

En cas de manquement grave aux règlements par un étudiant, en matière de discipline notamment, chaque établissement applique sa procédure interne en vigueur. L'étudiant ne pourra être sanctionné que par un seul des deux établissements, selon celui dans laquelle le manquement a été commis.

Article 11 : Coordination

Chaque établissement désigne une personne ou un service qui sera responsable du suivi administratif des dispositions prises dans cette convention et une plateforme de travail partagé SharePoint est créée par l'UCBL pour permettre le partage des informations et documents nécessaires à un travail partenarial de bonne qualité. Cette plateforme sera ouverte aux personnels administratifs de l'ensemble des établissements partenaires qui seront nominativement désignées par ces derniers au plus tard au commencement de l'année universitaire.

Article 12 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année universitaire 2020/2021.

Article 13 : Modification

La présente convention peut être modifiée par les établissements signataires, par voie d'avenant, sur proposition d'un des établissements signataires de la présente convention.

Article 14 : Règlement amiable et Contentieux

En cas de difficultés liées à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent, avant tout recours contentieux, à résoudre le différend par voie de règlement amiable
A défaut de règlement amiable, le tribunal administratif de Lyon est seul compétent pour connaître du contentieux.

Fait à Lyon, en 2 exemplaires.

Pour l'Université Claude Bernard Lyon 1 Le Président de l'Université	Pour l'Université Jean Moulin Lyon 3 Le Président de l'Université
Frédéric FLEURY	Eric CARPANO

CONVENTION ENTRE

UNE UNIVERSITE PROPOSANT DES FORMATIONS DE MEDECINE, DE PHARMACIE, D'ODONTOLOGIE OU DE MAÏEUTIQUE

ET

UNE UNIVERSITE

NE PROPOSANT PAS L'ENSEMBLE DES FORMATIONS DE MEDECINE, DE PHARMACIE, D'ODONTOLOGIE OU DE MAÏEUTIQUE OU NE PROPOSANT AUCUNE DE CES FORMATIONS.

Entre :

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1,
Proposant des formations de Médecine, de Pharmacie, d'Odontologie et de Maïeutique, ainsi qu'un parcours d'Accès Spécifique Santé option Psychologie et Sciences Cognitives (PASS Psychologie et Sciences Cognitives)
(ci-après dénommée UCBL)
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
SIRET : 19691774400019/ Code APE : 8542Z Enseignement supérieur
Ayant son siège social, 43 boulevard du 11 novembre 1918, 69100 Villeurbanne
Représentée par Monsieur Fréderic FLEURY, Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Et :

L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2,
Ne proposant aucune formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, mais proposant un parcours de licence avec une option Accès Santé en première année de Licence de Psychologie et Sciences Cognitives (LAS Psychologie et Sciences Cognitives).
(ci-après dénommée LYON 2)
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel
SIRET : 19691775100014/ Code APE : 8542Z Enseignement supérieur
Ayant son siège social, 18 quai Claude Bernard, 69007 Lyon
Représentée par Madame Nathalie DOMPNIER, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2.

Vu le code de l'éducation ;
Vu le code de la santé publique ;
Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
Vu le décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
Vu l'arrêté du 4 novembre 2019 modifié relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

Pour l'année universitaire 2020-2021

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

L'objet de cette convention concerne :

- La mise en œuvre des enseignements et des contrôles des connaissances et des compétences (MCCC) de la LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives et du PASS Psychologie et Sciences Cognitives de l'UCBL pour lesquels les universités sont partenaires.

- La mise en œuvre de l'admission en deuxième année du premier cycle d'étudiants ayant validé un parcours de formation antérieur prévu aux 1° et 2° du I de l'article R. 631-1 du code de l'éducation dans une université ne proposant aucune de ces formations.

Article 2 : Formations concernées et modalités d'inscription selon le parcours de l'étudiant

Les étudiants suivant le parcours LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives sont inscrits administrativement de manière principale à LYON 2 et de manière secondaire à l'UCBL. Ils s'acquittent des droits d'inscriptions et des frais de scolarité uniquement à LYON 2. Ils suivent leur cursus à LYON 2. La scolarité de ces étudiants est gérée par LYON 2. Le cursus LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives intègre un enseignement spécifique dénommé « mineure Santé » de l'UCBL qui se déroule à distance à l'aide de la plateforme de partage de support pédagogique dénommée SIDES NG et en présentiel à la faculté de médecine et de maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux. Le nombre de places proposées dans cette formation est de 35.

Les étudiants suivant le parcours PASS Psychologie et Sciences Cognitives sont inscrits administrativement de manière principale à l'UCBL et de manière secondaire à LYON 2. Ils s'acquittent des droits d'inscriptions et des frais de scolarité à l'UCBL. Ils suivent leur formation à l'UBCL. La scolarité de ces étudiants est gérée par l'UCBL. Le cursus PASS Psychologie et Sciences Cognitives intègre un enseignement spécifique dénommé « mineure Psychologie et Sciences Cognitives» de LYON 2 qui se déroule sur le Campus Porte des Alpes, Bron. Le nombre de places proposées dans cette formation est de 35.

Les modalités d'inscription pour chacun des parcours et pour chacun des établissements sont transmises aux étudiants concernés par le biais de leurs services de scolarité respectifs.

Les étudiants ayant validé le parcours LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives, mais n'ayant pas obtenu un accès en deuxième année des études de santé au sein de l'UCBL, et qui le souhaitent sont autorisés de droit à poursuivre leur cursus en deuxième année de la LAS Psychologie dans le parcours option accès Santé (LAS2-Psychologie) qui ouvrira en 2021-2022 ou dans un parcours de licence classique de Psychologie ou de Sciences Cognitives.

Les étudiants ayant validé le parcours PASS Psychologie et Sciences Cognitives mais n'ayant pas obtenu un accès en deuxième année des études de santé au sein de l'UCBL, et qui le souhaitent, sont autorisés de droit à poursuivre leur cursus en deuxième année de la LAS2

Psychologie dans le parcours option accès Santé qui ouvrira en 2021-2022 ou dans un parcours classique de la licence Psychologie ou de Sciences Cognitives.

Article 3 : Dispositifs d'appui et d'accompagnement à la formation

3-1 Dans le cadre des enseignements de la « mineure Psychologie et Sciences Cognitives», les étudiants inscrits en PASS Psychologie et Sciences Cognitives bénéficient d'un dispositif d'appui et d'accompagnement proposé par LYON 2 et organisé selon les modalités suivantes :

Accompagnement par Lyon 2 :

- Information :
  - Organisation d'une réunion d'information et présentation du dispositif par le responsable de la LAS de LYON 2 en début du second semestre

- Accompagnement, aide à l'orientation, soutien et bien-être individuel :
  - Permanence et entretiens dans les locaux de l'Institut de Psychologie
  - Soutien dans l'intégration à l'Université et dans la compréhension du système universitaire
  - Mise à disposition d'un espace de documentation (locaux du Pôle Orientation et Réussite, Campus Porte des Alpes) avec des livres et revues sur les formations, les métiers, les domaines d'activité, consultables sur place
  - Accueil, informations, entretiens individuels et accompagnement sur le projet d'études et le projet professionnel et d'orientation
  - Organisation et animation d'ateliers collectifs (aide d'organisation pour les révisions, aide à la préparation d'une lettre de motivation, de CV, d'entretiens)
  - Dispositifs d'accompagnement avec des cours de mise à niveau, la découverte de nouvelles disciplines, rencontres de professionnels et d'associations
  - Aide à la préparation de candidatures en formations sélectives
  - Mise à disposition de ressources vidéos sur la plateforme internet de LYON 2
  - Parrainage pour les étudiants de Bac technologique et Bac professionnel

3-2 Dans le cadre des enseignements de la « mineure Santé », les étudiants inscrits en LAS Psychologie et Sciences Cognitives bénéficient d'un dispositif d'appui et d'accompagnement proposé par l'UCBL et organisé selon les modalités suivantes :

Accompagnement par le Tutorat PASS et LAS de l'UCBL :

- Accompagnement pédagogique :
  - Rédaction de polycopiés de cours disponibles en ligne et au format papier avec distribution lors des séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI),
  - Rédaction de fiches récap' des SEPI,
  - Entraînements hebdomadaires (= colles) en ligne et en condition sur l'ensemble des matières de la mineure santé, relues par les professeurs,
  - Un examen blanc en présentiel à la mi-mars, en condition d'examen avec épreuves relues par les professeurs,
  - Permanences hebdomadaires sur Discord pour répondre aux questions des LAS suite aux épreuves,
  - Forums en ligne (Sides NG) pour répondre aux questions de cours des LAS,
  - Séances pédagogiques en visioconférence les mardis soir sous forme de TD.

- Soutien et bien-être :
  - Suivi personnalisé via le système de parrainage par un (une) étudiant(e) en deuxième ou troisième année d'une des filières de santé,
  - Séance de détente et jeux sur Discord après l'examen,
  - Présence du Tutorat LAS lors des SEPI pour échanger avec les étudiants en LAS.

- Communication via les réseaux sociaux :
  - Relai et rappel des informations de la scolarité LAS sur la mineure santé,
  - Publications hebdomadaires sur les réseaux sociaux : témoignages d'années sup', conseils méthodo et bien-être, etc.
  - QCM quotidiens avec correction en story Instagram du lundi au vendredi avec « roulement » des matières abordées,
  - Réactivité et disponibilité du Tutorat LAS sur messageries dédiées.

- Accompagnement et explication de la réforme :
  - Organisation de réunions d'information et de présentation par les responsables de la mineure santé de l'UCBL en début de chaque semestre,
  - Séances questions-réponses sur la mineure santé et les modalités de passage en deuxième année des formations de santé.

- Accompagnement par la scolarité « mineure Santé » :
  - Mise à disposition d'un blog et d'un espace de discussion avec les enseignants sur les cours postés sous la plateforme SIDES NG.

Article 4 : Modalités de validation du parcours PASS Psychologie et Sciences Cognitives

Les modalités de validation des parcours PASS opérés par la Faculté de Médecine Lyon-Est sont proposées par la Faculté et arrêtées par la CFVU de l'UCBL. Elles font l'objet d'une publication sur le site de la Faculté et sont communiquées à LYON 2.

Les modalités de validation des parcours PASS opérés par la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon-Sud - Charles Mérieux sont proposées par la Faculté et arrêtées par la CFVU de l'UCBL. Elles font l'objet d'une publication sur le site de la Faculté et sont communiquées à LYON 2.

Les modalités de validation de la « mineure Psychologie et Sciences Cognitives » sont proposées et arrêtées par LYON 2. Elles font l'objet d'une publication sur le site de LYON 2 et sont communiquées aux deux Facultés de Médecine de l'UCBL.

Article 5 : Modalités de validation du parcours LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives

Les modalités de validation du parcours LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives opéré par LYON 2 sont arrêtées et validées par LYON 2. Elles font l'objet d'une publication sur le site de LYON 2 et sont communiquées à la scolarité commune des études de médecine de l'UCBL.

Les modalités de validation de la « mineure Santé » opérée par l'UCBL sont proposées conjointement par la Faculté de Médecine Lyon Est, la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux, la Faculté d'Odontologie et l'Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'UCBL et les écoles de Maïeutique de Lyon et de Bourg-

en-Bresse. Elles sont arrêtées par la CFVU de l'UCBL. Elles font l'objet d'une publication sur le site de l'UCBL et sont communiquées à LYON 2.

Article 6 : Modalités de candidature, d'admissibilité et d'admission en deuxième année des formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie

Les étudiants inscrits dans le parcours PASS Psychologie et Sciences Cognitives et le parcours LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives ont la possibilité de candidater pour une admission en deuxième année des filières suivantes :

- Médecine de la Faculté de Médecine Lyon-est de l'UCBL,
- Médecine de la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux de l'UCBL,
- Maïeutique de la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux de l'UCBL,
- Odontologie de la Faculté d'Odontologie de l'UCBL,
- Pharmacie de Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'UCBL.

Le calendrier et les modalités de candidature sont définis par l'UCBL et votés en CFVU pour l'ensemble des composantes proposant une admission en 2ème année des études de santé. Ils font l'objet d'une publication sur le site web de l'UCBL, des composantes et sur le blog dédié à la mineure santé.
Les calendriers et les modalités d'admissibilité et d'admission dans chacune de ces formations sont définies par chaque composante et adoptées par la CFVU de l'UCBL. Ils font l'objet d'une publication sur le site web de l'établissement, des composantes et sur le blog dédié à la « mineure Santé ». Ils sont communiqués à LYON 2, ainsi qu'aux étudiants inscrits en PASS Psychologie et Sciences Cognitives et la LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives.

Article 7 : Entrainement aux épreuves d'admission du deuxième groupe pour l'accès en deuxième année du premier cycle des études de santé :

Les étudiants admissibles à l'issue des épreuves du premier groupe et devant passer les épreuves de sélectivité du second groupe bénéficieront d'un accompagnement à la préparation des oraux organisé par les Tutorats PASS et LAS de l'UCBL sous la supervision des responsables pédagogiques des filières de santé.

L'inscription à ces modules de préparation est coordonnée par les scolarités des deux facultés de Médecine de l'UCBL.

Article 8 : Les échanges de services entre l'UCBL et LYON 2

8-1 Concernant le parcours de formation LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives :

- <u>Services et moyens mis en œuvre par l'UCBL dans le cadre de la « mineure Santé » :</u>
  - Accès à la plateforme pédagogique SIDES,
  - Mise à disposition de moyens humains à hauteur de 0,25 EqTP par an pour assurer le pilotage technique de la plateforme SIDES,

- Mise à disposition d'un personnel administratif afin d'assurer la transmission de toutes les informations et données en lien avec la scolarité. Il est également en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec le responsable pédagogique de la « mineure Santé ». Il doit gérer l'organisation des jurys et des épreuves d'admissibilité et d'admission pour l'accès en deuxième année des filières de santé. En lien avec le responsable de la scolarité de LYON 2, il est chargé de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Il procédera également à la gestion et au suivi des candidatures. Enfin, il assurera la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des étudiants. A cet effet, une plateforme de travail collaboratif sous SharePoint est mise en place,
- Implication de la direction des services informatiques de l'UCBL pour l'organisation des examens de la « mineure Santé » pour assurer la préparation et la maintenance du matériel spécifique au déroulement des épreuves dont les QCM qui se déroulent sur tablettes connectées à la plateforme SIDES.

- Services et moyens mis en œuvre par LYON 2 :
  - Mise à disposition de deux personnels administratifs afin d'assurer la transmission de toutes les informations et données en lien avec la scolarité. Ils sont également en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec le responsable pédagogique de la LAS Psychologie et Sciences Cognitives. En lien avec le responsable de la scolarité de l'UCBL, ils sont chargés de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Ils procéderont également à la gestion et au suivi des candidatures. Enfin, ils assureront la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des étudiants.
  - Accès à la plateforme de cours (Moodle) mise en place par LYON 2 sur laquelle seront déposés différents documents relatifs aux enseignements dispensés (bibliographie, support de cours)

8-2 Concernant le parcours PASS Psychologie et Sciences Cognitives :

- Services et moyens mis en œuvre par l'UCBL dans le cadre de la « mineure Psychologie et Sciences Cognitives » :
  - Mise à disposition de personnels au sein des scolarités du premier cycle de médecine des facultés de Médecine Lyon Est et de Médecine Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux afin d'assurer la transmission à LYON 2 des données nécessaires à l'inscription administrative secondaire des étudiants à LYON 2 et des informations liées à la scolarité des étudiants (e.g. résultats aux examens). Ils transmettent aux étudiants des informations relatives au déroulement de la « mineure Psychologie » fournies par la responsable pédagogique de LYON 2. Ils sont également en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec les responsables pédagogiques des unités d'enseignement du PASS. Ils sont également chargés de l'organisation des jurys et des épreuves d'admissibilité et d'admission pour l'accès en deuxième année des filières de santé. En lien avec le responsable de la scolarité de LYON 2, ils sont chargés de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Ils procéderont également à la gestion et au suivi des candidatures. Enfin, ils assureront la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des étudiants. A cet effet, une plateforme de travail collaboratif sous SharePoint est mise en place,

- Ils transmettent également une évaluation du nombre d'étudiants susceptibles de poursuivre en 2ème année de licence de leur mineure dans le respect du calendrier de préparation des inscriptions pour l'année universitaire 2021/2022.
- Implication de la direction des services informatiques de l'UCBL pour l'organisation des examens du PASS pour assurer la préparation et la maintenance du matériel spécifique au déroulement des épreuves dont les QCM qui se déroulent sur tablettes connectées à la plateforme SIDES pour les étudiants inscrits en PASS à la faculté de médecine Lyon Est.

- Services et moyens mis en œuvre par LYON 2 dans le cadre de la « mineure Psychologie et Sciences Cognitives » :
  - Mise à disposition de deux personnels administratifs afin d'assurer la transmission de toutes les informations et données en lien avec la scolarité. Ils sont également en charge d'organiser toute la mise en œuvre des enseignements et des examens en lien avec le responsable pédagogique de la LAS Psychologie et Sciences Cognitives. En lien avec le responsable de la scolarité de l'UCBL, ils sont chargés de coordonner les actions administratives et de scolarité nécessaires au bon déroulement des enseignements. Ils procéderont également à la gestion et au suivi des candidatures. Enfin, ils assureront la transmission de toutes les informations relatives à la scolarité des étudiants.
  - Accès à la plateforme de cours (Moodle) mise en place par LYON 2 sur laquelle seront déposés différents documents relatifs aux enseignements dispensés (bibliographie, support de cours)

Article 9 : Protection sociale, responsabilité civile

Ces points sont traités par l'établissement responsable du parcours lors de l'inscription, à savoir :
- L'UCBL pour le parcours PASS Psychologie et Sciences Cognitives,
- LYON 2 pour le parcours LAS1 Psychologie et Sciences Cognitives.

Article 10 : Sanctions

En cas de manquement grave aux règlements par un étudiant, en matière de discipline notamment, chaque établissement applique sa procédure interne en vigueur. L'étudiant ne pourra être sanctionné que par un seul des deux établissements, selon celui dans laquelle le manquement a été commis.

Article 11 : Coordination

Chaque établissement désigne une personne ou un service qui sera responsable du suivi administratif des dispositions prises dans cette convention et une plateforme de travail partagé SharePoint est créée par l'UCBL pour permettre le partage des informations et documents nécessaires à un travail partenarial de bonne qualité. Cette plateforme sera ouverte aux personnels administratifs de l'ensemble des établissements partenaires qui seront nominativement désignées par ces derniers au plus tard au commencement de l'année universitaire.

Article 12 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année universitaire 2020/2021.

Article 13 : Modification

La présente convention peut être modifiée par les établissements signataires, par voie d'avenant, sur proposition d'un des établissements signataires de la présente convention.

Article 14 : Règlement amiable et Contentieux

En cas de difficultés liées à l'exécution de la présente convention, les parties s'engagent, avant tout recours contentieux, à résoudre le différend par voie de règlement amiable
A défaut de règlement amiable, le tribunal administratif de Lyon est seul compétent pour connaître du contentieux.

Fait à Lyon, en 2 exemplaires.

Pour l'Université Claude Bernard Lyon 1 Le Président de l'Université	Pour l'Université Lumière Lyon 2 La Présidente de l'Université
Frédéric FLEURY	Nathalie DOMPNIER

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2021 - 269

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2021

MODALITES D'ADMISSION EN MASTER

Exposé des motifs :

L'article L.612-6 alinéas 1 et 2 du code de l'éducation, modifié par la LOI n°2016-1828 du 23 décembre 2016 dispose :

> *« Les formations du deuxième cycle sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier de l'article L. 613-5 ou des dérogations prévues par les textes réglementaires.*
>
> *Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. ».*

L'article L.612-6-1 alinéas 1 et 2 du code de l'éducation créé par la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 dispose :

> *« L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.*
>
> *Un décret pris après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche peut fixer la liste des formations du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master pour lesquelles l'accès à la première année est ouvert à tout titulaire d'un diplôme du premier cycle et pour lesquelles l'admission à poursuivre cette formation en deuxième année peut dépendre des capacités d'accueil des établissements et, éventuellement, être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. »*

Il appartient à l'établissement de fixer, pour les mentions qui le nécessitent, des capacités d'accueil et les modalités d'admission en première année de master.

Vu, le code de l'éducation, et notamment les articles L.612-5 et suivants et les articles D612-33 et suivants modifiés par le décret du 25 janvier 2017 ;

Vu, l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié par l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations ;

Vu, les statuts de l'Université ;
Vu, l'avis favorable de la CFVU en date du 15 novembre 2021 ;
Vu, l'avis favorable de la CFVU en date du 7 décembre 2021 ;
Vu le conseil d'administration de l'UCBL dans sa séance du 23 novembre 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration, a approuvé les dispositions suivantes concernant les capacités d'accueil et les modalités d'admission pour l'année universitaire 2022-2023 :

Article 1 :
Pour les mentions de master listées dans le tableau annexé à la présente délibération (annexe 1), l'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil de l'établissement telles que déterminées dans ce tableau.
Tout étudiant ayant validé sa première année de master au sein de l'établissement dans une mention figurant à l'annexe 1 se verra proposer au moins une admission dans un parcours de cette même mention en deuxième année de master.

Article 2 :
Dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme nationale de candidature Parcoursup Master, les capacités d'accueil globales de première année de master décrites dans l'annexe 1 sont détaillées par profil de candidature dans le second tableau annexé à la présente délibération (annexe 2). Ce tableau fixe pour chaque mention de master listée, la capacité d'accueil de la plateforme de candidature Parcoursup Master.

Article 3 :
Le paramétrage des attendus et des critères généraux d'examen des vœux des formations de master pour la campagne de 2022/2023 est décrit dans l'annexe 3.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 15 décembre 2021

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

Annexes n° 1 et n° 2 (capacités d'accueil)
Annexe n° 3 (paramétrages des formations)

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Tableau des capacités d'accueil détaillées en première année de master pour l'année universitaire 2022-2023

		PARCOURSUP MASTER		Plateforme Etude en France (EEF)	eCandidat	Réinscriptions	Précisions
	Capacité d'accueil globales votée en CFVU	**Candidats Formation Initiale***	**Alternants**	**Etudiants internationaux**	**Candidats en Formation Continue**	**Redoublants**	
Actuariat	95	8	0	0	20	5	62 : 1ère année formation d'actuaire ISFA (déjà recrutés sur concours national BECEAS)
Automatique Robotique	40	15	25	0	0	0	
Bio-informatique	25	21	2	0	0	2	
Biochimie - Biologie moléculaire	60	44	0	4	0	12	
Biodiversité, écologie et évolution	70	66	0	0	0	4	
Biologie	28	0	0	0	0	0	Candidature via la plateforme CADENS de l'ENS
Biologie intégrative et physiologie	48	42	0	0	0	6	
Biologie moléculaire et cellulaire	75	69	0	0	1	5	
Mention Biologie moléculaire et cellulaire – Parcours Conseiller en Génétique et Médecine Prédictive CGMP	20	20	0	0	0	0	
Biologie moléculaire et cellulaire prcs LIVE	25	0	0	0	0	0	Master LIVE, candidatures via: https://mylive.univ-lyon1.fr/ => étudiants erasmus
Biologie végétale	30	26	0	0	0	4	
Cancer	40	31	1	3	1	4	
Chimie	51	47	0	1	1	2	
Chimie et sciences des matériaux	26	26	0	0	0	0	
Chimie physique et analytique - Analyse et contrôle	60	10	36	3	1	10	
Chimie physique et analytique - Formulation	24	9	8	2	1	4	
Didactique des sciences	10	7	0	1	1	1	
Économétrie, statistiques	65	60	0	0	0	5	
Electronique, énergie électrique, automatique	90	17	45	15	3	10	
Energie	32	0	30	2	0	0	
Etudes sur le genre	38	26	2	2	2	6	
Génie Civil	60	50	0	0	0	10	
Génie des procédés et des bio-procédés	50	50	0	0	0	0	
Information, communication	0						
Information et Médiation Scientifique et Technique	20	16	3	0	1	0	
Informatique	130	70	20	10	0	30	
Ingénierie de la santé, pcrs Ingénierie pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux	34	20	12	0	1	1	
Ingénierie de la santé prcs Management des Bio banques	16	3	10	1	1	1	
Management des PME-PMI	15	0	15	0	0	0	
Mathématiques appliquées, statistique	36	33	0	1	0	2	
Mathématiques et applications	50	44	0	2	0	4	
Mécanique	60	45	0	0	3	12	
MEEF Encadrement éducatif	70	65	0	0	3	2	

MEEF Pratiques et Ingénierie de la formation	0						
MEEF Premier degré (Ain)	70	65	0	0	5	0	
MEEF Premier degré (Rhône)	360	348	0	0	6	6	
MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : santé environnement	18	16	0	0	2	0	
MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : biochimie génie biologique	18	16	0	0	2	0	
MEEF - 2nd degré - Sciences et techniques médico-sociales	18	16	0	0	2	0	
MEEF Second degré (Sciences Industrielles)	24	21	0	0	3	0	
MEEF Second degré (Commerce Vente)	25	21	0	0	4	0	
MEEF Second degré (EPS)	180	160	0	0	0	20	
MEEF Second degré (LETTRES-HISTOIRE-GEO /LETTRES-LANGUES)	25	23	0	0	2	0	
MEEF Second degré (MATHEMATIQUES)	70	55	0	5	5	5	
MEEF Second degré (MATHS SCIENCES)	20	17	0	0	3	0	
MEFF Second degré(Numérique et Sciences informatiques)	20	14	0	0	2	4	
MEEF Second degré (Sciences Physique Chimie)	36	32	0	0	2	2	
MEEF Second degré (Sciences de la Vie de la Terre et de l'Univers)	32	28	0	0	0	4	
Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)	20	20	0	0	0	0	
Microbiologie	55	46	0	0	3	6	
Nanosciences et nanotechnologies	7	6	0	0	0	1	
Neurosciences	36	32	0	2	0	2	
Philosophie	0						
Physique fondamentale et applications	100	80	0	5	0	15	
Risques et environnement	25	12	12	0	1	0	
Santé	25	20	0	2	2	1	
Santé publique - prcs Santé publique	40	35	0	5	0	0	
Santé publique prcs Prevention – Health promotion – Global health	20	16	0	4	0	0	
Sciences de la matière	41	0	0	0	0	0	En attente
Sciences de l'eau	0						
Sciences du vivant	25	25	0	0	0	0	
Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat	60	56	0	2	0	2	
Sciences de la Terre et des planètes, environnement	18	17	0	1	0	0	
Sciences du médicament et des produits de santé	36	33	0	0	0	3	
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	90	60	20	1	1	8	
STAPS : activité physique adaptée et santé	40	22	12	0	3	3	
STAPS : management du sport	65	55	6	0	1	3	

Annexe 1 – Formations dont l'admission en première année de master dépend de capacités d'accueil – Capacités d'accueil et modalités de traitement des candidatures pour 2022-2023 (CFVU du 15/11/2021)

	Mention	Capacité d'accueil LYON 1 2022-2023	Admission subordonnée à un concours	Admission subordonnée à l'examen d'un dossier et/ou à un entretien éventuel	
				Dossier	Entretien
1	Actuariat	95		X	
2	Automatique Robotique	40		X	
3	Bio-informatique	25		X	X
4	Biochimie - Biologie moléculaire	60		X	
5	Biodiversité, écologie et évolution	70		X	
6	Biologie	28		X	X
7	Biologie intégrative et physiologie	48		X	
8	Biologie moléculaire et cellulaire	120 dont : 75 BMC 20 CGMP 25 LIVE		X	X Uniquement pour le parcours LIVE et CGMP
9	Biologie végétale	30		X	
10	Cancer	40		X	X
11	Chimie	51		X	
12	Chimie et sciences des matériaux	26		X	X
13	Chimie physique et analytique	84		X	X

14	Didactique des sciences	10		X	
15	Économétrie, statistiques	65	X		
16	Electronique, énergie électrique, automatique	90		X	X
17	Energie	32		X	
18	Etudes sur le genre	38		X	X
19	Génie Civil	60		X	
20	Génie des procédés et des bio-procédés	50		X	X
21	Information, communication	0			
22	Information et Médiation Scientifique et Technique	20		X	
23	Informatique	130		X	
24	Ingénierie de la santé	50		X	X Uniquement pour le parcours Management des Bio-banques
25	Management des PME-PMI	15		X	X
26	Mathématiques appliquées, statistique	36		X	
27	Mathématiques et applications	50		X	
28	Mécanique	60		X	
29	MEEF Encadrement éducatif	70		X	
30	MEEF Premier degré (Ain)	70		X	
31	MEEF Premier degré (Rhône)	360		X	

32	MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : santé environnement	18		X	
33	MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : biochimie génie biologique	18		X	
34	MEEF - 2nd degré - Sciences et techniques médico-sociales	18		X	
35	MEEF Second degré (Sciences Industrielles)	24		X	
36	MEEF Second degré (Commerce Vente)	25		X	
37	MEEF Second degré (EPS)	180		X	
38	MEEF Second degré (LETTRES-HISTOIRE-GEO /LETTRES-LANGUES)	25		X	
39	MEEF Second degré (MATHEMATIQUES)	70		X	
40	MEEF Second degré (MATHS SCIENCES)	20		X	
41	MEFF Second degré (Numérique et Sciences informatiques)	20		X	
42	MEEF Second degré (Sciences Physique Chimie)	36		X	
43	MEEF Second degré (Sciences de la Vie de la Terre et de l'Univers)	32		X	
44	Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)	20		X	
45	Microbiologie	55		X	X uniquement pour le parcours H2O
46	Nanosciences et nanotechnologies	7		X	X
47	Neurosciences	36		X	
48	Philosophie	0			
49	Physique fondamentale et applications	100		X	X

50	Risques et environnement	25		X	X
51	Santé	25		X	
52	Santé publique	60 dont : 40 santé publique 20 ESMS		X	X
53	Sciences de la matière	41		X	
54	Sciences de l'eau	0			
55	Sciences du vivant	25		X	X
56	Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat	60		X	X
57	Sciences de la Terre et des planètes, environnement	18		X	
58	Sciences du médicament et des produits de santé	36		X	
59	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	90		X	
60	STAPS : activité physique adaptée et santé	40		X	
61	STAPS : management du sport	65		X	

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
M1 Biologie Moléculaire et Cellulaire national
(Les attendus pour les M1 LIVE et le M1 Conseil en génétique feront l'objet de fiches spécifiques)

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

• M1 BMC : être titulaire d'une licence de biologie ayant une forte composante en biologie cellulaire, biologie moléculaire, génétique, immunologie ou microbiologie.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Validation sans compensation des UE socles pour le master BMC : UE de biologie cellulaire, biologie moléculaire, génétique/génomique et immunologie.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

2. Critère 2 : Moyenne en L1 (ou formation équivalente) supérieure ou égale à 11/20
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

3. Critère 3 : Moyenne en L2 (ou formation équivalente) supérieure ou égale à 11,5/20
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

4. Critère 4 : classement au S5 de L3 (ou formation équivalente) dans le premier tiers de la promotion
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + attestation de classement au S5

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Connaissances théoriques solides en biologie cellulaire, biologie moléculaire, génétique, génomique, immunologie et microbiologie/infectiologie
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + Lettre de motivation

2. Critère 2 : Compétences expérimentales de bases en biologie moléculaire / et ou biologie cellulaire acquises en travaux pratiques ou en stage

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes+ Lettre de motivation

3. Critère 3 : Notions de bio-informatique (outils d'analyse de séquences, bases de données…)
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes+ Lettre de motivation +

4. Critère 4 : Bon niveau d'anglais (moyenne sur la licence supérieure à 12/20)
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + B1

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : La motivation du candidat pour la formation dans le cadre de son projet professionnel devra être présentée de façon synthétique (paragraphe limité à 5 lignes), en plus d'une lettre de motivation et d'une descriptif détaillé du projet professionnel.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Dossier (présentation synthétique de la motivation du candidat)

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Un engagement fort dans une activité universitaire (BDE, …) ou extra-universitaire (associative, sportive, vie locale, …) sera considéré comme un point positif

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+ Lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de chaque année de licence (L1, L2 et S5 de L3) ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master.
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : si disponible
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif détaillé du projet professionnel
- Lettres de recommandation : non
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Niveau de langue en français : DELF B2
- Niveau de langue en anglais : CEFR B1 conseillé, sur l'honneur

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

- Document attestant du classement au semestre 5 de la licence (ou formation équivalente)
- Présentation synthétique (5 lignes) de la motivation du candidat pour la formation dans le cadre de son projet professionnel

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Mention Biologie moléculaire et cellulaire – Parcours Conseiller en Génétique et Médecine Prédictive CGMP

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

• M1 CGMP : être titulaire d'une licence de biologie ou de santé avec une solide formation en génétique. Le M1 CGMP est également accessible aux professionnels de santé (personnels infirmiers ou maïeuticiens) ou psychologues cliniciens en reconversion.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 (pour étudiants venant de licence ou formation équivalente) : Avoir validé sans compensation les UEs de génétique/génomique et de biologie moléculaire au cours des 3 années de licence (ou formation équivalente).
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

2. Critère 2 (pour étudiants venant de licence ou formation équivalente) : avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 11/20 à chacune des années de licence (ou formation équivalente)
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

3. Critère 3 (pour les professionnels de santé en reconversion) :
   Diplôme de santé équivalent à un niveau L3 :
   Infirmières / ers Diplômés d'Etat
   Sage-Femme
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Diplôme

4. Critère 4 (psychologues en reconversion) :
   Diplôme professionnel de psychologue (niveau M2) ayant validé un CursusL3 en Sciences et/ou Santé
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Diplôme

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Connaissances théoriques solides en biologie moléculaire, génétique, génomique.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + dossier

2. Critère 2 : maitriser les notions de base en biologie et physiologie humaine
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + dossier

3. Critère 3 : excellentes capacités relationnelles, de communication et de gestion de groupe
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + entretien éventuel

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Aptitudes à l'écoute (empathie), savoir gérer le stress, aptitude à absorber la souffrance des autres.
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + dossier + entretien éventuel

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Présenter par écrit un projet motivé d'intégration dans la formation et de projet professionnel pour le métier de conseiller en génétique et médecine prédictive

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Descriptif du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Un engagement fort dans une activité universitaire (BDE…) ou extra-universitaire (associative, sportive, vie locale, …) sera considéré comme un point positif.
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+ Lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de chaque année de licence (L1, L2, S5 de la L3) ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master.
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : si disponible
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif du projet professionnel
- Lettres de recommandation en lien avec le contenu de la formation
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Niveau de langue en français : DELF B2
- Niveau de langue en anglais : CEFR B1 conseillé, sur l'honneur

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
M1 Mention Biologie moléculaire et cellulaire – Parcours LIVE

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Le M1 LIVE pour biologistes, bioingénieurs, MD, PharmD et DVM, réalisé à Barcelone, Anvers et Lyon, forme des vaccinologistes internationaux pour la recherche, l'industrie et la santé publique. Website : http://live.univ-lyon1.fr/ Candidatures (nov-jan) sur: https://mylive.univ-lyon1.fr/LIVE

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Niveau d'Anglais
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : certification d'un niveau C1 d'anglais ou d'un semestre académique de licence validé dans un établissement d'enseignement supérieur anglophone

2. Critère 2 : être titulaire d'une licence de biologie ou de santé avec une solide formation scientifique dans 6 matières : Biochimie, Biologie moléculaire, Biologie cellulaire, Microbiologie-virologie, Physiologie, Immunologie.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : réussir dans les rangs 1-200 le questionnaire à choix multiples scientifique académique en ligne dans 6 matières : Biochimie, Biologie moléculaire, Biologie cellulaire, Microbiologie-virologie, Physiologie, Immunologie.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Résultats du questionnaire

2. Critère 2 : lire, écrire, comprendre, s'exprimer et communiquer en anglais lors d'un entretien avec un jury de 3 membres.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Entretien éventuel + relevés de notes d'oraux

3. Critère 3 : démontrer d'excellentes capacités cognitives concernant la mobilisation de la mémoire, l'esprit de logique, de rigueur et de synthèse.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Entretien éventuel + Lettre de motivation

4. Critère 4 : démontrer un esprit de leadership mature ou en développement
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+ entretien éventuel

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Etre autonome pour suivre et gérer des procédures administratives internationales, savoir communiquer, gérer le stress, travailler en autonomie, travailler en groupe, guider un groupe, s'adapter à différents pays et environnements académiques.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+ entretien éventuel

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : La connaissance du contenu de la formation et la motivation pour la vaccinologie

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+ entretien éventuel : Entretien + Descriptif du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Les activités ou engagements démontrant une aptitude au management et/ou au leadership seront appréciés lors de l'entretien.

Lettre de motivation + entretien éventuel : Descriptif du projet professionnel + Lettre de motivation + CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : de toutes les années de licence

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : si disponible

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation : Doit obligatoirement indiquer les autres Masters pour lesquels une candidature a été aussi déposée et l'ordre de priorité des candidatures (incluant le Master BMC)

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Lettres de recommandation

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Niveau de langue en français : M1 LIVE : NON

•Niveau de langue en anglais :

►M1 LIVE : Si l'anglais n'est pas une langue maternelle, CEFR C1 attesté par TOEFL 84 ou IELTS 6.5 ou 6 mois d'études en licence anglophone.

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

►M1 LIVE :

• l'application de candidature en ligne MyLIVE (https://mylive.univ-lyon1.fr/LIVE) doit être utilisée de novembre (n-1) à mi-janvier (n). Elle permet d'accéder aux tests de compétences en ligne.

• auto-évaluation dans 6 matières : Biochimie, Biologie moléculaire, Biologie cellulaire, Microbiologie-virologie, Physiologie, Immunologie

• photo

•Si votre diplôme d'études est supérieur au diplôme de licence, veuillez télécharger une copie du diplôme correspondant à votre qualification la plus élevée. Veuillez vous assurer que le document est lisible. Si le document original n'est pas en anglais, vous devez également fournir une copie traduite.

• preuve de résidence

• certificat de handicap, le cas échéant

• certificat des emplois occupés, le cas échéant

• l'année de fin d'études secondaires et d'entrée dans l'enseignement supérieur

• Si vous recevez une bourse pour financer vos études, ou si vous avez fait une demande de financement, veuillez fournir le nom et l'adresse du bailleur de fonds et le montant accordé, ou toute autre information prouvant le financement de vos études.

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Biochimie - biologie moléculaire

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Mentions de licence conseillées: Sciences de la vie, Sciences du vivant, Chimie Sciences de la vie, Mathématiques Sciences de la vie, Informatique Sciences de la vie, Frontières du vivant, Sciences biomédicales.

- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie moléculaire, d'enzymologie, de métabolisme, de biochimie des molécules du vivant (sucres, acides nucléiques et protéines), de biologie cellulaire et de microbiologie pour traiter une problématique ou analyser un document.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences du vivant.
- Interpréter des données expérimentales. Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Savoir utiliser les outils numériques de référence (traitement de texte, tableau, logiciel de présentation) et les règles de sécurité informatique attenantes.
- Maîtriser un niveau d'anglais permettant la lecture de documents scientifiques du domaine
- Savoir travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Notes de biochimie des molécules du vivant (structures et propriétés physico-chimiques des sucres, acides nucléiques et protéines), de biologie moléculaire, d'enzymologie, de métabolisme, de biologie cellulaire et/ou de microbiologie.

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de biochimie des molécules du vivant, de biologie moléculaire, d'enzymologie, de métabolisme, de biologie cellulaire et/ou de microbiologie.

2. Critère 2 : avoir un bon niveau en anglais afin de pouvoir suivre les enseignements dispensés en anglais de quelques UE, et pouvoir comprendre les publications scientifiques en anglais.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes en anglais en Licence.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Compétences et méthodes de travail acquises dans les enseignements sont dispensés sous forme de travaux pratiques, projets tutorés, et/ou stages (obligatoires et/ou optionnels).

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes et appréciations des tuteurs de(s) stage(s).

2. Critère 2 : capacités rédactionnelles des candidats

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : qualité de la lettre de motivation (pour les candidats concernés)

SAVOIR-ÊTRE

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : Adéquation du parcours du candidat et de son projet professionnel à la formation demandée

Elément pris en compte : la lettre de motivation (concerne les candidats n'ayant pas validé un parcours de licence significativement axé sur la biochimie)

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : Non sous réserve que le diplôme soit validé avant l'inscription

•Attestation de réussite au diplôme : Non sous réserve que le diplôme soit validé avant l'inscription

•Lettre de motivation : Non, sous réserve que l'étudiant ait l'une des mentions de Licence conseillées incluant une part significative de biochimie

•Niveau de langue en français : Niveau requis par l'Université Lyon 1 : B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Bio-informatique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir suivi des enseignements de (bio)mathématiques et de statistiques dans le cursus antérieur, avoir la maîtrise d'un langage de programmation (si possible python), avoir des connaissances en bio-informatique.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *Notes de licence*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes de licence, en particulier en 3e année

2. Critère 2 : *Résultats dans les UEs méthodologiques*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes dans les UEs méthodologiques : mathématique, informatique, statistique

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation

2. Critère 2 : *Capacité à l'oral*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : capacité à l'oral (entretien)

3. Critère 3 : Expérience professionnelle : stages (volontaire ou non), emplois en lien avec la formation

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

4. Critère 4 : Auto-formation en lien avec ma formation : MOOC, tutoriels, projets personnels

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : attestation de suivi de MOOC, lien vers le dépôt git des projets personnels

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : si disponible
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif du projet professionnel
- Lettres de recommandation : au moins une
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire…) : si disponible
- Justificatifs d'expérience professionnelle : si disponible
- Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance) : si disponible

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Biologie intégrative et physiologie

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir une vision intégrative des processus biologiques : savoir mobiliser des concepts pour construire des liens fonctionnels entre processus biologiques du niveau moléculaire à l'échelle cellulaire puis à celle d'un organisme entier ; Savoir faire la relation entre la structure d'un organe et sa fonction par des approches d'histophysiologie ; connaître les principes de l'expérimentation ex vivo et de l'utilisation de modèles de physiologie cellulaire, savoir replacer ces processus au sein d'un tissu et d'un organisme ; connaître l'apport des outils pharmacologiques dans l'étude des processus physiologiques ; savoir représenter et interpréter des données expérimentales pour illustrer des processus physiologiques et physiopathologiques ; savoir utiliser des outils simples de laboratoire et maîtriser les concepts de dilution ou de préparation de milieux à partir d'une fiche de protocole donnant leurs compositions.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Notes de physiologie animale et neurosciences
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : minimum de 15 ects validés en Physiologie animale et minimum de 3 ects validés en neurosciences
   Note moyenne minimale de 11/20 aux UE relevant de la Physiologie animale

2. Critère 2 : Résultats dans les matières scientifiques
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : note minimale de 11/20 aux UE scientifiques et un classement dans la première moitié de sa promotion au S5

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : méthode de travail
   Montrer un fort investissement dans la formation académique, une forte assiduité dans le travail
   Savoir travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : dossier

2. Critère 2 : Capacité d'intégration
   Avoir une vision intégrative des processus biologiques : savoir mobiliser des concepts pour construire des liens fonctionnels entre processus biologiques du niveau moléculaire à l'échelle cellulaire et à celle d'un organisme entier ; Savoir faire la relation entre la structure d'un organe et sa fonction.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : dossier

3. Critère 3 : Compétences méthodologiques
   Connaître les principes de l'expérimentation animale in vivo et ex vivo, maîtriser des outils de bureautique pour représenter des données expérimentales, savoir utiliser des outils simples de laboratoire et maîtriser les concepts de dilution ou de préparation de solutions à partir d'une fiche de protocole.
   Savoir mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie moléculaire, de biologie cellulaire et de biochimie, pour traiter une problématique de physiologie animale ou analyser un document.
   Savoir mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la physique, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences du vivant.
   Savoir interpréter des données expérimentales, identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental
   Savoir utiliser les outils numériques de référence (traitement de texte, tableau, logiciel de présentation) et les règles de sécurité informatique attenantes.
   Maîtriser un niveau d'anglais permettant la lecture de documents scientifiques du domaine
   Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères : dossier

SAVOIR-ÊTRE

1. Critère 1 : Capacités à s'investir
   Montrer une capacité à fournir des efforts pour atteindre des objectifs, avoir une curiosité intellectuelle pour les domaines scientifiques
   Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères : dossier

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : Motivation pour la formation visée
   Exprimer une motivation pour suivre la formation, justifier le choix de la formation au regard du projet personnel et académique, être capable de montrer l'adéquation entre son profil et les attendus de la formation.
   Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères : connaissance du contenu et de débouchés de la formation ; cohérence du projet personnel avec la formation dispensée.

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : L1, L2, pour le L3 impérativement le S5 si le S6 n'est pas encore disponible, le transmettre dès que possible. Fournir un tableau synthétique rassemblant les valeurs moyennes par semestre sur L1, L2 et L3

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Descriptif du projet professionnel : à inclure dans la lettre de motivation

•Lettres de recommandation : A la discrétion du candidat. Elle est recommandée pour les étudiants hors Lyon1, ou les étudiants de Lyon1 ayant une Licence autre que STS mention Sciences de la Vie parcours Physiologie.

•Certificat de scolarité pour l'année N-1 : Le cas échéant

•Justificatifs d'expérience professionnelle : Le cas échéant

•Pour les étudiants ayant fait leurs études à l'étranger, tous les documents doivent être traduits en français et certifiés conformes à l'original.

•Niveau de langue en français : Pour les étudiants étrangers TCF niveau 4 ou DELF niveau B2

•Niveau de langue en anglais : Validation d'UE d'anglais en Licence

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Automatique, Robotique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir un niveau L3 scientifique
Maitriser les mathématiques de base (algèbre linéaire, calcul matriciel, analyse, …)
Avoir des connaissances en automatique (régulation PID, asservissement, …)
Avoir des connaissances de base en programmation (C, MATLAB, Python, …)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : notes de licence
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Moyenne générale en licence

2. Critère 2 : résultats dans les matières scientifiques
   Elément : Note des UEs liées aux mathématiques ou aux calculs scientifiques

3. Critère 3 : résultats dans les matières liées à l'automatique, la mécanique ou l'informatique
   Elément : Note des UEs liées à l'automatique, la mécanique ou l'informatique

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Maîtrise de programmes ou de logiciels de programmation
   Elément : CV

SAVOIR-ÊTRE

- Critère : Curiosité intellectuelle
  Elément : Lettre de motivation + CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Critères : Connaissance des débouchés de la formation
  Connaissance des exigences de la formation

Cohérence du projet

Elément : projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- Critère : Intérêt pour la démarche scientifique
  Elément : lettre de motivation + CV + projet professionnel

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Lettres de recommandation

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance)

•Niveau de langue en français : B2

•Niveau de langue en anglais : niveau B1 minimum

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Chimie et sciences des matériaux

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- L'étudiant-e doit être titulaire d'une licence ou équivalent (180ECTS) de chimie, physique-chimie ou matériaux
- L'étudiant-e doit

Posséder des connaissances en : Atomistique, constitution de la matière, Chimie générale, Chimie organique, Chimie physique, Chimie analytique (Méthodes spectrales d'analyse moléculaire), Polymères, Chimie inorganique, Structures cristallines, Métaux, céramiques, semi-conducteurs

- Compétences :

Savoir Mener une étude complète en utilisant les notions de base dans les différents domaines de la chimie : chimie organique, inorganique, chimie des matériaux, chimie physique et analytique
Savoir Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
Savoir Développer une argumentation avec esprit critique
Savoir mobiliser ses connaissances scientifiques
Savoir utiliser le vocabulaire scientifique

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : l'étudiant-e doit avoir la moyenne dans les UE scientifiques (Chimie, Physique, Mathématiques) à chaque semestre du parcours dans l'enseignement supérieur (DUT, Licence)
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de licence ou DUT

2. Critère 2 : notes supérieures ou égales à 10/20 dans les UE traitant des polymères et des matériaux inorganiques
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes des UE traitant des polymères et des matériaux inorganiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère 1 : Connaissances et compétences dans le domaine des matériaux

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Faire preuve de rigueur et de concision
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation

Critère : Gérer son stress à l'oral
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : entretien

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : prouver sa motivation pour les matériaux.
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

Critère : préciser son projet professionnel et argumenter la cohérence entre la formation demandée et son projet professionnel
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Dossier + Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Niveau de langue en français : B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

L'étudiant-e doit fournir **tous** les relevés de notes de son parcours post bac

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Chimie Physique et Analytique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Posséder les connaissances et compétences associées à une licence de type : Chimie, Biochimie, Chimie Physique, Sciences Physiques, Physique, Génie des procédés

Capacité d'accueil en M1 sur chacun des deux parcours de formation

- Analyse et Contrôle : 60 étudiants
- Formulation et Chimie Industrielle : 25 étudiants

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *Notes de l'intégralité des années de formation suivies depuis le baccalauréat*

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

2. Critère 2 : *Notes dans les unités d'enseignement associées à la chimie analytique et/ou chimie physique pour les parcours de licence intégrant ce type d'unités d'enseignement.*

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

3. Critère 3 *: Niveau d'anglais*

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Note d'anglais, Résultats éventuel à un test de certification

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère 1 : *Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour aborder et résoudre des problèmes en chimie physique et analytique. Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.*
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes, éventuel entretien

Critère 2 : *Développer une argumentation avec esprit critique.*
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation, Descriptif du projet, éventuel entretien

Critère 3 : *Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.*
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation, CV, éventuel entretien

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Evoluer dans son environnement professionnel ; S'ouvrir durablement aux autres ; Être autonome pour bien agir ; Inventer un avenir durable et responsable ; Faire vivre les valeurs, l'éthique et la créativité ; Être moteur pour le développement collectif ; Avoir le sens du résultat.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation, éventuel entretien

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critères :
Connaitre les métiers ciblés, des entreprises/structures potentielles d'emploi
Connaitre la structure de la formation ciblée et de ses attentes
Décrire les apports d'éventuelle expérience de stages
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation, Descriptif du projet, CV

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Présenter et valoriser les apports de ses expériences personnelles
Eléments pris en compte : Lettre de motivation, CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Descriptif du projet professionnel

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Relevés de notes *de l'intégralité* des années de formation suivies depuis le baccalauréat

Optionnel : certification du niveau de langue

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Chimie

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Licence de chimie, chimie-physique ou équivalent

Avoir suivi et/ou avoir des connaissances en Thermodynamique, Chimie théorique, Chimie organique, Chimie du solide, Cristallographie, Cinétique chimique et réactivité, Spectroscopie, Procédés industriels, Chimie inorganique moléculaire, Chimie expérimentale.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Parcours de formation

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Diplômes

2. Critère 2 : Intégralité des notes des années de formation post-bac

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

3. Critère 3 : Notes associées aux unités d'enseignement relavant de la chimie

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères Relevés de notes

4. Critère 3 : Progression du candidat dans les disciplines associées à la chimie

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères Relevés de notes

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Expression écrite claire et concise

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV, lettre de motivation, description du projet professionnel

2. Critère 2 : Niveau B2 en français

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Certificat de niveau B2 en français

3. Critère 3 : Connaissances de base dans l'utilisation des outils informatiques classiques

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

SAVOIR-ÊTRE

Critères :

Autonomie

Rigueur

Capacité d'organisation

Curiosité scientifique

Travail en équipe

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critères :

Adéquation du parcours du candidat et de son projet professionnel à la formation demandée

Présenter et valoriser les apports de ses expériences professionnelles

Connaitre la structure de la formation ciblée

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : CV, lettre de motivation, description du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : Si disponible
- Attestation de réussite au diplôme : Si disponible
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d’identité

•Descriptif du projet professionnel

•Lettres de recommandation : Possible mais non obligatoire (maximum 2)

•Certificat de scolarité pour l’année N-1

•Justificatifs d’expérience professionnelle OUI pour les étudiants concernés

•Niveau de langue en français : B2 (écrit et oral) pour les étudiants étrangers non encore inscrits dans une université française

•Niveau de langue en anglais : B1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Didactique des sciences

Les attendus à compléter

- Avoir une formation scientifique de niveau licence en mathématiques, physique, chimie, biologie, géologie ou informatique.
- Attester d'une formation d'un niveau baccalauréat dans l'ensemble des disciplines scientifiques : mathématiques, physique-chimie, science de la vie et de la terre.
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit (niveau C1)
- Avoir un niveau B2 en anglais
- Être capable d'autonomie dans son travail
- Être capable de travailler en groupe
- Connaître la formation
- Avoir un projet professionnel cohérent avec la formation

Attendus complémentaires appréciés :

Avoir des connaissances du système éducatif, et si possible une expérience professionnelle d'enseignement, de formation ou de médiation scientifique

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes de licence*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes sur les 3 années postbac

2. Critère 2 : *: notes du baccalauréat*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes dans les matières scientifiques, en anglais et en français

3. Critère 3 : *niveau d'anglais*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes en anglais ou résultats de tests d'anglais

4. Critère 4 : *niveau de français*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : pour les candidats dont ce n'est pas la langue maternelle : notes en français et niveau de français établi par un test (C1)

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *compétences rédactionnelles*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : rédaction de dossier ou de rapport au cours de la formation académique antérieure, rédaction d'articles pour différents types de publics…

2. Critère 2 : *capacité à l'oral*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes obtenues à des oraux d'examens, participation à des exposés, participation effective à des événements de médiation scientifique...

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Capacité du candidat à se projeter dans la formation en appui sur ses expériences académiques et personnelles. Seront notamment pris en compte les éléments reflétant la curiosité intellectuelle et la capacité à s'investir dans un champ disciplinaire nouveau.

Elément pris en compte pour l'évaluation : Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère 1 : *Motivation exprimée par le candidat ou la candidate pour suivre la formation montrant qu'il ou elle connaît la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation

Critère 2 : *Cohérence du projet professionnel du candidat ou de la candidate*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère 1 : Avoir des connaissances du système éducatif, et si possible une expérience professionnelle d'enseignement, de formation ou de médiation scientifique

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : curriculum vitae et lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTÉES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation permettant de juger de l'adéquation de la formation avec le projet professionnel du candidat.

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Niveau de langue en français : C1 (écrit et oral) pour les étudiants étrangers non inscrits dans une université française depuis au moins deux ans

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Attendus et Critères d'évaluation des vœux

M1 Santé publique - Parcours Prévention – Promotion de la Santé – Santé Globale

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- Être capable d'avoir un regard réflexif sur sa pratique.
- Être capable de lire de la littérature scientifique en français et en anglais.
- Avoir des qualités rédactionnelles et une curiosité scientifique.
- Avoir acquis des bases en méthodologie de la recherche au cours de son cursus
- Avoir un projet professionnel en lien avec un des parcours du Master 2 de Santé Publique

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : Progression des notes au cours de la licence

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de troisième année de licence

Critère 2 : Notes dans les UEs de méthodologie de la recherche
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

Critère 3 : Notes en langue

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes+B1

Critère 4 : Notes dans les domaines de la santé
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

Critère 5 *: Notes au Baccalauréat*
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- Critère 1 : Méthode travail

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

- Critère 2 : capacité à l'oral
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Entretien éventuel

- Critère 3 : capacités rédactionnelles
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

- Critère 4 : Acquisition de bases en méthodologie de la recherche
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel+ relevés de notes

- Critère 5 : Capacité à présenter son projet professionnel
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Descriptif du projet professionnel

SAVOIR-ÊTRE

- Capacité de prise de recul
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

- Curiosité
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

- Implication
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

- Niveau de langue
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Entretien éventuel+Lettre de motivation

- Capacité à fournir des efforts
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Connaissance de la formation
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Descriptif du projet professionnel

- Projet professionnel en adéquation
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

- Connaissance des débouchés et des exigences de la formation
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Descriptif du projet professionnel

- Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

- Volonté d'ouverture à l'international
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Diversité du parcours antérieur

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

- Engagement citoyen
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation+CV
- Engagement étudiant (CVL, MDL…)
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation+CV
- Engagement associatif
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation+CV
- -Intérêt pour la démarche scientifique
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation+CV
- -Curiosité pour les questions sociétales
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation+CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Niveau de langue en français Évaluation Campus France ou au cours d'un entretien pour les étudiants étrangers

•Un niveau d'anglais B1 est attendu en fin de M2. Et l'UE est obligatoire.

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Économétrie, statistiques

Les attendus

CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES

Posséder les connaissances et les compétences acquises au cours des licences de Mathématiques ou d'Informatique ou d'Économie ou d'Économie et Gestion. Il est toutefois indispensable que les connaissances et compétences acquises ne se limitent pas à l'économie et/ou à la gestion.

MOTIVATIONS

Faire apparaitre clairement une certaine connaissance de la formation proposée. Le candidat peut acquérir cette connaissance sur le site http://isfa.fr .
Mettre en évidence la cohérence de son projet professionnel avec le master.
Exposer l'insertion du master dans la construction de son parcours personnel.

METHODE DE TRAVAIL

Attester d'une certaine curiosité intellectuelle, et maîtriser celle-ci par un raisonnement analytique rigoureux.
Développer un esprit de synthèse.
Disposer de compétences en communication : témoigner d'une certaine capacité de communiquer à l'écrit et à l'oral.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critères : Adéquation des matières pré-requises avec les matières du master Économétrie et Statistiques. Les notes acquises sont prises en compte ainsi que leur évolution.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : *Relevés de notes sur les 3 années de licence*

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

L'entrée en première année de master est organisée au moyen d'un concours d'entrée comprenant une épreuve d'admissibilité (rédaction d'une note de synthèse) et deux épreuves orales pour les candidats admissibles :

1. *Expression écrite*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Note de synthèse et Lettre de motivation.

2. *Expression orale*
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :
   -Entretien oral (20 minutes) portant sur la question traitée dans la note de synthèse. Développer les aspects, les arguments en lien avec l'une des spécialités suivantes : mathématiques, économie ou informatique.
   - Entretien de motivation et de culture générale Développer un argumentaire sur un sujet de culture générale tiré au sort, après une préparation de 15 minutes et présenter synthétiquement la motivation et le projet professionnel lors d'un entretien oral (20 minutes)

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Savoir être.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Entretien oral sur la note de synthèse + entretien de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : E*ntretien de motivation et de culture générale + Lettre de motivation*

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Note de synthèse : cette note de synthèse est mentionnée plus haut. Elle devra comporter un nombre de caractères compris entre 4000 et 8000 (espaces compris) et être transmise au format pdf de préférence.
- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de l'ensemble des formations suivies depuis le baccalauréat. Le niveau le plus élevé de ces formations devra être au moins équivalent à celui d'une 3^{e} année de licence
- Lettre de motivation. Elle devra comporter au maximum 4000 caractères (espaces compris)
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité comportant une photo
- Noms et coordonnées de deux référents ayant enseigné au candidat

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

- *Si elle n'a pas été votée en CEVU,* la note de synthèse : Elle devra comporter un nombre de caractères compris entre 4000 et 8000 (espaces compris) et être transmise au format pdf de préférence. Étant donné que le Master Économétrie et Statistiques a un fort contenu pluridisciplinaire entre les mathématiques, les probabilités, les statistiques, l'économétrie, l'informatique, l'économie et la gestion, rédiger une note autour de **la question centrale des « données »** en la faisant porter sur une question d'actualité choisie par le candidat.
  Montrer que la question traitée demande des compétences et des connaissances dans au moins une des disciplines centrales du master

Informations additionnelles

TAUX D'ACCES A LA FORMATION

41% (126 candidatures dans e-Candidat, 0 dans EEF)

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS ISSUS DE LA FORMATION

85% à 12 mois (source OVE)

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Electronique, énergie électrique, automatique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

• Mobiliser les concepts disciplinaires en électronique analogique et numérique, capteurs et instrumentation, langage de programmation procédural, électrotechnique, automatique pour résoudre un problème complexe.
• Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique : analyse et synthèse de programmes.
• Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données pour l'observation de phénomènes physiques et l'étude du comportement de systèmes.
• Mettre en œuvre les techniques et les technologies attachées à la physique appliquée pour caractériser les phénomènes mis en œuvre dans les systèmes électroniques, électrotechniques et automatisés.
• Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
• Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux, et apprécier ses limites de validité.
• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critères : Résultats de licence

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères :

- Moyennes de L1, L2 et L3 (si disponible)
- Moyenne de semestre 5, semestre 6 (si disponible)
- Nombre d'années pour valider le diplôme de licence
- Classement du candidat pour les années de L1, L2, S5, S6 (si disponible), L3 (si disponible)

2. Critère : Résultats dans *les matières scientifiques disciplinaires*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères

- Moyenne en mathématiques, électronique, programmation informatique ; instrumentation/capteurs, automatique, énergie électrique/électrotechnique
- Classement du candidat dans les UE : mathématiques, électronique, programmation informatique ; instrumentation/capteurs, automatique, énergie électrique/électrotechnique

3. Critère : Résultats ou niveau de certification en anglais

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère : Maitriser l'expression écrite de la langue française
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel.

2. Utiliser en autonomie les concepts expérimentaux dans les domaines disciplinaires (électronique analogique et numérique, capteurs et instrumentation, génie informatique, électrotechnique, automatique)
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Note d'un travail collaboratif ou en Projet

3. Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes des travaux pratiques des UE disciplinaires

4. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères Certification en langue ou notes d'anglais

5. Maitriser les concepts théoriques approfondis dans les domaines disciplinaires de l'Electronique-Energie Electrique-Automatique (EEEA)

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : nombres cumulés de crédits ECTS des enseignements disciplinaires de l'EEEA ; notes des enseignements disciplinaires de l'EEEA

SAVOIR-ÊTRE

- Assiduité en enseignement
- Comportement de l'étudiant au sein de sa promotion évalué à partir des lettres de recommandation.

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Cohérence du projet professionnel avec la formation demandée :

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de description du projet professionnel

Critère : Cohérence de la mention/spécialité du diplôme de licence (ou équivalent) avec la formation demandée.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Intitulé de la formation et description des formations antérieures

Critère : Motivation de la candidature de l'étudiant
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Connaissance du monde professionnel et/ou associatif :

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : durée des stages ou emplois saisonniers ; missions occupées

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Lettres de recommandation

•Certificat de scolarité pour l’année N-1

•Niveau de langue en français : B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Descriptif du projet professionnel

Formulaire des choix hiérarchisés de cursus

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Energie

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Formation de 1ere année ouverte en alternance nécessitant la mise en place d'une convention d'alternance pour valider l'inscription.

Avoir des bases en informatique de programmation
Avoir une expérience de gestion de projet par un stage ou un contrat d'alternance passé ou à venir
Avoir des bases en électronique numérique et analogique, en circuit électrique continue, monophasé et triphasé et bilan d'énergie
Avoir une expérience de gestion de projet par un stage ou un contrat d'alternance passé ou à venir.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : résultats académique dans le supérieur (très important)
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : méthode de travail (complémentaire & optionnel)

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation et descriptif du projet professionnel

SAVOIR-ÊTRE

1. Critère 1 : savoir être en milieu professionnel.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de recommandation du tuteur en entreprise d'une période de stage ou d'alternance passée ou en prévision (essentiel)

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : Adéquation du profil a la formation (essentiel)

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

2. Critère 2 : Lettre de motivation vis-à-vis du projet professionnel (important)

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

• bulletin de note du dernier diplôme obtenue ou de la dernière années d'étude dans le supérieur

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel : le cas échéant préciser le nom de l'entreprise et le courriel du contact industriel de l'entreprise d'accueil pour l'alternance

•Productions personnelles en milieu industriel (dossier, bibliographie, mémoire…) : Oui (le cas échéant)

•Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance) : Oui (le cas échéant)

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
STAPS: entraînement et optimisation de la performance sportive

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

1- Avoir une Licence STAPS, la Licence STAPS parcours « entraînement sportif » étant préférable.
2- Posséder de bonnes connaissances et compétences académiques et de terrain dans le domaine de l'entraînement sportif
3- Avoir un projet professionnel et une motivation en cohérence avec les objectifs de la formation

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère : Type de Licence obtenue (Une licence STAPS Mention « Entraînement sportif » est préférable)

Eléments : Notes moyennes en L1, L2 et L3
Notes dans les matières scientifiques, et dans les UE liées à l'entraînement sportif

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère : Compétences avérées dans le domaine de l'entraînement sportif

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Attestations de clubs sportifs, attestations de stage, diplômes d'état et/ou fédéraux

Critère : Connaissances du milieu sportif

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Justificatifs d'expérience professionnelle, Licences sportives (en tant que pratiquant ou ancien pratiquant), Attestations de clubs ou fédérations du niveau sportif du candidat, description de la carrière sportive du candidat (CV)

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : cohérence du projet professionnel

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation précisant notamment en quoi la formation correspond au projet professionnel du candidat

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisation péri ou extra scolaires

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Attestations de clubs, Promesse de stage, Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance).

SAVOIR-ÊTRE

Critère : savoir-être

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettres de recommandation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : L1, L2 et L3

•Lettre de motivation précisant le projet professionnel

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Lettres de recommandation : 2 lettres au minimum en provenance de responsables STAPS ou de Clubs Sportifs, de fédération, de ligue ou de comité sportif

•Certifications professionnelles : Brevets d'état, brevets fédéraux

•Justificatifs d'expérience professionnelle

•Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance) : Ou promesse de stage

•Niveau de langue en français : Niveau B2 pour les candidats étrangers qui ne disposent de procédure CEF dans leur pays

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Etudes sur le genre

Les attendus à compléter

Les candidat·es au master Etudes sur le genre-Egal'APS doivent disposer d'une licence universitaire, qu'elle soit STAPS ou hors STAPS. L'examen des candidatures se fait sur la base des résultats et compétences académiques, mais aussi des motivations et des perspectives professionnelles autour des questions d'égalité dans le sport.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Notes de licence (ou du diplôme de niveau 6), dont les semestres 1,2, 3, 4, 5.
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Moyennes aux semestres
   - Notes dans les enseignements liés aux Sciences humaines et sociales

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Connaissances et méthodologie en sciences humaines et sociales
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Notes dans les enseignements liés aux SHS
   - Notes dans les enseignements méthodologiques

2. Compétences de rédaction et d'argumentation
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Notes dans les enseignements mobilisant des compétences d'argumentation et de rédaction
   - Rédaction et argumentation mobilisée dans le cadre du dossier de candidature

SAVOIR-ÊTRE

1. Curiosité, observation, sensibilité au social
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Dossier de candidature

2. Engagement sportif (conseillé)
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Expériences sportives en tant que pratiquant·e, encadrant·e, dirigeant·e, arbitre, etc.
   - CV et dossier de candidature

3. Engagement citoyen (non obligatoire)
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Expériences d'engagement associatif, militant, citoyen ou autres.
   - CV et dossier de candidature

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Cohérence du projet professionnel au regard des objectifs de la formation

   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :

   - Lettre de motivation contenant le projet professionnel orienté autour des questions d'égalité entre les sexes et/ou les sexualités dans le sport.

   - CV

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

1. Engagements possibles supplémentaires (non obligatoires)
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Expériences en matière de lutte contre les discriminations.
   - CV détaillé

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes post-baccalauréat (3 années de Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master)

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Copie d'un document officiel d'identité (Pièce d'identité, passeport, etc.)

•Descriptif des études

•Descriptif du projet professionnel

•Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire…)

•Justificatifs d'expérience professionnelle

•Attestations animation et encadrement sportif, de niveau de pratique sportive, et/ou attestation sportif·ve de haut niveau

•Niveau de langue en français : seulement pour les candidats étrangers hors procédure CEF, niveau Delf B2 ou TCF 4

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Master MIAGE

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Les connaissances de niveau L3 en informatique, en mathématiques et en gestion sont requises. Le candidat doit posséder principalement des compétences en développement informatique, en ingénierie des systèmes d'information, en gestion de projets et des qualités de travail en équipe.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : Notes de licence
Eléments pris en compte : Notes de Licence ou équivalent (L1, L2 et S5 du L3). Fournir les notes de semestre 6 est une plus-value pour le dossier dans la mesure du possible.

Critère 2 : Avoir validé des UE de mathématiques, d'algorithmique et de programmation
Eléments pris en compte : Notes de mathématiques, d'algorithmique et de programmation, notes de licence

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Maîtriser le développement informatique, y compris la programmation Web.
   Eléments pris en compte : Relevés de notes et formation suivie

2. Critère 2 : Connaitre les bases de gestion
   Eléments pris en compte : Relevés de notes et formation suivie

3. Critère 3 : Connaître les méthodes d'analyse et de conception des systèmes d'information
   Eléments pris en compte : Relevés de notes et formation suivie

4. Critère 4 : Connaître les méthodes de gestion de projet
   Eléments pris en compte : CV, Descriptif du projet professionnel, Relevés de notes et formation suivie

5. Critère 5 : Utiliser les techniques de statistiques et d'analyse des données dans un composant logiciel
   Eléments pris en compte : Relevés de notes et formation suivie

SAVOIR-ÊTRE

1. Critère 1 : Savoir communiquer par écrit.
   Eléments pris en compte : lettre de motivation

2. Critère 2 : Situer ses capacités personnelles et définir son projet professionnel
   Eléments pris en compte : Projet professionnel, CV, lettre de motivation

3. Critère 3 : Savoir se positionner dans l'offre globale d'emploi
   Eléments pris en compte : Projet professionnel, CV, lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Posséder les motivations nécessaires en ayant des informations suffisantes sur le Master, ses parcours et les débouchés de la formation MIAGE.

Eléments pris en compte : Projet professionnel, CV, lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Être engagé dans la vie de la formation (participation à l'organisation d'évènements, engagement associatif, …) est un élément important dans le recrutement des candidats.

Eléments pris en compte : Projet professionnel, CV, lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif du projet professionnel
- Lettres de recommandation : 1 ou plus
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Niveau de langue en français : B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Biologie végétale

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- Posséder des connaissances avérées en sciences du végétal à l'appréciation de la commission pédagogique dans les domaines suivants : physiologie végétale, biologie et écologie végétale, génétique et développement des plantes, traitement statistique des données, biochimie et microbiologie.
- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies pour traiter une problématique du domaine ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Interpréter des données expérimentales.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère : relevés de notes de licence disponibles
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes moyennes au cours des trois années de licence et rang de classement par année sur nombre total d'étudiant

2. Critère : notes dans les matières en lien avec les sciences du végétal
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes dans les matières en lien avec les sciences du végétal

3. Critère : nombre d'année nécessaires à la validation de la licence compte tenu du projet professionnel
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes de licence disponible + Fiche récapitulative de la scolarité du ou de la candidate

4. Critère : résultats obtenus dans des disciplines non directement liées au végétal par la formation (chimie, math, microbiologie, etc…)
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes dans les matières non ciblées par la formation

5. Critère : le niveau d'anglais et/ou le fait d'avoir effectué des stages / séjours dans des pays anglophones sera un plus dans l'évaluation.

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes d'anglais + CV

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère : justifier de connaissances significatives en science du végétal, et / ou biochimie.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : relevés de notes détaillés disponibles de la licence

2. Critère : être capable de produire une lettre argumentée prouvant la sincère motivation pour la formation.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation

3. Critère : justifier des compétences méthodologiques et techniques acquises par l'intermédiaire de travaux pratiques et d'éventuels stages dans les domaines scientifiques du master.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + relevés de note disponibles de licence

SAVOIR-ÊTRE

- Critère : Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
  Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Dossier + Lettre de motivation

- Critère : Justifier d'une curiosité scientifique à travers par exemple la réalisation de stages non obligatoires en labo ou entreprise (ou tout autre moyen de justifier cette curiosité)
  Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

- Critère : capacité à s'investir : implication dans la vie universitaire via le biais d'associations étudiantes, BDE, représentations dans les instances, tutorat…; implication dans la vie associative
  Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

- Critère : démontrer dans une lettre argumentée sa bonne connaissance de la formation et son adéquation au projet professionnel
  Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation, projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- Critère : engagements et investissement dans des activités extra universitaire et dans le milieu associatif

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

- Critère : Justifier de centres d'intérêts et d'engagement en lien avec la formation

  Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV, projet professionnel

PIÈCES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes disponibles des années de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Descriptif du projet professionnel avec choix indicatif motivé du parcours de M2 envisagé

•Fiche d'appréciation préétablie par la formation et complétée par un responsable de la formation de premier cycle du ou de la candidate

•Certificat de scolarité pour l'année N-1 : si existant

•Niveau de langue en français : DELF B2 minimum pour les étudiants étrangers

PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

•Liste de toutes les formations auxquelles le candidat postule, en les classant par ordre de préférence (Masters, Ingénieurs, autres…)

•Fiche récapitulative de la scolarité du ou de la candidate

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Biologie

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Informations et démarches de candidature sont à retrouver sur le lien :http://biologie.ens lyon.fr/masterbiosciences/conditions-dacces-candidature (Sélection sur examen du dossier et entretien par les responsables de mention et parcours et des membres de l'équipe pédagogique de la formation).

- Etre titulaire d'une licence de biologie.
- Présenter une motivation et une cohérence du projet en adéquation avec la formation proposée.
- Avoir un socle de connaissances multidisciplinaires solide, c'est-à-dire dans les principaux domaines de la biologie.
- Etre capable de mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie pour traiter une problématique du domaine ou analyser un document de recherche ou de présentation.
- Pouvoir analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Pouvoir développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit en Anglais.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Savoir utiliser les outils numériques de référence (traitement de texte, tableau, logiciel de présentation) et les règles de sécurité informatique attenantes.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Notes et classement des années antérieures – incluant le baccalauréat – pour les disciplines en lien direct avec la formation
   Justifier de moyennes aux disciplines en lien direct avec la formation et/ou justifier de rangs de classement par UE ou année en accord avec l'exigence de la formation proposée.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Seront particulièrement pris en compte les notes et classements en biologie moléculaire, biochimie, biologie cellulaire, génétique, microbiologie, physiologie, immunologie, classification du vivant, biologie du développement, écologie et d'évolution.

2. Critère 2 : Notes et classement des années antérieures – incluant le baccalauréat – pour les disciplines qui ne sont pas en lien direct avec la formation.
   Justifier d'une bonne aptitude à suivre un enseignement général.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes et classement des années antérieures dans les disciplines qui ne sont pas en lien direct avec la formation

3. Critère 3 : Niveau en anglais
   Avoir un niveau en anglais suffisant pour suivre des enseignements partiellement (M1) ou entièrement (M2) dispensés en anglais.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : note en anglais

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Capacité à l'oral.
   Pouvoir se présenter et présenter son projet à l'oral.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Critère évalué lors d'un entretien.

2. Critère 2 : Pluridisciplinarité.
   Justifier de compétences et savoirs dans plusieurs disciplines biologiques. En particulier, pouvoir mobiliser des concepts fondamentaux et les technologiques en biologie moléculaire, biochimie, biologie cellulaire, génétique, microbiologie, physiologie, immunologie, classification du vivant, biologie du développement, en écologie ou en évolution.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Appréciation qualitative de l'ensemble des disciplines biologiques suivies pendant la formation

3. Critère 3 : Socle de compétences.
   Justifier d'un socle de compétences suffisant pour suivre la formation. En particulier, montrer sa capacité à :
   - analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation et de leur présentation à l'oral,
   - développer une argumentation avec esprit critique,
   - mener en autonomie une démarche expérimentale,
   - interpréter des données expérimentales.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + CV + Projet professionnel + Entretien

SAVOIR-ÊTRE

Critères : Seront appréciés les critères transversaux liés à la candidate ou au candidat et son parcours, comme par exemple :

- sa capacité à s'investir,
- sa capacité d'organisation,
- sa capacité à travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- sa curiosité scientifique et intellectuelle à travers la réalisation de stages non obligatoires, l'implication dans des associations, …

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation + Lettre de recommandation + Entretien

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : La motivation sera exprimée et évaluée à partir d'une lettre jointe au dossier de candidature et lors de l'entretien de sélection. Cette lettre justifiera le choix du parcours, la connaissance de la formation, l'adéquation et la cohérence de cette formation avec le projet professionnel, …

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Entretien

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Tout engagement sera un plus apprécié par le jury de sélection.

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Lettres de recommandation : au moins une

•Niveau de langue en français : NIVEAU B2

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Sciences du médicament et des produits de santé

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtriser les notions de base en chimie (bases d'atomistique, de chimie réactionnelle, de chimie analytique),
Maîtriser les notions de base en biologie et en physiologie,
Maîtriser les notions de base en pharmacologie
Avoir des compétences en analyse bibliographique
Avoir des compétences en anglais (niveau B1)

Licences conseillées : Sciences de la vie, Sciences pour la santé, chimie, physique-chimie,

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Prise en compte de la dynamique du rang de classement et de la moyenne générale de l'étudiant depuis la L1.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

2. Critère 2 : Prise en compte de la dynamique des notes dans les disciplines fondamentales pré-requises

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + Descriptif du projet professionnel

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *Compétences académiques*
   Compétences de bases en chimie, en physico-chimie, physiologie, en analyses statistiques
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes+CV+Lettre de motivation

2. Critère 2 : *Acquis méthodologiques*

   Acquis méthodologiques dans l'utilisation des techniques de chimie, de chimie analytique, de physico-chimie, de physiologie, de biologie cellulaire

   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes+CV+Lettre de motivation

3. Critère 3 : *Savoir-faire*

   Capacité rédactionnelle, capacité de prise de parole, capacité de travail en équipe, capacité à présenter des résultats scientifiques

   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

SAVOIR-ÊTRE

Capacité à s'investir, capacité d'organisation et curiosité scientifique

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel+CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Avoir pris connaissance des exigences de la formation.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

Connaissance des débouchés de la formation (domaine du médicament et des produits de santé)

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

Cohérence du projet

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Descriptif du projet professionnel

Cohérence plus globale du projet personnel et académique et donc de l'adéquation entre son profil et les attendus de la formation

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Possibilité de préciser un engagement personnel hors activités scolaires

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation +CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Niveau de langue en français : B2 minimum

•Niveau de langue en anglais : Attestation niveau B1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

•Justificatifs d'expérience professionnelle : À fournir si disponibles

•Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance) : À fournir si disponibles

Récapitulatif de la scolarité depuis le baccalauréat

NOM	**Prénom**	**Age**	**Année obtention du bac**

Précisez :			
Nombre d'heures de TP en biologie sur toute la licence :	Nombre d'heures de TP en microbiologie sur toute la licence :	Nombre d'ECTS en anglais suivi depuis le bac :	Nombre d'ECTS d'enseignement en statistiques suivi depuis le bac :

Parcours de M2 envisagé (à titre indicatif) **:**				
M2 MAABE ☐	M2 MMPEM ☐	M2 PMIP ☐	M2 IWS ☐	Ne sait pas ☐

Parmi les formations auxquelles vous postulez cette année, le M1 Microbiologie de l'Université Lyon 1 est votre choix N° →	☐

Année*	**Formation suivie** (précisez intitulé parcours de licence)	**Etablissement**	**Moyenne à l'année ou au semestre**	**Rang à l'année** (ex: 13ième/45)
20__-20__	Bac Spécialité _____			_
20__-20__				
20__-20__				

***** Le tableau doit comporter autant de lignes que d'années universitaires écoulées depuis l'obtention du baccalauréat, y compris les éventuelles années de redoublement ou d'arrêt temporaire des études (dans ce dernier cas, indiquez l'activité effectuée à la place de « Formation suivie »).

Unité d'Enseignement	**Semestre**	**Moyenne à l'UE**	**Rang à l'UE**

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Santé

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- Travailler en équipe et avoir le sens de l'initiative
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Avoir un projet professionnel en lien avec la recherche sur l'évaluation et la remédiation des troubles sensoriels, moteurs et cognitifs
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Être interne en médecine, titulaire d'un diplôme d'état ou d'un certificat de capacité paramédical dans le domaine de la réadaptation-rééducation ou titulaire d'une licence en lien avec la santé, l'autonomie ou le handicap

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : notes des trois dernières années de formation suivies
   Eléments : résultats de licence

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : acquis en cliniques (notamment neurologiques, psychiatriques et de rééducation/réadaptation), techniques de réadaptation/remédiation, biologie et neurobiologie, psychologie de la santé
   Eléments : Notes + Lettre de recommandation

2. Critère 2 : acquis en programmation et méthodes de recherche (si parcours ITec)
   Elément : notes des matières de programmation et méthodes de recherches

3. Critère 3 : capacité à élaborer des questionnements scientifiques
   Eléments : CV + Lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

Vision pluridisciplinaire

Curiosité pour la recherche

Elément : Lettre de motivation + CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Connaissance des débouchés de la formation

Cohérence du projet

Elément : Projet professionnel + Dossier

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Intérêt pour la démarche scientifique

Curiosité pour les questions sociétales et éthiques

Elément : Lettre de motivation + CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevés de notes de la Licence et/ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Lettres de recommandation : 1
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Niveau de langue en français : Seulement pour les candidats étrangers, test B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

- Attestation de réussite au diplôme (à envoyer avant l'inscription définitive)
- Descriptif du projet professionnel

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Génie civil

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir un niveau L3 scientifique ou L3 Génie Civil
Avoir des connaissances en mécanique des structures, Mécanique des fluides, Matériaux
Avoir un niveau L3 en Mathématique (algèbre linéaire, calcul matriciel, analyse, …)
Comprendre le langage technique français niveau B2

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : notes de 3ème et 2ème année de licence
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : relevés de notes de 3ème et 2ème année de licence

Critère 2 : notes dans les matières scientifiques : mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur, langue étrangère

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : relevés de notes dans les matières scientifiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

SAVOIR-ÊTRE

- Aptitude au travail en équipe.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+Descriptif du projet professionnel

- Civilité et présentation adaptée à la situation.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+ CV + Descriptif du projet professionnel

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Cohérence du projet professionnel avec la formation

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Descriptif du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif du projet professionnel
- Lettres de recommandation
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance)
- Niveau de langue en français : B2
- Niveau de langue en anglais : Minimum B1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Génie des procédés et des bio-procédés

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir une initiation au génie des procédés ou chimie/biochimie dans le domaine agroalimentaire (microbiologie, biochimie…).
Avoir une formation de base en physique, chimie, physico- chimie.
Mentions de licence conseillées : Physique chimie, sciences pour l'ingénieur, Physique, Chimie, Sciences de la vie, Sciences de la Terre, Sciences de la vie et de la Terre, Sciences et technologies.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : notes de licence
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes de licence

2. Critère 2 : résultats dans les matières scientifiques
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes dans les matières scientifiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Lettres de recommandation : éventuellement 2

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire…) : le cas échéant

•Justificatifs d'expérience professionnelle : le cas échéant

•Niveau de langue en français : B2

•Niveau de langue en anglais : niveau B1 minimum

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Information et Médiation Scientifique et Technique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- Avoir des compétences en bureautique
- Avoir des connaissances sur les principales plateformes de réseaux sociaux
- Avoir des connaissances sur les principaux médias de vulgarisation scientifique

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : Notes et appréciations de troisième année de licence
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes et appréciations de troisième année de licence

Critère 2 : Notes des options « médiation scientifique », « communication scientifique » ou équivalents, lorsqu'elles existent dans le parcours de l'étudiante ou de l'étudiant
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes des options « médiation scientifique », « communication scientifique » ou équivalents, lorsqu'elles existent dans le parcours de l'étudiante ou de l'étudiant

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 :
   Capacité à réaliser une recherche d'information dans des sources spécialisées et à produire une synthèse d'article scientifique
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation + entretien éventuel+ Descriptif du projet professionnel
2. Critère 2 :
   Capacité à proposer un script ou une scénarisation d'exposition numérique
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation + entretien éventuel+ Descriptif du projet professionnel

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Qualités de la candidate ou du candidat soulignées dans les lettres de recommandation

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettres de recommandation des responsables d'enseignements, ou d'options, ou de tuteur de stage, ou d'association, ou de toute personne ayant supervisé des tâches réalisées par la ou le candidat.e.

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Qualités formelle, cohérence et argumentaire de la lettre de motivation, qui donne à voir la compréhension de la spécificité de la formation et des métiers auxquels elle prépare et clarté du projet professionnel.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Descriptif du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Stages, stages volontaires de découverte, services civiques, bénévolat, en lien avec le projet professionnel de la ou du candidat.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Niveau de langue en français : TCF (4) ou DELF (B2)

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Lettres de recommandation des responsables d'enseignements, ou d'options, ou de tuteur de stage, ou d'association, ou de toute personne ayant supervisé des tâches réalisées par la ou le candidat.e.

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Informatique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir acquis les compétences en informatique d'une licence d'informatique :
- Algorithmique, paradigmes de programmation, mise en œuvre avec différents langages de programmation
- Types de données, analyse de programmes et complexité numérique
- Développement d'un projet informatique
- Architecture matérielle et logicielle d'un ordinateur
- Systèmes d'exploitation
- Réseau, internet, bases de la programmation web
- Bases de données relationnelles
- Logique classique et théorie des langages formels
- Programmation concurrente

Avoir acquis les compétences en mathématiques d'une licence d'informatique (portail math-info).

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes de licence*
   Elément : Notes et classement de troisième année de licence semestre 5.

2. Critère 2 : *résultats dans les matières scientifiques*
   Elément : Notes dans les matières scientifiques.

3. Critère 3 : *notes de licence*
   Elément : Notes de toute la licence.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Être titulaire d'une licence d'informatique ou équivalent
   Elément : Diplôme de licence d'informatique ou équivalent

2. Critère 2 : *méthode de travail*
   Elément : Qualité du dossier de candidature.

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Lettres de recommandation: 1 avec mention du classement
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Niveau de langue en français : DELF C1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Ingénierie de la santé

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Spécifique IPCDM :
Posséder des Connaissances scientifiques : biochimie, biotechnologie, chimie (base atomistique, principales fonctions et réactions associées, notions sur les polymères), physico-chimie (notions sur la tension de surface, la surface spécifique, la rhéologie), biologie et notions de physiologie, mathématique (ln et e), statistique descriptive et notions de probabilités
Avoir une maitrise de l'anglais niveau B1
o Posséder les compétences suivantes : être organisé, rigoureux et polyvalent, s'adapter, savoir gérer des projets de groupes

Spécifique MBB :
o Posséder des connaissances en biologie, biochimie, biotechnologies ; maitrise de l'anglais.
o Etre organisé et rigoureux,, être capable de travailler en équipe, savoir s'adapter ;avoir une bonne communication

Critères généraux d'examen des vœux pour IPCDM

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Notes de licences
   - Moyenne aux semestres de L3, L2, L1

2. Critère 2 : Classement dans la promotion de licence
   - Rang du candidat dans la promotion de L3, L2, L1 quand disponible

3. Critère 3 : Résultats dans les matières scientifiques
   - Notes dans les matières scientifiques en L3, L2, L1

4. Critères 4 : Résultats en anglais
   - Notes en anglais

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : pour les candidats à l'apprentissage : capacité à l'oral

Elément : Entretien avec le jury d'admission

SAVOIR-ÊTRE

1. Capacité d'adaptation
2. Capacité à s'investir
3. Sens de l'organisation
4. Gestion du stress
5. Rigueur
6. Travail en équipe
7. Persévérance
8. Sens de la communication

Eléments pris en compte : Lettre de motivation + CV + dossier de candidature

MOTVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Projet cohérent avec les débouchés de la mention de master : avoir pris connaissance des débouchés dans les industries pharmaceutique, cosmétique et des dispositifs médicaux, en recherche clinique, et également en recherche fondamentale académique
   Elément : projet professionnel

2. Avoir réalisé un stage dans le domaine visé peut éventuellement être un plus mais ne compense pas un dossier académique trop léger.
   Elément : CV

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Vouloir travailler dans le secteur de la santé et être prêt à s'investir pour acquérir les compétences nécessaires. Les Jobs d'été et la participation à la vie associative peuvent démontrer le dynamisme, et l'engagement du candidat.

Elément : CV + Descriptif du projet professionnel

Critères généraux d'examen des vœux pour MBB

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes et progression des notes de licence ou équivalent de 1ère, 2ème et 3ème années*
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes des trois années de licences

2. Critère 2 : *notes et progression des notes de licence ou équivalent dans les matières de Sciences de la vie*
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes des trois années de licences

3. Critère 3 : *notes et progression des notes de licence ou équivalent en anglais*
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes des trois années de licences+ niveau obtenu lors d'un passage d'un test type TOEIC

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *Avoir réalisé, présenter et analyser un projet en groupe*
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation + entretien

2. Critère 2 : *Avoir une expérience au laboratoire de biologie*

   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation

2. Critère 3 : *Démontrer une capacité à parler, écrire et comprendre l'anglais*
3. Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Niveau d'anglais + entretien éventuel

4. Critère 4 : *Participer à un projet scientifique dans le domaine des Sciences de la vie au sein d'une équipe de recherche ou dans une bioindustrie*

   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation

5. Critère 5 : *Disposer de compétences en communication écrite et orale en français afin d'argumenter un raisonnement (attention particulière à la syntaxe et à l'orthographe, niveau C1 requis en français).*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation+entretien éventuel

6. Critère 6 : *Participer à un projet dans un contexte multiculturel*
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

1. Critère 1 : *Être rigoureux et organisé*
2. Critère 2 : *Être adaptable*
3. Critère 3 : *Démontrer une aisance relationnelle*
4. Critère 4 : *Parler clairement et de manière synthétique d'un projet*
5. Critère 5 *: Démontrer une capacité à s'engager*
6. Critère 6 : *Démontrer de la persévérance*
7. Critère 7 : *Exprimer de l'enthousiasme*
8. Critère 8 : *Être courtois*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation+Descriptif du projet professionnel + entretien

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : *Présenter un projet professionnel en cohérence avec l'offre de formation ;*
2. Critère 2 : *Connaitre le métier de management des ressources biologiques*
3. Critère 3 : *Connaitre la formation proposée (visite du site internet, rencontre sur des salons, échanges avec des étudiants, des diplômés, des professionnels)*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Descriptif du projet professionnel + entretien

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

1. Critère 1 : *Etre capable de présenter et d'analyser les compétences et les savoir-être acquis lors de la réalisation d'activités conduites en dehors des activités académiques (engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires)* ;
2. Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation+Descriptif du projet professionnel + entretien

3. Critère 2 : *Des expériences dans des contextes multiculturels sont un atout* ;
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de motivation+Descriptif du projet professionnel + entretien

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat : Oui pour IPCDM

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : Dès qu'il est disponible

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Lettres de recommandation: Pour IPCDM : liberté d'en fournir une ou non ; Pour MBB : 2

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Niveau de langue en français : Candidats étrangers : niveau C1, diplôme de français langue étrangère (DALF)

•Niveau de langue en anglais : Le cas échéant, préciser le niveau obtenu lors d'un passage d'un test type TOEIC

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Pour IPCDM : Complément au dossier fourni par la formation

Pour MBB : Complément au dossier fourni par la formation

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF Mathématiques

Les attendus à compléter

- Avoir une formation scientifique de niveau licence en mathématiques ou équivalent.
- Attester d'une formation d'un niveau baccalauréat dans l'ensemble des disciplines scientifiques : mathématiques, physique-chimie, informatique.
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit (niveau C1).
- Être capable d'autonomie dans son travail.
- Être capable de travailler en groupe.
- Avoir un projet professionnel cohérent avec la formation.

Attendus complémentaires appréciés :

Avoir des connaissances du système éducatif, et si possible une expérience associative ou professionnelle d'encadrement, d'enseignement, de formation ou de médiation scientifique.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes de licence*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes sur les 3 années postbac.

2. Critère 2 : *diplôme du baccalauréat*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : mention.

3. Critère 3 : *niveau de français*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : pour les candidats dont ce n'est pas la langue maternelle : notes en français et niveau de français établi par un test (C1).

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *compétences rédactionnelles*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : rédaction de dossier ou de rapport au cours de la formation académique antérieure, éventuellement rédaction d'articles pour différents types de publics…

2. Critère 2 : *capacité à l'oral*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes obtenues à des oraux d'examens, participation à des exposés, participation effective à des événements de médiation scientifique...

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Capacité du candidat à se projeter dans la formation en appui sur ses expériences académiques et personnelles. Seront notamment pris en compte les éléments reflétant la motivation pour l'enseignement et l'encadrement, le respect des valeurs de la République, la curiosité intellectuelle et la capacité à s'investir dans un champ disciplinaire nouveau : l'enseignement des mathématiques.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère 1 : *Motivation exprimée par le candidat ou la candidate pour suivre la formation montrant qu'il ou elle connaît la formation*
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation.

Critère 2 : *Cohérence du projet professionnel du candidat ou de la candidate*
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : curriculum-vitae, formation préalable et lettre de motivation.

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère 1 : Avoir des connaissances du système éducatif, et si possible une expérience professionnelle ou associative d'encadrement, d'animation, d'enseignement, de formation ou de médiation scientifique.
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : curriculum-vitae, expérience personnelle et lettre de motivation.

PIECES JUSTIFICATIVES VOTÉES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master.

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master.

•Attestation de réussite au diplôme.

•Lettre de motivation permettant de juger de l'adéquation de la formation avec le projet professionnel du candidat.

•Curriculum Vitæ détaillé.

•Pièce d'identité.

•Niveau de langue en français : C1 (écrit et oral) pour les étudiants étrangers non inscrits dans une université française depuis au moins deux ans.

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLÉMENTAIRES

Aucune obligatoire mais lettre de recommandation, portfolio de productions possibles.

Attendus et Critères d'évaluation des vœux

Master Santé publique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Les attendus des responsables vis-à-vis des étudiants.

- Avoir acquis des bases en méthodologie de la recherche au cours de son cursus
- Avoir suivi des UEs optionnelles ou des formations complémentaires en lien avec le Master (épidémiologie, biostatistique…)
- Etre issu des licences Science pour la santé, Science de la vie et de la terre, Mathématique et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Sciences sanitaires et sociales, Sciences de l'ingénieur, Mathématique, Psychologie, Economie, Sociologie
- Avoir un projet professionnel en lien avec un des parcours du Master 2 de Santé Publique

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Progression des notes au cours de la licence

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes de licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master, notes dans les UEs de méthodologie de la recherche, notes dans les UEs optionnelles en lien avec le Master (épidémiologie, biostatistique…)

2. Réalisation de formations complémentaire en lien avec le Master

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : note de validation des formations

3. Réalisation d'un stage de recherche

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : note de stage

4. Notes au Baccalauréat

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : moyenne générale et notes dans les matières scientifiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Acquisition de bases dans les matières en lien avec le Master
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : dossier + relevés de notes
2. Acquisition de bases en méthodologie de la recherche
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : dossier
3. Capacité rédactionnelle
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel
4. Capacité à présenter son projet professionnel
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : descriptif du projet professionnel

SAVOIR-ÊTRE

- Capacité à s'investir
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel + CV

- Capacité à fournir des efforts
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel + CV

- Ouverture au monde
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel + CV

- Curiosité intellectuelle

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel + CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Motivation pour la formation
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation

- Capacité à réussir dans la formation
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + Relevés de notes + descriptif du projet professionnel

- Connaissance des débouchés de la formation et des exigences de la formation
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel

- Cohérence du projet

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : dossier + lettre de motivation + descriptif du projet professionnel

- Adéquation du projet aux débouchés de la formation
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel

- Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + descriptif du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- Engagement citoyen
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + CV
- Engagement étudiant (CVL, MDL…)
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + CV
- Engagement associatif
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + CV
- -Intérêt pour la démarche scientifique
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + CV
- -Curiosité pour les questions sociétales
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
STAPS: management du sport

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir un parcours académique en lien avec la mention de master : Licence STAPS, de préférence Management du sport, ou autre parcours (gestion ou sciences sociales) complété par une culture sportive.
Posséder des compétences académiques en management du sport.
Avoir une expérience professionnelle dans le domaine sportif.
Avoir un projet professionnel adapté aux objectifs du Master.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Notes du baccalauréat
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Moyenne
   - Mention

2. Notes de licence (ou du diplôme de niveau 6), dont les semestres 1, 2, 3, 4, 5.
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Moyennes aux semestres
   - Notes dans les enseignements liés au management du sport
   - Mentions

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Connaissances et méthodologie en management du sport
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Notes dans les enseignements liés au management du sport
   - Notes dans les enseignements méthodologiques
   - Notes ou certification niveau en langue étrangère

2. Compétences de terrain en lien avec le management des organisations sportives
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :

- Curriculum vitae détaillé

3. Expérience « professionnelle » dans le domaine sportif.
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - CV
   - Missions réalisées en stage ou lors d'autres immersions professionnelles/bénévoles
   - Niveau de responsabilité
   - Durée
   - Type de structure d'accueil

SAVOIR-ÊTRE

1. Engagement sportif
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Détention d'une licence sportive ou attestation de la structure
   - Bénévolat attesté
   - Mandat électif attesté
   - Diplôme sportif d'encadrement (fédéral ou d'état)

2. Relationnel et engagement dans ses activités scolaires et extra-scolaires
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Lettre(s) de recommandation
   - Bilan de stage(s)

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Cohérence du projet professionnel au regard des objectifs de la formation
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Lettre de motivation contenant le projet professionnel

2. Connaissance du secteur visé, cohérence entre poste et structure visés
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Lettre de motivation contenant le projet professionnel
   - CV

3. Capacité de négociation d'une mise en situation professionnelle pour l'année prochaine
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Etat de la prise de contact pour la mise en situation pendant la formation (stage, alternance)
   - Cohérence avec le projet professionnel
   - État d'avancement de la négociation (de l'accord de principe… au contrat visé)

4. Qualité du dossier de candidature (soin accordé à la rédaction, expression, orthographe, justification –attestations, documents officiels).
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - Le dossier de candidature
   - Les annexes, attestations et documents officiels

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

1. Engagements supplémentaires
   Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères :
   - CV détaillé

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Productions personnelles (**dossier,** bibliographie, mémoire…)

•Justificatifs d'expérience professionnelle

•Niveau de langue en français : seulement pour les candidats étrangers hors procédure CEF, niveau B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES (NON OBLIGATOIRES)

- Lettre de recommandation,
- Copie des diplômes sportifs, de la licence sportive
- Attestation(s) de la structure.

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Management des PME-PMI

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à la gestion.
Maîtriser les fondamentaux en management, comptabilité et mathématiques financières.
Connaître les principaux éléments en stratégie, analyse financière, contrôle de gestion, marketing stratégique et opérationnel.
Avoir un bon niveau en anglais.
Avoir un parcours post-bac à dominante gestion.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes de licence*
   Elément : Notes de licence dans les matières de gestion

2. Critère 2 : *résultats dans les matières quantitatives*
   Elément : Notes de licence en mathématiques et statistiques

3. Critère 3 : *notes de licence*
   Elément : Moyennes générales et évolution des notes dans le parcours post-bac

4. Critère 4 : *notes dans les disciplines non scientifiques*
   Elément : Notes dans les disciplines rédactionnelles et linguistiques (essentiellement anglais)

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *méthode de travail*
   Savoir rédiger, organiser et présenter son travail dans un dossier

Elément : dossier + CV

2. Critère 2 : *travail en groupe*
   Avoir réalisé un travail en groupe et produit un compte-rendu (rapport, exposé, …).

Elément : dossier + CV

3. Critère 3 : *capacité à l'oral*
   Savoir présenter à l'oral un travail devant un public
   Elément : entretien + CV

SAVOIR-ÊTRE

Autonomie
Capacité à s'investir
Capacité d'organisation
Esprit d'équipe
Ouverture au monde

Elément : Lettre de motivation + CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Degré de connaissance de la formation
Adéquation de la formation au projet professionnel
Motivation pour la recherche d'alternance

Elément : Projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Engagement associatif
Pratique sportive
Pratique artistique ou culturelle

Elément : CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

• Relevé de notes du baccalauréat

• Diplôme du baccalauréat

• Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

• Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

• Attestation de réussite au diplôme

• Lettre de motivation

• Curriculum Vitæ détaillé

- Pièce d’identité
- Justificatifs d’expérience professionnelle

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

- Promesse de contrat de professionnalisation ou d’apprentissage (alternance)
- Rapport ou dossier produit lors des études post-bac en lien avec les attendus du master

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Cancer

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir des bases fondamentales en biologie moléculaire, cellulaire, immunologie, biostatistiques, les licences conseillées sont : biologie, notamment biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et biochimie
Avoir des compétences en analyse bibliographique,
Avoir des compétences en anglais

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Prise en compte de la dynamique du rang de classement et de la moyenne générale de l'étudiant depuis la L1.
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Prise en compte de la dynamique du rang de classement et de la moyenne générale de l'étudiant depuis la L1.

Critère 2 : Prise en compte de la dynamique des notes dans les disciplines fondamentales pré-requises pour l'entrée en M1 Cancer tout au long du cursus de licence

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Prise en compte de la dynamique des notes dans les disciplines fondamentales pré-requises pour l'entrée en M1 Cancer tout au long du cursus de licence

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *Compétences académiques*
   Compétences sur les mécanismes cellulaires et moléculaires chez les eucaryotes, compétences sur le système immunitaire, sur le métabolisme et compétences de base en biostatistiques

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Dossier + attestation de stage + lettre de motivation

2. Critère 2 : *Acquis méthodologiques*
   Acquis méthodologiques dans l'utilisation des techniques de biologie moléculaire, cellulaire, dans l'utilisation de la microscopie, acquis sur la réalisation d'analyses statistiques

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Dossier + attestation de stage + lettre de motivation

3. Critère 3 : *Savoir-faire*
   Acquis dans la capacité rédactionnelle, dans la capacité de prise de parole à l'oral, acquis dans le travail en équipe par exemple dans la gestion de projet

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + entretien oral éventuel

SAVOIR-ÊTRE

Capacité à s'investir, capacité d'organisation et curiosité intellectuelle
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + CV+ Dossier

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Motivation pour travailler dans le domaine de la cancérologie, avoir pris connaissance des débouchés professionnels du master Cancer notamment dans la recherche académique fondamentale, translationnelle ou en recherche clinique, mais également dans des départements R&D de l'industrie pharmaceutique, biotechnologique, ou dans le secteur technico-commercial de l'industrie pharmaceutique, biotechnologique, en agences de santé, ou en communication scientifique axée sur la cancérologie, ou encire dans le domaine de la e-santé. Avoir pris connaissance des exigences de la formation.

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Vouloir travailler dans le domaine de la cancérologie peut refléter un engagement personnel, notamment dans le secteur associatif, montrer un intérêt pour le secteur de la santé, peut également refléter un intérêt pour la compréhension des grandes pathologies humaines dont les pathologies tumorales

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Lettres de recommandation : 1

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Niveau de langue en français : B1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Attestation de stage, si un stage a été réalisé pendant le cursus de licence

Notes/appréciations obtenues dans une université étrangère, si une année de mobilité a été réalisée pendant le cursus de licence

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Mathématiques appliquées, statistique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maitriser le calcul des probabilités (niveau licence), topologie, analyse complexe, théorie de la mesure, premières notions d'analyse numérique, algèbre linéaire, analyse, équations différentielles.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : très bons résultats académiques attendus.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Etude de la note moyenne aux 5 semestres de licence, avec une pondération plus importante pour le S5, puis pour le S4 et le S3.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Les compétences doivent être acquises dans tous les champs des mathématiques.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de note (Pas de note dans une matière mathématique inférieure à 09/20)
2. Compétences informatiques.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de note (pas de note en-dessous de 10/20 dans une matière relative à l'informatique)
3. Compétences en calcul/programmation scientifique.
4. Pas de note en-dessous de 12/20 dans des TP de mathématiques appliquées
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de note

SAVOIR-ÊTRE

1. Compétences de communication en anglais.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de note (Pas de note inférieure à 10/20 en anglais)
2. Capacité à se projeter vers une insertion professionnelle

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Qualité de rédaction du CV et de la lettre de motivation.

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. La motivation du candidat ou de la candidate doit être bien argumentée.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

2. Cohérence du projet. La formation doit être connue et correspondre au projet de l'étudiant.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

1. Engagement personnel
   Une activité extra-universitaire personnelle pourra être un plus lors de l'examen du dossier.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme (si disponible)

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Mathématiques et applications

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir une très bonne maîtrise de notions et outils approfondis de mathématiques fondamentales de niveau licence 3 en algèbre, géométrie, analyse et probabilités.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 :
   Avoir de très bons résultats en licence dans des UE de mathématiques fondamentales. Pour le parcours « mathématiques avancées », être dans les tous meilleurs étudiants de sa formation.

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : relevé de note de Licence.

2. Critère 2 :
   Résultat global dans la licence, en particulier dans les autres disciplines scientifiques.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : relevé de notes de Licence.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 :
   Compétences acquises en mathématiques fondamentales.

   A titre indicatif, pour le parcours « mathématiques générales », les prérequis attendus sont proches du contenu du parcours « Mathématiques générales et applications » de la licence 3 de Mathématiques de l'Université Claude Bernard Lyon 1.
   Élément pris en compte dans l'évaluation : contenu des enseignements de mathématiques validés (intitulé précis du parcours et des UE validées).

   Des compétences plus approfondies en mathématiques sont attendues pour le parcours « Mathématiques avancées » : à titre indicatif les prérequis attendus sont proches du contenu du parcours « Mathématiques fondamentales » de la licence 3 de Mathématiques de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : contenu des enseignements de mathématiques validés (intitulé précis du parcours et des UE validées).

2. Critère 2 : Critère supplémentaire facultatif : capacité à effectuer un travail en autonomie.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : projets effectués au cours de la Licence.

3. Critère 3 :
   Pour le parcours « Mathématiques avancées » dispensé en anglais en présence d'élèves internationaux, un niveau B2 en anglais est demandé.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : certificat de niveau ou résultats obtenus dans des UE d'anglais en licence.

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Présentation d'un projet de formation et d'un projet professionnel cohérents avec le contenu et les débouchés du master (enseignement, recherche et développement, ingénierie mathématique, autre…)

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation et descriptif du projet professionnel.

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme : Si diplôme délivré

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Dernier certificat de scolarité

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Mécanique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- Connaître le comportement mécanique des solides et des fluides
- Maîtriser la programmation et le calcul scientifique
- Maîtriser l'utilisation de logiciels de Dessin/Conception Assisté par Ordinateur
- Maîtriser l'utilisation de logiciels de modélisation mécanique
- Savoir dimensionner les éléments mécaniques d'un mécanisme
- Analyser et interpréter des données expérimentales
- Exposer oralement ses résultats et rédiger un rapport
- Communiquer en anglais.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1.Notes de licence
Eléments pris en compte : toutes les notes de licence (ou équivalent Bac+1, Bac+2, Bac+3)

2. *Résultats dans les matières scientifiques*

Eléments pris en compte : notes dans les matières scientifiques (mathématiques, mécanique, physique)

3.Adéquation du parcours antérieur avec le contenu pédagogique de la licence mention « mécanique »
Eléments pris en compte : CV détaillé

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet
Eléments pris en compte : lettre de motivation, descriptif du projet professionnel

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Lettres de recommandation

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Pour tous les candidats étrangers (sauf ceux ayant obtenu leur baccalauréat dans un pays francophone), le test de connaissance du français (TCF) niveau 4 ou diplôme équivalent DELF B2 sont demandés

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 1D Professorat des Ecoles (Ain et Rhône)

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère : Justificatif d'accès au Master

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Capacité de rédaction respect des règles orthographiques

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Argumentation personnalisée des éléments de motivation. (Toute copie de modèle de lettre de motivation disponible en ligne ne sera pas prise en compte)
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :Lettre de motivation

Liens entre le parcours et les exigences du métier de professeur des écoles

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+ Justificatifs d'expérience professionnelle

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Mise en évidence de l'expérience

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

Expériences en pré pro

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+ Justificatifs d'expérience professionnelle

Expériences en animation / vacation d'enseignements / poste d'AED

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+ Justificatifs d'expérience professionnelle

Mobilité internationale dans le cadre universitaire

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+ Justificatifs d'expérience professionnelle

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Justificatifs d'expérience professionnelle : Expérience dans des activités liées à l'enseignement, l'éducation, la formation

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : biochimie génie biologique

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1: Notes de licence

- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de licences

2. Critère 2 : Résultats dans les matières du domaine « biochimie génie biologique »
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de licences

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 :

- Maîtriser la présentation écrite de connaissances et discussions du domaine « biochimie génie biologique »
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

- Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+CV

SAVOIR-ÊTRE

- S'investir dans des projets d'enseignement relevant du domaine « biochimie génie biologique »
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Connaître les débouchés de la formation demandée
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

- Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique

- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Pour les candidats souhaitant suivre la préparation au concours CAPET Biotechnologie option Biochimie GénieBiologique (BGB), licences recommandées : mention biologie parcours biochimie ou microbiologie ou physiologie, mention bio-industries et biotechnologies

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF - 2nd degré - Biotechnologies : santé environnement

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1: Notes de licence
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de licence

2. Critère 2 Résultats dans les matières du domaine des Biotechnologies : santé environnement
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de licence

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Maîtriser la présentation écrite de connaissances et discussions du domaine des Biotechnologies : santé environnement.

   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

2. Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation

- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV, d'une lettre de motivation avec présentation du projet professionnel.

SAVOIR-ÊTRE

- S'investir dans des projets d'enseignement relevant du domaine des Biotechnologies : santé environnement
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation
-

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Connaître les débouchés de la formation demandée
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation
- Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique

  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Pour les candidats souhaitant suivre la préparation aux concours CAPET et/ou CAPLP Biotechnologie option Biologie Santé Environnement (BSE), licences recommandées :

Sciences de la vie - Sciences de la Terre - Sciences de la vie et de la Terre - Sciences pour la santé - Sciences et technologies - Bio-industries et biotechnologies - Métiers de la santé : nutrition, alimentation – Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement - Industrie agro-alimentaire : gestion, production et valorisation - Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

- Pièce d’identité
- Certificat de scolarité pour l’année N-1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 2D Economie Gestion - Commerce Vente

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes de licence, licence professionnelle, ou VAE / VAPP

2. Critère 2 : maîtrise des disciplines liées à l'économie-gestion option COMMERCE (Economie-droit-management-marketing-vente)
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : relevés de notes

Reconversion professionnelle : votre expérience professionnelle peut vous permettre d'accéder au professorat des lycées professionnels sous certaines conditions :

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Diplôme de niveau bac et au moins 7 ans d'expérience + Diplôme de niveau bac + 2 et au moins 5 ans d'expérience + Vous êtes contractuel, CDI en congé de formation.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Connaissance des métiers du commerce et de la vente

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+ entretien éventuel

2. Critère 2 Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation

SAVOIR ETRE / MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Dynamique, communicant

  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+lettre de motivation+ entretien éventuel

SAVOIR-ÊTRE

- Sens du travail en équipe ;

  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

- Curiosité intellectuelle ;

  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+CV

- Capacité d'organisation ;
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Goût pour l'enseignement ;
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+CV
-
- Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+CV
-

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master ou VAE, VAPP.

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Justificatifs d'expérience professionnelle dans le secteur du commerce ou de la vente

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 2D EPS

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Posséder des :

Compétences diversifiées en pratique et technologie des APSA

Compétences en didactique de plusieurs APSA

Compétences d'intervention par les APSA en milieu éducatif

Connaissances pédagogiques et relatives aux sciences biologiques et humaines à maîtriser dans le cursus STAPS

Compétences à rédiger et argumenter

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes de la 3ème année de licence*
   Eléments : résultats

2. Critère 2 : *notes de la 2ème année de licence*
3. Eléments : résultats

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- **MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET, SAVOIR-ÊTRE ; ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES**

1. Critère 1 : *cohérence du projet : avoir validé une licence STAPS*
   Elément : résultats de licence

2. Critère 2 : *cohérence du projet : avoir validé une licence STAPS mention éducation et motricité*
   Elément : résultats de licence

3. Critère 3 : *savoir-être ; engagement dans le milieu éducatif*
   Elément : Lettre de motivation
4. Critère 4 : *activités et centres d'intérêts ; expériences dans le milieu associatif, sportif, éducatif)*
   Elément : CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Lettre de motivation faisant apparaitre le projet professionnel

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Aucune.

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 2D Lettres et histoire géographie - Lettres Langues

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Notes obtenues en Licence dans les matières fondamentales du parcours (langues, lettres, Histoire géographie)

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :Relevés de notes

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV, + lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Argumentation personnalisée des éléments de motivation. (Toute copie de modèle de lettre de motivation disponible en ligne ne sera pas prise en compte)

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

Liens entre le parcours et les exigences du métier
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Lettre de motivation faisant référence entre autres à la bivalence des disciplines Lettres/ histoire/ géographie/EMC / langues

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Justificatifs d'expérience professionnelle

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 2D Mathématiques - sciences physiques et chimiques

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1

- Nature de la licence : obtention d'une licence dans le domaine scientifiques une licence de Mathématiques ou de Physique Chimie est un plus.
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + diplôme

- Des parcours en reconversions (Ingénieurs ou technicien supérieurs)
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

Critère 2 :

- Notes dans les matières scientifiques
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

Critère 3

Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation dans la rédaction

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+ lettre de motivation

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère 1 :

- Avoir une méthode de travail et une autonomie de travail
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

Critère 2 :

- Avoir une bonne capacité de travail
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

- Sens du travail en équipe ;
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

- Curiosité intellectuelle
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

- Capacité d'organisation
  Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Goût pour l'enseignement des matières scientifiques ;
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation
- Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique (CAPLP Mathématiques Physique Chimie)
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + CV
- Connaissance de la formation
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

- Descriptif du projet professionnel
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Justificatifs d'expérience professionnelle
- Pièces justificatives montrant le niveau universitaire en mathématiques et sciences physiques

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 2D Numérique et Sciences Informatiques

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- Être éligible au concours du CAPES NSI ;
- Justifier des compétences et connaissances de base en algorithmique, programmation, architecture, système, réseau et bases de données ;
- Présenter un intérêt marqué pour l'enseignement de la discipline informatique qui pourra être présenté dans la lettre de motivation ou attesté par un stage, un travail universitaire, une lettre de recommandation et/ou un engagement personnel (associatif, etc.).

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes de licence*
   Notes et classement (ou avis des responsables de formation) au semestre 5 de la licence préparée (ou diplôme équivalent).
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes et classement (ou avis des responsables de formation) au semestre 5 de la licence préparée (ou diplôme équivalent).

2. Critère 2 : *notes de licence*
   Notes aux semestres 1 à 5 de la licence préparée (ou diplôme équivalent).
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes aux semestres 1 à 5 de la licence préparée (ou diplôme équivalent).

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *Analyser et décomposer un problème pour identifier les méthodes informatiques à appliquer pour le résoudre*
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

2. Critère 2 : *Résoudre des problèmes élémentaires en mathématiques et en informatique fondamentale*
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

3. Critère 3 : *Utiliser les concepts de base des langages de programmation*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Le candidat devra montrer, notamment au travers de sa lettre de motivation, qu'il est bien informé sur les objectifs des Masters MEEF, et que cela correspond bien à ses objectifs professionnels.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation comprenant une description du projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif du projet professionnel
- Niveau de langue en français : DELF C1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF - 2nd degré – Sciences et techniques médico-sociales

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1: Notes de licence
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

2. Critère 2 : Résultats dans les matières du domaine des Sciences et techniques médico-sociales
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Maîtriser la présentation écrite de connaissances et discussions du domaine des Sciences et techniques médico-sociales.
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

   Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation dans la rédaction
   Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :CV + lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

- S’investir dans des projets d’enseignement relevant du domaine des Sciences et techniques médico-sociales
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Connaître les débouchés de la formation demandée
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation
- Motivation pour l’enseignement en lycée professionnel et /ou technologique
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D’INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l’accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l’accès au Master : Pour les candidats souhaitant suivre la préparation au concours CAPET et/ou CAPLP Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS), licences recommandées : Administration publique - Administration économique et sociale - Science politique - Sciences sanitaires et sociales - Humanités - Sociologie - Psychologie - Sciences de l'éducation - Sciences sociales - Sciences de la vie - Sciences pour la santé - Métiers de la santé

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d’identité

•Certificat de scolarité pour l’année N-1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 2D Sciences industrielles

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Notes obtenues en Licence dans les matières fondamentales et durée d'obtention de la licence pour les licences suivantes :
    - Licence sciences et technologies ou Licence sciences pour l'ingénieur
    - Licences professionnelles dans le secteur des sciences industrielles
    - Candidats ayant une autre licence : adéquation avec les licences conseillées, expérience professionnelle, intérêt exprimé pour le métier
    - BAC+2 dans la discipline avec 5 ans d'expérience professionnelle
    - VAP

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + justificatifs d'expériences professionnelles

2. Critère 2 :

- Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

3. Critère 3 :

- La motivation,
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

4. Critère 4 :

- Expérience

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :CV

-

5. Critère 4

- Projet professionnel suffisamment abouti
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 :

- Avoir une méthode de travail et une autonomie de travail
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

2. Critère 2 : *à compléter (exemple : capacité à l'oral)*

- Avoir une bonne capacité de travai
  l Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

- Sens du travail en équipe ;
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation
- Curiosité intellectuelle ;
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation
- Capacité d'organisation ;
- Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Goût pour l'enseignement des matières techniques ;

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

Motivation pour l'enseignement en lycée professionnel et /ou technologique

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel : (uniquement pour les candidats qui accèdent en M1 avec une Validation des acquis personnels et professionnels

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Justificatifs d'expérience professionnelle dans l'enseignement (classes du diplôme préparé) et/ ou en entreprise : précisez les durées, la nature des enseignements, les postes occupées en entreprise

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF 2D SPC

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

- Avoir fait des études de niveau licence de physique chimie, physique ou chimie.
- Posséder des connaissances de base en chimie organique, chimie des solutions et chimie générale.
- Posséder des connaissances de base en mécanique, thermodynamique, optique géométrique et ondulatoire, ondes, électrostatique et électromagnétisme.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Mention de licence
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Mention de licence

2. Critère 2 : Notes de licence (ou équivalent) dans les disciplines scientifiques intéressant ce master
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de licence (ou équivalent) dans les disciplines scientifiques intéressant ce master

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Savoir travailler en équipe
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Dossier

2. Critère 2 : Savoir organiser son travail personnel
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + Dossier

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Savoir mettre en œuvre des protocoles expérimentaux
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Justificatifs d'expérience + Lettre de motivation

Critère : Assurer sa sécurité et celle des autres en travaux pratiques

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Justificatifs d'expérience + Lettre de motivation

Critère : Savoir travailler en équipe
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Justificatifs d'expérience + Lettre de motivation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Connaissance minimale du fonctionnement du système éducatif
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Justificatifs d'expérience + lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Avoir une culture scientifique (plan historique et actualité scientifique) de base
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

Critère : Faire preuve de curiosité
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé explicitant le plus possible l'équilibre entre la formation en physique et en chimie

•Pièce d'identité

•Justificatifs d'expérience professionnelle : expérience concrète (emploi avenir professeur (EAP), stage en milieu éducatif, soutien scolaire, acquis d'expériences pour les reconversions et reprises d'étude...)

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

•Aucune

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Master MEEF 2D SVTU

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Posséder une licence bi-disciplinaire en biologie et en géologie ou l'acquisition de crédits dans ces deux disciplines au cours du parcours de licence.
Avoir un niveau de maitrise des connaissances disciplinaires en biologie et de géologie correspondant à celui de fin de licence.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : parcours de licence

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Nécessité d'avoir une formation bi-disciplinaire en licence en biologie (acquisition de 18 crédits minimum en licence) et en géologie (acquisition de 18 crédits minimum en licence).

2. Critère 2 : notes de licence

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Résultats académiques du niveau L1 à celui de L3

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère 1 : Compétences d'analyse de documents de biologie et de géologie.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Contenu des enseignements de licence.

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Faire preuve de motivation dans un projet personnel orienté vers l'enseignement.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation + CV

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Avoir une expérience d'animation ou d'enseignement auprès des jeunes.

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Certificat de scolarité pour l'année N-1

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
MEEF Encadrement Educatif

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Maîtrise disciplinaire suffisante

Première représentation du métier

Appréhender les savoirs à enseigner

Connaissances des principes, enjeux et fonctionnement du système éducatif

Maîtriser sa communication

Compétences numériques (niveau fin L3)

Maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau fin L3)

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Notes des 3 années de licence

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes des 3 années de licence

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Capacité de rédaction : respect des règles orthographiques et respect des règles de présentation dans la rédaction

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV+ lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Argumentation personnalisée des éléments de motivation (Toute copie de modèle de lettre de motivation disponible en ligne ne sera pas prise en compte)

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

Liens entre le parcours et les exigences du métier envisagé.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Mise en évidence de l'expérience
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :CV

Expériences en pré pro
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :CV

Expériences professionnelles diverses
Élément pris en compte pour l'évaluation des critères :CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 2e cycle le cas échéant (master ou autre)

•Lettre de motivation explicite sur le projet professionnel poursuivi

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Justificatifs d'expérience professionnelle en lien avec l'enseignement, la formation et l'éducation

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Master Microbiologie

Les attendus (300 caractères maximum)

- Posséder des connaissances avérées en microbiologie, écologie microbienne (ou écologie), biologie moléculaire, génétique, biochimie.
- Posséder des compétences expérimentales en microbiologie.
- Mobiliser les concepts fondamentaux et les technologies du domaine pour traiter une problématique ou analyser un document.
- Mobiliser les concepts et les outils des mathématiques, de la chimie et de l'informatique dans le cadre des problématiques des sciences du vivant.
- Analyser, interpréter et synthétiser des données expérimentales. Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Savoir utiliser les outils numériques de référence (traitement de texte, tableau, logiciel de présentation) et les règles de sécurité informatique attenantes.
- Maîtriser un niveau d'anglais permettant la lecture de documents scientifiques du domaine.
- Savoir travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Licence requise en Sciences de la Vie ou Sciences de la Vie et de la Terre, parcours Microbiologie / Génétique et Biologie cellulaire / Sciences de la Biodiversité / Biochimie OU tout autre parcours comportant des UEs en Microbiologie, Génétique et Biologie moléculaire.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Diplôme de licences + relevés de notes + fiche récapitulative de scolarité.

2. Critère 2 : Réussite en Licence

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Avoir obtenu une moyenne en L2 > 11 et en S5 > 11 (si disponible) ou être classé dans le 1er tiers des semestres 3, 4 et 5.

3. Critère 3 : Avoir validé sans compensation les UEs de spécialité en lien direct avec le master ciblé : Microbiologie, Ecologie ou écologie microbienne, Biologie Moléculaire ou Génétique

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes et le classement pour chaque UE concernée à renseigner sur la fiche récapitulative de scolarité.

4. Critère 4 : Connaissances en statistiques : Avoir suivi un enseignement en statistiques au cours de la licence.

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + fiche récapitulative de scolarité.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Enseignements pratiques de biologie/biochimie

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + Fiche récapitulative de scolarité + attestation éventuelle de stage Avoir suivi un minimum de 100h de travaux pratiques en biologie sur les trois années de licence (incluant ce qui sera suivi en S6) ou avoir réalisé un stage pratique en laboratoire académique d'une durée supérieure ou égale à 1 mois.

2. Critère 2 : Enseignements pratiques de microbiologie

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes + Fiche récapitulative de scolarité + attestation éventuelle de stage Avoir suivi un minimum de 20h de travaux pratiques de microbiologie sur les trois années de licence (incluant ce qui sera suivi en S6) ou avoir réalisé un stage pratique impliquant des techniques de microbiologie.

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : Motivation et Cohérence du projet

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivations explicitant en quoi votre formation de 1er cycle est en cohérence avec votre intégration dans ce master et en quoi cette formation de master va vous permettre de concrétiser votre projet professionnel (préciser dans cette lettre le parcours de M2 envisagé).

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

1. Critère 1 : Engagements, activités, centres d'intérêt et réalisations extra-scolaires

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV.

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence

•Lettre de motivation, décrivant le projet professionnel et l'engagement à une mobilité internationale si le parcours IWS est envisagé (sauf si une mobilité internationale au cours d'un semestre de licence a été effectuée)

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Lettre de recommandation : 1 (rédigée par le responsable de licence ou par le maître de stage)

•Certificat de scolarité pour l'année N-1

•Niveau de langue en français : DELFB2 minimum

•Niveau de langue en anglais si parcours de M2 envisagé PMIP ou IWS : DELFB2 minimum

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

- Attestation de stage le cas échéant.
- Fiche récapitulative de scolarité.

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Nanosciences et nanotechnologies

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Posséder une licence ou Bachelor (préférablement en Physique, Chimie, Bio-ingénierie, Electronique, Sciences des Matériaux ou Ingénierie Mécanique),

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Être capable de suivre une présentation en anglais

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Tout test reconnu (TOEIC, TOEFL …) ou attestation de niveau d'anglais délivrée par la formation d'origine équivalent au niveau B1 CEFRL

2. Critère 2 : Résultats dans les matières scientifiques

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Résultats dans les matières scientifiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Capacité d'expression orale dans le domaine scientifique ou technique.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+entretien éventuel

SAVOIR-ÊTRE

1. Critère 1 : *Dynamisme et capacité d'organisation*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation+entretien éventuel

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : *Motivation pour suivre une formation internationale.*
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master (ou admission sous réserve de l'obtention)

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master (ou admission sous réserve de l'obtention)

•Attestation de réussite au diplôme (ou admission sous réserve de l'obtention)

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel : Dans la lettre de motivation si possible

•Lettres de recommandation : 1 minimum

•Certificat de scolarité pour l'année N-1 (ou certificat antérieur dans le cas de reprise d'étude)

•Niveau de langue en anglais : Tout test reconnu (TOEIC, TOEFL …) ou attestation de niveau d'anglais délivrée par la formation d'origine équivalent au niveau B1 CEFRL

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Master Neurosciences

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

-Avoir suivi des enseignements en Neurosciences et/ou Sciences Cognitives

-Avoir des connaissances dans les disciplines connexes aux neurosciences comme la physiologie, la biologie et/ou avoir des connaissances en mathématiques, physique, informatique appliquées à la biologie.

-Maitriser le niveau d'anglais attendu en fin de licence (niveau B2).

-Savoir mobiliser des concepts pour construire des liens fonctionnels entre processus biologiques du niveau moléculaire jusqu'à celui d'un organisme entier (échelles cellulaire, intégrative, cognitive)

-Savoir représenter et interpréter des données expérimentales pour illustrer des processus physiologiques et physiopathologiques

-Savoir utiliser des outils simples de laboratoire et maîtriser les calculs de dilution ou de préparation de solutions à partir d'une fiche de protocole donnant leurs compositions

-Connaître les principales techniques d'investigation du système nerveux

-Licence conseillée : Sciences de la Vie. Autre Licence possible sous réserve de liens avec les neurosciences

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Niveau général des notes depuis l'obtention du baccalauréat :
   Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Moyennes générales du baccalauréat et de chaque semestre pour toutes les années suivant l'obtention du baccalauréat (cf pièce justificative complémentaire n°1)

2. Critère 2 : Notes en Neurosciences, disciplines connexes, et autres disciplines scientifiques :
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Les conditions de validation de 6 ECTS minimum en Neurosciences ou Sciences Cognitives. Les conditions de

validation de 12 ECTS minimum répartis dans les différentes disciplines connexes aux neurosciences comme la physiologie, la biologie et/ou les mathématiques, la physique, l'informatique appliquées à la biologie…

3. Critère 3 : Notes d'anglais

   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Niveau de langue en anglais : Validation de 6 ECTS minimum, avec une moyenne supérieure à 10/20. Le cas échéant : une copie du certificat attestant du niveau de langue avec le score (ex Toeic, toefl…)

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère 1 : Savoir communiquer par oral et par écrit :

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : capacité de communication orale et écrite attestée par les notes des soutenances orales et des mémoires rédigés au cours de la formation antérieure (cf pièce justificative complémentairen°2)

Critère 2 : Savoir synthétiser des connaissances :

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes des mémoires rédigés au cours de la formation antérieure et résumé d'un travail de recherche scientifique du candidat (cf pièces justificatives complémentaires n°2 et n°3)

Critère 3 : Savoir présenter une démarche scientifique :

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : pièce justificative complémentaire n°3

SAVOIR-ÊTRE

- Critère 1 : Savoir travailler en équipe

- Critère 2 : Avoir des capacités d'organisation et d'autonomie dans son travail personnel

- Critère 3 : Etre curieux, rigoureux dans le raisonnement scientifique et dans l'application de protocoles scientifiques

Eléments pris en compte pour l'évaluation des trois critères : stages, activité professionnelles, sportives, associatives. CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

- Critère 1 : Présenter les motivations pour candidater à ce Master de Neurosciences

- Critère 2 : Indiquer quel parcours de M2 (au sein du Master) est envisagé, dans quel but professionnel et expliquer les raisons de ce choix

Eléments pris en compte pour l'évaluation des deux critères : lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- Critère 1 : marque d'intérêt pour la recherche, la biologie et particulièrement les Neurosciences en dehors du cursus universitaire académique

Eléments pris en compte pour l'évaluation du critère : Les engagements ou activités péri ou extra-scolaires en lien avec la biologie et /ou les Neurosciences (associations…), à expliciter dans la lettre de motivation

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Diplôme du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master : Relevés de notes des 6 semestres de Licence (pour S5 et S6 si indisponibles : devront être transmis à la scolarité dès que possible après la date limite de dépôt des dossiers)

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation : La lettre devra obligatoirement indiquer les autres masters pour lesquels une candidature a été aussi déposée et leur priorisation. Tous les stages effectués en laboratoire de recherche en Neurosciences seront à détailler pour être pris en considération.

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel : à inclure dans la lettre de motivation

•Lettres de recommandation : À discrétion du candidat. Recommandées pour les étudiants hors Lyon1, ou les étudiants de Lyon1 ayant une Licence autre que STS mention Sciences de la Vie parcours Physiologie

•Justificatifs d'expérience professionnelle : Le cas échéant

•Pour les étudiants ayant fait leurs études à l'étranger, tous les documents doivent être traduits en français, ou anglais, et certifiés conformes à l'original

•Niveau de langue en français : Pour les étudiants étrangers TCF niveau 4 (DELF niveau B2)

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

- Pièce 1 : Fournir un tableau rassemblant les moyennes de chaque semestre pour toutes les années suivant l'obtention du Baccalauréat. Fichier à nommer « Moy_NOM du candidat ».

-Pièce 2 : Dans un autre tableau, faire apparaitre les notes obtenues lors de soutenances orales et pour des mémoires écrits, en précisant à chaque fois le thème du travail et le cadre de réalisation (ex : UE projet, UE stage, élément d'évaluation (exposé, compte rendu de travaux pratiques…) au sein d'une UE disciplinaire …) Fichier à nommer « Notes_NOM du candidat ».

-Pièce 3 : Pour un projet de votre choix issu du tableau précédent (pièce 2) ou en lien avec un stage volontaire que vous auriez pu effectuer : rédiger un document d'une page maximum précisant la question scientifique abordée lors de ce travail, les objectifs de l'expérience menée, les conclusions formulées, ainsi qu'une courte analyse critique de la méthodologie ou des résultats. Fichier à nommer « Résumé recherche_NOM du candidat »

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Biodiversité, écologie et évolution

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Licence conseillée : Sciences de la Vie

Connaître les concepts fondamentaux en écologie et en biologie évolutive, Connaître les notions de base en génétique, statistiques et modélisation.

Critères généraux d'examen des vœux

Parcours Ecologie Evolution Génomique

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : *Connaître les concepts fondamentaux en écologie et en évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 2 : *Connaître les concepts théoriques de génétique et dynamique des populations, les principaux outils statistiques pour l'analyse de données, les concepts mathématiques pour la modélisation de l'évolution des systèmes biologiques.*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 3 : *Valider une L3 dans un domaine relevant des sciences de la Biodiversité, Écologie, Évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 en S5

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Critère 4 : *Avoir un projet en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère 5 : *Avoir un parcours en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Avoir réalisé un stage de recherche fondamentale en laboratoire

Parcours Bioévaluation des Ecosystèmes et Expertise de la Biodiversité

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : *Connaître les concepts fondamentaux en écologie et en évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 2 : *Connaître les concepts théoriques de génétique et dynamique des populations, les principaux outils statistiques pour l'analyse de données.*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 3 : *Valider une L3 dans un domaine relevant des sciences de la Biodiversité, Écologie, Évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 en S5

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère 4 : *Avoir une/des expériences professionnelles dans le domaine de l'ingénierie écologique et/ou conservation de la biodiversité*

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères: réalisation de stage obligatoire et/ou volontaire, service civique ou CDD dans le domaine d'activité

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Critère 5 : *Avoir un projet en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère 6 : *Avoir un parcours en cohérence avec les objectifs de la formation, Posséder des compétences naturalistes.*

Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères : Participer activement à une structure ou association naturaliste dans le domaine de la conservation de la biodiversité. Compétences naturalistes acquises hors cursus scolaire (détermination faune flore et caractérisation d'habitat).

Parcours Ecologie de l'Anthropocène: Urbanisation, Biodiversité, Eau

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : *Connaître les concepts fondamentaux en écologie et en évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 2 : *Valider une L3 dans un domaine relevant des sciences de la Biodiversité, Écologie, Évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 en S5

Critère 3 : *Valider une L3 dans un domaine relevant des sciences de la Terre ou de la Géographie, ou un BUT*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 14 en sur l'ensemble de la licence ou du BUT

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Critère 4 : *Avoir un projet en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère 5 : *Avoir un parcours en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Avoir réalisé un stage de recherche fondamentale en laboratoire, avoir réalisé un stage ou un bénévolat dans une structure ou association en charge de la biodiversité, dans une collectivité territoriale ou une entreprise en lien avec l'environnement.

Parcours Génomique Environnementale

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : *Connaître les concepts fondamentaux en écologie et en évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 2 : *Connaître les principaux outils statistiques pour l'analyse de données.*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 3 : *Connaître les méthodes et outils de base de la biologie moléculaire et leurs applications en génomique.*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 4 : *Valider une L3 dans un domaine relevant des sciences de la Biodiversité, Écologie, Évolution, de la Bioinformatique ou de la Microbiologie.*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 en S5

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Critère 5 : *Avoir un projet en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère 6 : *Avoir un parcours en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Avoir une expérience de recherche en laboratoire public ou privé.

Parcours International Integrated Watershed Sciences H20'Lyon

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère 1 : *Connaître les concepts fondamentaux en écologie et en évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 2 : *Connaître les concepts théoriques de génétique et dynamique des populations, les principaux outils statistiques pour l'analyse de données, les concepts mathématiques pour la modélisation de l'évolution des systèmes biologiques.*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 dans les UE correspondantes

Critère 3 : *Valider une L3 dans un domaine relevant des sciences de la Biodiversité, Écologie, Évolution*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes > 12 en S5

Critère 4, pour le parcours IWS : *Avoir un bon niveau d'anglais*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Niveau B2 en anglais

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Critère 5 : *Avoir un projet en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère 6 : *Avoir un parcours en cohérence avec les objectifs de la formation*

Élément pris en compte pour l'évaluation des critères : Avoir réalisé un stage de recherche fondamentale en laboratoire, ou participer activement à une structure ou association en charge de la biodiversité

PIÈCES JUSTIFICATIVES VOTÉES EN CFVU (VALABLES POUR TOUS LES PARCOURS)

- Relevé de notes du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif du projet professionnel

PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Fiche synthétique de candidature à compléter par le.la candidat.e
Pour le parcours IWS : CEFR B2 attesté par TOEFL ou IELTS ou plusieurs mois d'études en licence anglophone

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Physique fondamentale et applications

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Pour le volet Physique Fondamentale de la mention (ASTRO, COSMO, MAX, OPHO, SUBA) : Avoir validé une Licence de Physique ou de Physique-Chimie. Avoir des bases solides en physique générale (mécanique analytique, mécanique quantique, électromagnétisme, physique statistique, , ...).

Pour le volet Physique appliquée (CDIM, PHYSMAN) : Avoir validé une licence de Physique, de Physique-Chimie ou de Physique appliquée. Avoir des bases solides en physique expérimentale

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Moyenne générale de toutes les années post-bac
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Relevés de notes
2. Critère 2 : Avoir des bases solides en physique générale (mécanique analytique, mécanique quantique, électromagnétisme, physique statistique,...) ou en physique expérimentale (TP, modélisation, ingénierie physique,…).
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes dans les matières scientifiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Maitriser l'anglais scientifique
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes d'anglais

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : Évaluation de la motivation, de la connaissance de la formation, de la cohérence du projet.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : lettre de motivation et descriptif du projet professionnel.

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Attestation de réussite au diplôme

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Choix indicatif du cursus choisi : Physique fondamentale et/ou Physique appliquée.

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Master Risques et environnement

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Posséder des connaissance et compétences associées à une licence de type : Science de la Terre, Chimie, Biologie. Ou bien posséder les compétences associées à une Licence professionnelle des domaines de l'environnement (déchets, eau : assainissement, gestion des sols pollués)

Critères généraux d'examen des vœux

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *Résultats académiques* – Etre titulaire une licence scientifique ou équivalent (moyenne ≥ 12/20 dans les UE scientifiques (chimie, sciences de la terre, sciences de la biologie) OU BIEN être titulaire d'une licence professionnelle des domaines de l'environnement (déchets, eau : assainissement, gestion des sols pollués) avec une moyenne ≥ 14/20 dans les UE scientifiques et techniques.

Élément pris en compte : Relevés de notes des 3 années précédentes

2. Critère 2 : *Aisance à l'expression écrite* – Rédiger clairement sans faute de syntaxe, de grammaire et d'orthographe

Elément pris en compte : lettre de motivation

3. Critère 3 : *Aisance à l'expression orale* – S'exprimer clairement sans faute de syntaxe et de grammaire

Elément pris en compte : entretien oral

4. Critère 4 : *Aisance à l'expression en Anglais* – Avoir au moins un niveau équivalent à B1

Elément pris en compte : notes d'anglais des années précédentes et résultats de tests

SAVOIR-ÊTRE

1. Critère 1 : Respect des codes de base de la vie sociale – Avoir une attitude responsable et professionnelle

Elément pris en compte : entretien oral

2. Critère 2 : connaissance de soi – Etre en capacité d'expliquer ses choix

Elément pris en compte : entretien oral

Eléments pris en compte : CV + Descriptif du projet professionnel

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : *adéquation du projet professionnel aux métiers préparés par la formation*- Présenter un projet professionnel en adéquation avec la formation

Elément pris en compte : lettre de motivation – entretien oral

Eléments pris en compte : CV

2. Critère 2 : *connaissance de la formation* – Connaitre les éléments principaux de la formation

Elément pris en compte : lettre de motivation - entretien oral

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

1. Critère 1 : *ouverture à la société* – Détenir des éléments de culture littéraire, sociale, scientifique, sportive, associative etc…

Elément pris en compte : entretien oral

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Descriptif du projet professionnel

•Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance) : pour les étudiants recrutés dans le groupe alternants (titulaires L Pro, etc.)

•Niveau de langue en français : pour les étudiants étrangers, TCF niveau 4 ou DELF B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Sciences de la matière

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Etre titulaire d'un diplôme de licence (ou équivalent) en physique ou chimie, incluant des cours introductifs à la mécanique quantique, à la physique statistique, à l'électromagnétisme, et/ou à la chimie organique et générale.

Avoir une forte appétence pour la recherche et pour les sciences physiques ou chimiques.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Notes de Licence. Avoir obtenu d'excellents résultats dans le cursus antérieur.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes de licence

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Avoir suivi un cours de niveau L3 ou équivalent en Mécanique Quantique, en Physique Statistique et en électromagnétisme, et/ou en chimie organique et en chimie générale.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : notes de licences dans les matières Mécanique Quantique, en Physique Statistique et en électromagnétisme, et/ou en chimie organique et en chimie générale.

2. Critère 2 : Avoir une expérience de recherche en Laboratoire (projet ou stage) constitue un plus pour la candidature.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV + Lettre de recommandation

SAVOIR-ÊTRE

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Avoir une forte appétence pour la recherche et pour les sciences fondamentales en Physique ou Chimie.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation + CV

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Diplôme du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Attestation de réussite au diplôme
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Lettres de recommandation : 2
- Niveau de langue en français : niveau européen B2 pour les candidats internationaux
- Niveau de langue en anglais : niveau européen B1 pour les candidats internationaux

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Sciences de l'Océan, de l'Atmosphère et du Climat

Les attendus à compléter

Avoir des connaissances en Sciences de niveau Licence (ou Bachelor). Des connaissances en Physique et / ou Chimie et / ou Mathématiques, ou en Sciences de la Terre, Géophysique, sont attendues.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1- Critère 1 : Notes de baccalauréat, notes de L1, notes de L2, notes de premier semestre de L3.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de baccalauréat, notes de L1, notes de L2, notes de premier semestre de L3.

2- Critère 2 : Notes de TP, note de stage, note de projet.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Si réalisés : notes de TP, note de stage, note de projet.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 :
   Capacité de l'étudiant(e) à présenter son projet d'études dans une lettre de motivation, contenant, de manière non exhaustive, les expériences acquises (compétences) lors de stages éventuels et les projets éventuellement réalisés.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

2. Critère 2 :
   Capacité de l'étudiant(e) à présenter son projet d'études à l'oral lors d'un entretien de 15 minutes, sur la base d'une présentation sous PowerPoint (durée 5 minutes, 3 slides : 1 CV, 1 projet d'études, 1 de votre choix), réalisée en visio-conférence (avec caméra et microphone) ou bien en présentiel. Voir exemples sur https://master-soac.univ-lyon1.fr

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Entretien oral

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Capacité de l'étudiant(e) à faire preuve de curiosité scientifique et de modestie.
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Entretien oral

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Connaissance de l'offre de formation proposée.
Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Critère : Capacité de l'étudiant(e) à s'insérer dans des activités extra-académiques ou extra-universitaires : vie associative, sport de haut niveau, activités artistiques, musique, activités rémunératrices, expérience à l'étranger, liste non-exhaustive.

Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevé de notes du baccalauréat
- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Lettre de motivation contenant le projet d'études et professionnel de l'étudiant(e)
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Certificat de scolarité pour l'année N-1
- Niveau de langue en anglais : Niveau européen B1 pour les candidats internationaux

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Reconnaissances académiques et non académiques (exemple : médaille, concerts, prix, attestation de l'employeur pour les activités rémunératrices).

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Sciences de la Terre et des planètes, environnement

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Posséder de solides connaissances en Sciences de la terre, attestées par une licence de Sciences de la Terre acquise avec de bons résultats sont un atout. Dans le cas de candidatures issues de formation de Licences de Physique et/ou Chimie, Sciences de la vie et de la Terre et Sciences de la vie, justifier d'une motivation pour les Sciences de la Terre.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : Justifier d'un bon niveau en 3ème année de Licence quel que soit le cursus suivi.
   Elément pris en compte pour l'évaluation des critères : Notes de la troisième année de licence

2. Critère 2 : Avoir de solides connaissances dans les matières scientifiques
   Eléments : Résultats des matières scientifiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : Formulation écrite d'une motivation et d'un projet professionnel
   Elément : Lettre de motivation

SAVOIR-ÊTRE

1. Critère 1 : *Investissement dans les études*
   Elément : Lettres de recommandation

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

1. Critère 1 : *Motivation*
   Elément : Lettre de motivation

2. Critère 1 : Connaissance de la formation
   Elément : Lettre de motivation

3. Critère 1 : *Adéquation avec le projet professionnel*
   Elément : Lettre de motivation

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

•Relevé de notes du baccalauréat

•Relevés de notes de la Licence (les 3 années) ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

•Lettre de motivation

•Curriculum Vitæ détaillé

•Pièce d'identité

•Lettres de recommandation : 2 lettres de recommandation (uniquement pour les candidats issus d'une autre formation que les licences Sciences de la Terre de Lyon et Saint-Etienne)

•Niveau de langue en français : Niveau DELF B2 et/ou de TCF 4 (uniquement pour les candidats étrangers non-francophones)

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
STAPS: activité physique adaptée et santé

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Avoir un parcours académique en lien avec la mention de master : licence STAPS APA de préférence.
Posséder des compétences académiques dans le champ de l'activité physique adaptée.
Avoir une expérience professionnelle dans le secteur de l'éducation, du handicap et/ou de la santé.
Avoir un projet professionnel cohérent avec les objectifs du master.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Critère : Notes de licence (ou du diplôme de niveau 6), semestres 1, 2, 3, 4, 5.
Eléments : Moyenne par année
Notes dans les enseignements liés à l'APA (si autre parcours)

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Critère : Compétences d'interventions auprès de publics fragiles ou vulnérables
Eléments : Notes dans les UE d'interventions professionnelles
Evaluations des tuteurs de stage

SAVOIR-ÊTRE

Critère : Engagement dans les activités de formation
Eléments : Lettre(s) de recommandation
Bilan de stage(s)

Critère : Qualité du dossier de candidature
Eléments : Orthographe et expression
Soin accordé à la rédaction du dossier de candidature
Justification des éléments (attestations, documents officiels)

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Critère : Clarté du projet professionnel et cohérence avec le secteur et les structures visés.
Cohérence du projet par rapport aux objectifs de formation du master.
Elément : Le projet professionnel + Lettre de motivation

Critère : Négociation d'une mise en situation professionnelle pour les deux années de master
Eléments : Prise de contact pour stage ou alternance
Cohérence avec le projet professionnel
État d'avancement de la négociation (de l'accord de principe au contrat visé)
Lettre d'acceptation ou d'engagement de la structure d'accueil pour le stage
Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance)
Lettre de motivation + CV

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

- Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitæ détaillé
- Pièce d'identité
- Descriptif du projet professionnel
- Lettres de recommandation : facultatif
- Promesse de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (alternance) : facultatif
- Lettre d'acceptation ou d'engagement de la structure d'accueil pour le stage : facultatif
- Niveau de langue en français pour étudiants étrangers : Niveau B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

Sélection en 1ère année de Master 2022-2023
Attendus et Critères d'évaluation des vœux
Actuariat

Les attendus à compléter (300 caractères maximum)

Licence conseillée : mathématiques parcours actuariat
Maîtriser la théorie de l'intégration, les bases fondamentales de la théorie des probabilités et également la théorie des probabilités avancées (théorèmes limites, probabilités et espérances conditionnelles, fonctions caractéristiques, …)
Connaître la topologie, l'algèbre linéaire et l'algèbre bilinéaire
Avoir pratiqué l'analyse fonctionnelle et l'optimisation
Avoir des bases en programmation orientée objet
Savoir utiliser un tableur
Connaître les mathématiques financières, les marchés financiers, la comptabilité générale et les bases de l'assurance
Connaître les fondamentaux en économie, comptabilité et droit.

Critères généraux d'examen des vœux

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

1. Critère 1 : *notes de licence*
   Elément : Notes en mathématiques, probabilités et probabilités avancées

2. Critère 2 : *notes de licence*
   Elément : Moyenne générale et évolution des notes dans le parcours post-bac

3. Critère 3 : *notes dans les disciplines non scientifiques*
   Elément : Notes dans les disciplines rédactionnelles et linguistiques

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

1. Critère 1 : *méthode de travail*
   Savoir rédiger, organiser et présenter son travail dans un dossier

Elément : dossier + CV

2. Critère 2 : *travail en groupe*
   Avoir réalisé un travail en groupe et produit un compte-rendu (rapport, exposé, …).

Elément : dossier + CV

SAVOIR-ÊTRE

Autonomie
Rigueur
Capacité à s'investir
Capacité d'organisation
Esprit d'équipe
Curiosité
Ouverture au monde

Elément : Lettre de motivation + CV

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Degré de connaissance de la formation et de l'environnement professionnel de l'actuariat
Adéquation de la formation au projet professionnel
Motivation pour intégrer la formation

Elément : Projet professionnel

ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

Engagement associatif
Pratique sportive
Pratique artistique ou culturelle

Elément : CV

PIECES JUSTIFICATIVES VOTEES EN CFVU

• Relevé de notes du baccalauréat

• Diplôme du baccalauréat

• Relevés de notes de la Licence ou du diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

• Diplôme de 1er cycle donnant droit à l'accès au Master

• Attestation de réussite au diplôme

• Lettre de motivation

• Curriculum Vitæ détaillé

• Pièce d'identité

• Descriptif du projet professionnel

• Lettres de recommandation : 2

• Justificatifs d'expérience professionnelle

• Niveau de langue en français : toute attestation niveau B2

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRES

• Relevés de notes de toutes les études post-bac

• Rapport ou dossier produit lors des études post-bac en lien avec les attendus du master